

République du Sénégal

-----0-----

Un peuple-Un But-Une foi



**MINISTRE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES,
DU DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DES
TERRITOIRES**



**OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA
DECENTRALISATION ET DU
DEVELOPPEMENT LOCAL**

RAPPORT THEMATIQUE 3

Juillet 2021

Chiffres clés des compétences transférées aux collectivités territoriales couvertes par l'observatoire
(Éducation, Santé, Environnement et ressources naturelles)



« Agir ensemble pour le développement durable de nos territoires »

Direction des Systèmes d'Information et de l'Observatoire

~~~~ooo~~~~

## RAPPORT N°03/2021

**Chiffres clés des compétences transférées  
aux collectivités territoriales couvertes  
par l'observatoire : Éducation, Santé,  
Environnement et Ressources naturelles  
« Pôle Casamance »**

Avec l'appui financier de



Juillet 2021

## SOMMAIRE

---

|                                                                                              |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| LISTE DES ABREVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....                                     | 5  |
| INTRODUCTION.....                                                                            | 6  |
| CONTEXTE ET JUSTIFICATION .....                                                              | 16 |
| PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DES SOURCES DE DONNEES .....                                  | 21 |
| DEUXIEME PARTIE : PROFIL EDUCATION ET FORMATION DANS LES<br>COLLECTIVITES TERRITORIALES..... | 23 |
| 2.1. Education préscolaire.....                                                              | 23 |
| 2.1.1. Synthèse au niveau Pôle .....                                                         | 23 |
| 2.1.2. Collectivités territoriales de la région de Kolda .....                               | 24 |
| 2.1.2.1. Synthèse régionale.....                                                             | 24 |
| 2.1.2.2. Communes du département de Kolda.....                                               | 26 |
| 2.1.2.3. Communes du département de MYF.....                                                 | 27 |
| 2.1.2.3. Communes du département de Vélingara.....                                           | 29 |
| 2.1.3. Collectivités territoriales de la région de Sédhiou .....                             | 30 |
| 2.1.3.1. Synthèse régionale.....                                                             | 30 |
| 2.1.3.2. Communes du département de Bounkiling.....                                          | 32 |
| 2.1.3.3. Communes du département de Goudomp.....                                             | 33 |
| 2.1.3.4. Communes du département de Sédhiou .....                                            | 34 |
| 2.1.4. Collectivités territoriales de la région de Ziguinchor.....                           | 36 |
| 2.1.4.1. Synthèse régionale.....                                                             | 36 |
| 2.1.4.2. Communes du département de Bignona .....                                            | 37 |
| 2.1.4.3. Communes du département d'Oussouye .....                                            | 38 |
| 2.1.4.4. Communes du département de Ziguinchor.....                                          | 39 |
| 2.2. Education Elémentaire .....                                                             | 40 |
| 2.2.1. Synthèse au niveau Pôle .....                                                         | 40 |
| 2.2.2. Collectivités territoriales de la région de Kolda .....                               | 47 |
| 2.2.2.1. Synthèse régionale.....                                                             | 47 |
| 2.2.2.2. Communes du département de Kolda.....                                               | 51 |
| 2.2.2.3. Communes du département de MYF.....                                                 | 55 |
| 2.2.2.4. Communes du département de Vélingara.....                                           | 58 |
| 2.2.3. Collectivités territoriales de la région de Sédhiou .....                             | 62 |
| 2.2.3.1. Synthèse régionale.....                                                             | 62 |
| 2.2.3.2. Communes du département de Bounkiling.....                                          | 66 |
| 2.2.3.3. Communes du département de Goudomp.....                                             | 68 |

|                                                                                         |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 2.2.3.4. Communes du département de Sédhiou .....                                       | 70  |
| 2.2.4. Collectivités territoriales de la région de Ziguinchor.....                      | 72  |
| 2.2.4.1. Synthèse régionale.....                                                        | 72  |
| 2.2.4.2. Communes du département d'Oussouye .....                                       | 75  |
| 2.2.4.2. Communes du département de Bignona .....                                       | 78  |
| 2.2.4.2. Communes du département de Ziguinchor .....                                    | 81  |
| TROISIEME PARTIE : PROFIL SANTE ET ACTION SOCIALE .....                                 | 85  |
| 3.1. Accès aux services de soins.....                                                   | 85  |
| 3.1.1. Départements de la région de Ziguinchor .....                                    | 85  |
| 3.1.1.1. Infrastructures de santé.....                                                  | 85  |
| 3.1.1.2. Couverture des populations en infrastructures publiques de santé .....         | 87  |
| 3.1.1.3. Personnel qualifié de santé .....                                              | 88  |
| 3.1.1.4. Couverture des populations en personnel qualifié de santé.....                 | 89  |
| 3.1.2. Départements de la région de Kolda .....                                         | 90  |
| 3.1.2.1. Infrastructures de santé.....                                                  | 90  |
| 3.1.2.2. Couverture des populations en infrastructures publiques de santé .....         | 91  |
| 3.1.2.3. Personnel qualifié de santé .....                                              | 92  |
| 3.1.2.4. Couverture des populations en personnels qualifiés de santé.....               | 93  |
| 3.1.3. Départements de la région de Sédhiou .....                                       | 93  |
| 3.1.3.1. Infrastructures de santé.....                                                  | 93  |
| 3.1.3.2. Couverture des populations en infrastructures publiques de santé .....         | 94  |
| 3.1.3.3. Personnel qualifié de santé .....                                              | 95  |
| 3.1.3.4. Couverture des populations en personnel qualifié .....                         | 96  |
| 3.1.4. Synthèse au niveau pôle Casamance.....                                           | 97  |
| 3.1.4.1. Couverture des populations du pôle en infrastructures publiques de santé ..... | 97  |
| 3.1.4.2. Couverture des populations du pôle en personnel qualifié.....                  | 97  |
| 3.1.5. Conclusion partielle N°1 .....                                                   | 98  |
| 3.2. Prise en charge de la santé maternelle et néonatale .....                          | 98  |
| 3.2.1. Prise en charge de l'accouchement .....                                          | 98  |
| 3.2.1.1. Accouchement assisté par du personnel qualifié .....                           | 98  |
| 3.2.1.2. Accouchements à domicile vus.....                                              | 99  |
| 3.2.1.3. Mortalité maternelle et néonatale.....                                         | 101 |
| 3.2.2. Conclusion partielle N°2 .....                                                   | 102 |
| 3.2. Prise en charge de la vaccination des enfants.....                                 | 102 |
| 3.2.1. Couverture aux antigènes principaux.....                                         | 102 |

|                                                                                    |            |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 3.2.1.1. Couverture au pneumo 3.....                                               | 103        |
| 3.2.1.2. Couverture au penta 3.....                                                | 103        |
| 3.2.1.3. Couverture au penta 1.....                                                | 104        |
| 3.2.1.4. Couverture au BCG.....                                                    | 105        |
| 3.2.2. Synthèse.....                                                               | 106        |
| 3.3. Prise en charge de la nutrition des enfants.....                              | 107        |
| 3.3.1. Malnutrition aigüe globale (MAG).....                                       | 107        |
| 3.3.2. Malnutrition aigüe Sévère (MAS).....                                        | 108        |
| 3.3.3. Insuffisance pondérale chez les moins de 5ans.....                          | 109        |
| 3.4. Prise en charge du VIH chez les femmes enceintes.....                         | 110        |
| 3.5. Prise en charge de la tuberculose.....                                        | 111        |
| 3.6. Prise en charge du paludisme.....                                             | 112        |
| <b>QUATRIEME PARTIE : PROFIL ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES</b><br>.....   | <b>115</b> |
| 4.2. Profil des indicateurs des départements de la région de Sédhiou.....          | 115        |
| 4.2.1. Exécution des activités de prévention des feux de brousse.....              | 115        |
| 4.2.1.1. Aménagement de pare feux.....                                             | 115        |
| 4.2.1.2. Mise en place des comités de lutte contre les feux de brousse.....        | 116        |
| 4.2.1.3. Cas de feux de brousse et superficies brûlées.....                        | 116        |
| 4.2.2. Amodiation et chasse.....                                                   | 118        |
| 4.2.3. Activités de reboisement.....                                               | 118        |
| 4.2.3.1. Dynamique des pépinières entre 2015 et 2016.....                          | 118        |
| 4.2.3.2. Production de plants.....                                                 | 118        |
| 4.2.3.3. Superficies et kms de route reboisés.....                                 | 119        |
| 4.2.3. Forêts aménagées et Forêts classées.....                                    | 120        |
| 4.2.4. Quotas de crinting, de charbon de bois, bois d'œuvre et bois artisanal..... | 120        |
| 4.2.5. Contentieux.....                                                            | 120        |
| 4.2.6. Recettes forestières.....                                                   | 120        |
| 4.3. Profil des indicateurs des départements de la région de Kolda.....            | 121        |
| 4.3.1. Exécution des activités de prévention des feux de brousse.....              | 121        |
| 4.3.1.1. Aménagement de pare feu.....                                              | 121        |
| 4.3.1.2. Mise en place des comités de luttés contre les feux de brousse.....       | 122        |
| 4.3.1.3. Cas de feux de brousse et superficies brûlées.....                        | 123        |
| 4.3.2. Amodiation et chasse.....                                                   | 124        |
| 4.3.3. Activités de reboisement.....                                               | 125        |

|                                                                                           |                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| 4.3.3.1. Dynamique des pépinières entre 2015 et 2016 dans les départements de Kolda ..... | 125                                |
| 4.3.3.2. Production de plants .....                                                       | 125                                |
| 4.3.3.3. Superficies et Kms de routes reboisés .....                                      | 125                                |
| 4.3.4. Forêts aménagées et Forêts classées .....                                          | 126                                |
| 4.3.5. Quotas de produits forestiers .....                                                | 126                                |
| 4.3.5.1. Exploitation des quotas de Crinting .....                                        | 126                                |
| 4.3.5.2. Exploitation des quotas de charbon de bois .....                                 | 127                                |
| 4.3.5.3. Exploitation des quotas de bois d'œuvre .....                                    | 127                                |
| 4.3.5.4. Exploitation des quotas de bois artisanal .....                                  | 128                                |
| 4.3.6. Contentieux et recettes forestières .....                                          | 129                                |
| 4.3.5.4. PV dressés et transigés .....                                                    | 129                                |
| 4.3.5.5. Recettes forestières .....                                                       | 129                                |
| 4.4. Synthèse au niveau pôle .....                                                        | 129                                |
| 4.4.1. Exécution des activités de prévention des feux de brousse .....                    | 129                                |
| 4.4.1.1. Aménagement de pare feux .....                                                   | 129                                |
| 4.4.1.2. Sensibilisation et comités de lutte .....                                        | 130                                |
| 4.4.1.3. Evolution des superficies traitées et brûlées .....                              | 131                                |
| 4.4.2. Activités de reboisement .....                                                     | 132                                |
| 4.4.2.1. Plants produits .....                                                            | 132                                |
| 4.4.2.2. Superficies reboisées .....                                                      | 133                                |
| 4.4.2.3. Kms de plantations linéaires réalisées .....                                     | 133                                |
| RECOMMANDATIONS, PERSPECTIVES, CONCLUSION .....                                           | 134                                |
| 1. Recommandations .....                                                                  | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| 2. Perspectives .....                                                                     | 134                                |
| 3. Conclusion .....                                                                       | 134                                |
| ANNEXES .....                                                                             | 135                                |
| Annexe 1 : Tables des illustrations .....                                                 | 136                                |

## **LISTE DES ABREVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES**

---

|               |                                                                                                    |
|---------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ADL</b>    | : Agence de Développement local                                                                    |
| <b>ADS</b>    | : Association des Départements du Sénégal                                                          |
| <b>AMS</b>    | : Association des Maires du Sénégal                                                                |
| <b>ANSD</b>   | : Agence nationale de la Statistique et de la Démographie                                          |
| <b>ARD</b>    | : Agence régional de Développement                                                                 |
| <b>ARV</b>    | : Anti Rétroviraux                                                                                 |
| <b>BCI</b>    | : Budget Consolidé d'Investissement                                                                |
| <b>CT</b>     | : Collectivité Territoriale                                                                        |
| <b>CTR</b>    | : Comité technique régional.                                                                       |
| <b>DEPSE</b>  | : Direction des Etudes, de la Planification et du Suivi Evaluation                                 |
| <b>DHI2</b>   | : District Health Information Software 2                                                           |
| <b>DPDT</b>   | : Direction de la Promotion du Développement Territorial                                           |
| <b>DSIO</b>   | : Direction des Systèmes d'Information et de l'Observatoire                                        |
| <b>FECT</b>   | : Fonds d'Equipeement des Collectivités territoriales                                              |
| <b>FDD</b>    | : Fonds de Dotation à la Décentralisation                                                          |
| <b>GAR</b>    | : Gestion axée sur les résultats                                                                   |
| <b>IDH</b>    | : Indice de Développement Humain                                                                   |
| <b>IDL</b>    | : Indice de Développement local                                                                    |
| <b>LPSD</b>   | : Lettre de Politique Sectorielle et de Développement                                              |
| <b>MAG</b>    | : Malnutrition Aigüe Globale                                                                       |
| <b>MCTDAT</b> | : Ministère des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires. |
| <b>ODD</b>    | : Objectifs de Développement Durables                                                              |
| <b>OMS</b>    | : Organisation Mondial de la Santé                                                                 |
| <b>ONDDL</b>  | : Observatoire national de la Décentralisation et du Développement local                           |
| <b>PAMIT</b>  | : Programme d'Appui à la Maitrise de l'Information territoriale                                    |
| <b>PECMAS</b> | : Prise en Charge de la Malnutrition Aigüe Sévère                                                  |
| <b>PSE</b>    | : Plan Sénégal Emergent                                                                            |
| <b>SIG</b>    | : Système d'information géographique                                                               |
| <b>SRADL</b>  | : Service régional d'Appui au Développement local                                                  |
| <b>4SB</b>    | : Système de Suivi des Services Sociaux de Base                                                    |

## INTRODUCTION

---

La loi n° 96-07 du 22 mars 1996 portant transfert de compétences aux régions, aux communes et aux communautés rurales, en application de l'article 5 de l'ancien Code des Collectivités locales, stipule que toute détermination de compétence doit être autorisée par la loi et que tout transfert de compétences doit être accompagné du transfert concomitant par l'Etat des ressources nécessaires à leur libre exercice.

Cette loi votée en 1996 est apparue comme un tournant décisif dans le processus de renforcement de la proximité de l'Etat et de la responsabilité des collectivités territoriales, en ce sens qu'elle a, fondamentalement, modifié les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales et notamment, en renforçant leur autonomie de gestion à travers, entre autres, la libre administration, l'allègement du contrôle de légalité et le transfert de neuf (9) domaines de compétences :

- Domaine ;
- Environnement et gestion des ressources naturelles ;
- Santé, population et action sociale ;
- Jeunesse, sports et loisirs ;
- Culture ;
- Education ;
- Planification ;
- Aménagement du territoire ;
- Urbanisme et habitat.

Ces domaines de compétence sont reconduits dans le dispositif de la loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités territoriales qui a consacré l'entrée en vigueur de la réforme dite de « l'Acte III de la décentralisation ».

Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase pilote de l'ONDDL, seuls trois parmi les neuf domaines de compétences transférées sont concernés par le présent rapport ; il s'agit du domaine de l'éducation, du domaine « santé, population et action sociale » et de celui de « l'environnement et de la gestion des ressources naturelles ».

Dans le domaine de l'éducation, les sous domaines du préscolaire, de l'élémentaire et du moyen-secondaire sont observés aux échelons du pôle, de la région et des collectivités territoriales (communes et départements).

Pour le domaine de la santé, les échelles d'observation sont le pôle et les départements et portent sur les sous domaines de l'accès aux services, de la santé maternelle et néonatale et de la nutrition des enfants.

S'agissant de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles, le profil des indicateurs est observé au niveau départemental et du pôle.

Le profil des indicateurs retenus se présente comme suit, selon les domaines et sous domaines observés :

## **pour l'éducation**

- ✓  **dans le préscolaire à l'échelle du pôle, des régions, départements et communes ;**
  - *Répartition des élèves du préscolaire et leur proportion à l'échelle du pôle et par région ;*
  - *Part des filles et des garçons dans le préscolaire au niveau du Pôle Casamance ;*
  - *Répartition des élèves du préscolaire par département dans la région de Kolda ;*
  - *Part des filles et des garçons du préscolaire par département dans la région de Kolda;*
  - *Répartition des élèves par groupe de communes selon le nombre d'élèves dans le département de Kolda;*
  - *Effectifs des élèves du préscolaire dans les communes de moins de 200 élèves du département de Kolda ;*
  - *Effectif des élèves du préscolaire dans les communes de 200 à 800 élèves du département de Kolda ;*
  - *Répartition des élèves du préscolaire par groupe de communes dans le département de Médina Yoro Foulah (MYF) ;*
  - *Effectif des élèves du préscolaire par commune dans le département de MYF ;*
  - *Répartition des effectifs scolaires par groupe de communes / Dép. Vélingara;*
  - *Effectif des élèves du préscolaire dans les communes de moins de 250 élèves du département de Vélingara ;*
  - *Effectif des élèves du préscolaire dans les communes de plus de 250 élèves dans le département de Vélingara ;*
  - *Répartition et proportion des élèves du préscolaire par département dans la région de Sédhiou ;*
  - *Répartition par sexe des élèves au préscolaire dans la région de Sédhiou;*
  - *Effectif au préscolaire dans les Communes du département de Bounkiling*
  - *Nombre d'élèves par catégorie de communes dans le département de Bounkiling ;*
  - *Effectif du préscolaire dans les communes du département de Bounkiling ;*
  - *Nombre d'élèves par catégorie de communes dans le département de Goudomp ;*

- *Effectif du préscolaire dans les communes du département de Goudomp ;*
- *Nombre d'élèves par catégorie de communes dans le département de Sédhiou ;*
- *Effectif des élèves du préscolaire dans les communes du département de Sédhiou ;*
- *Répartition des effectifs et proportion des élèves du préscolaire par département de la région de Ziguinchor ;*
- *Répartition des élèves du préscolaire par sexe dans les départements de la région de Ziguinchor ;*
- *Nombre d'élèves par catégorie de communes dans le département de Bignona ;*
- *Effectif du préscolaire des communes du département de Bignona ;*
- *Effectif du préscolaire des communes du département de Oussouye ;*
- *Répartition des effectifs dans le département de Ziguinchor ;*
- *Effectif du préscolaire des communes du département de Ziguinchor ;*
- ✓  **dans l'élémentaire à l'échelle du pôle, région et département ;**
  - *Effectifs des élèves de l'élémentaire par région au niveau du Pôle Casamance ;*
  - *Proportion des élèves de l'élémentaire par région dans le Pôle;*
  - *Taux Brut d'Admission (TBA) à l'élémentaire par sexe et par région ;*
  - *Taux d'achèvement à l'élémentaire par sexe et par région ;*
  - *Taux d'abandon à l'élémentaire par sexe et par région ;*
  - *Taux de redoublement à l'élémentaire par sexe et par région ;*
  - *Taux de survie à l'élémentaire par sexe et par région ;*
  - *Taux de réussite aux classes d'examens (CFEE) par sexe et par région ;*
  - *Ratio élèves/enseignant à l'élémentaire par département du Pôle Casamance ;*
  - *Effectif de l'élémentaire par département dans la région de Kolda ;*
  - *Part des filles et des garçons de l'élémentaire dans la région de Kolda*
  - *Niveau de disponibilité des commodités de base (mur de clôture, blocs d'hygiène, points d'eau, électricité) dans les écoles élémentaires de la région de Kolda ;*
  - *Pourcentage d'abris provisoires à l'élémentaire dans la région de Kolda ;*

- *Ratio élèves/salle de classe à l'élémentaire par département dans la région de Kolda ;*
- *Répartition des effectifs dans le département de Kolda;*
- *Effectif de l'élémentaire dans les communes de moins de 3000 élèves du département de Kolda ;*
- *Effectif de l'élémentaire dans les communes de 3000 à 5000 élèves du département de Kolda ;*
- *Niveau de disponibilité des commodités de base (mur de clôture, blocs d'hygiène, points d'eau, électricité) dans les écoles du département de Kolda ;*
- *Effectif des enseignants dans les communes du département de Kolda;*
- *Ratio élèves/salle de classe & élèves/enseignant à l'élémentaire dans les communes du département de Kolda ;*
- *Effectif de l'élémentaire par commune dans le département de MYF ;*
- *Niveau de disponibilité des commodités de base (mur de clôture, blocs d'hygiène, points d'eau, électricité) dans les écoles des communes du département de MYF ;*
- *Pourcentage d'abris provisoires dans le département de MYF ;*
- *Effectif des enseignants dans les communes du département de MYF ;*
- *Ratio élèves/salle de classe & élèves/enseignant à l'élémentaire dans les communes du département de MYF ;*
- *Effectif des élèves à l'élémentaire dans les communes du département de Vélingara ;*
- *Niveau de disponibilité des commodités de base (mur de clôture, blocs d'hygiène, points d'eau, électricité) dans les écoles du département de Vélingara ;*
- *Pourcentage d'abris provisoires dans le département de Vélingara ;*
- *Effectif des enseignants dans les communes du département de Vélingara ;*
- *Ratio élèves/salle de classe & élèves/enseignant à l'élémentaire dans les communes du département de Vélingara ;*
- *Effectif à l'élémentaire par département dans la région de Sédhiou ;*
- *Répartition des élèves par département dans la région de Sédhiou;*
- *Répartition par sexe des élèves de l'élémentaire dans la région de Sédhiou ;*

- Niveau de disponibilité des commodités de base (mur de clôture, blocs d'hygiène, points d'eau, électricité) dans les écoles de la région de Sédhiou;
- Pourcentage d'écoles disposant de cantines dans la région de Sédhiou ;
- Pourcentage d'abris provisoires à l'élémentaire dans la région de Sédhiou ;
- Niveau de commodité des écoles (mur de clôture, blocs d'hygiène, points d'eau, électricité) du département de Bounkiling;
- Niveau de commodité des écoles (mur de clôture, blocs d'hygiène, points d'eau, électricité) du département de Goudomp
- Pourcentage d'abris provisoires dans le département de Bounkiling ;
- Effectif des élèves de l'élémentaire par commune du département de Goudomp ;
- Pourcentage d'abris provisoires dans le département de Goudomp;
- Effectif des élèves de l'élémentaire dans les communes du département de Sédhiou ;
- Niveau de commodité des écoles (mur de clôture, blocs d'hygiène, points d'eau, électricité) du département de Sédhiou ;
- Pourcentage d'abris provisoires dans le département de Sédhiou;
- Effectif des élèves de l'élémentaire par département dans la région de Ziguinchor ;
- Répartition des élèves par département dans la région de Ziguinchor ;
- Répartition par sexe des élèves de l'élémentaire dans les départements de la région de Ziguinchor ;
- Niveau de commodité des écoles (mur de clôture, blocs d'hygiène, points d'eau, électricité) de la région de Ziguinchor ;
- Ratio élèves/classe de l'élémentaire par département dans la région de Ziguinchor ;
- Effectif des élèves à l'élémentaire dans les communes du département de Oussouye ;
- Niveau de commodité des écoles (mur de clôture, cantines, blocs d'hygiène, points d'eau, électricité) du département d'Oussouye ;
- Ratio élèves/salle de classe dans les communes du département de Oussouye ;
- Effectif des élèves de l'élémentaire dans les communes du département de Bignona ;

- Niveau de commodité des écoles (mur de clôture, cantines, blocs d'hygiène, points d'eau, électricité) du département de Bignona ;
  - Ratio élèves/salle de classe dans les communes du département de Bignona ;
  - Effectif des élèves de l'élémentaire dans les communes du département de Ziguinchor ;
  - Niveau de commodité des écoles (mur de clôture, cantines, blocs d'hygiène, points d'eau, électricité) du département de Ziguinchor ;
  - Ratio élèves/salle de classe dans les communes du département de Ziguinchor ;
- ✓  **dans le moyen & secondaire à l'échelle départementale et régionale;**
- Taux Brut d'Admission (TBA) au moyen et secondaire par sexe et par région ;
  - Taux d'achèvement au moyen et secondaire par sexe et par région ;
  - Taux d'abandon au moyen et secondaire par sexe et par région ;
  - Taux de redoublement au moyen et secondaire par sexe et par région ;
  - Taux de survie au moyen et secondaire par sexe et par région ;
  - Taux de réussite aux classes d'examens (BFM, BAC) par sexe et par région ;
  - Ratio élèves/enseignant au moyen et secondaire par département du Pôle Casamance ;
  - Pourcentage d'élèves orientés dans les séries scientifiques par sexe et par région ;
  - Pourcentage d'abris provisoires au moyen et secondaire dans la région de Kolda ;
  - Pourcentage d'abris provisoires dans le département de Vélingara ;
  - Pourcentage d'abris provisoires au moyen et secondaire dans la région de Sédhiou ;
  - Pourcentage d'abris provisoires dans le département de Bounkiling ;
  - Pourcentage d'abris provisoires dans le département de Sédhiou ;

## **pour la santé à l'échelle des régions et du pôle**

### ✓ **l'accès aux services ;**

- *Catégorie d'infrastructures sanitaires publiques (nombre et pourcentage) dans la région de Ziguinchor ;*
- *Catégorie d'infrastructures privées (nombre et pourcentage) dans les départements de la région de Ziguinchor ;*
- *Couverture en infrastructures publiques de santé selon les normes de l'OMS ;*
- *Personnel clé qualifié des structures de santé publique et privée;*
- *Répartition globale (%) du personnel qualifié dans la région de Ziguinchor;*
- *Couverture des populations en personnels qualifiés ;*
- *Catégorie d'infrastructures sanitaires (nombre et pourcentage) de la région de Kolda ;*
- *Couverture des populations en infrastructures publiques de santé ;*
- *Effectif personnel clé qualifié des structures de santé publiques et privées ;*
- *Répartition globale (%) du personnel qualifié;*
- *Couverture des populations en personnels qualifiés selon les normes de l'OMS ;*
- *Catégorie d'infrastructures publiques de santé des départements de la région de Sédhiou ;*
- *Couverture des populations en infrastructures publiques de santé ;*
- *Effectif personnel clé qualifié des structures de santé public et privé ;*
- *Répartition globale (%) du personnel qualifié;*
- *Couverture des populations en personnels qualifiés selon les normes de l'OMS ;*
- *Couverture des populations du pôle en infrastructures publiques de santé ;*
- *Couverture des populations du pôle en personnels qualifiés ;*

### ✓ **la santé maternelle et néonatale ;**

- *Evolution du taux d'accouchements assistés par un personnel qualifié entre 2015 et 2016 ;*
- *Disparités entre districts;*

- *Taux d'accouchements à domicile vus entre 2015 et 2018;*
- *Répartition des accouchements à domicile vus entre 2015 et 2018 dans les districts du pôle Casamance ;*
- *Ratio de mortalité maternelle ;*
- *Evolution du taux de mortalité néonatale entre 2015 et 2016 ;*
- *Evolution du taux de couverture en pneumo 3 ;*
- *Evolution du taux de couverture au penta 3 ;*
- *Evolution du taux de couverture au penta 1 ;*
- *Evolution du taux de couverture au BCG ;*
- *Evolution du taux de couverture aux principaux antigènes ;*
  
- ✓ **la nutrition des enfants ;**
  - *Evolution du pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de Malnutrition Aigüe Globale (MAG) entre 2015-2018 ;*
  - *Evolution du pourcentage d'enfants atteints de malnutrition aigüe sévère admis dans les structures de PECMAS entre 2015-2018 ;*
  - *Evolution de la proportion d'Enfants Malnutris Guéris entre 2015-2018 ;*
  - *Evolution du pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant une insuffisance pondérale sévère entre 2015-2018;*
  
- ✓ **la prise en charge du VIH chez les femmes enceintes ;**
  - *Evolution de la proportion de femmes enceintes séropositives qui sont sous traitement ARV entre 2015-2018;*
  
- ✓ **la prise en charge de la tuberculose ;**
  - *Evolution des nouveaux cas de Tuberculose pulmonaire bactériologiquement confirmés et déclarés entre 2015 et 2016;*
  
- ✓ **la prise en charge du paludisme ;**
  - *Incidence du paludisme pour 1000 habitants;*
  - *Répartition des cas de paludisme dénombrés entre 2015 et 2018 dans les districts du pôle Casamance ;*
  - *Décès dus au paludisme entre 2015 et 2018 dans le pôle Casamance ;*
  - *Répartition des cas de décès dus au paludisme dénombrés entre 2015 et 2018 dans les districts du pôle Casamance ;*

 **pour l'environnement et la gestion des ressources naturelles uniquement dans les régions de Sédhiou et Kolda**

- ✓ **Aménagement de pare-feux ;**
  - *Kms de pare feu ouverts et réhabilités entre 2015 et 2016 dans la région de Sédhiou ;*
- ✓ **Mise en place de comités de lutte contre les feux de brousse ;**
  - *Evolution du nombre de comités de lutte créés entre 2015 et 2016 dans les départements de la région de Sédhiou ;*
- ✓ **Cas de feux de brousse et superficie brûlée ;**
  - *Cas de feux précoces et feux de brousse dans les départements de la région de Sédhiou ;*
  - *Evolution des superficies brûlées par type de feux dans les départements de la région de Sédhiou;*
- ✓ **Activités de reboisement ;**
  - *Dynamique des pépinières entre 2015 et 2016 ;*
  - *Plants reboisés entre 2015 et 2016 dans les départements de la région de Sédhiou;*
  - *Superficies et kms de route reboisés ;*
- ✓ **Aménagement de pare-feux ;**
  - *Kms de pare feu ouverts et réhabilités entre 2015 et 2016 dans la région de Kolda ;*
- ✓ **Mise en place de comités de lutte contre les feux de brousse ;**
  - *Evolution du nombre de comités de lutte créés entre 2015 et 2016 dans les départements de la région de Kolda ;*
  - *Evolution des séances de sensibilisation sur les feux de brousse entre 2015 et 2016 dans la région de Kolda ;*
- ✓ **Cas de feux de brousse et superficie brûlée ;**
  - *Cas de feux précoces et feux de brousse dans les départements de la région de Kolda ;*
  - *Evolution des superficies brûlées par type de feux dans les départements de la région de Kolda;*
- ✓ **Amodiation et chasse**
  - *Nombre de zones et superficies amodiées entre 2015 et 2016 ;*
- ✓ **Activités de reboisement ;**
  - *Dynamique des pépinières entre 2015 et 2016 dans les départements de Kolda ;*
  - *Plants produits entre 2015 et 2016 dans les départements de la région de Kolda;*

- *Superficies et kms de route reboisés ;*
- ✓ **Forêts aménagées et forêts classées**
  - *Répartition de forêts aménagées dans les départements de la région de Kolda;*
- ✓ **Quotas forestiers**
  - *Dynamique des quotas de crinting entre 2015 et 2016 dans la région de Kolda ;*
  - *Dynamique des quotas de charbon de bois entre 2015 et 2016 dans la région de Kolda ;*
  - *Exploitation des quotas de bois d'œuvre ;*
  - *Exploitation des quotas de bois artisanal ;*
- ✓ **Procès-verbaux dressés et transigés**
  - *Gestion des contentieux;*
- ✓ **Aménagement de pare-feux au niveau pôle ;**
  - *Kms de pare feu ouverts et réhabilités entre 2015 et 2016 dans les régions de Kolda et Sédhiou;*
- ✓ **Mise en place de comités de lutte contre les feux de brousse ;**
  - *Dynamique de lutte contre les feux de brousse entre 2015 et 2016 dans les régions de Kolda et Sédhiou;*
  - *Evolution des superficies traitées et brûlées, entre 2015 et 2016 ;*
  - *Dynamique des superficies traitées et brûlées dans les régions de Kolda et de Sédhiou entre 2015 et 2016 ;*
- ✓ **Activités de reboisement ;**
  - *Nombre de plants produits entre 2015 et 2016 dans les régions de Kolda et de Sédhiou;*
  - *Superficies (ha) reboisées entre 2015 et 2015 dans les régions de Kolda et Sédhiou;*
  - *Kms de plantations linéaires réalisées entre 2015 et 2016.*

Le présent rapport est structuré en cinq grandes parties portant sur : i) présentation des sources de données ; ii) profil de l'éducation et de la formation dans les collectivités territoriales ; iii) profil de la santé et de l'action sociale ; iv) profil de l'environnement et des ressources naturelles et ; v) recommandations, perspectives et conclusion.

Dans chacune des quatre premières parties, l'analyse a porté sur les indicateurs retenus, les difficultés rencontrées et les enseignements tirés.

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

---

Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase pilote de l'ONDDL, seuls trois domaines de compétences transférées (éducation, santé, population et action sociale, environnement et gestion des ressources naturelles) parmi les neuf sont couverts par le présent rapport. Ces domaines sont prioritairement ciblés pour les raisons suivantes :

**L'éducation** est un secteur essentiel du processus de développement économique local et social de toute nation ou territoire. Au Sénégal, la priorité accordée à ce secteur peut être justifiée, à travers, les efforts de mise en place de structures d'enseignement public et privé ainsi que dans l'augmentation continue du budget annuel alloué. A titre illustratif, l'Etat a consacré à peu plus de 40 % de son budget à l'éducation en 2018. Au niveau régional, les structures scolaires connaissent une évolution régulière d'année en année et ceci contribue à l'atteinte de l'objectif d'amélioration constante du système éducatif par les autorités. Les sous-domaines étudiés dans ce secteur sont : le préscolaire et l'élémentaire, le moyen et le secondaire.

La plateforme de l'Observatoire national de la Décentralisation et du Développement local intègre tous les indicateurs prioritaires retenus par les acteurs et produit des livrables des sous domaines du préscolaire, de l'élémentaire, du moyen et du secondaire en termes infrastructurels et d'abris provisoires, d'effectifs élèves, d'enseignants et de différents ratios pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018.

Ces indicateurs sont suivis selon les différentes échelles d'observation : communes, départements, régions et Pôle. Cependant, les indicateurs analysés dans la seconde partie du rapport sont consacrés au profil « Education et formation dans les collectivités territoriales » sont relatives à l'année 2018 et concernent principalement :

- **pour le préscolaire (enfants de 2-5ans)** : le focus est mis sur les effectifs désagrégés par sexe, département et pôle.
- **pour l'élémentaire (enfants âgés de 6 à 11 ans)** : le focus est mis sur les niveaux suivants :
  - **niveau pôle** : en plus des effectifs à l'élémentaire, le focus est mis entre autres sur les indicateurs principaux suivants : « Taux Brut d'Admission (TBA) », « Taux d'achèvement », « Taux d'abandon », « Taux de redoublement », « Taux de survie », « Taux de réussite aux classes d'examens »,

« Pourcentages des effectifs orientés en série scientifique ». Ces indicateurs sont désagrégés par sexe et par région.

- **niveau collectivité territoriale** : le focus est mis sur les effectifs à l'élémentaire désagrégés notamment par sexe et département, la qualité de l'environnement scolaire qui décrit le pourcentage des écoles disposant de services nécessaires pour le développement d'un apprentissage de qualité notamment, l'électricité, l'eau, l'hygiène, le pourcentage d'abris provisoires, ratio élèves / enseignant et élèves / salle de classe, etc.

**La santé** représente un enjeu de plus en plus central dans les politiques publiques de développement international. En effet, selon l'OMS<sup>1</sup>, « une meilleure santé est essentielle au bonheur et au bien-être ; une meilleure santé contribue également de manière importante au progrès économique, puisque les populations en bonne santé vivent plus longtemps, sont plus productives et épargnent plus ». C'est en ces termes que l'OMS positionne le lien entre santé et développement. On remarquera d'emblée les ambiguïtés de ces deux phrases qui présentent la santé successivement comme une fin, puis comme un moyen : tantôt comme bonheur et bien être, tantôt comme moteur du progrès économique. Tout ceci montre l'importance du secteur de la santé dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Au Sénégal, l'offre de soins épouse l'architecture de la pyramide sanitaire. Au sommet, l'hôpital pouvant être de trois niveaux (1 à 3) constitue la référence, suivi du centre de santé et des postes de santé au niveau périphérique.

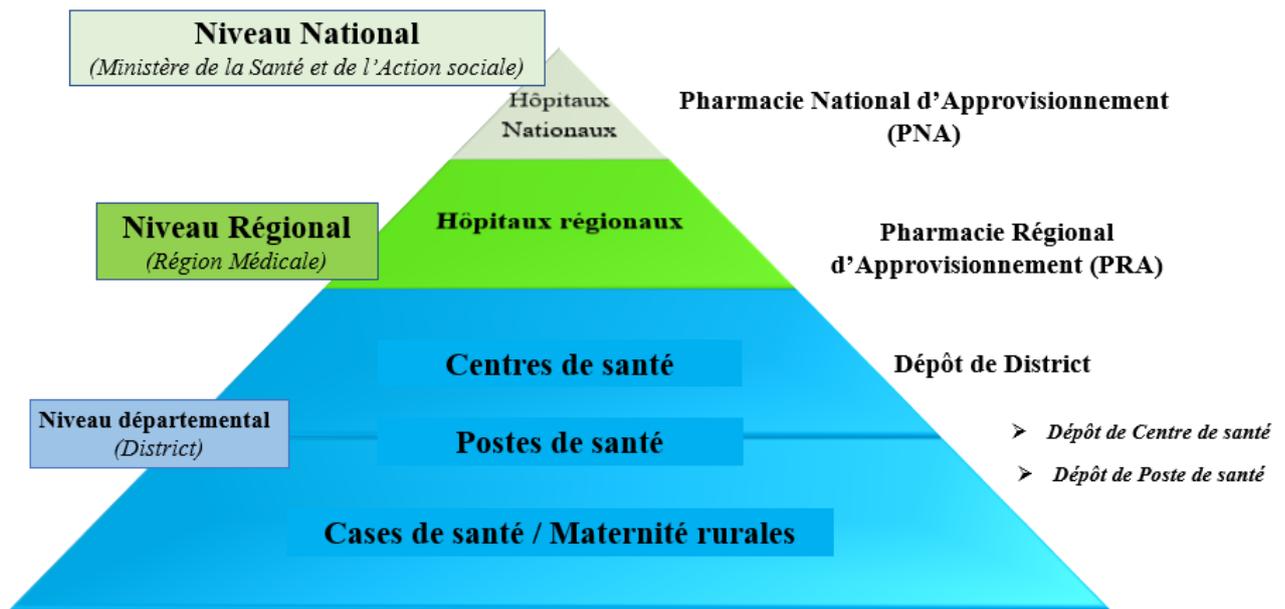
Ce dispositif est complété par l'offre du secteur privé à tous les échelons de la pyramide sans qu'il y ait toutefois une correspondance parfaite entre les plateaux techniques des deux systèmes à chaque niveau. Au niveau communautaire, l'offre de services de soins et de promotion de la santé est assurée par des Agents de santé communautaire (ASC) dont certains travaillent dans des cases de santé.

---

<sup>1</sup> OMS (2009). Health and development report, traduction libre. En ligne : <http://www.who.int/hdp/en/> . Consulté le 18/11/2020.

Les indicateurs retenus dans la phase pilote de l'Observatoire national de la Décentralisation et du Développement local (ONDDL) sont analysés à l'échelon départemental et pôle. Ils concernent principalement l'accès aux services de soins par les populations, le niveau de prise en charge de la santé maternelle et néonatale, de la nutrition des enfants, du VIH chez les femmes enceintes, de la tuberculose et du paludisme.

**Schéma 1 : Pyramide sanitaire du Sénégal**



**Source :** Adaptée de MSAS<sup>2</sup>, en ligne [\[hyperlien\]](#).

Ainsi, en dehors du contexte et de la justification, ce rapport est structuré en quatre (4) chapitres. La première partie présente les domaines de compétences transférées couvertes par la phase pilote de l'ONDDL. Les trois parties suivantes, sont quant à elles, consacrées à la présentation respective des profils « Education et Formation », « Santé et Action sociale » et au profil « Environnement et Ressources naturelle ». Enfin, la conclusion, ainsi que les recommandations d'aide à la prise de décision clôturent le rapport.

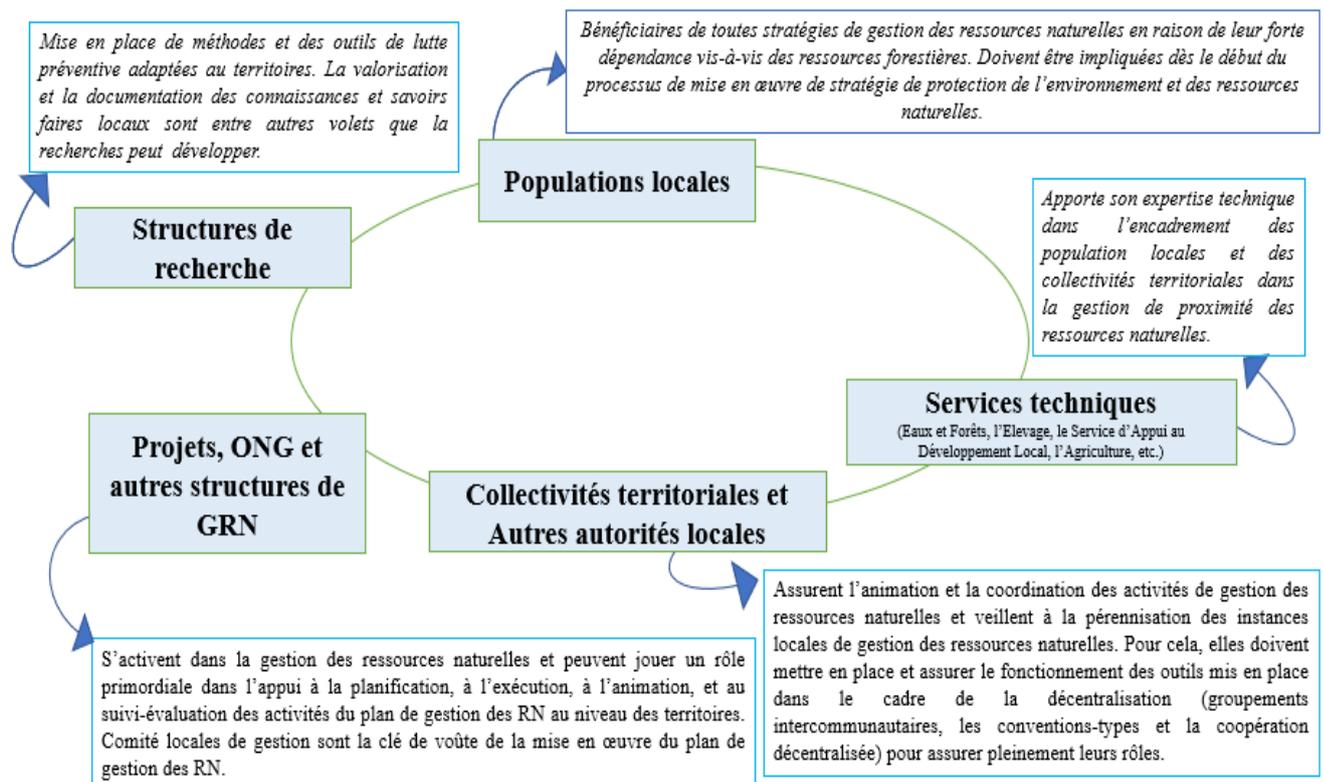
Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase pilote de l'ONDDL, il faut entendre par « **Environnement et Ressources Naturelles** » tout ce qui nous entoure et son contenu.

<sup>2</sup> Ministère de la Santé et de l' Action Sociale

L'environnement désigne l'ensemble des conditions naturelles (géologiques) ou artificielles (physiques, chimiques et biologiques) et culturelles (sociologiques) dans lesquelles les organismes vivants se développent (non seulement l'homme, mais aussi des espèces animales et végétales qui sont susceptibles d'interagir avec lui directement ou indirectement). L'environnement incluent donc l'air, la terre, l'eau, les ressources naturelles, la flore, la faune, les êtres humains et leurs interactions sociales. Ainsi, l'environnement peut influencer le bien-être, la santé et le régime alimentaire d'une nation. A ce titre, la préservation de l'environnement est importante pour le développement durable des générations actuelles et de celles de l'avenir. C'est dans ce cadre que le gouvernement ainsi que le niveau local s'organisent à travers le développement de divers programmes dont l'objectif ultime est d'améliorer durablement les conditions et le cadre de vie des populations.

Le schéma ci-dessous indique de manière cyclique et synthétique les principaux acteurs impliqués dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles au niveau territoriale et leurs rôles.

**Schéma 2 : Acteurs impliqués dans la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles au niveau territorial.**



**Source** : Réalisé à partir des informations collectées.

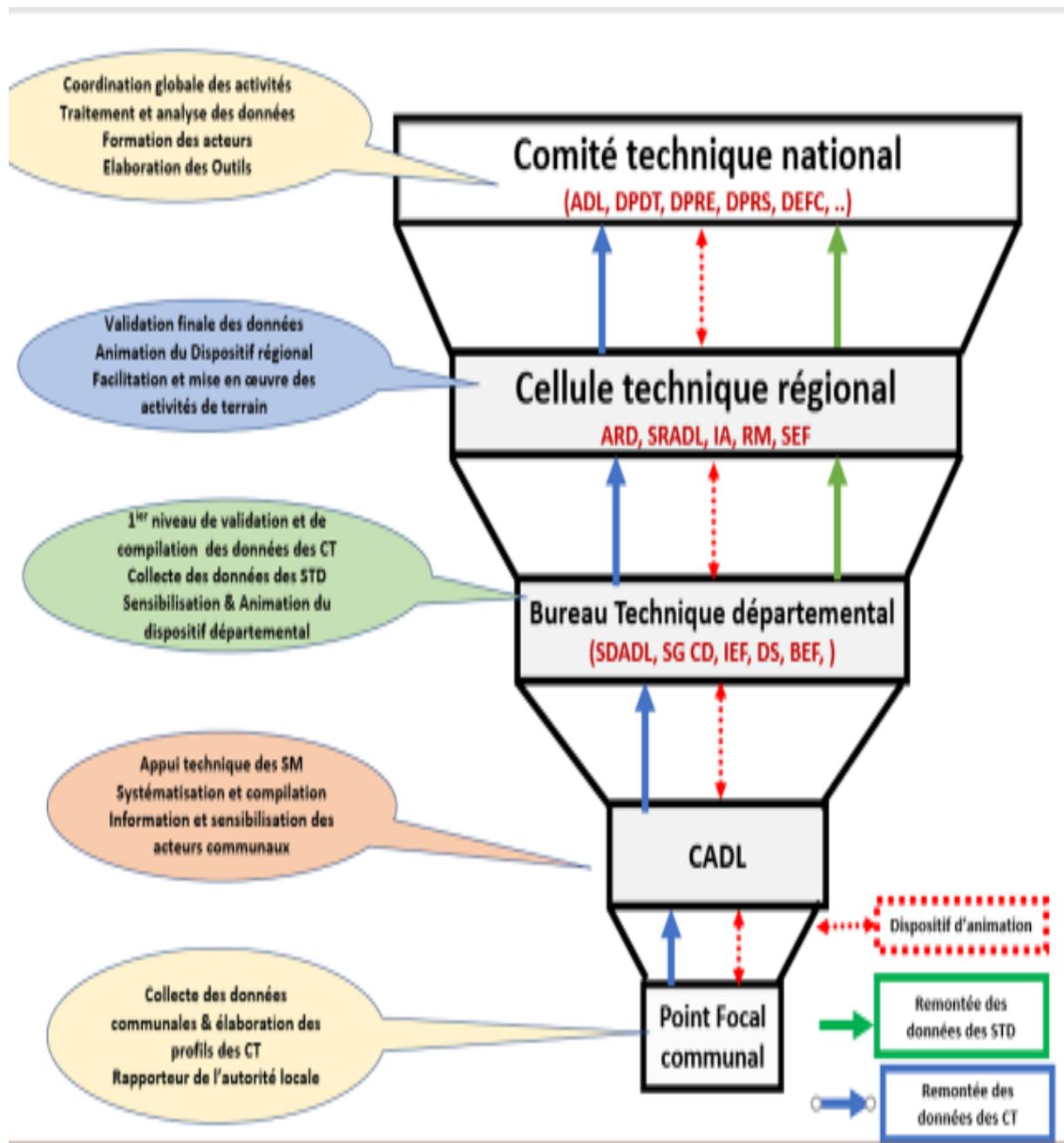
La mise en œuvre de ces plans et programmes doit, toutefois, reposer sur l'utilisation de données fiables, pertinentes, voire actuelles. En outre, la demande en informations sur l'environnement et les ressources naturelles est de plus en plus importante du fait, entre autres, des fortes pressions sur des ressources naturelles limitées et des enjeux des changements climatiques. C'est tout l'enjeu de la prise en compte de ce domaine dans la mise en œuvre de l'ONDDL.

Les indicateurs retenus pour la phase pilote renseignent globalement sur les activités de protection de l'environnement et des ressources naturelles menées par les services des eaux et forêts en collaboration avec les acteurs territoriaux entre 2015 et 2016. Les analyses sont effectuées en termes d'évolution entre les deux années avec une désagrégation au niveau départemental et pôle. Pour cette édition du rapport de l'ONDDL, il nous paraît opportun de préciser que c'est uniquement dans les départements des régions de Kolda et de Sédhiou qu'il a été possible d'obtenir des données. Les données des départements de la région de Ziguinchor n'ont pas été transmises malgré de nombreuses relances.

## PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DES SOURCES DE DONNEES

La stratégie de collecte de données a été élaborée et mise en œuvre durant la phase pilote par les dispositifs mis en place grâce à l'accompagnement technique de l'équipe de l'ADL et du binôme ARD/SRADL membres des Commissions techniques régionales (CTR). Le schéma ci-dessous présente le dispositif de collecte de données mis en place par l'ADL.

**Schéma 3** : Schéma du dispositif de collecte et de remontée des données



**Source** : Réalisé à partir des informations collectées.

Pour plus de détails, se référer au « Rapport général sur le processus de mise en œuvre de l'ONDDL ».

Les sources suivantes ont servi de disposer des données ayant permis l'élaboration du présent rapport :

- ❖ **pour le cas spécifique du domaine « Education et Formation »**, les données qui ont permis de renseigner les indicateurs ont été collectées par les points focaux désignés par les Inspections d'Académie et les Inspections de l'Education et de la Formation des régions et départements du Pôle Casamance.
- ❖ **pour ce qui est du domaine « Santé et action sociale »**, les données sur les indicateurs suivis par l'ONDDL proviennent de la Plateforme informationnelle DHIS<sub>2</sub> (District Health Information Software 2), qui est un outil de collecte, de validation, d'analyse et de présentation de données statistiques agrégées et adaptées aux activités de gestion intégrée des informations de santé. Les données permettant de renseigner ces indicateurs sont collectées par les services du Ministère de la Santé et de l'Action sociale aux différents niveaux de la pyramide sanitaire.
- ❖ **les données sur les indicateurs du domaines « Environnement et Ressources naturelles »** ont été collectées par les sectoriels des Eaux et forêts et remontées dans la Plateforme de l'ONDDL.

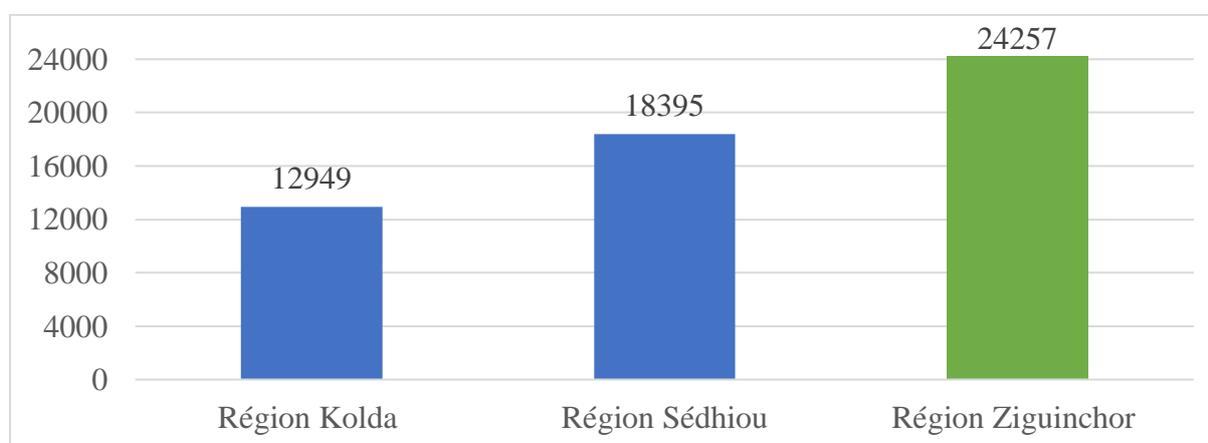
## DEUXIEME PARTIE : PROFIL EDUCATION ET FORMATION DANS LES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

### 2.1. Education préscolaire

#### 2.1.1. Synthèse au niveau Pôle

L'analyse du graphique ci-dessous montre le faible effectif d'élèves du préscolaire dans les régions de Kolda et Sédhiou qui est respectivement de moins de 13 000 et 19 000 élèves par rapport à Ziguinchor qui avoisine 25 000 élèves.

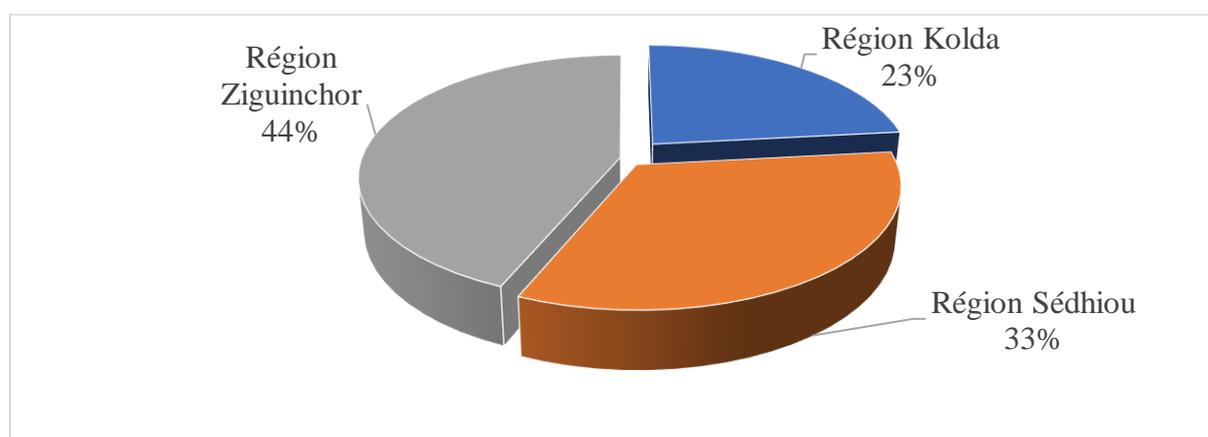
**Graphique 1 : Répartition des élèves du préscolaire par région**



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Le nombre total d'élèves au préscolaire dans le Pôle Casamance avoisine les 55 601 en 2019 réparti en valeurs relatives entre les régions de Ziguinchor (44%), de Sédhiou (33%) et de Kolda (23%).

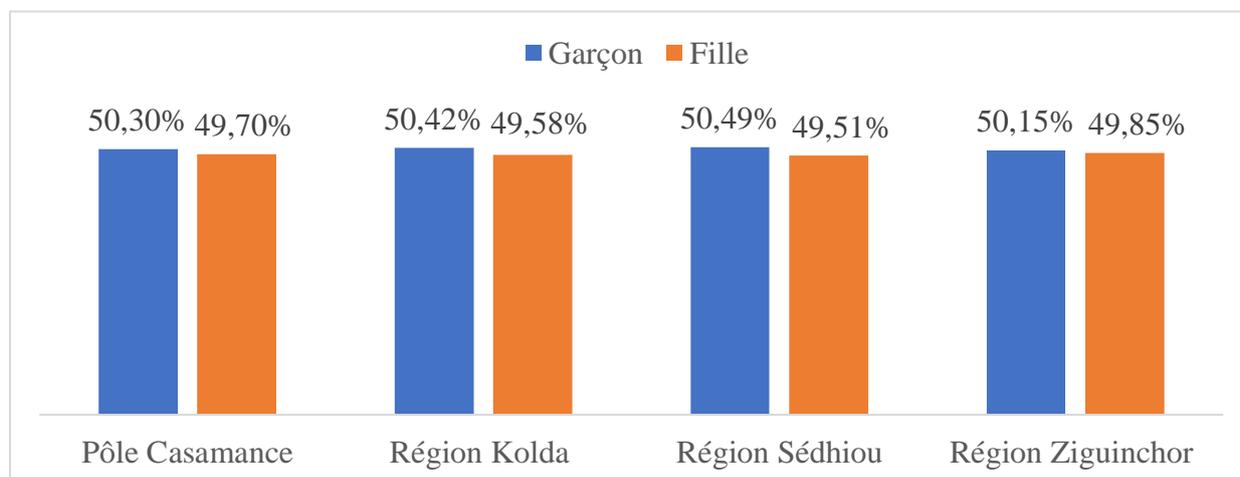
**Graphique 2 : Proportion des élèves du préscolaire du Pôle par Région**



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Comparativement, à la répartition par genre des élèves du préscolaire, les garçons sont légèrement majoritaires dans toutes les trois régions à hauteur de 50.3%.

**Graphique 3 : Part des filles et des garçons dans le préscolaire au niveau du Pôle Casamance**



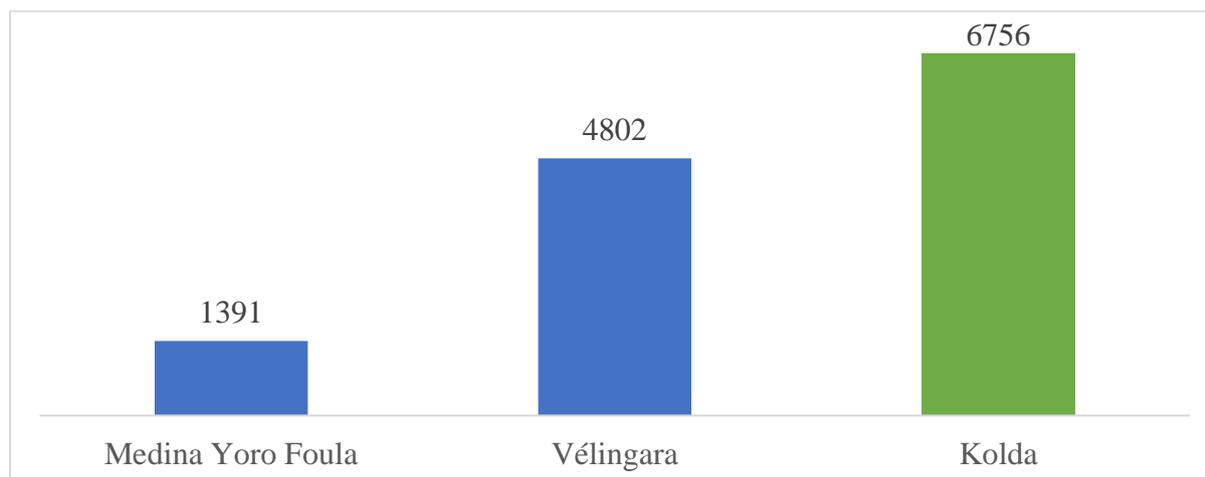
**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

## 2.1.2. Collectivités territoriales de la région de Kolda

### 2.1.2.1. Synthèse régionale

La région de Kolda compte 12 949 élèves du préscolaire en 2019 avec une répartition spatiale inégale des élèves.

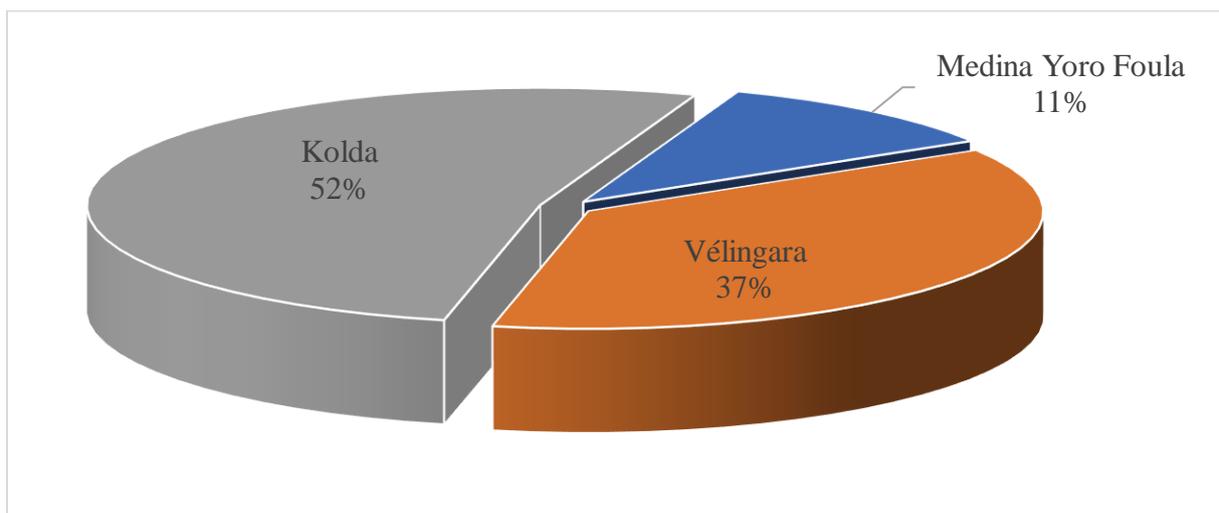
**Graphique 4** : Effectif des élèves du préscolaire par département dans la région de Kolda



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Le département de Kolda occupe plus de la moitié (52%) des élèves du préscolaire, suivi de ceux de Vélingara et de MYF avec respectivement 37% et 11%.

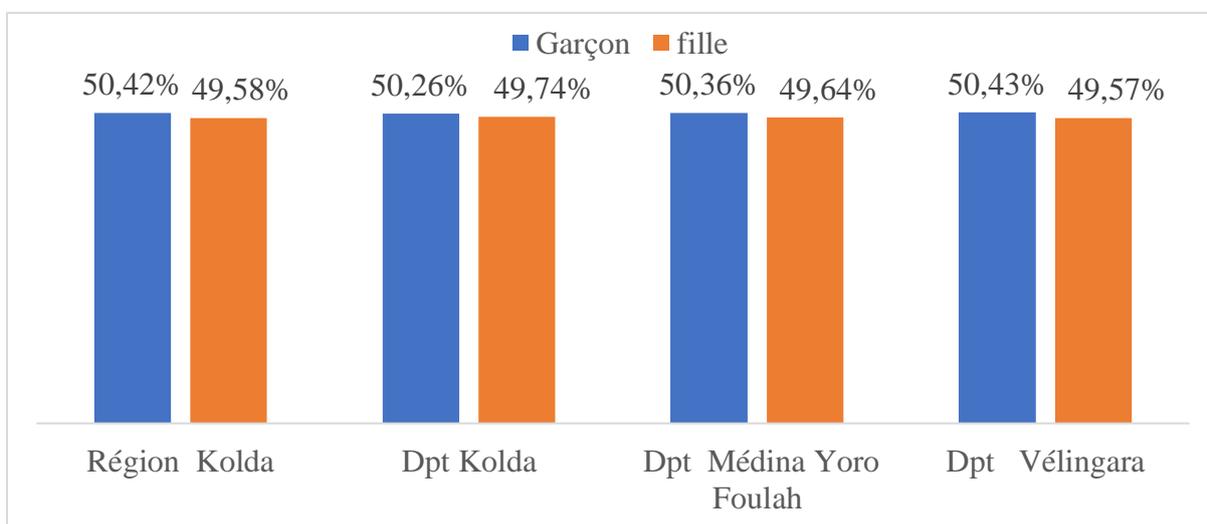
**Graphique 5 :** Répartition des élèves du préscolaire par département dans la région de Kolda



**Source :** ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

L'analyse de la répartition des élèves du préscolaire par département montre des contrastes internes aussi bien dans les départements que dans les communes de la région. Ainsi, plus de 50% des élèves du préscolaire de la région sont concentrés dans le département de Kolda, notamment dans la commune de Kolda.

**Graphique 6 :** Part des filles et des garçons dans le préscolaire / Département Région Kolda



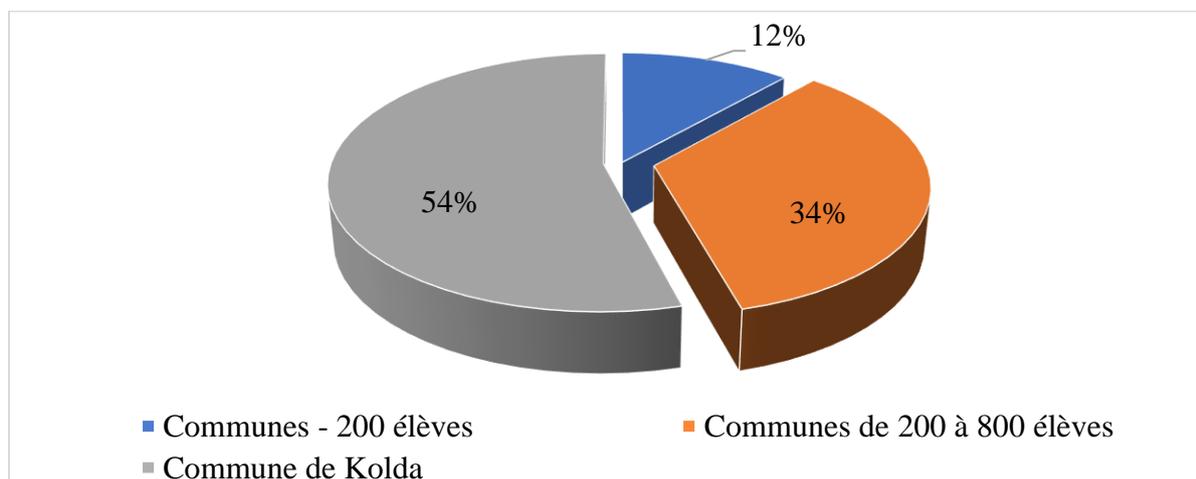
**Source :** ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

La part des filles et des garçons dans tous les établissements préscolaires de la région est quasi-égale avec une légère domination des garçons.

### 2.1.2.2. Communes du département de Kolda

Le département de Kolda compte en 2019 environ 6756 élèves au préscolaire. Ce nombre est réparti entre les communes du département avec des disparités importantes.

**Graphique 7** : Répartition des élèves par groupe de communes selon le nombre d'élèves / Dép. Kolda

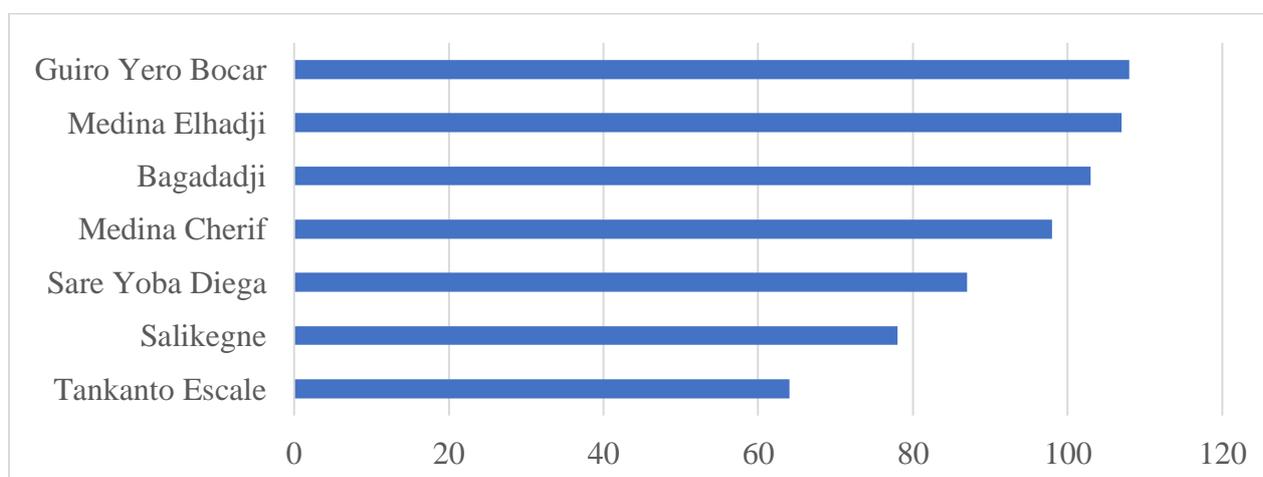


**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Les élèves du préscolaire de la commune de Kolda, avec un effectif de 3659, représentent plus de la moitié (54%) de l'effectif départemental.

Ainsi, pour une meilleure lisibilité des effectifs au préscolaire, les communes du département sont divisées en trois groupes, celles dont les effectifs sont inférieurs à 200 élèves, celles qui ont des effectifs entre 200 et 800 élèves et la commune de Kolda.

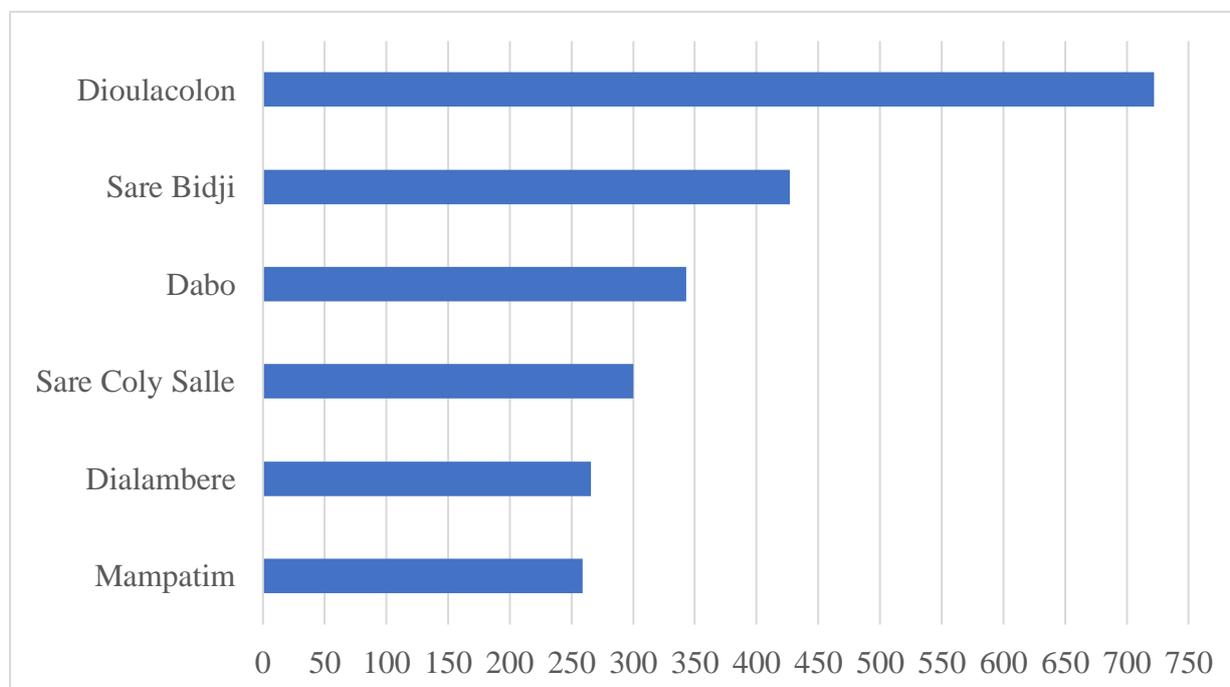
**Graphique 8** : Effectifs du préscolaire des communes de moins de 200 élèves du département de Kolda



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Les communes de moins de 200 élèves au préscolaire représentent 53% des communes du département et leurs élèves ne représentent que 12% de l'effectif total départemental. Dans ces communes, l'éducation préscolaire n'est pas développée.

**Graphique 9** : Effectif au préscolaire des communes de 200 à 800 élèves du département de Kolda



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

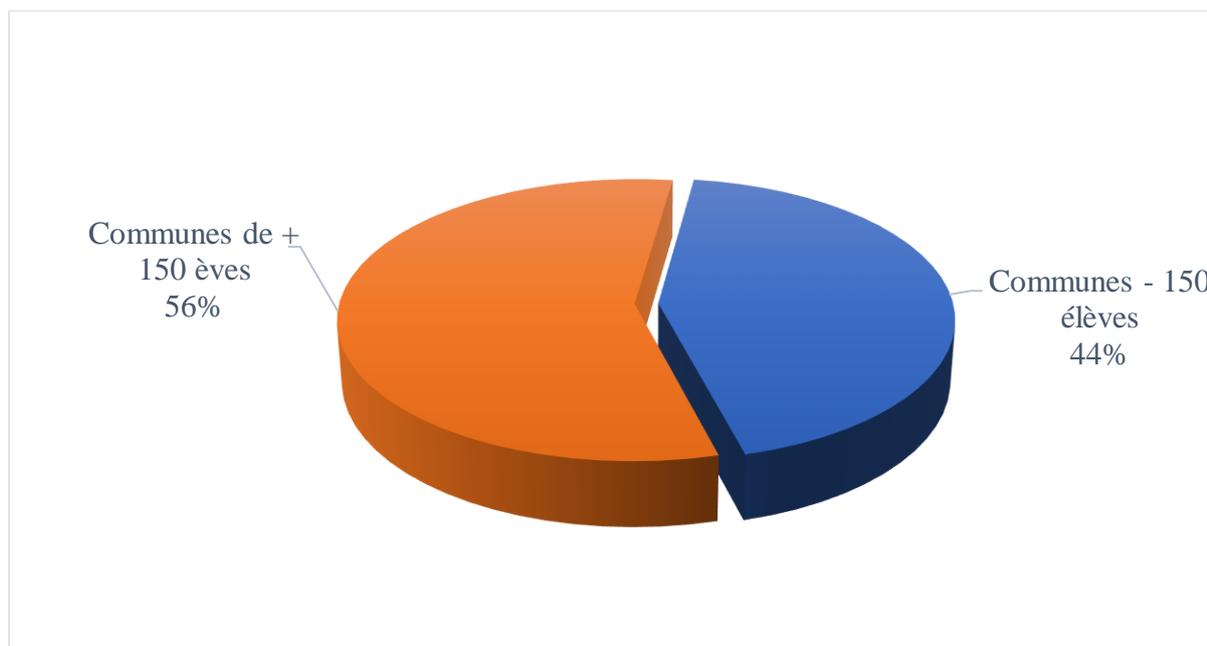
Ce groupe est constitué de communes qui ont un effectif préscolaire compris entre 200 et 800 élèves. Elles représentent 42% du nombre de communes et 34% des élèves du département.

### 2.1.2.3. Communes du département de MYF

Le département de MYF compte, pour sa part, 1391 élèves au préscolaire. Cet effectif est réparti en deux groupes :

- ❖ les communes de moins de 150 élèves représentent 70% des communes et regroupent 44% des élèves.
- ❖ les communes de plus de 150 élèves représentent 30% des communes et 56% des élèves.

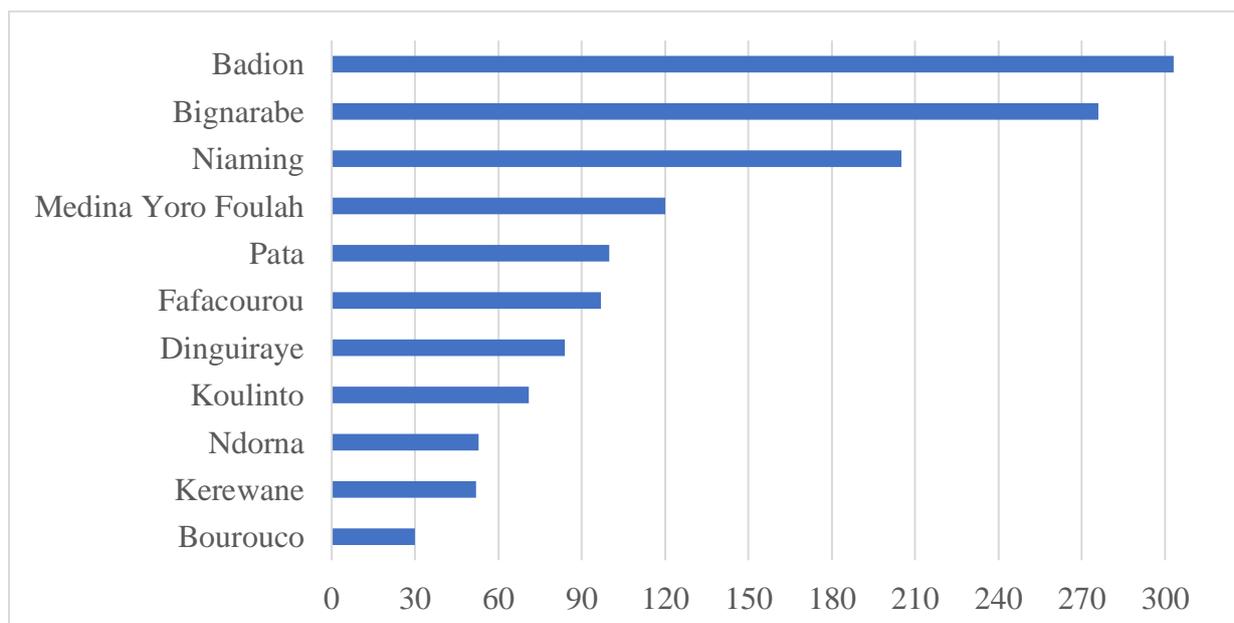
**Graphique 10** : Répartition des élèves du préscolaire par groupe de communes / Dép. MYF



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, les communes ayant les plus grands effectifs sont Badion (303 élèves) et Bignarabé (276 élèves) alors que les communes de Bouroucou, Kéréwane et Ndorna ont les plus faibles effectifs avec respectivement 30 élèves, 52 élèves et 53 élèves.

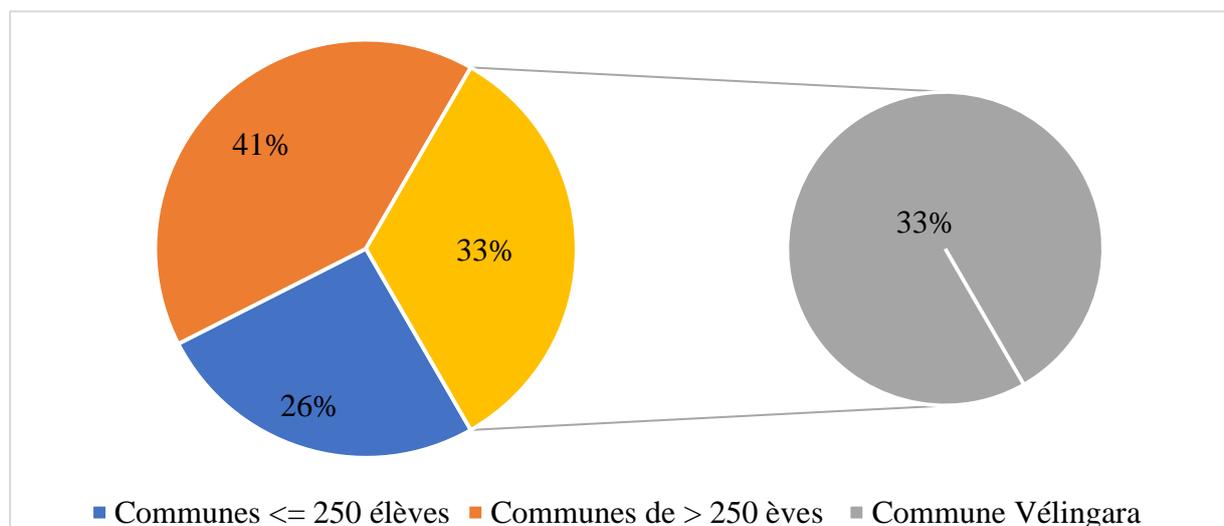
**Graphique 11** : Effectif des élèves au préscolaire par commune du département de MYF



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

### 2.1.2.3. Communes du département de Vélingara

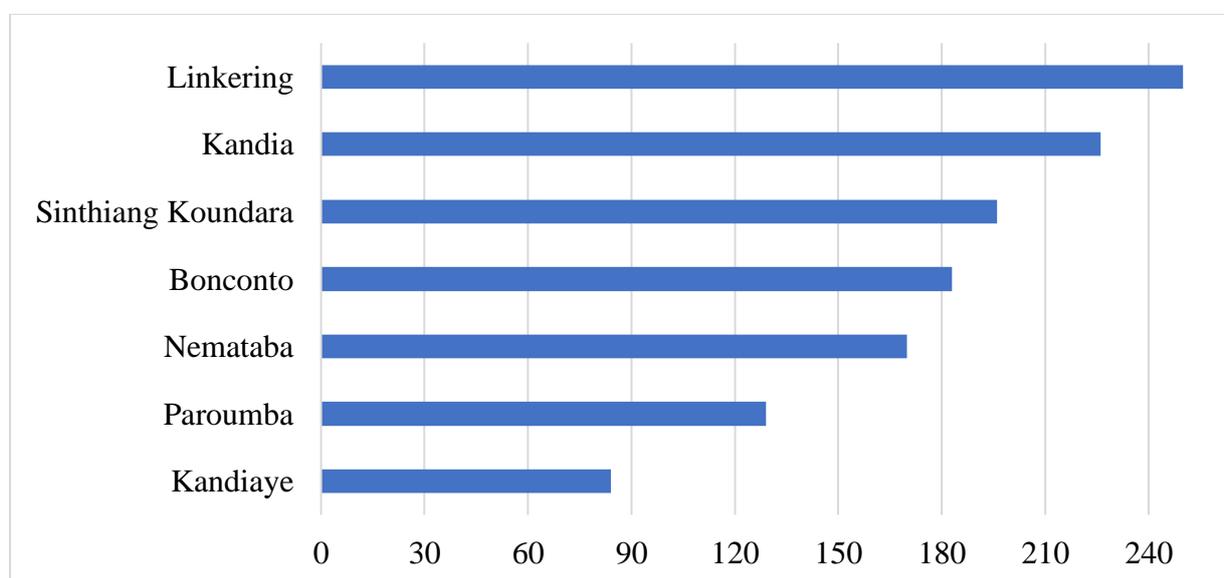
**Graphique 12** : Répartition des effectifs scolaires par groupe de communes / Dép. Vélingara



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Le département de Vélingara compte environ 4802 élèves répartis entre les communes. La commune de Vélingara regroupe à elle seule 33% des élèves du préscolaire du département.

**Graphique 13** : Effectif des élèves de moins de 250 dans le département de Vélingara

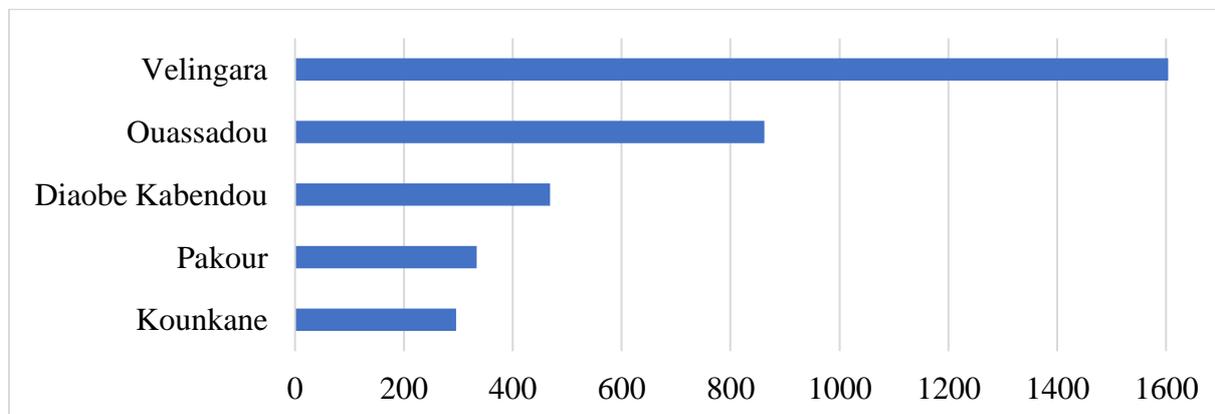


**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Les communes ayant un effectif préscolaire inférieur à 250 élèves représentent 53% du total des communes avec 26% des élèves au préscolaire. Ces communes sont situées dans l'arrondissement de Bonconto et de Sare Coly Sale. Il est aussi important de noter

que dans la commune de Médina Gounass, l'éducation préscolaire formelle n'est pas présente. Il n'existe pas d'écoles préscolaires du fait de la présence massive de l'enseignement coranique.

**Graphique 14** : Effectif du préscolaire des communes de plus 250 élèves / Dép. Vélingara



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

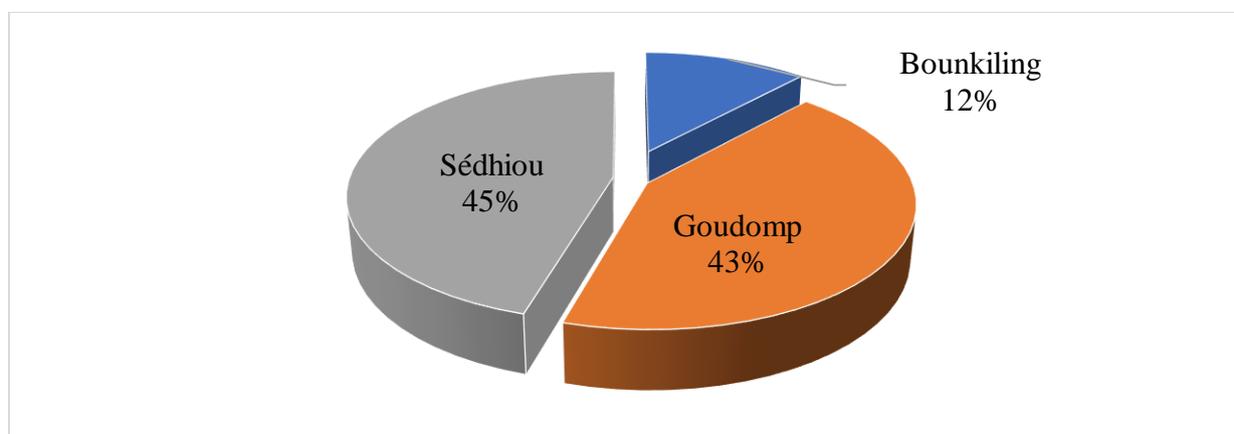
Ces communes ayant un effectif préscolaire important sont, pour leur majorité, des anciennes communes d'avant l'Acte 3 de la Décentralisation ; il s'agit de Vélingara, Diaobé et Kounkané.

### 2.1.3. Collectivités territoriales de la région de Sédhiou

#### 2.1.3.1. Synthèse régionale

La région de Sédhiou compte 18395 élèves au préscolaire en 2019. Ces élèves sont répartis entre les départements de la région avec 45% dans le département de Sédhiou, 43% dans le département de Goudomp et 12% dans celui de Bounkiling.

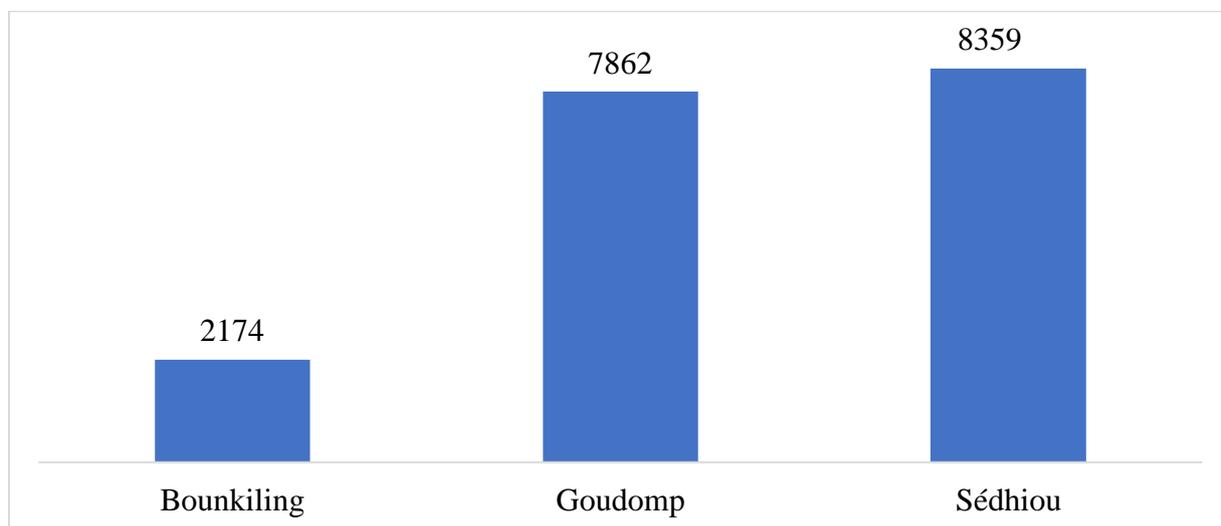
**Graphique 15** : Proportion des élèves du préscolaire par département dans la région de Sédhiou



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Le graphique ci-dessous montre des disparités importantes dans la répartition des élèves par département allant de 2174 élèves dans le Bounkiling à 8359 élèves dans le département de Sédhiou en passant à 7862 élèves dans celui de Goudomp.

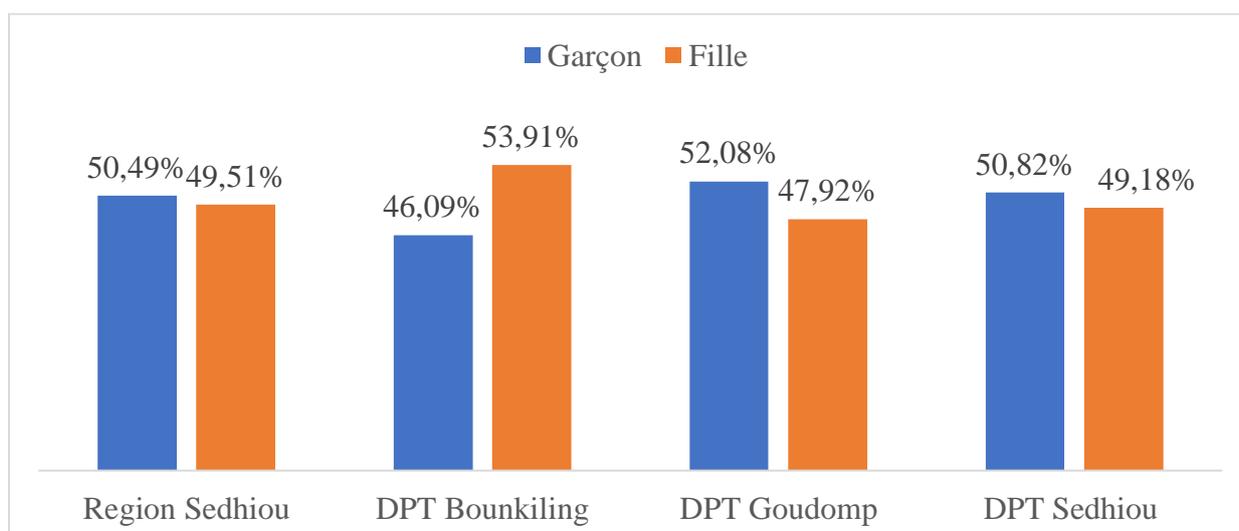
**Graphique 16** : Répartition des élèves du préscolaire par département / Rég. Sédhiou



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Pour ce qui est de la répartition des élèves par genre, les garçons sont légèrement majoritaires au niveau régional (50.49%) avec une prédominance dans les départements de Goudomp (52.08%) et de Sédhiou (50,82%). Toutefois, dans le département de Bounkiling, les filles dominent avec 53,93% des effectifs préscolaires.

**Graphique 17** : Répartition par sexe des élèves au préscolaire / Rég. Sédhiou

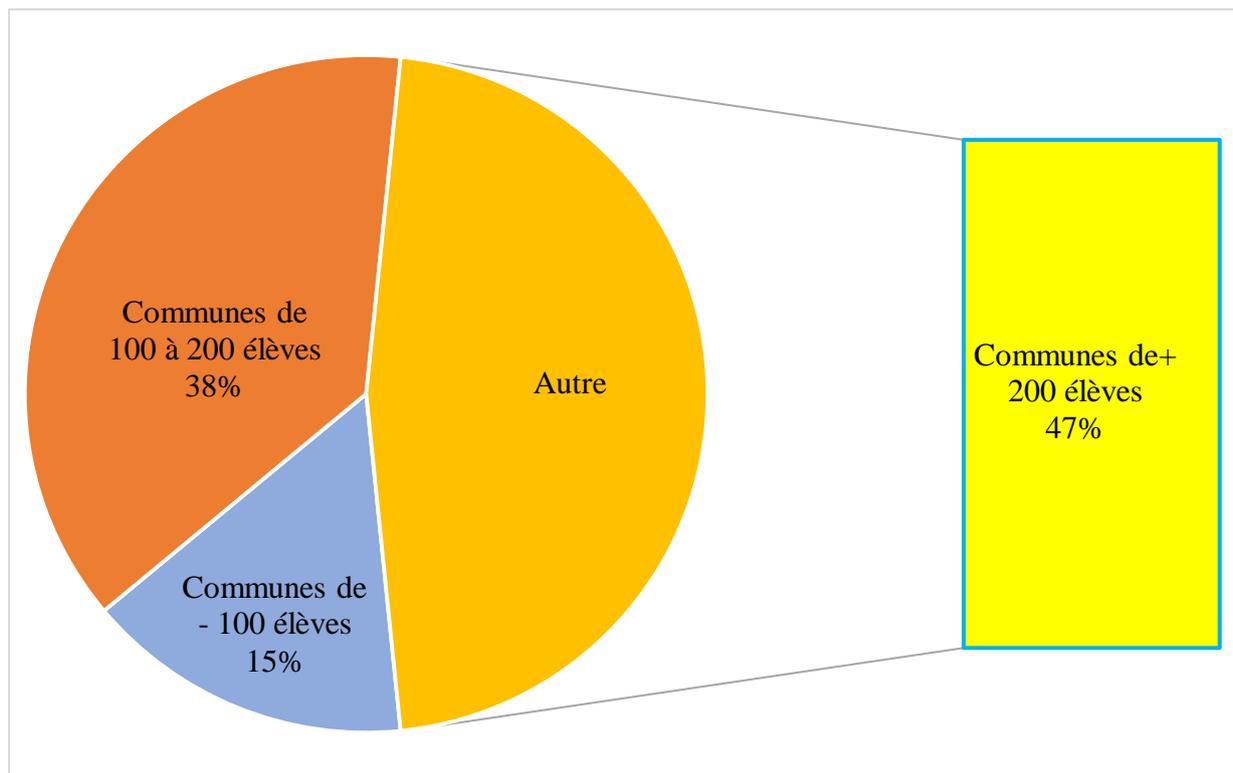


**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

### 2.1.3.2. Communes du département de Bounkiling

Dans le département de Bounkiling, l'effectif des élèves au préscolaire est différemment réparti entre les communes. En effet, sur les douze (12) communes, cinq (5) ont un effectif de moins de 100 élèves. L'ensemble de ces communes occupent 15% de l'effectif préscolaire.

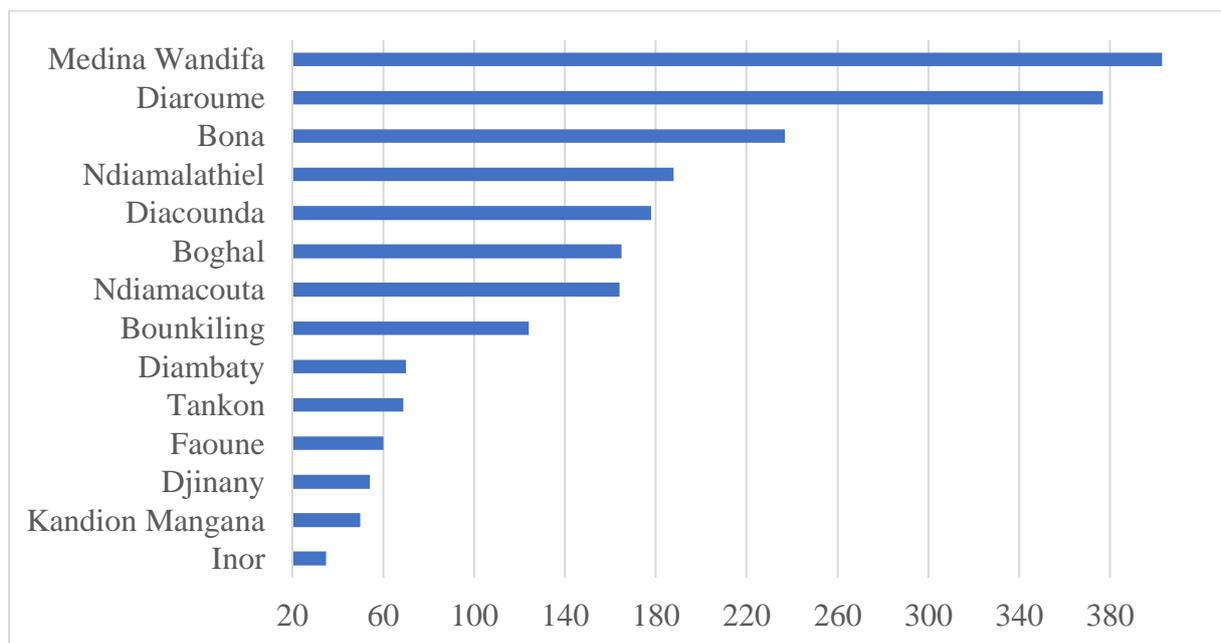
**Graphique 18** : Catégories de communes par nombre d'élèves dans le département de Bounkiling.



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Au total, 33% des communes ont entre 100 et 200 élèves et, seules 25% des communes accueillent 47% des élèves ; il s'agit des communes de Madina Wandifa, Diaroume et Bona.

**Graphique 19** : Effectif du préscolaire des communes du département de Bounkiling.

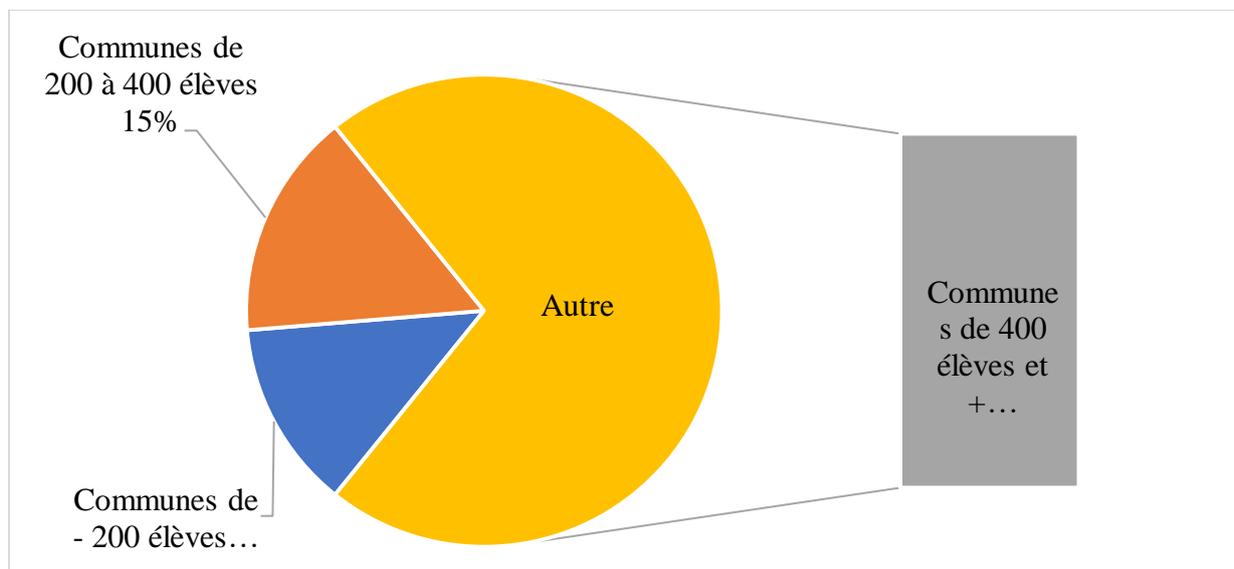


**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

### 2.1.3.3. Communes du département de Goudomp

Pour le département de Goudomp, la majorité des communes (75%) ont moins de 400 élèves et ces effectifs représentent 18%.

**Graphique 20** : Catégorie de communes par nombre dans le Département de Goudomp

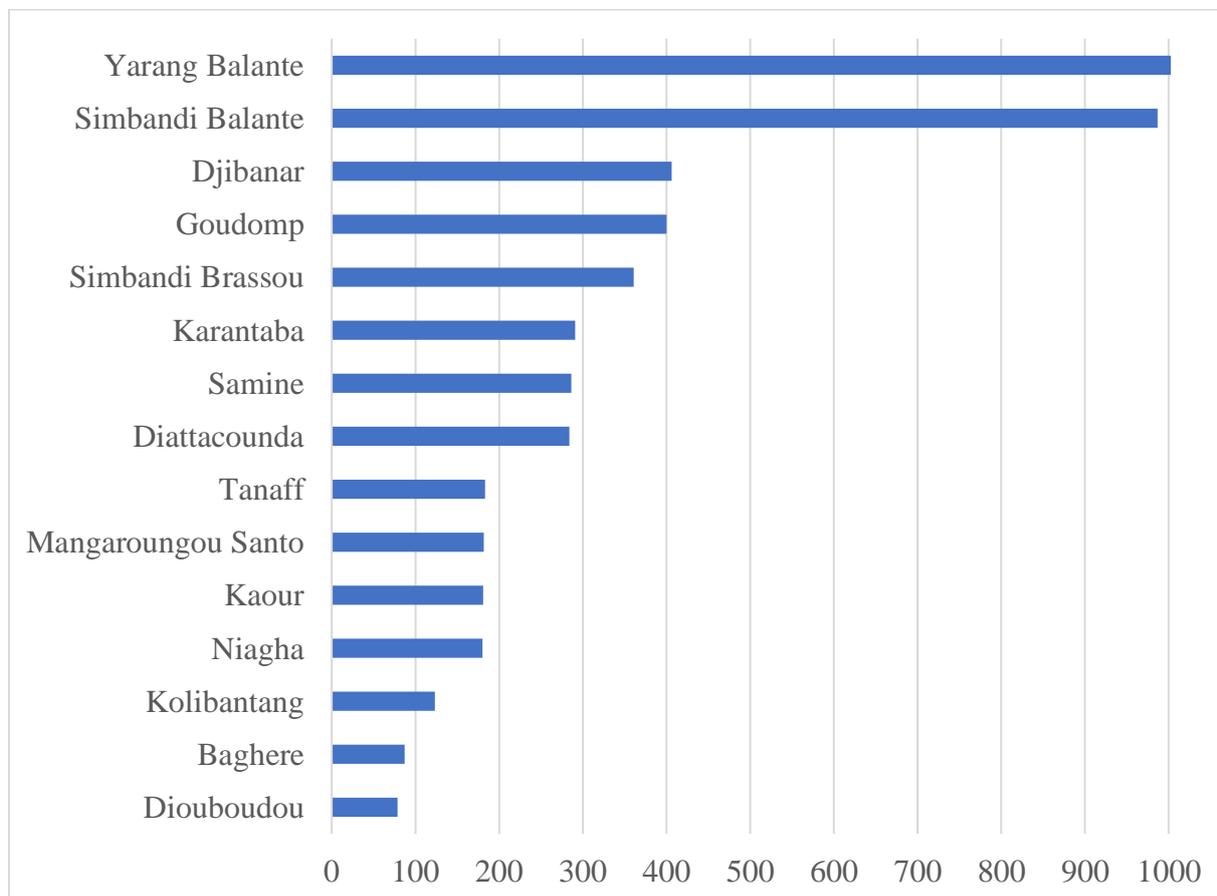


**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Seules quatre communes ont plus de 400 élèves et accueillent 72% de l'effectif départemental. Dans ces communes, deux ont les effectifs préscolaires les plus

importants du département. Elles ont chacune environ 1 000 élèves ; il s'agit de Yarang Balante et de Simbandi Balante.

**Graphique 21** : Effectif du préscolaire des communes du département de Goudomp

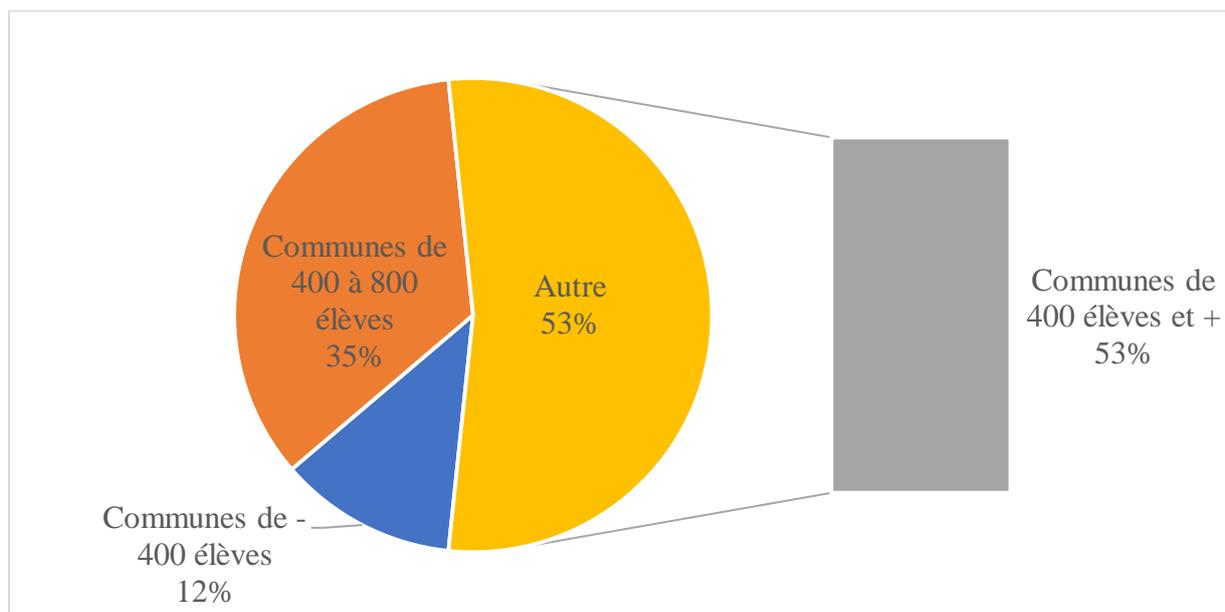


**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

#### 2.1.3.4. Communes du département de Sédhiou

Dans le département de Sédhiou, les disparités de répartition des effectifs du préscolaire sont énormes entre les communes comme l'illustre le graphique ci-dessous.

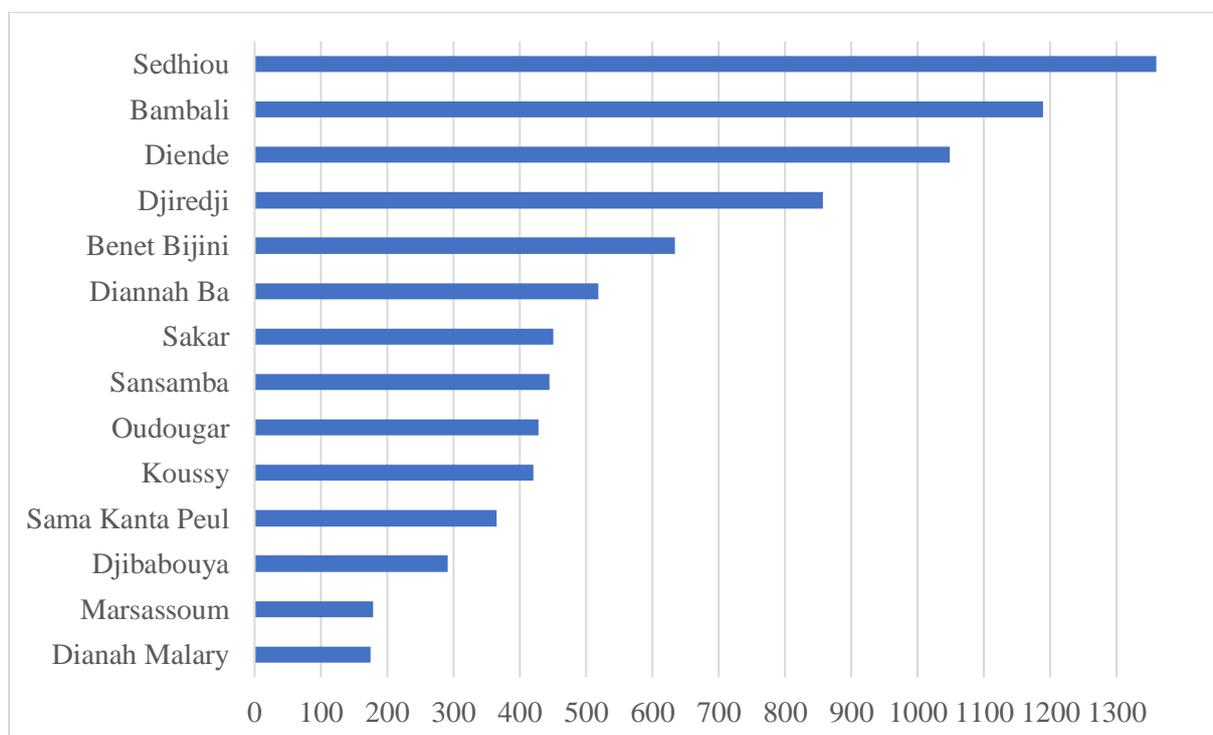
**Graphique 22** : Catégorie des communes par nombre d'élèves du département de Sédhiou



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

En effet, les effectifs varient de moins de 200 élèves à Diannah Malary et Marsassoum à plus de 1 000 élèves dans les communes de sédhiou, Diendé et Bambali.

**Graphique 23** : Effectif des élèves du préscolaire dans les communes du département de Sédhiou



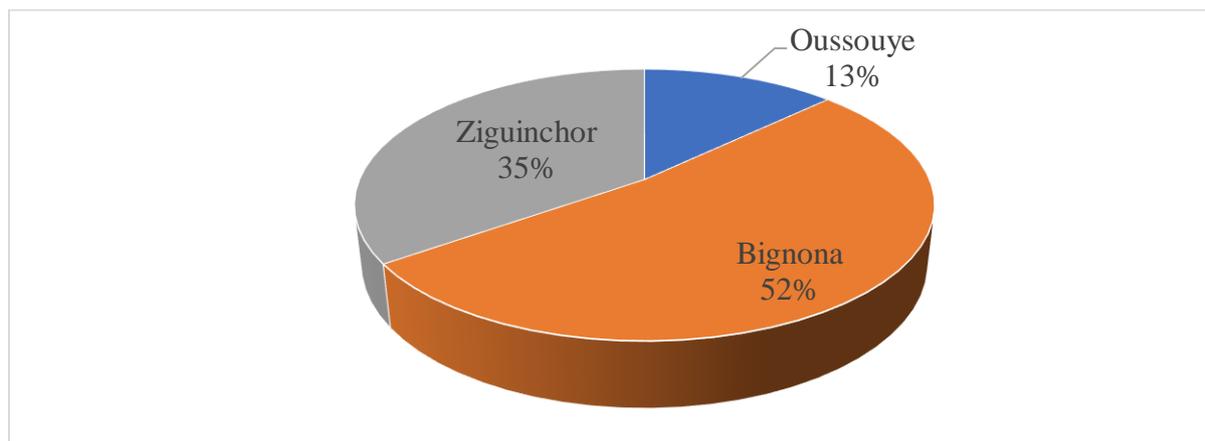
**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

## 2.1.4. Collectivités territoriales de la région de Ziguinchor

### 2.1.4.1. Synthèse régionale

La région de Ziguinchor compte environ 24 300 élèves au préscolaire. Dans cette répartition, le département de Bignona englobe 52% de l'effectif, le département d'Oussouye en occupe 13% et le département de Ziguinchor 35%.

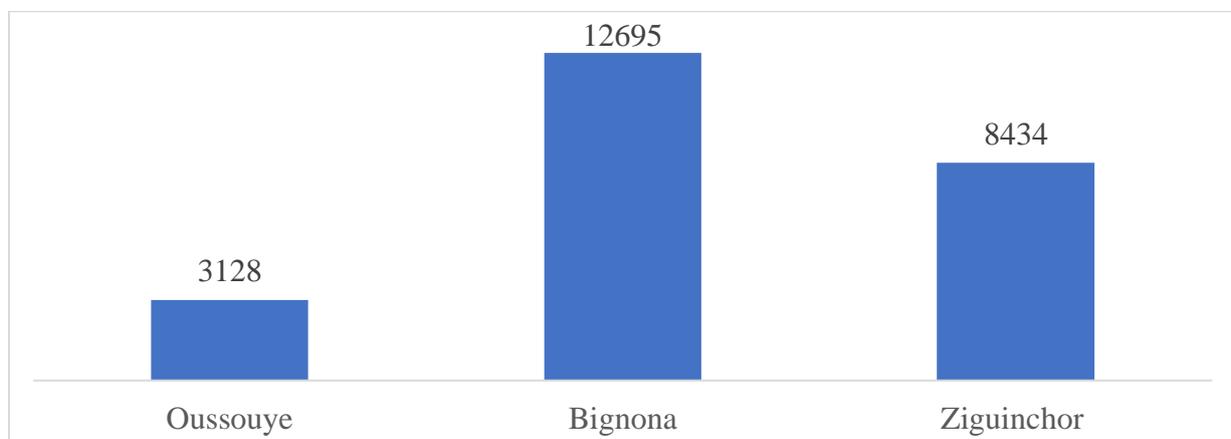
**Graphique 24** : Répartition des élèves du préscolaire par département de la région de Ziguinchor



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

A l'image du nombre des collectivités territoriales, c'est le département de Bignona qui affiche les effectifs les plus importants de la région au préscolaire avec plus de 12 500 élèves répartis entre les 19 communes qui le composent. Il est suivi par les départements de Ziguinchor et d'Oussouye avec des effectifs respectifs de 8434 élèves et de 3128 élèves.

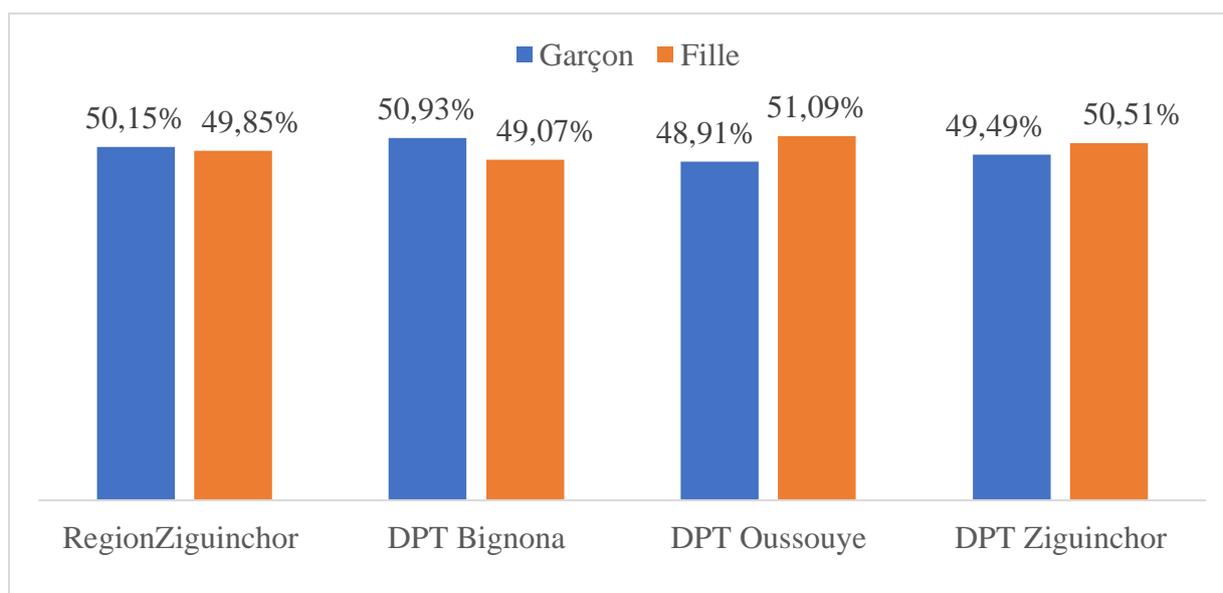
**Graphique 25** : Répartition des élèves du préscolaire/département dans région Ziguinchor



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

L'analyse par genre des effectifs montre une égalité entre les filles et les garçons au niveau régional avec une légère avance des garçons avec (50,15%). Toutefois, dans les départements d'Oussouye et de Ziguinchor, les filles sont majoritaires avec respectivement des taux de 51.09% et de 50.51%.

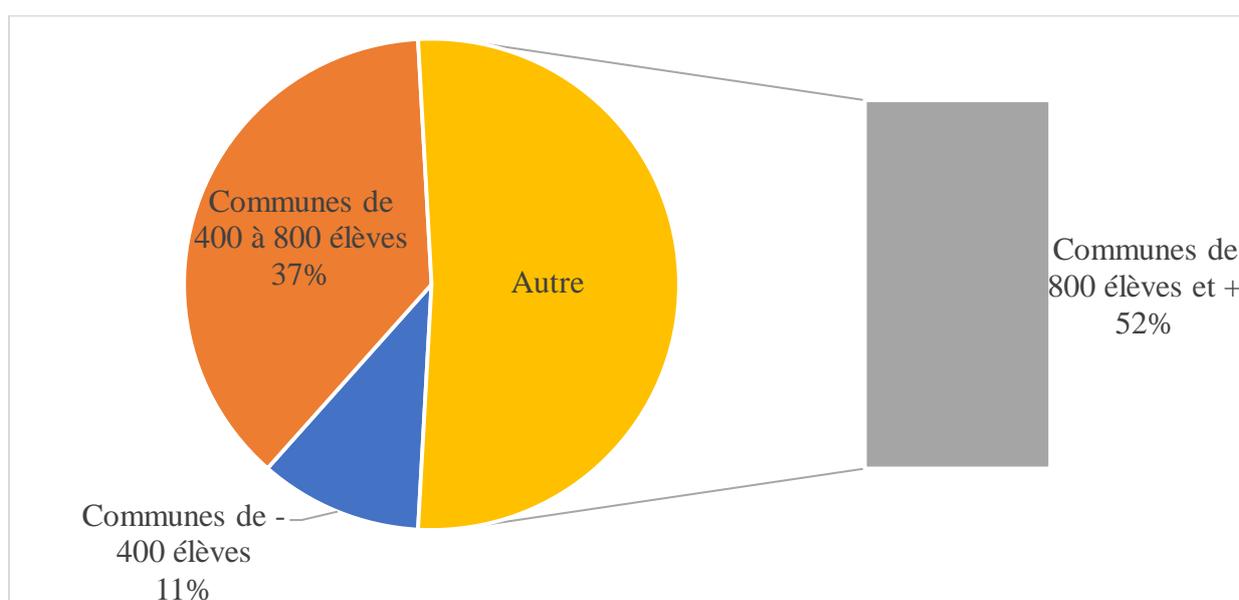
**Graphique 26** : Répartition des élèves du préscolaire par sexe dans les départements de la région de Ziguinchor



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

#### 2.1.4.2. Communes du département de Bignona

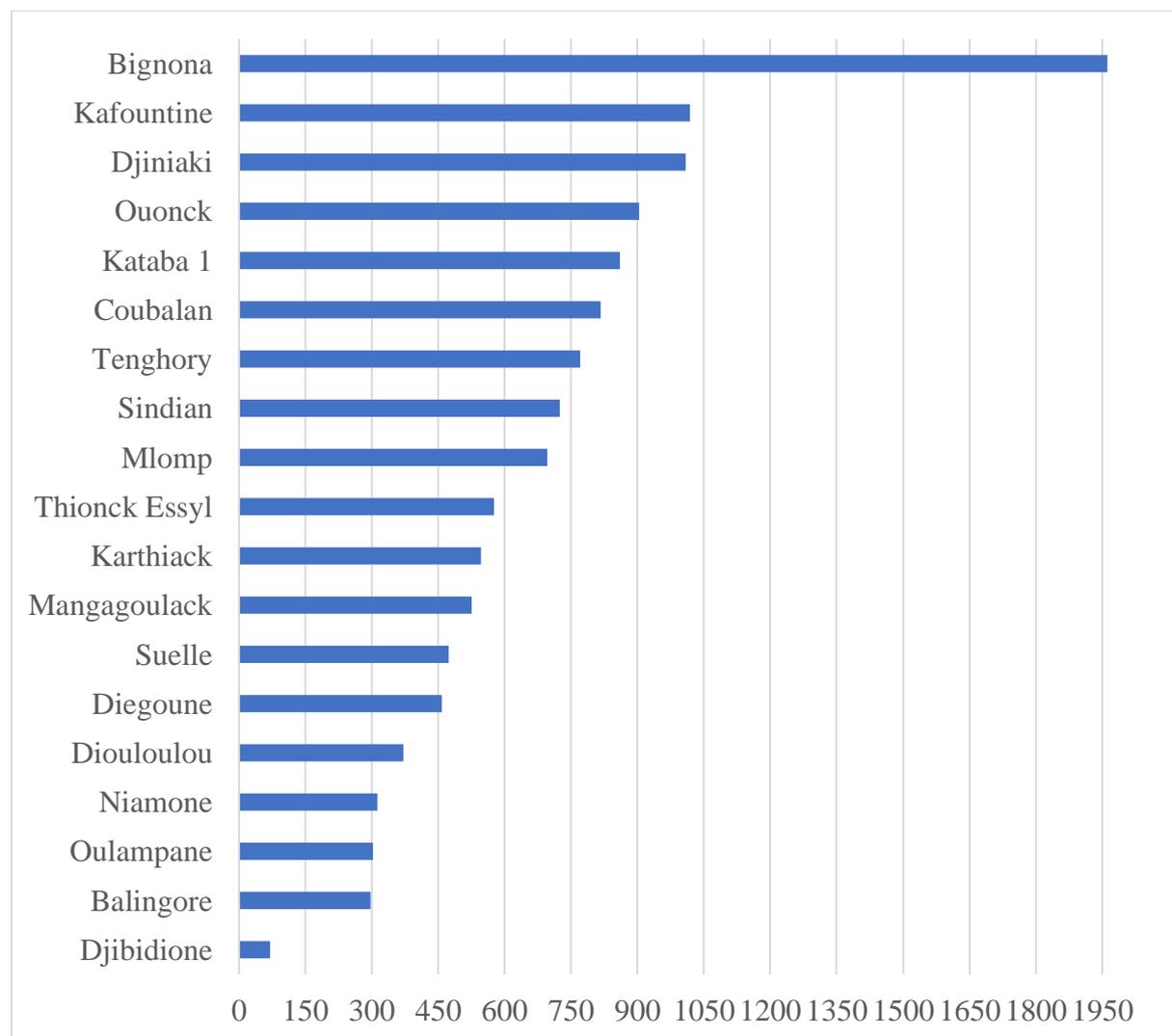
**Graphique 27** : Catégorie de communes par nombre d'élèves dans le département de Bignona



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Dans le département de Bignona, cinq (5) communes seulement (Bignona, Kafontaine, Djiniaki, Ouonck et Kataba 1) accueillent 52% de l'effectif du préscolaire. Le reste des communes (48%) ont des effectifs préscolaires inférieurs à 800 élèves.

**Graphique 28** : Effectif du préscolaire des communes du département de Bignona



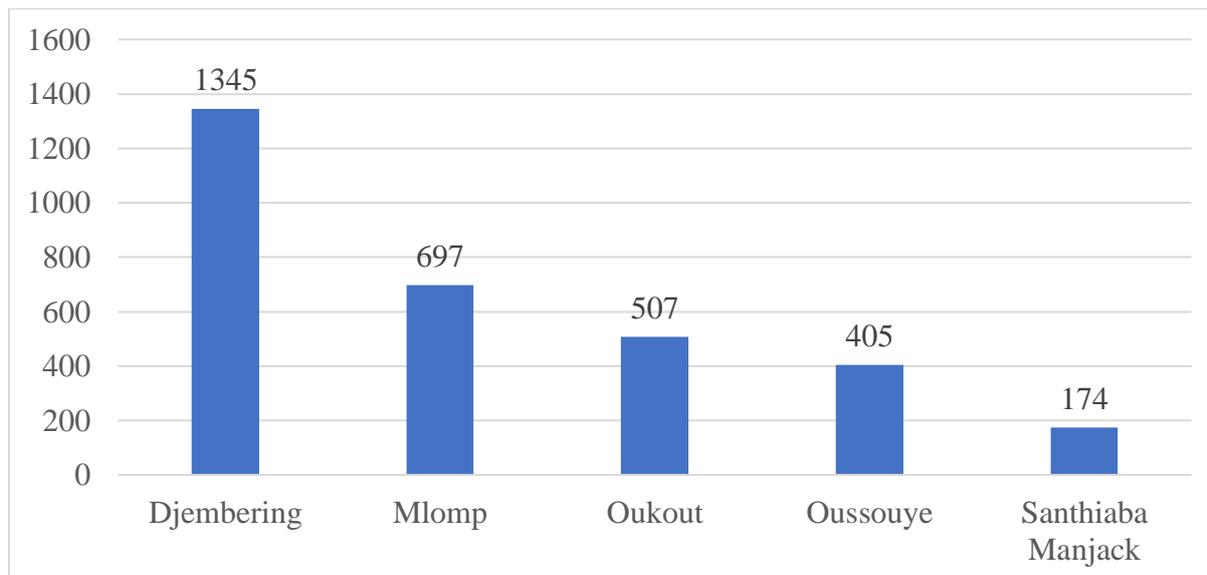
**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

### 2.1.4.3. Communes du département d'Oussouye

Dans le département d'Oussouye, la commune de Djémbéring a l'effectif préscolaire le plus important avec plus de 1 400 élèves, alors que la commune de Santhiaba Majanck a le plus faible nombre d'élèves avec moins de 200 élèves.

Cette faiblesse s'explique par la situation particulière de la commune de Santhiaba Manjack marquée par le déplacement d'une partie des villages de la commune vers la Guinée Bissau.

**Graphique 29** : Effectif des élèves du préscolaire dans les communes du département d'Oussouye

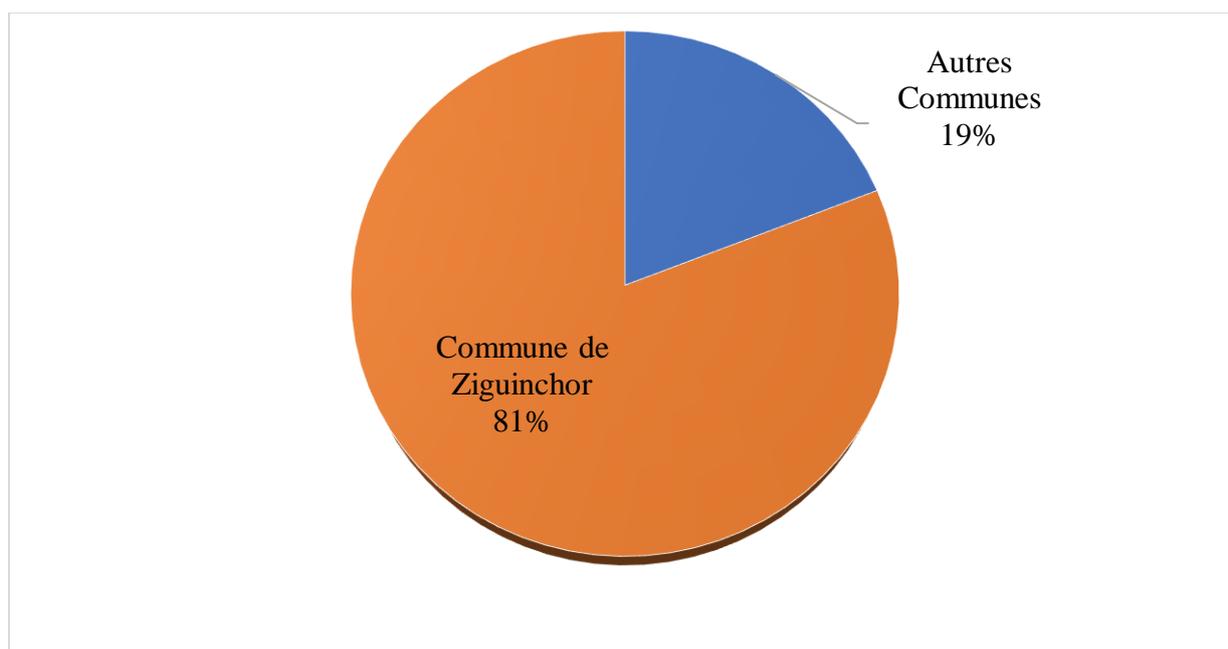


**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

#### 2.1.4.4. Communes du département de Ziguinchor

L'effectif préscolaire de la commune de Ziguinchor occupe plus 80% des élèves du département. Cette part prépondérante découle du fait que la population de la commune de Ziguinchor représente plus de la moitié de la population du département éponyme.

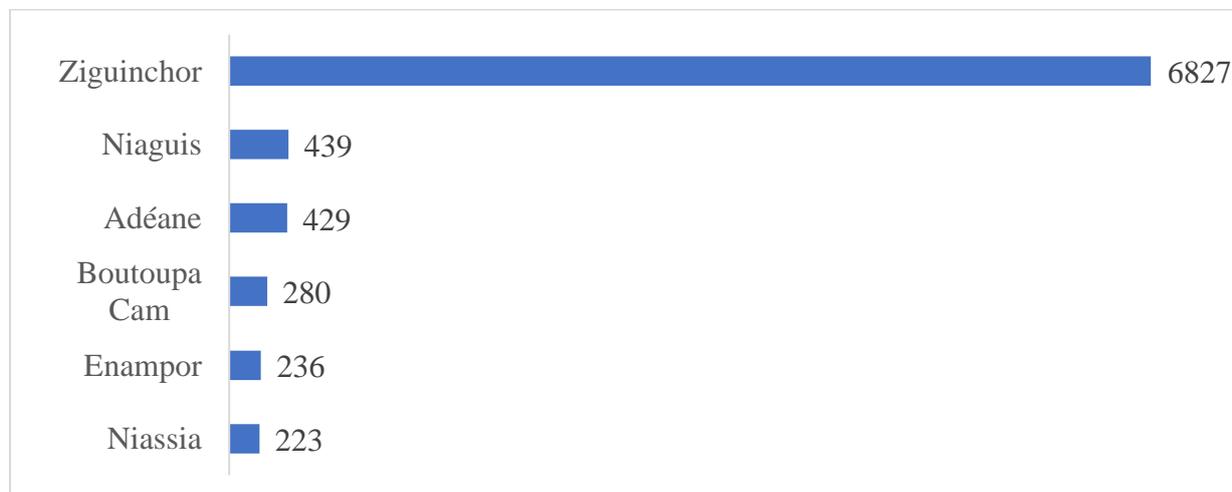
**Graphique 30** : Répartition des effectifs dans le département de Ziguinchor



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Dans les autres communes, il est noté une homogénéité des effectifs préscolaires qui varient entre 225 à 400 élèves.

**Graphique 31** : Effectif du préscolaire des communes du département de Ziguinchor



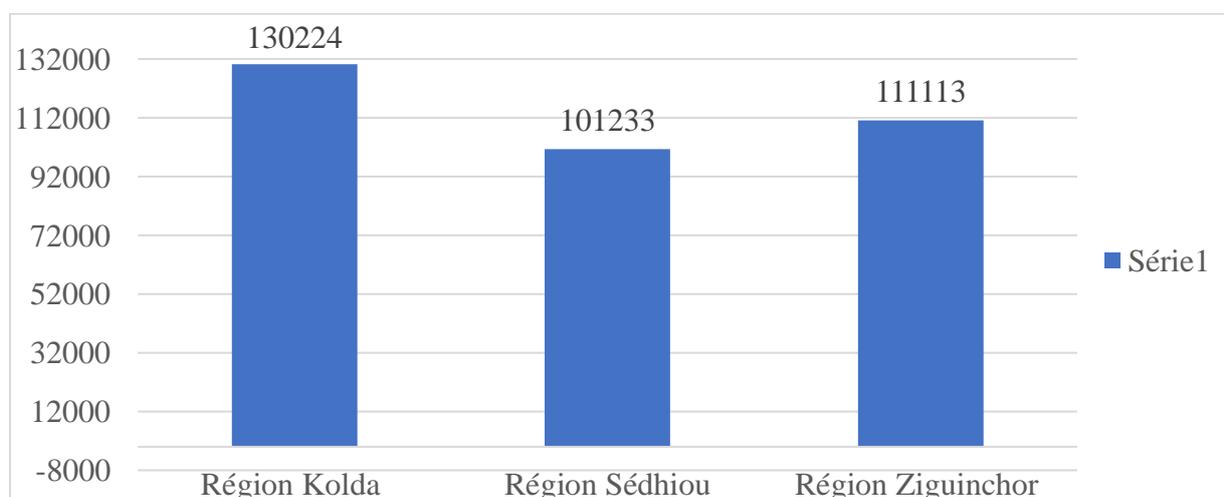
**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

## 2.2. Education Elémentaire

### 2.2.1. Synthèse au niveau Pôle

L'éducation élémentaire concerne les enfants âgés de 6 à 11 ans. L'effectif global à l'élémentaire dans le Pôle Casamance est de 342 570 élèves en 2019. La répartition de ces élèves dans le Pôle est assez homogène avec de légères différences. Le graphique ci-dessous indique les effectifs par région.

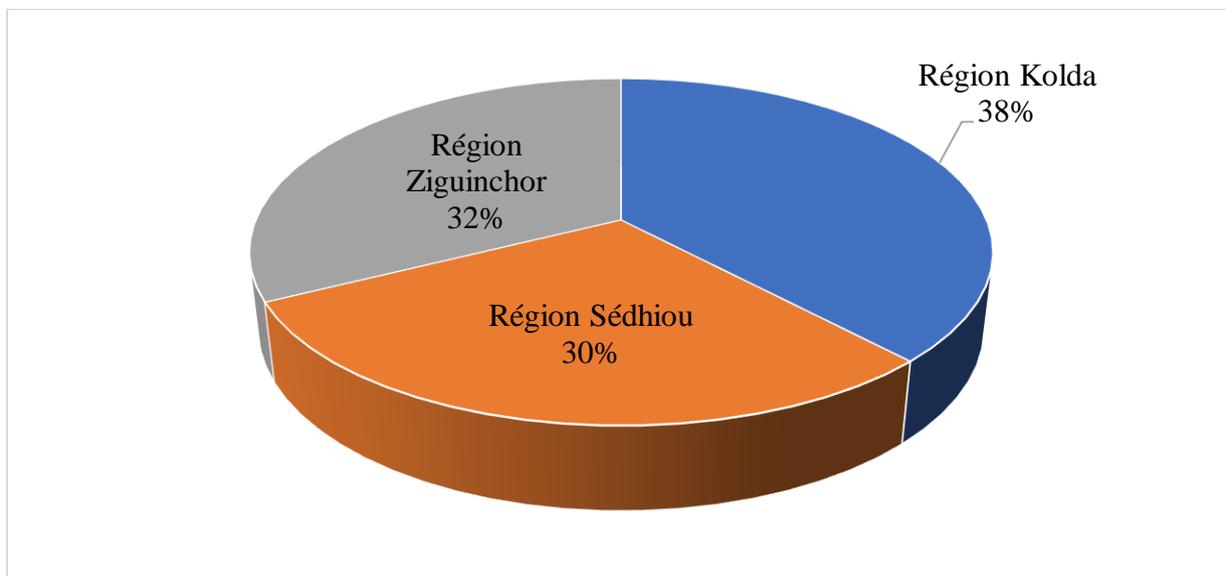
**Graphique 32** : Effectifs des élèves de l'élémentaire par région au niveau du Pôle Casamance



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

En termes de répartition relative, la région de Kolda englobe à elle seule 38% de l'effectif global du Pôle, suivie de celles de Ziguinchor et de Sédhiou avec respectivement 32% et 30%.

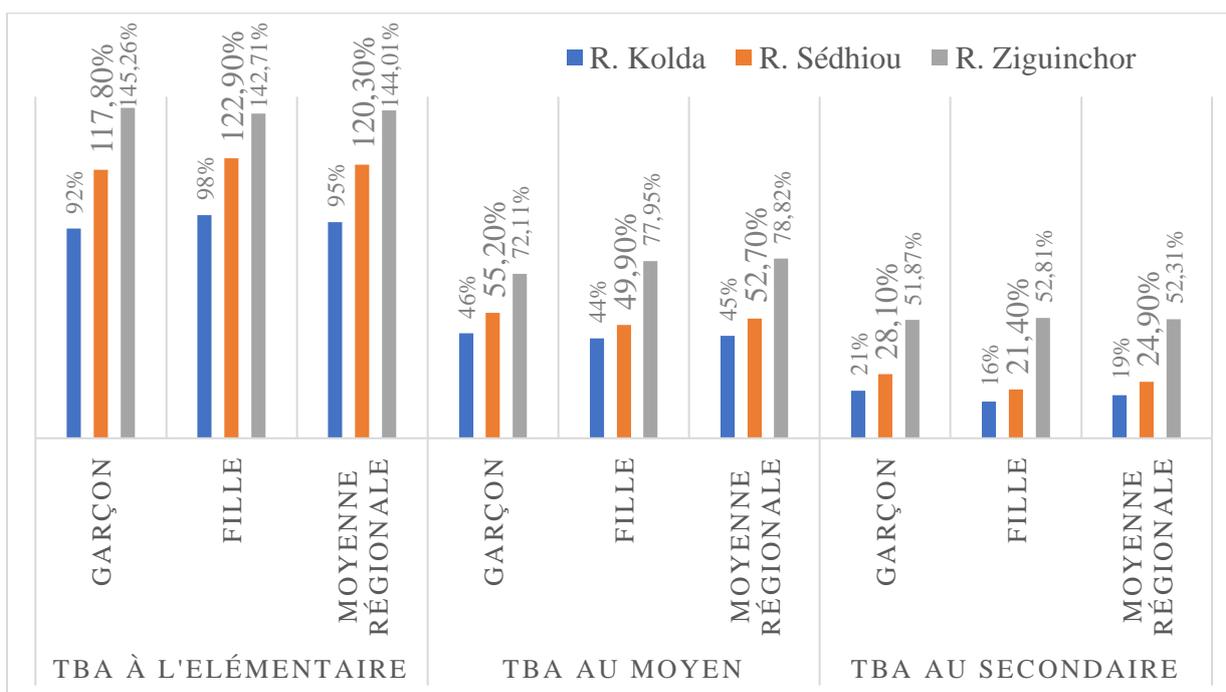
**Graphique 33** : Proportion des élèves de l'élémentaire par région dans le Pôle



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

❖ **Autres indicateurs pertinents au niveau pôle**

**Graphique 34** : Taux Brut d'Admission (TBA) à l'élémentaire, au moyen et secondaire par sexe et par région

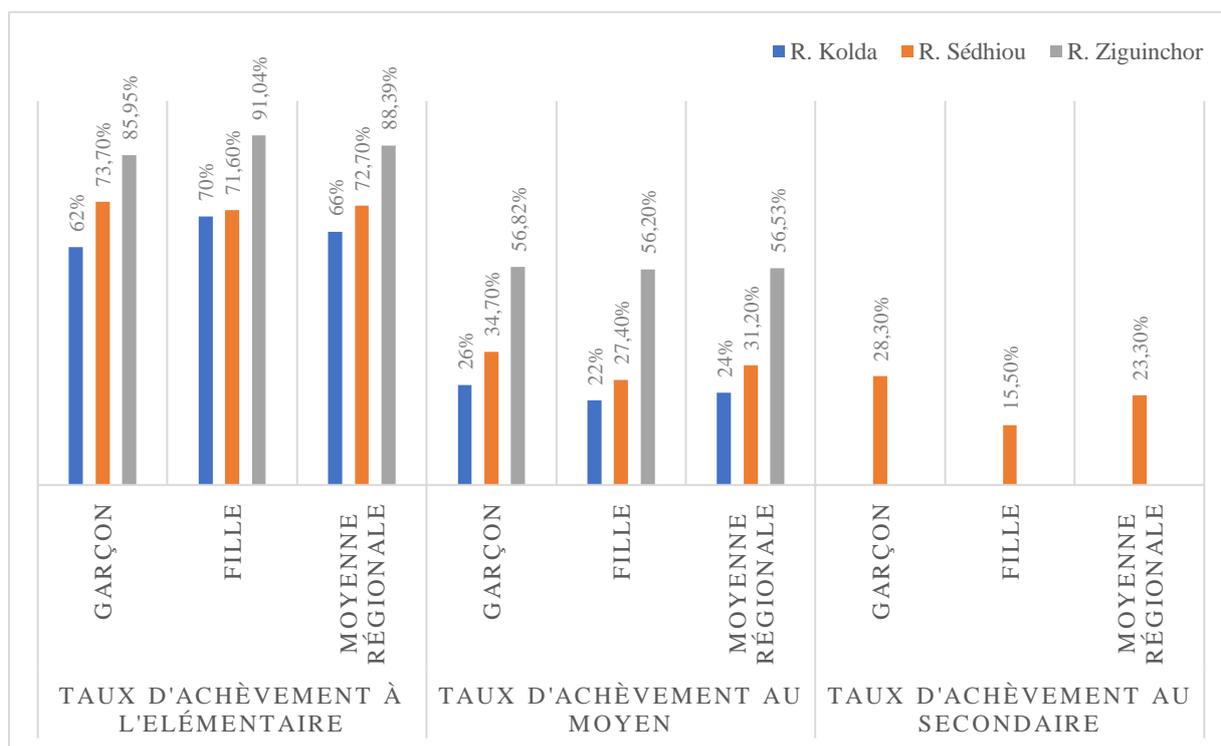


**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Le Taux Brut d'Admission (TBA) dans les trois régions du Pôle Casamance est différent selon les niveaux scolaires :

- Au niveau élémentaire, le TBA est important avec des taux égaux ou supérieurs à 100%. Les taux les plus importants sont notés à Ziguinchor et à Kolda.
- Au niveau moyen, les taux bruts d'admission sont plus faibles dans les départements de la région de Kolda avec 46% et Sédhiou avec 57%. La région de Ziguinchor enregistre le TBA le plus important avec 78% chez les filles qui est supérieur à celui des garçons.
- Au niveau secondaire, le TBA est faible dans toutes les régions avec des pourcentages inférieurs à 25% sauf dans la région de Ziguinchor qui enregistre un TBA de plus de 50%.

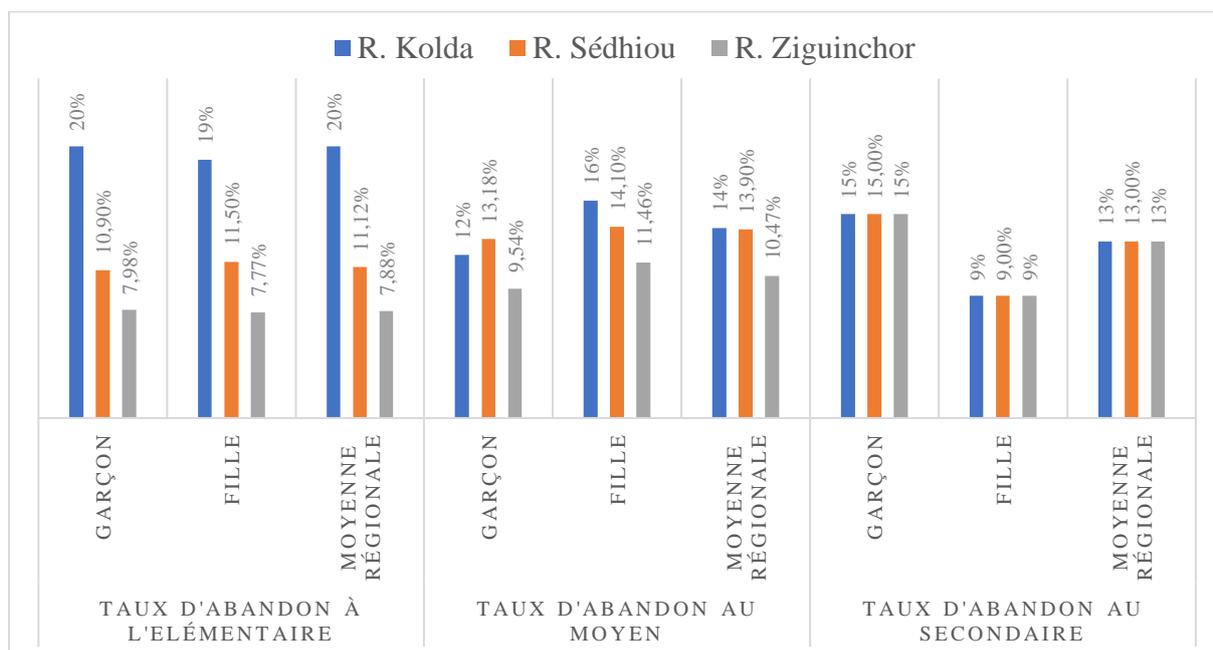
**Graphique 35** : Taux d'achèvement à l'élémentaire, au moyen et secondaire par sexe et par région



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

A l'image des Taux Bruts d'Admission, le Taux d'Achèvement est plus important dans la région de Ziguinchor et faible dans les régions de Kolda et de Sédhiou. Ce taux d'achèvement est encore plus faible dans le cours moyen avec des pourcentages inférieurs à 30% dans les régions de Kolda et de Sédhiou.

**Graphique 36** : Taux d'abandon à l'élémentaire, au moyen et secondaire par sexe et par région



**Source** : ONDDL, 2018, calculs de l'auteur.

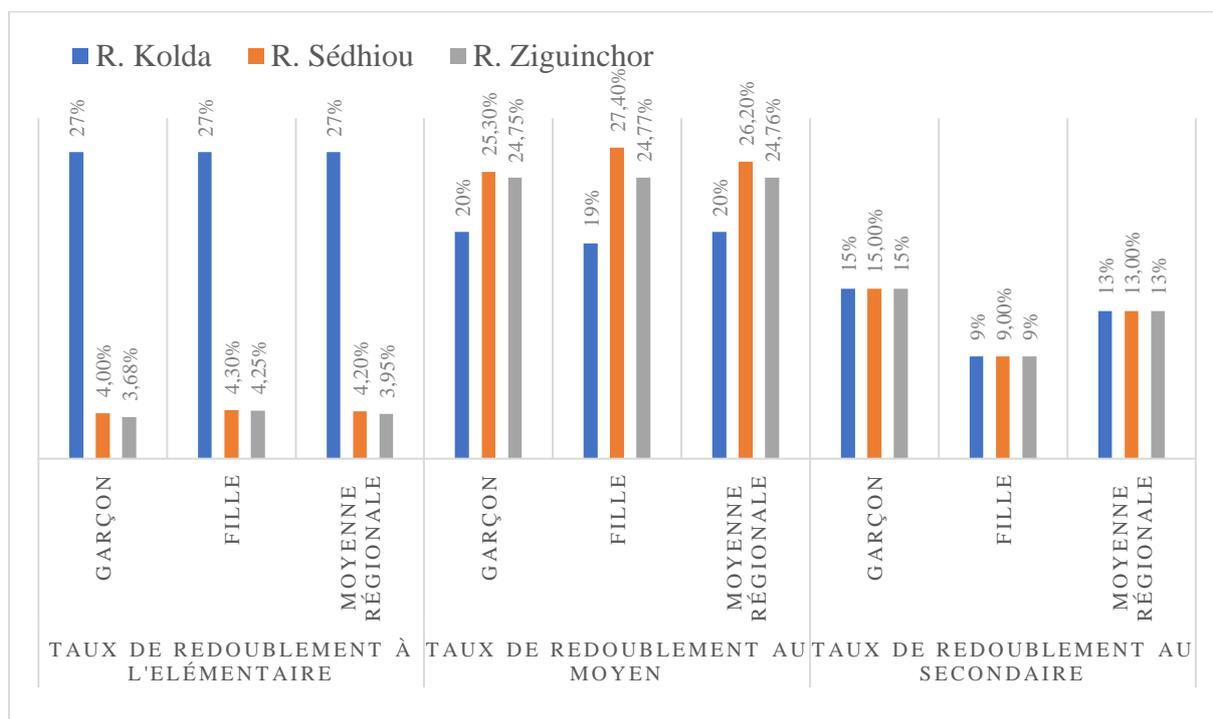
Au niveau de l'élémentaire, les taux d'abandon sont estimés à 20% à Kolda, 11% à Sédhiou et 7.5% à Ziguinchor.

En effet, selon la région, les taux d'abandon sont différents. Dans la région de Kolda, l'abandon est plus important dans l'élémentaire que dans le moyen et le secondaire.

Dans la région de Sédhiou, le taux d'abandon dans les collèges (14%) est légèrement plus élevé que dans le secondaire (13%) et l'élémentaire (11%).

Dans la région de Ziguinchor, le taux d'abandon est plus élevé dans le secondaire (13%) que dans l'élémentaire (8%).

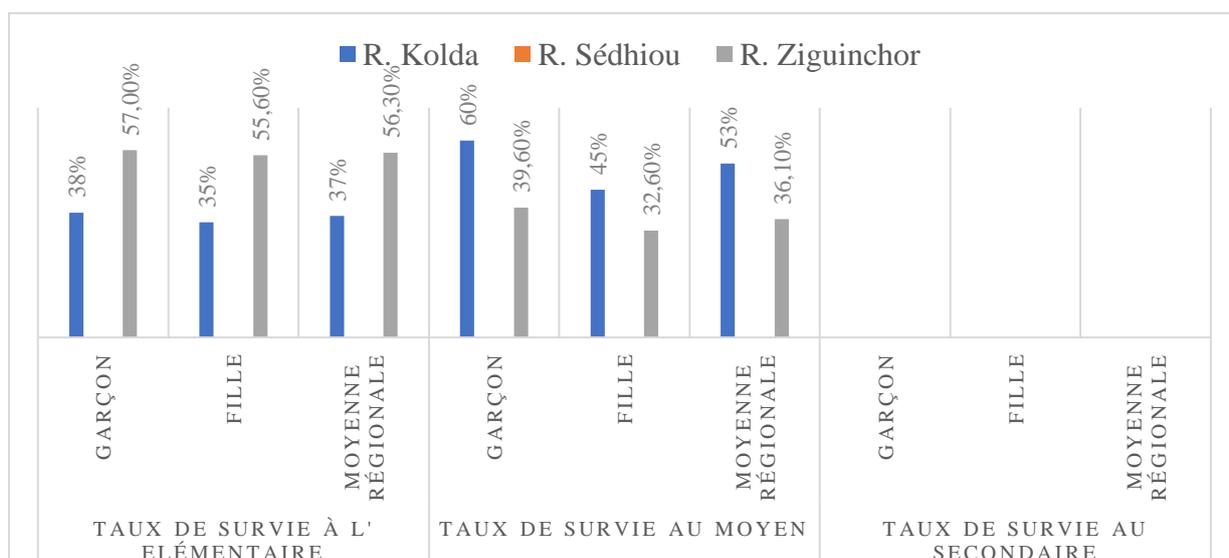
**Graphique 37** : Taux de redoublement à l'élémentaire, au moyen et secondaire par sexe et par région



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Le taux de redoublement dans la région de Kolda est plus élevé au niveau primaire (27%) qu'aux niveaux moyen (19%) et secondaire (13%), tandis que dans les régions de Sédhiou et de Ziguinchor, les TR sont plus importants dans le moyen (27%) qu'au primaire (4%).

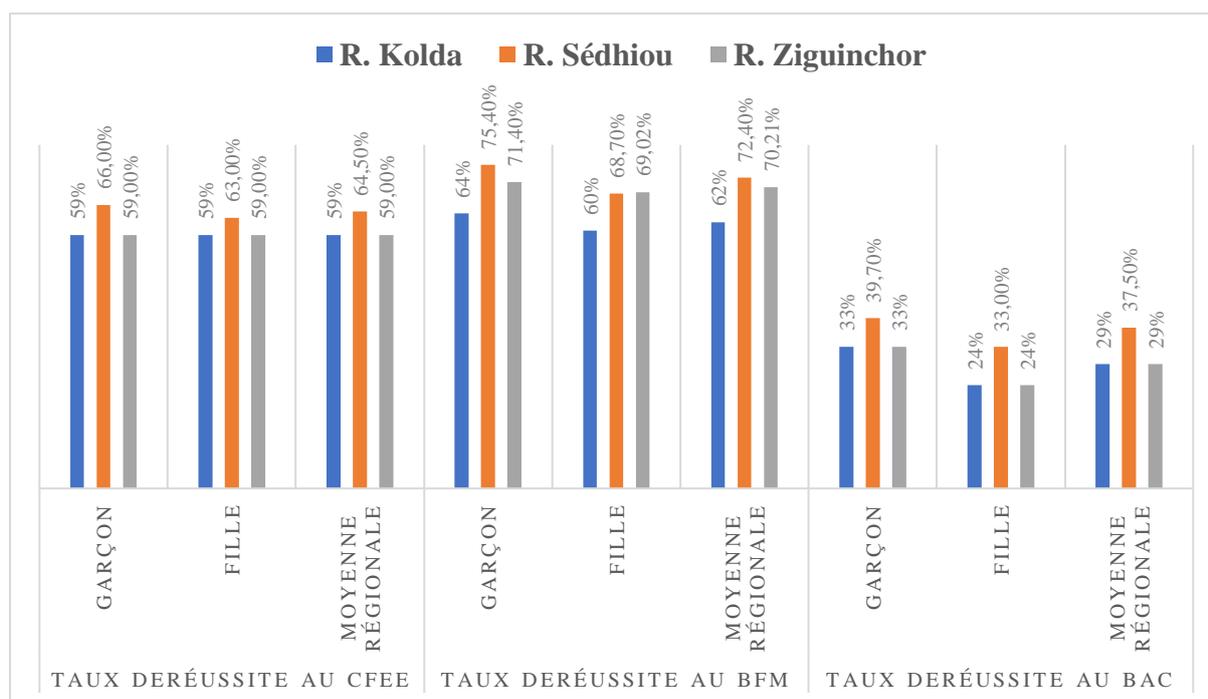
**Graphique 38** : Taux de survie à l'élémentaire, au moyen et secondaire par sexe et par région



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Comme l'illustre le graphique, le taux de survie au moyen, dans la région de Kolda, est plus important que dans l'élémentaire alors que dans la région de Ziguinchor, c'est l'inverse, ce taux de survie est plus faible dans l'enseignement moyen. (NB : Taux de Survie Secondaire sont les données des Taux d'Abandon).

**Graphique 39** : Taux de réussite aux classes d'examens (CFEE, BFM, BAC) par sexe et par région



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Les taux de réussite aux classes d'examen sont globalement moyens dans le niveau élémentaire et dans le moyen mais, ils sont faibles dans le secondaire. Dans toutes les régions, le taux de réussite au BFEM est supérieur au CFEE à l'exception de Ziguinchor. Au CFEE et au BFEM, les taux de réussite sont plus faibles dans la région de Kolda avec respectivement 58% et 60% alors qu'à Ziguinchor et Sédhiou, les taux de réussite au BFEM et au CFEE sont supérieurs à 65%. Le taux de réussite au BAC est partout faible avec des ratios moyens de 30% à Ziguinchor et Kolda et 38% à Sédhiou.

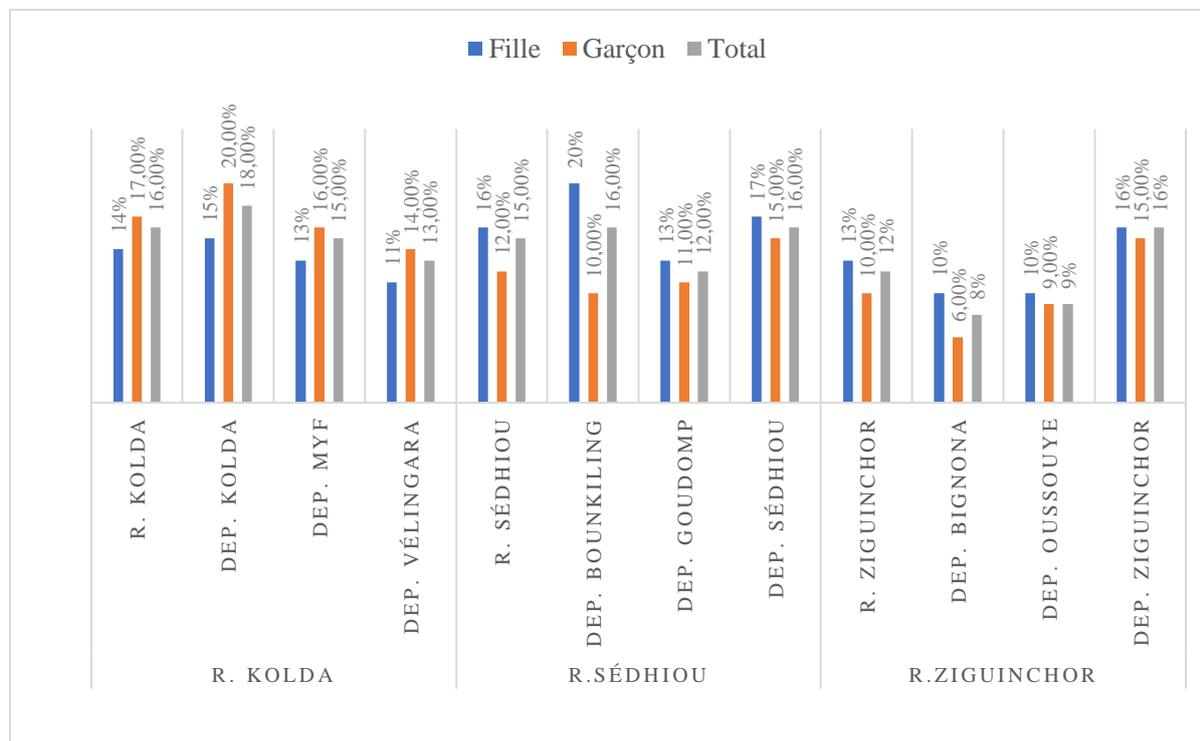
#### ❖ Ratio élèves/enseignant

Au niveau du Pôle Casamance, le ratio moyen élèves / enseignant est de 35. Les départements de Oussouye (22) et Bignona (28) ont les plus faibles ratios, tandis que les départements de Kolda (43) et Vélingara (42) enregistrent les taux les plus élevés. Dans

le reste des départements, les ratios sont globalement moyens, ils varient entre 33 à MYF et 38 à Goudomp.

### ❖ Orientations en Série S

**Graphique 40** : Pourcentage orienté dans les séries scientifiques par sexe et par région



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Dans les trois régions du Pôle Casamance, le pourcentage des élèves orientés dans les séries scientifiques est estimé à 13%. Les régions de Kolda et de Sédhiou ont la part la plus importante de leurs élèves orientés dans les séries scientifiques avec respectivement 16% et 14.5% tandis que la région de Ziguinchor enregistre le plus faible pourcentage d'élèves en série S avec 12%. Dans tous les neuf (9) départements, il est noté plus de garçons que de filles inscrites en série S. Pour les garçons, les taux les plus importants sont notés dans les départements de Bounkiling et de Kolda avec 20% d'inscrits en série S, contrairement aux pourcentages plus importants de filles inscrites en Série S dans les départements de Kolda (15.7%), de Sédhiou (14.6%) et de Ziguinchor (14.3%).

Par ailleurs, les départements ayant les taux d'inscrits en série scientifique les plus faibles sont Bignona (8.3%), Oussouye (9.5%) et Goudomp (12%). Au vu des disparités

régionales et départementales dans l'inscription des élèves en série S, il est également noté des contrastes plus accentués dans les communes.

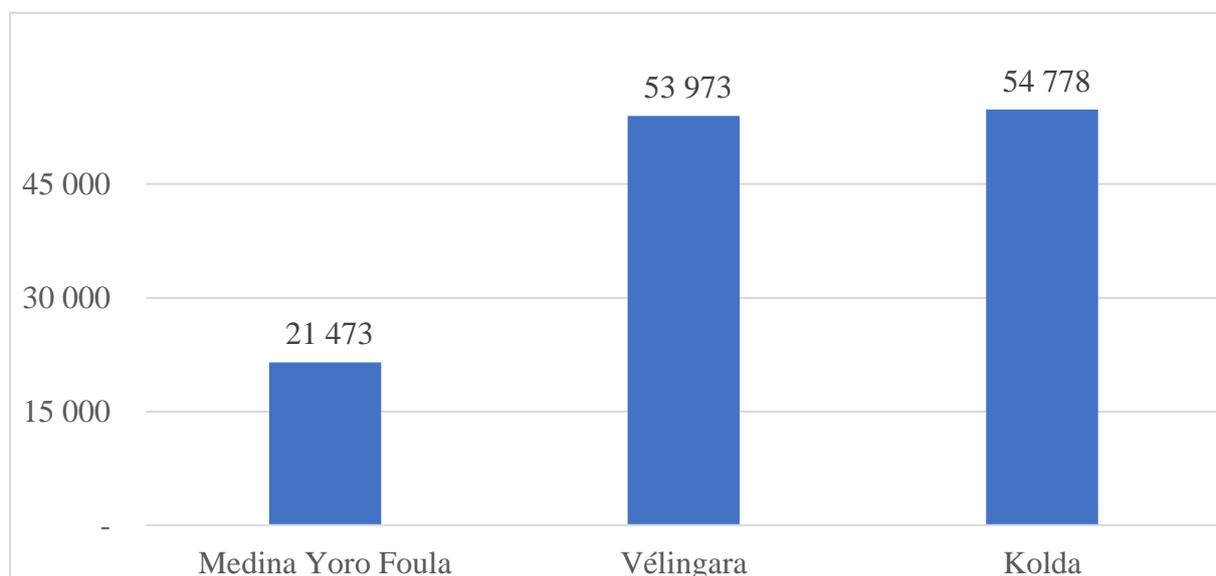
## 2.2.2. Collectivités territoriales de la région de Kolda

### 2.2.2.1. Synthèse régionale

#### ❖ Effectifs

En 2019, l'effectif à l'élémentaire est estimé à 130 224 élèves au niveau régional. Le département de MYF a le plus faible effectif avec moins de 22 000 élèves (15%) tandis que les départements de Vélingara et Kolda ont plus de 50 000 élèves chacun.

**Graphique 41** : Effectif de l'élémentaire par département dans la région de Kolda

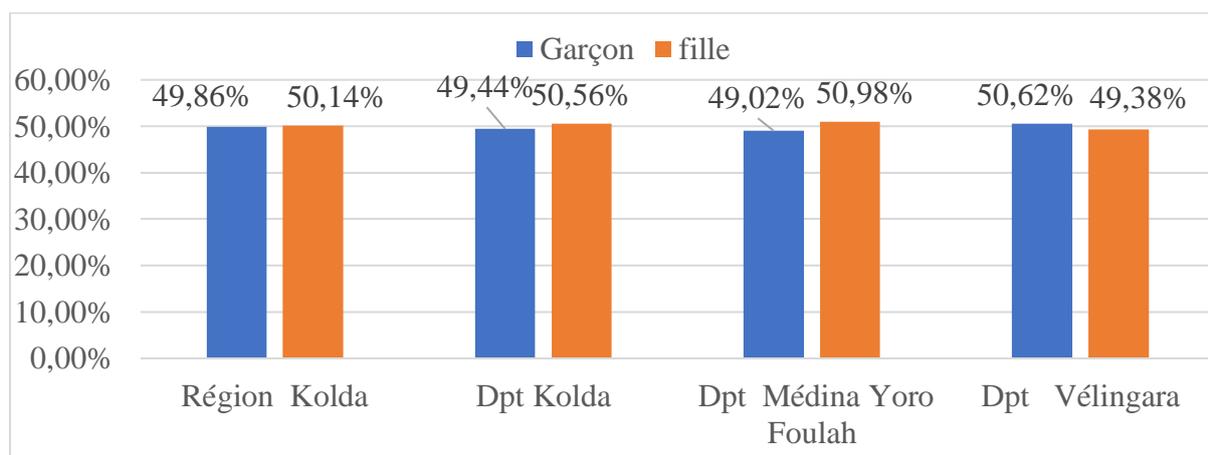


**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Dans la région de Kolda, les filles sont majoritaires dans les établissements élémentaires, elles représentent 50.3% de l'effectif au niveau régional et 51% dans le département de MYF.

C'est seulement dans le département de Vélingara où l'on note une prédominance des garçons qui représentent 50.6%. Cette situation peut être expliquée par les réalités sociologiques.

**Graphique 42** : Part des filles et des garçons de l'élémentaire dans la région de Kolda

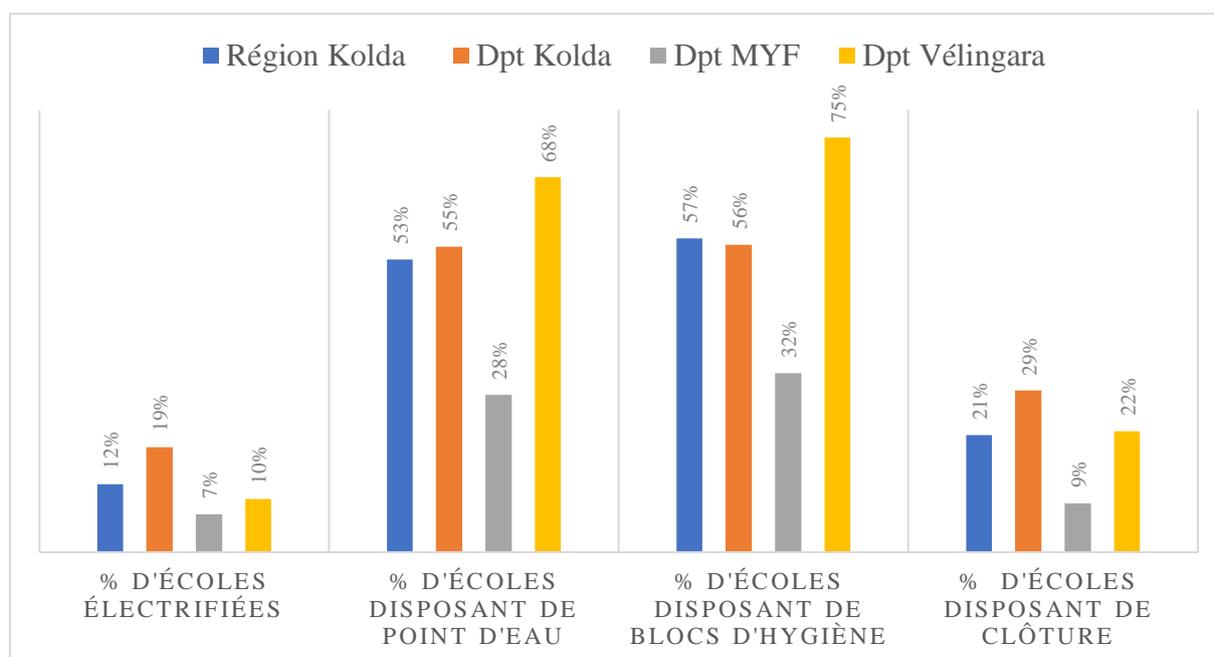


**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

### ❖ Environnement scolaire

L'environnement scolaire est analysé en termes de commodités dans les écoles en matière d'électricité, d'eau, d'hygiène et de clôture. Elle décrit le pourcentage des écoles disposant de ces services de base sans lesquels il n'est guère possible de parler d'une école de qualité.

**Graphique 43** : Niveau de disponibilité des commodités de bases dans les écoles de la région de Kolda

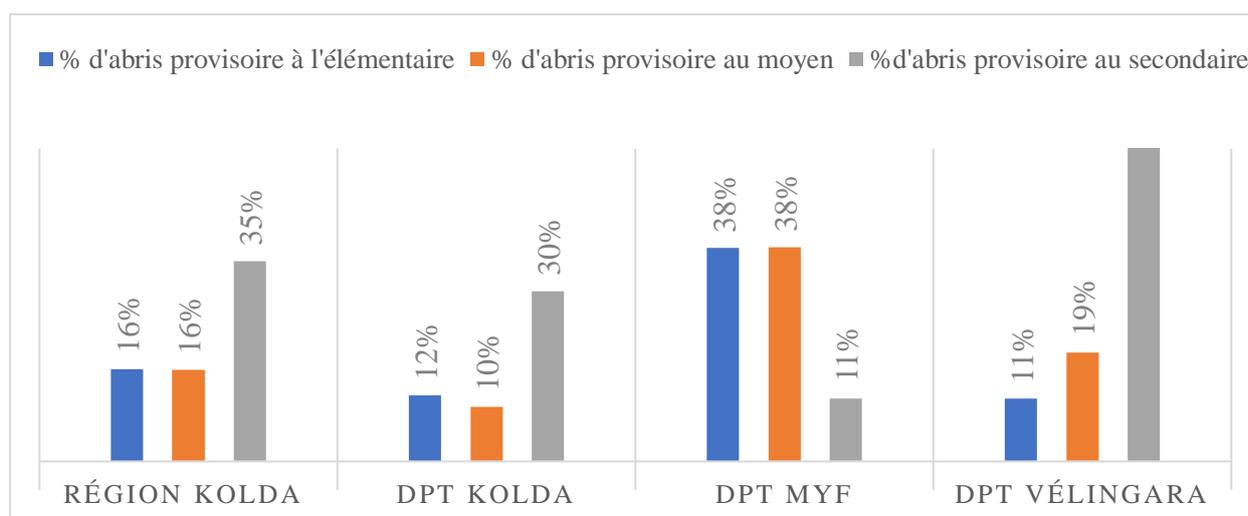


**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

En effet, moins de 15% des écoles de la région de Kolda disposent de l'électricité. Seuls 6% des établissements scolaires du département de MYF sont électrifiés contre 9% pour ceux du département de Vélingara.

Environ 55% des écoles de la région de Kolda dispose de point d'eau et de bloc. Le département enregistre le plus grand nombre d'écoles ayant un point d'eau (68) et un bloc d'hygiène (75%). A l'échelle de la région, les écoles du département de MYF enregistrent les plus faibles taux avec 29% d'écoles ayant un point d'eau et 32% un bloc d'hygiène. Le département de Kolda fait meilleure figure avec une moyenne de 55% d'écoles disposant de point d'eau et de bloc d'hygiène. En ce qui concerne les écoles clôturées, elles représentent 20% des établissements scolaires de la région et se répartissent très inégalement entre le département de Kolda (30%), le département de Vélingara (21%), le département de Médina Yoro Foula (9%).

**Graphique 44** : Pourcentage d'abris provisoires dans la région de Kolda



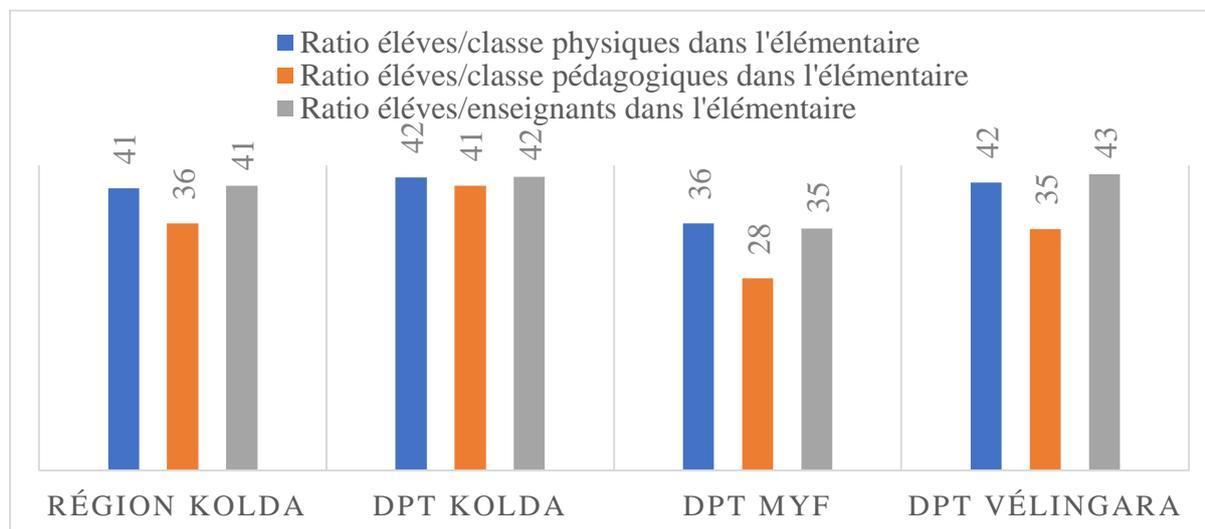
**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Le nombre important d'abris provisoires constitue l'un des problèmes les plus préoccupants dans les écoles de la région de Kolda. En effet, 16% des classes physiques des établissements à l'élémentaire et dans le moyen sont des abris provisoires contre 35% dans le secondaire. Aux niveaux élémentaire et moyen, le département de MYF dispose du plus grand nombre de classes en abris provisoires avec 37% contre moins de 20% d'abris provisoires pour les départements de Kolda et de Vélingara. Dans le

secondaire, le département de Vélingara se retrouve avec plus de 55% des salles de classe en abris provisoires contre 11%, pour le département de Médina Yoro Foula.

#### ❖ Ratio élèves / salle de classe

**Graphique 45** : Ratio élèves / classe à l'élémentaire par département dans la région de Kolda



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Les trois indicateurs « élèves/salle de classe physique », « élèves/salle de classe pédagogique » et « élèves/enseignant » nous renseignent sur la qualité de l'enseignement. En effet, ces ratios sont inférieurs à 45<sup>3</sup> aussi bien dans la région de Kolda que dans les trois départements. Concernant ces différents ratios, le nombre d'élèves par classe physique et par enseignant est partout plus élevé que le nombre d'élèves par classe pédagogique.

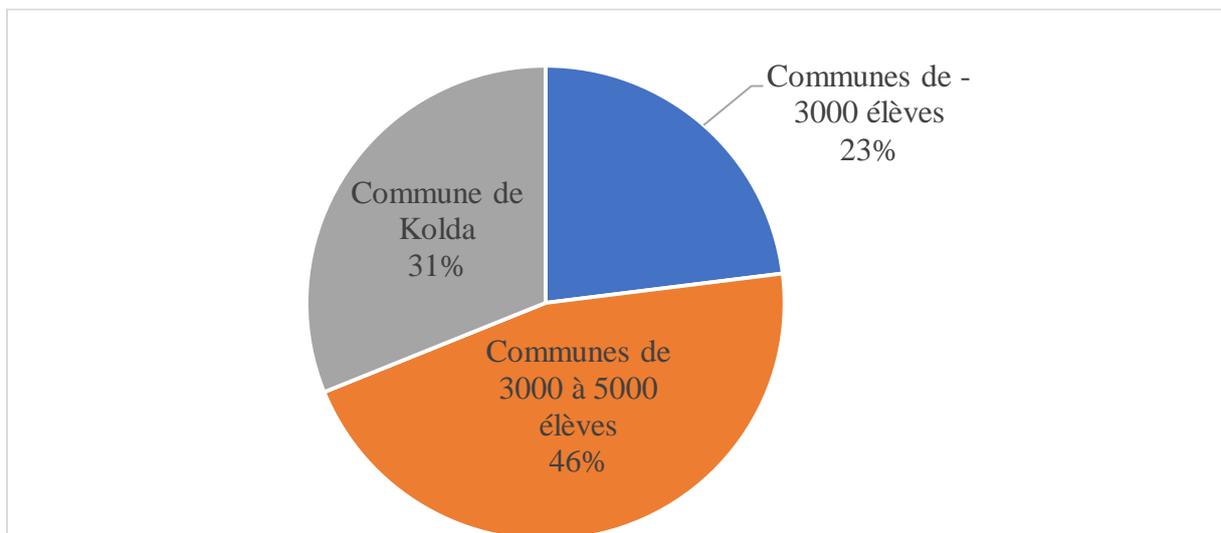
Le département de MYF semble avoir les ratios les moins élevés avec une situation de moins de 36 élèves par classe physique et par enseignant, et une situation de moins de 28 élèves par classe pédagogique. Les départements de Vélingara et de Kolda ont les ratios les plus importants avec un pic noté à Vélingara où le ratio élève / enseignant est supérieur à 42.

<sup>3</sup> Apprécies par rapport à la norme

### 2.2.2.2. Communes du département de Kolda

La commune de Kolda a le plus grand effectif à l'élémentaire avec plus de 17 000 élèves occupant ainsi 31% de l'effectif départemental. Au total, 55% des communes accueillent 23% des effectifs élémentaires.

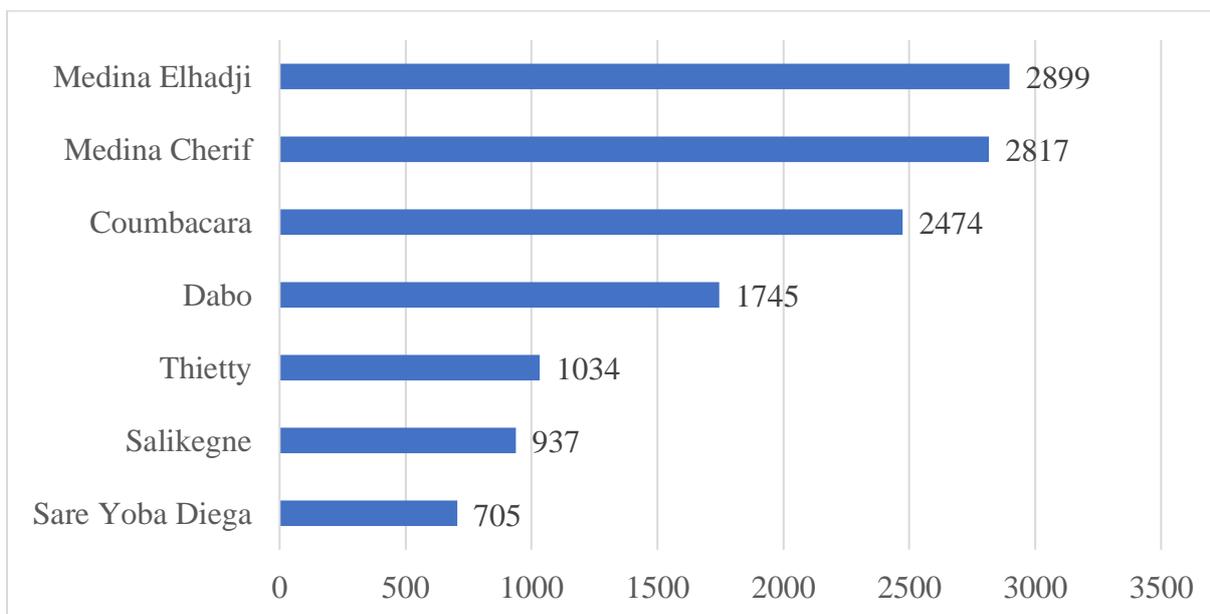
**Graphique 46** : Répartition des effectifs dans le département



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Les communes de moins de 3 000 élèves sont constituées majoritairement de nouvelles communes issues des anciennes communautés rurales.

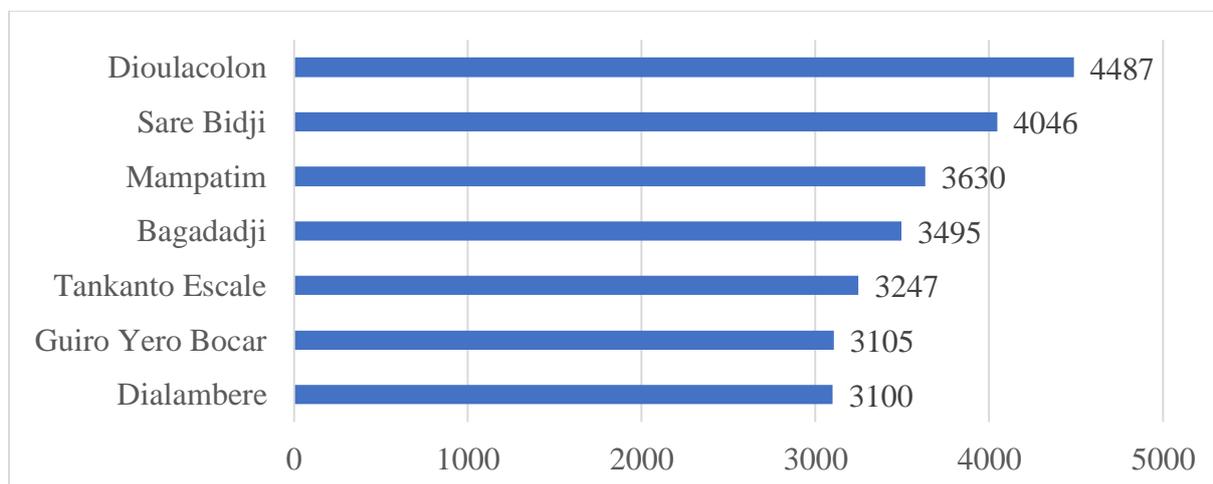
**Graphique 47** : Effectif de l'élémentaire dans les communes de moins de 3000 élèves du département de Kolda



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Les communes ayant entre 3 000 et 5 000 élèves représentent 53% de l'effectif départemental. Elles sont principalement constituées des communes de la zone de Dioulacolon et de Bagadadji.

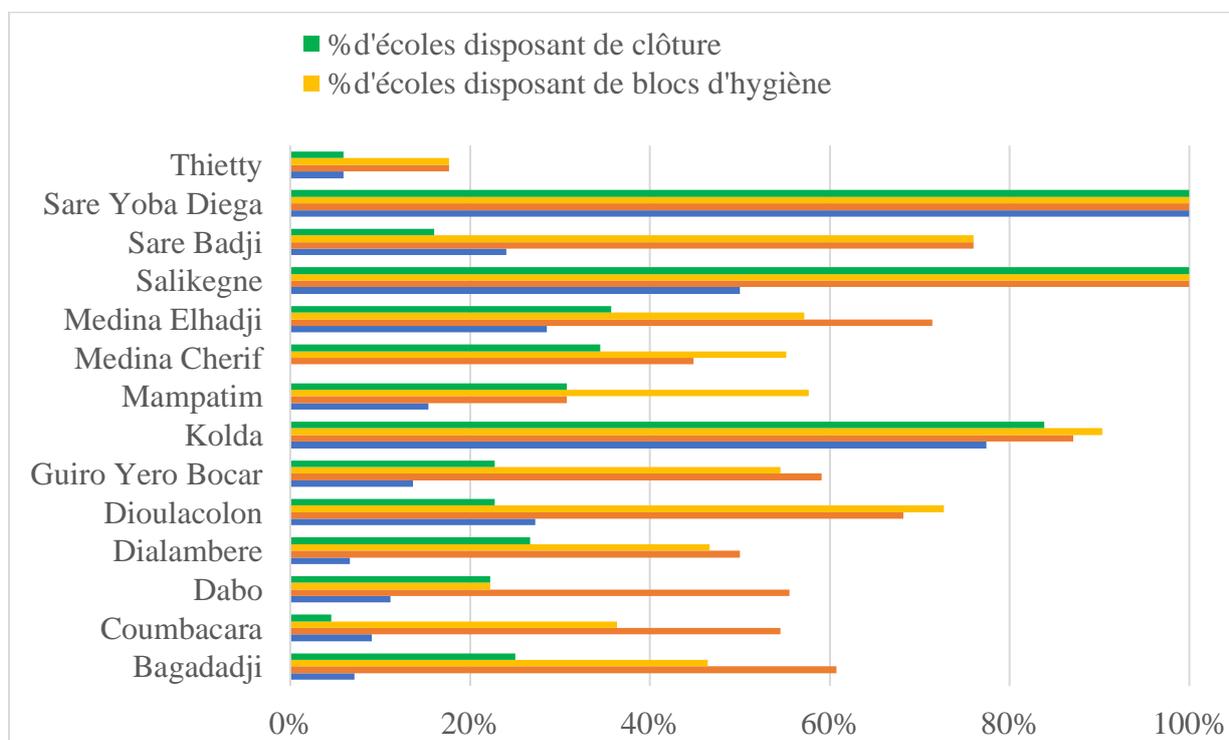
**Graphique 48** : Effectif de l'élémentaire dans les communes de 3000 à 5000 élèves du département de Kolda



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

#### ❖ Environnement scolaire

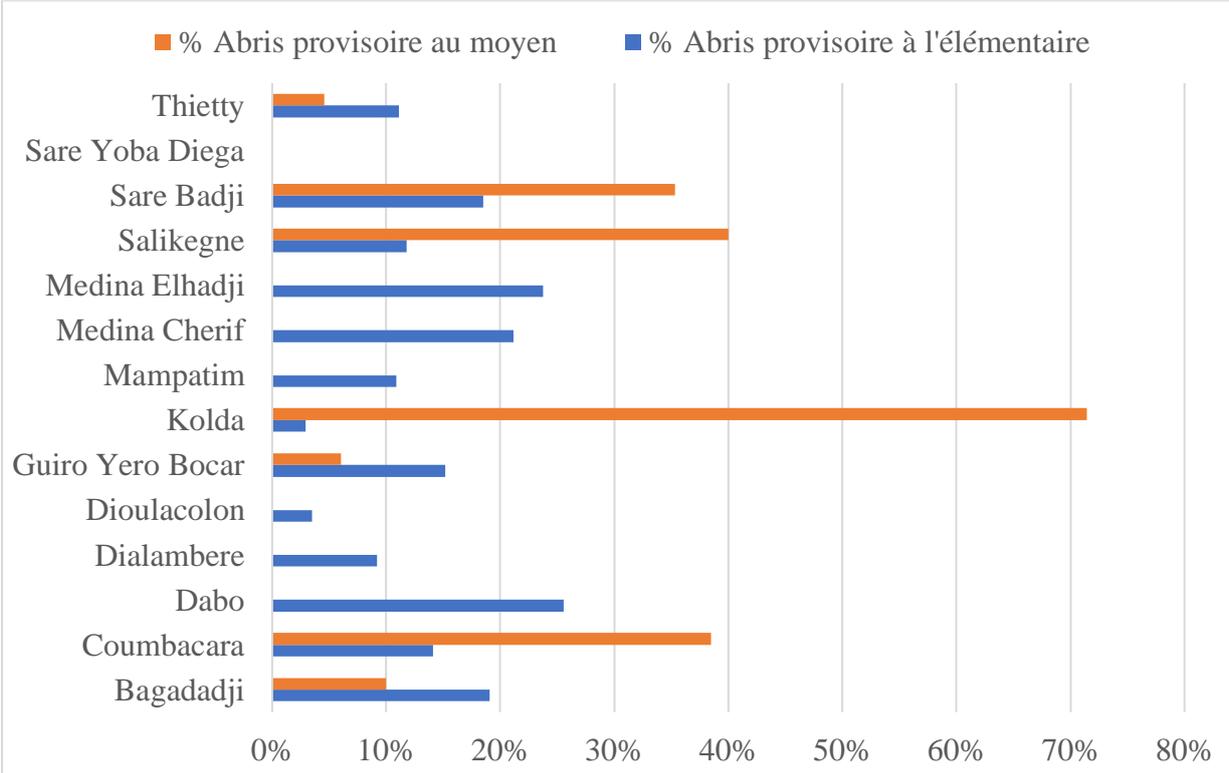
**Graphique 49** : Niveau de disponibilité des commodités de base dans les écoles du département de Kolda



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Dans le département de Kolda, toutes les écoles communes de Saré Yoba Diega et de Salikegné disposent de toutes les commodités de base au moment où la commune de Thietty enregistre les taux les plus faibles en matière d'écoles électrifiées, clôturées, disposant de bloc d'hygiène et de point d'eau. Les autres communes ont globalement des ratios moyens qui varient entre 30% et 60% selon les différents indicateurs.

**Graphique 50** : Pourcentage d'abris provisoires dans le département de Kolda

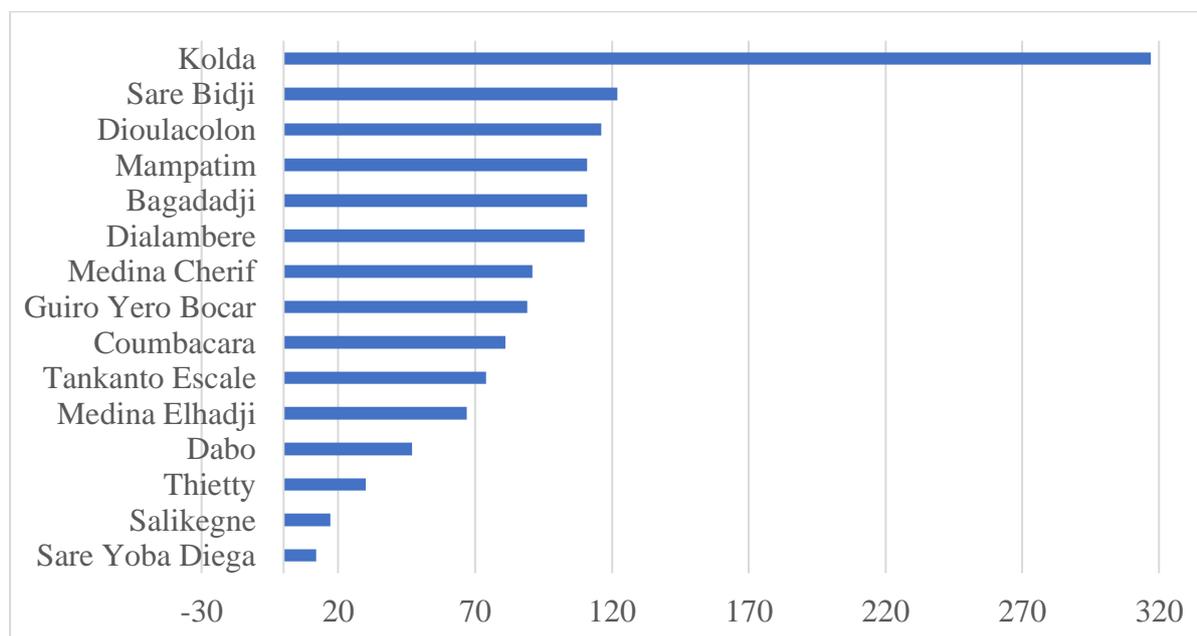


**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Dans les communes du département de Kolda, Coumbacara, Kolda et Salékégné disposent des pourcentages d'abris provisoires les plus importants au niveau du moyen avec plus de 40% des salles de classe des collèges contre 20% en abris provisoires pour l'élémentaire.

❖ **Enseignants et enseignants-élèves.**

**Graphique 51** : Effectif des enseignants dans les communes du département de Kolda

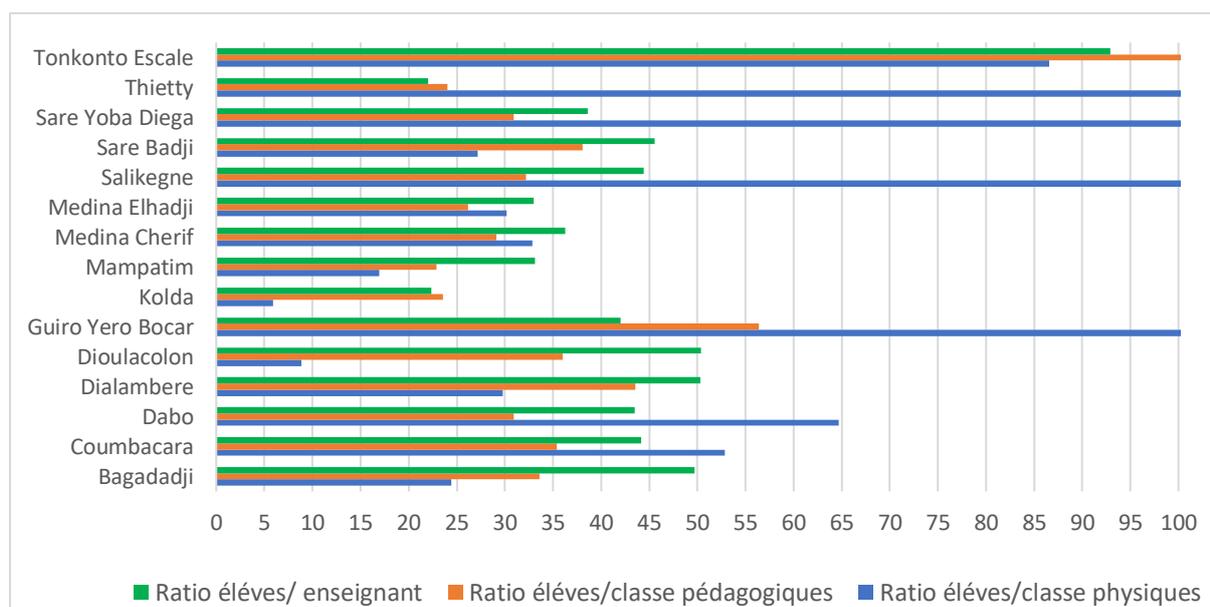


**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne (ou encore : selon calculs et chiffres de l'ONDDL2018).

Globalement, l'effectif des enseignants varie entre les communes allant de 12 à Saré Yoba Diéga à plus de 317 à Kolda. L'essentiel des communes du département de Kolda ont enregistré entre 80 et 122 enseignants. Cependant, six (6) communes ont des effectifs inférieurs à 74 enseignants.

❖ **Ratio élèves / salle de classe**

**Graphique 52** : Ratio élèves/salle de classe & élèves/enseignant à l'élémentaire communes dépt Kolda



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

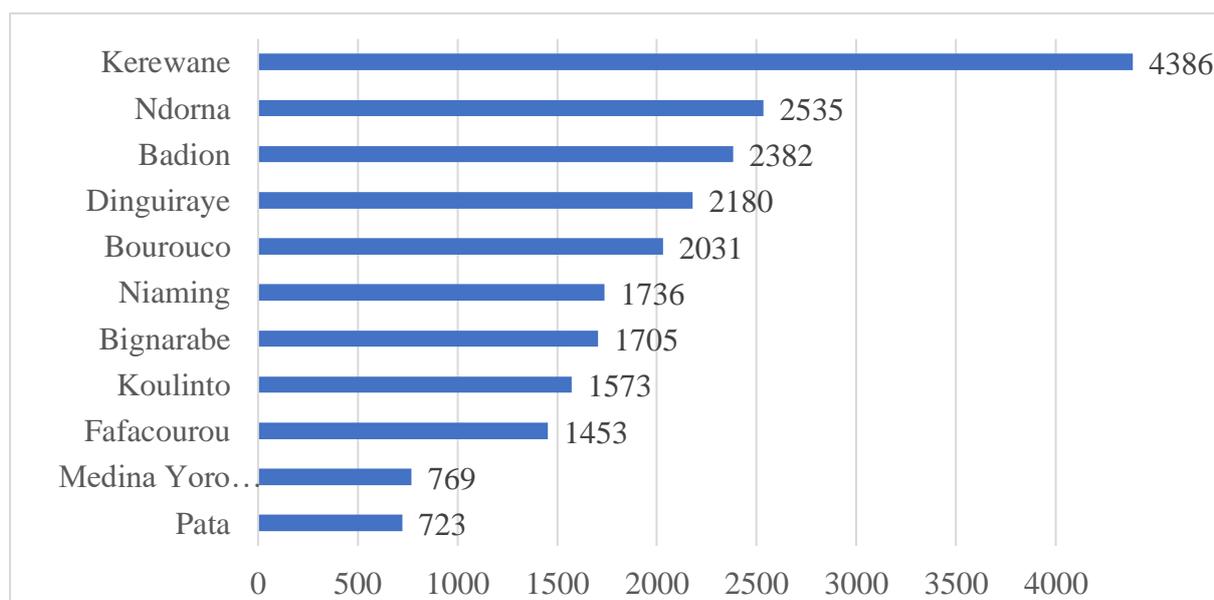
Dans le département de Kolda, deux communes ont enregistré des ratios largement supérieurs à la moyenne régionale et départementale<sup>4</sup>, ainsi qu'à la norme nationale. Il s'agit de Tonkonto Escale dans laquelle, pour tous les trois ratios, les effectifs sont supérieurs à 85 élèves et la commune de Thietty où le ratio élèves/classe physique est supérieur à 90.

Par ailleurs, la commune de Kolda dispose des bons ratios en termes d'effectifs d'élèves, ils sont tous inférieurs à 30.

### 2.2.2.3. Communes du département de MYF

Les effectifs dans l'élémentaire dans les communes du département sont évalués à 21 473 élèves. La commune de Kéréwane a le plus grand nombre d'élèves (plus de 4 300 élèves) et celle de Pata l'effectif le plus faible (moins de 750 élèves).

**Graphique 53** : Effectif de l'élémentaire par commune dans le département de MYF

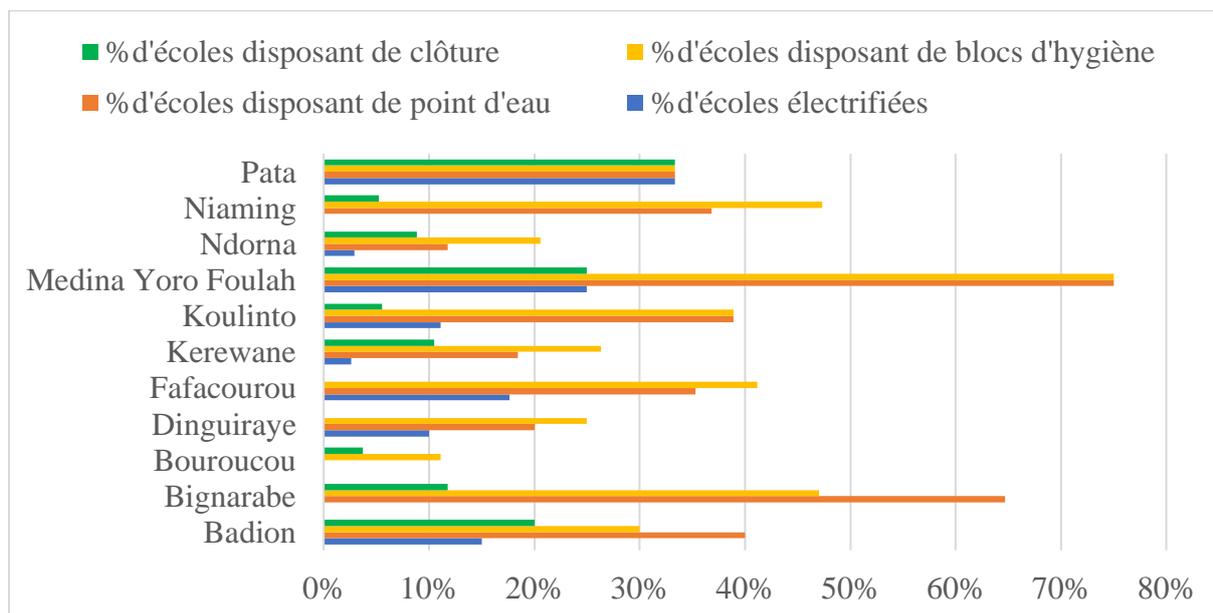


**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

<sup>4</sup> Donner la moyenne régionale et départementale

## ❖ Environnement scolaire

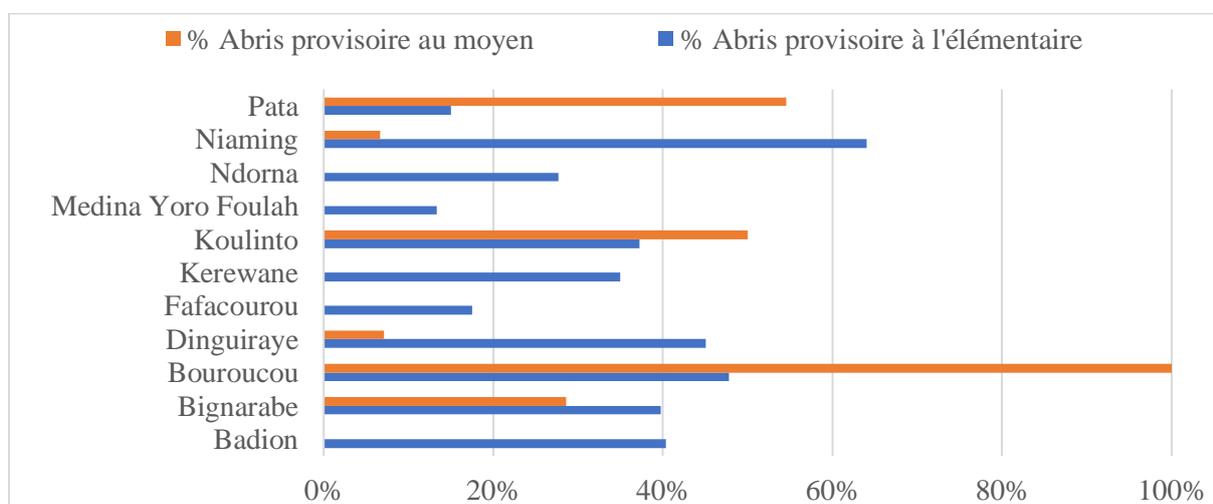
**Graphique 54** : Niveau de disponibilité des commodités de base dans les écoles des communes du département de MYF



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Dans le département de MYF, l'indicateur de commodité le plus faible est le pourcentage d'écoles électrifiées. Il est inférieur à 20% dans la moitié des communes et nul dans plusieurs autres communes. Pour le reste des indicateurs, les communes de Pata et Médina Yoro Foullah enregistrent les taux de commodité les plus importants. Cependant, la commune de Bouroucou a les taux les plus faibles du département avec 0% d'écoles électrifiées et disposant de point d'eau.

**Graphique 55** : Pourcentage d'abris provisoires dans le département de MYF

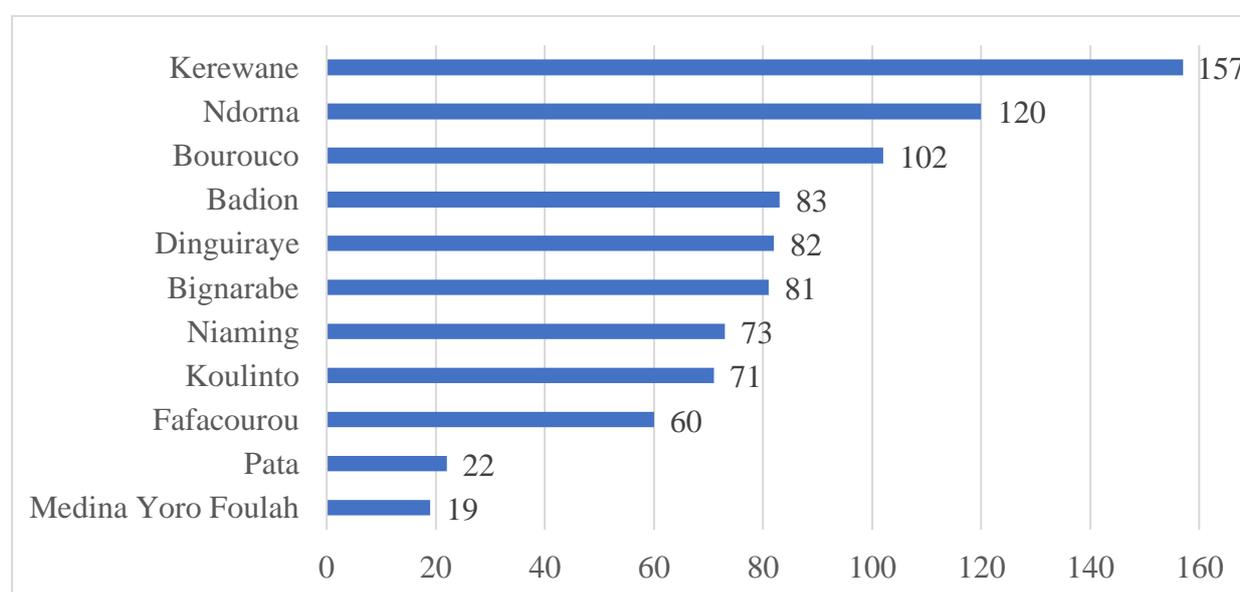


**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Dans le département de Médina Yoro Foula, le pourcentage d’abris provisoires est aussi important qu’il ne l’est à l’échelle communale. Dans la commune de Bouroucou, toutes les salles de classe des établissements du niveau moyen sont en abris provisoires. Par contre, 55% des salles de classe au moyen sont des abris provisoires dans la commune de Pata et 50% dans celle de Koulinto. Par ailleurs, 64% des salles de classe de l’élémentaire sont en abris provisoires à Niaming.

❖ **Enseignants et enseignants-élèves.**

**Graphique 56** : Effectif des enseignants dans les communes du département de MYF

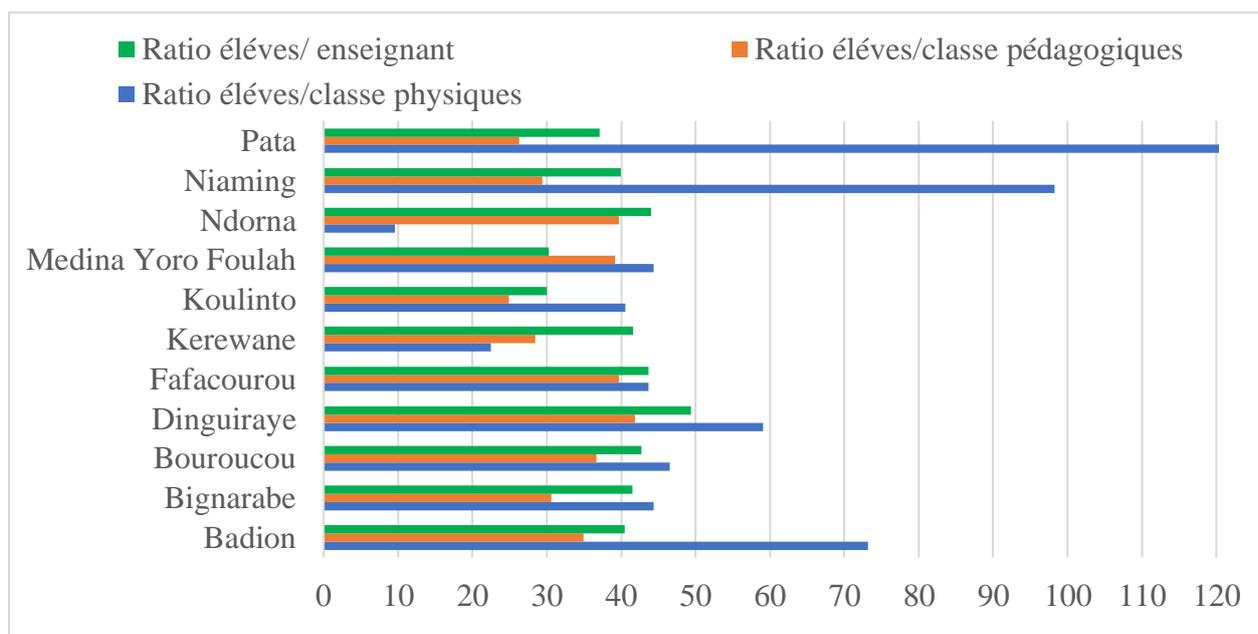


**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

A l’image de la situation du département de Kolda, celle du département de MYF présente la même tendance en ce qui concerne les effectifs des enseignants qui varient entre 19 à MYF et 157 à Kéréwane.

❖ **Ratio élèves / salle de classe**

**Graphique 57** : Ratio élèves/salle de classe & élèves/enseignant à l’élémentaire dans les communes du département de MYF



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Le graphique des ratios « élèves/enseignant et « élèves/salle de classe » dans le département de MYF montre que l'indicateur « ratio élèves / classe » est le plus important. Ceci dénote de l'existence réelle de salles de classe dans les communes du département.

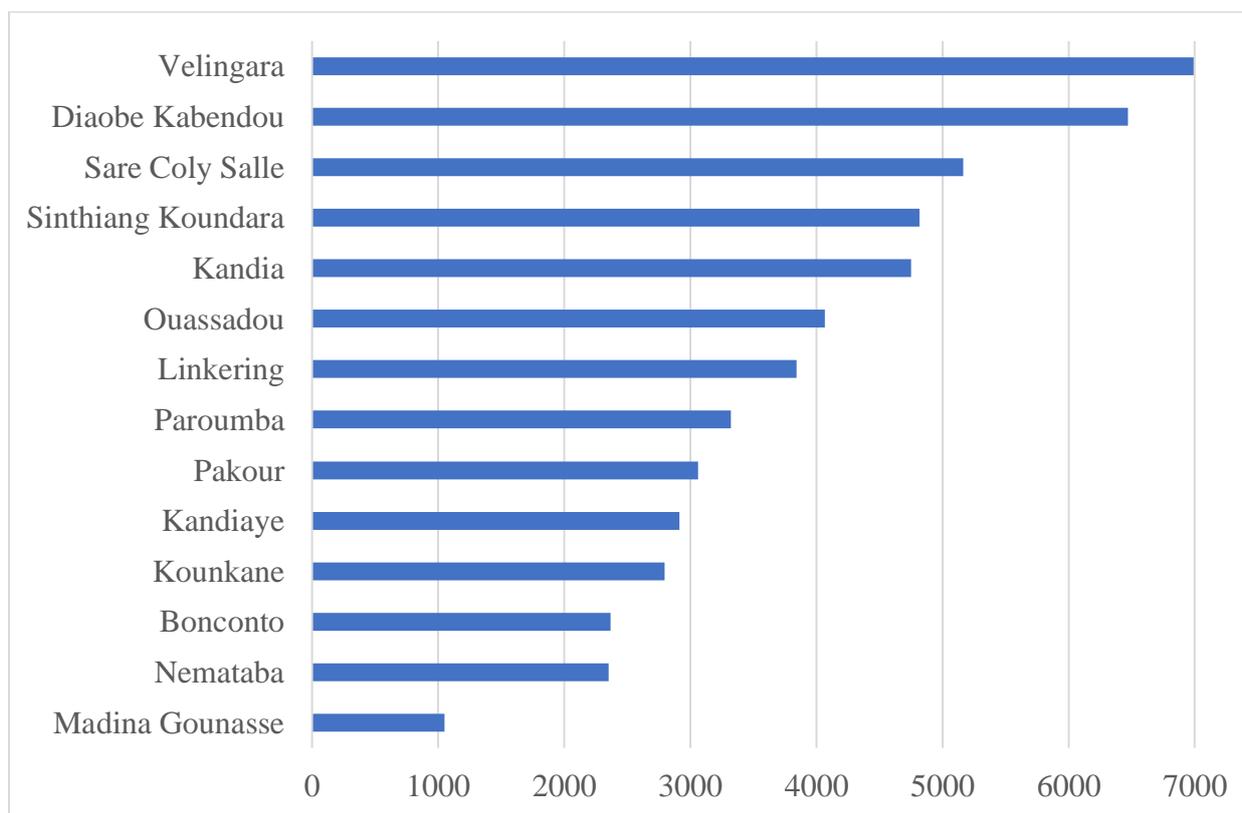
En effet, le nombre d'élèves par classe pédagogique peut aller jusqu'à 100 à Pata, 90 dans la commune de Niaming et plus de 70 élèves à Badion.

Tous les autres ratios sont inférieurs à 45 dans les autres communes du département.

#### **2.2.2.4. Communes du département de Vélingara**

Le département de Vélingara compte 53 993 élèves différemment répartis entre les communes. En effet, les communes de Vélingara et de Diaobe Kabendo ont les effectifs les plus importants avec plus de 6 000 élèves chacune. Ces communes polarisent une bonne partie des élèves des communes environnantes et des villages limitrophes. La commune de Médina Gounass a l'effectif le plus faible avec environ 1 000 élèves. Cette situation s'explique par la forte présence de l'enseignement islamique dans la zone.

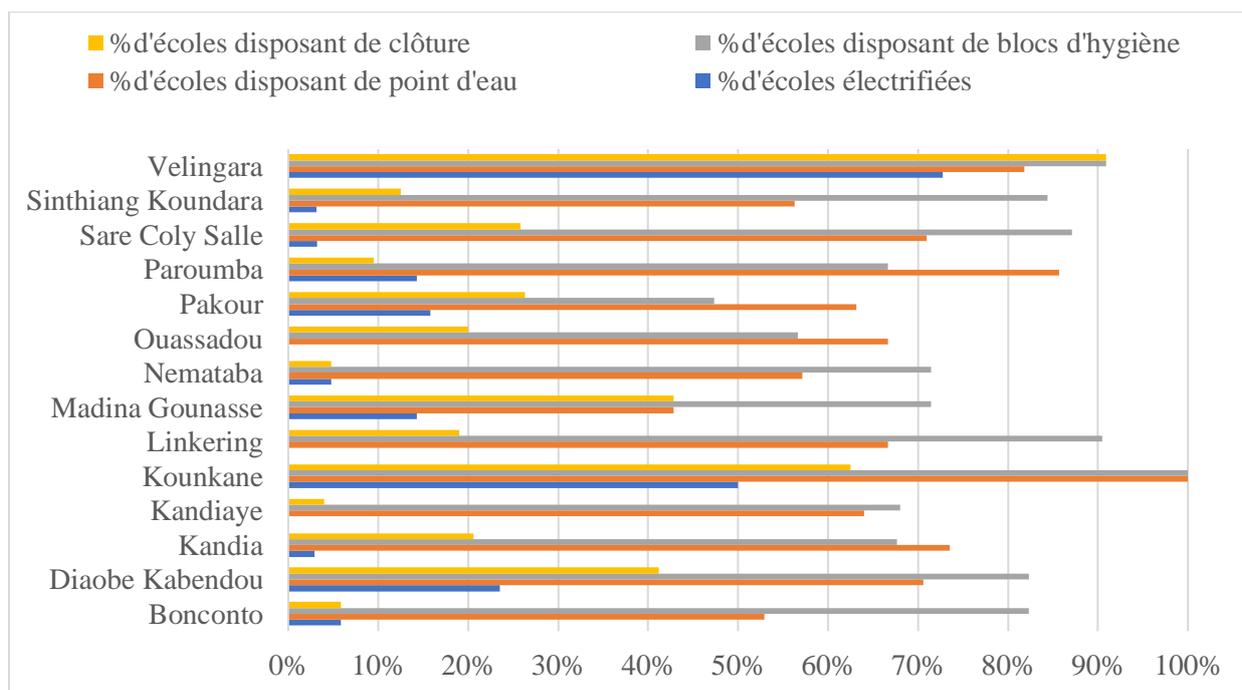
**Graphique 58** : Effectif des élèves à l'élémentaire dans les communes du département de Vélingara



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

#### ❖ Environnement scolaire

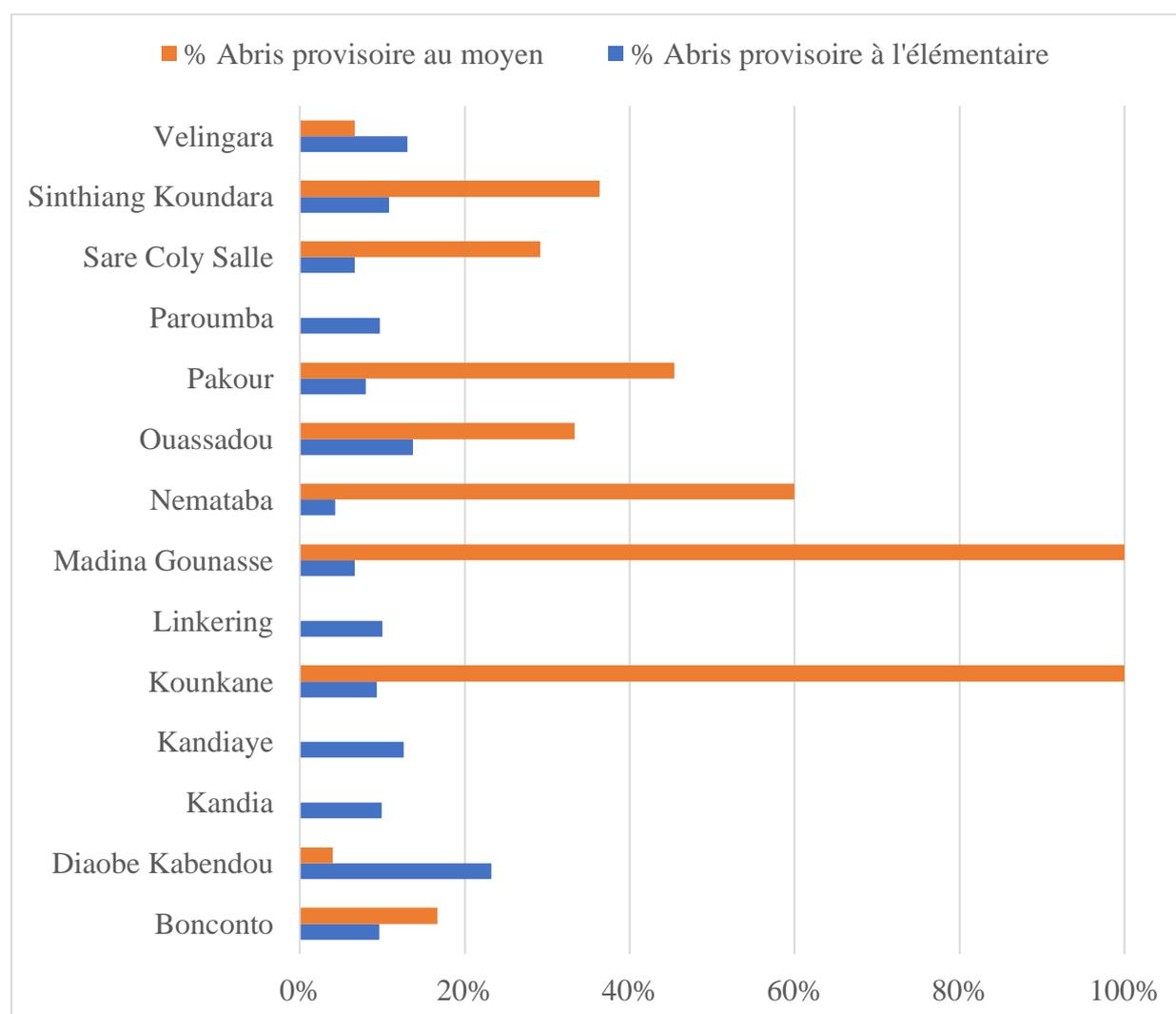
**Graphique 59** : Niveau de disponibilité des commodités de base dans les écoles du département de Vélingara



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Le département de Vélingara a pour sa part les taux de commodité les plus importants de la région avec plusieurs écoles ayant des ratios supérieurs à 50%. Le pourcentage d'écoles disposant de bloc d'hygiène et de point d'eau sont les indicateurs les mieux attestés dans le département de Vélingara avec des taux supérieurs à 60%. Les communes de Kounkané et de Vélingara ont les meilleurs scores en matière de commodités de base au sein des écoles écoles.

**Graphique 60** : Pourcentage d'abris provisoires dans le département de Vélingara



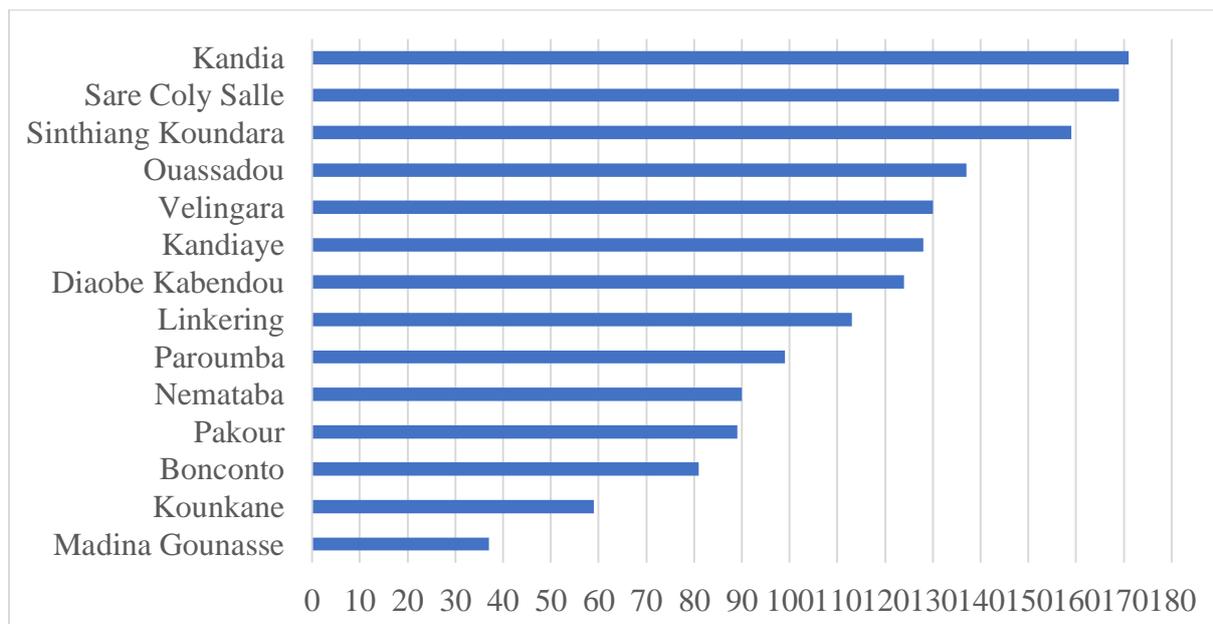
**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Pour le département de Vélingara, la majorité des salles de classe du moyen comme du secondaire sont des abris provisoires notamment dans les communes de Kounkane (100%), Médina Gounass (100%), Némataba (60%) et Pakour (50%).

❖ **Enseignants et enseignants-élèves.**

Le graphique ci-dessous indique que la situation du département de Vélingara présente moins de disparités en termes d'effectifs d'enseignants pour l'essentiel des communes avec 81 enseignants à Bonconto et 171 enseignants à Kandia. Seules deux communes ont moins de 60 enseignants, il s'agit des communes de Kounkane et Médina Gounass.

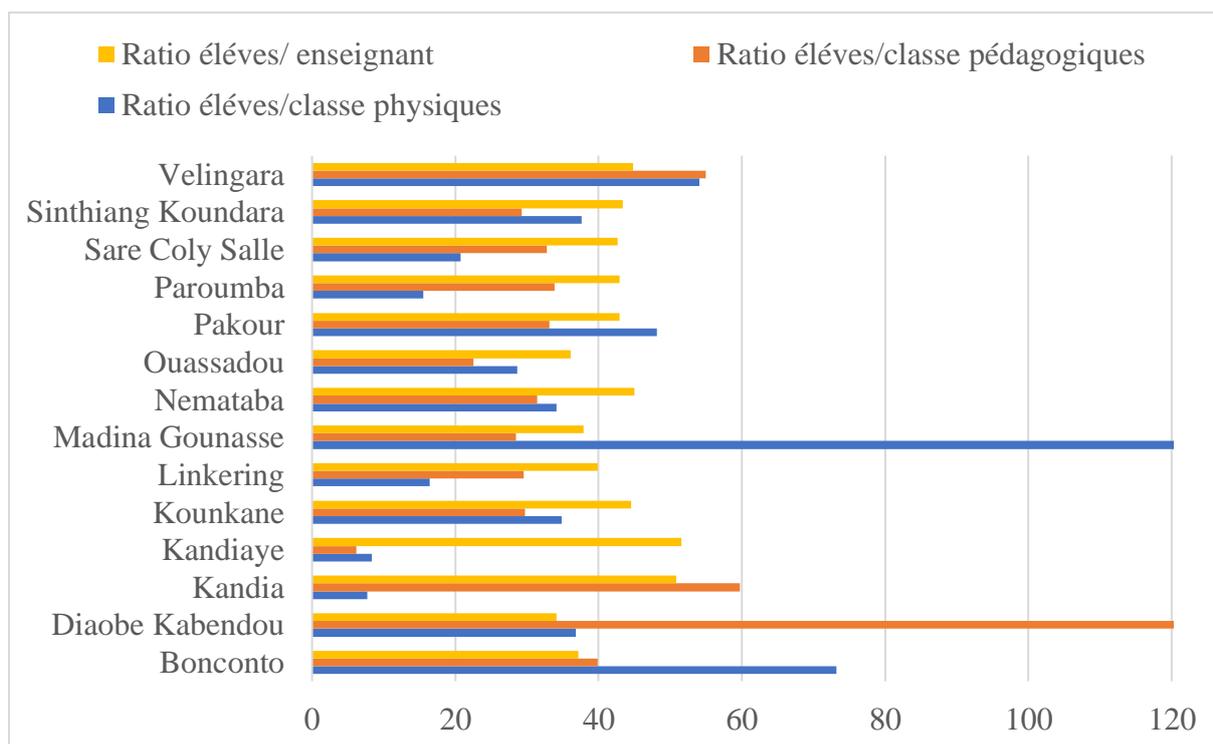
**Graphique 61 :** Effectif des enseignants dans les communes du département de Vélingara



**Source :** ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

❖ **Ratio élèves / salle de classe**

**Graphique 62 :** Ratio élèves/salle de classe & élèves/enseignant à l'élémentaire dans les communes du département de Vélingara



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Dans le département de Vélingara, les ratios élèves/enseignant et élèves/salle de classe sont différents selon le type d'indicateurs et la commune.

En effet, le ratio moyen le plus faible est le nombre d'élèves par salle de classe pédagogique qui est de 35.

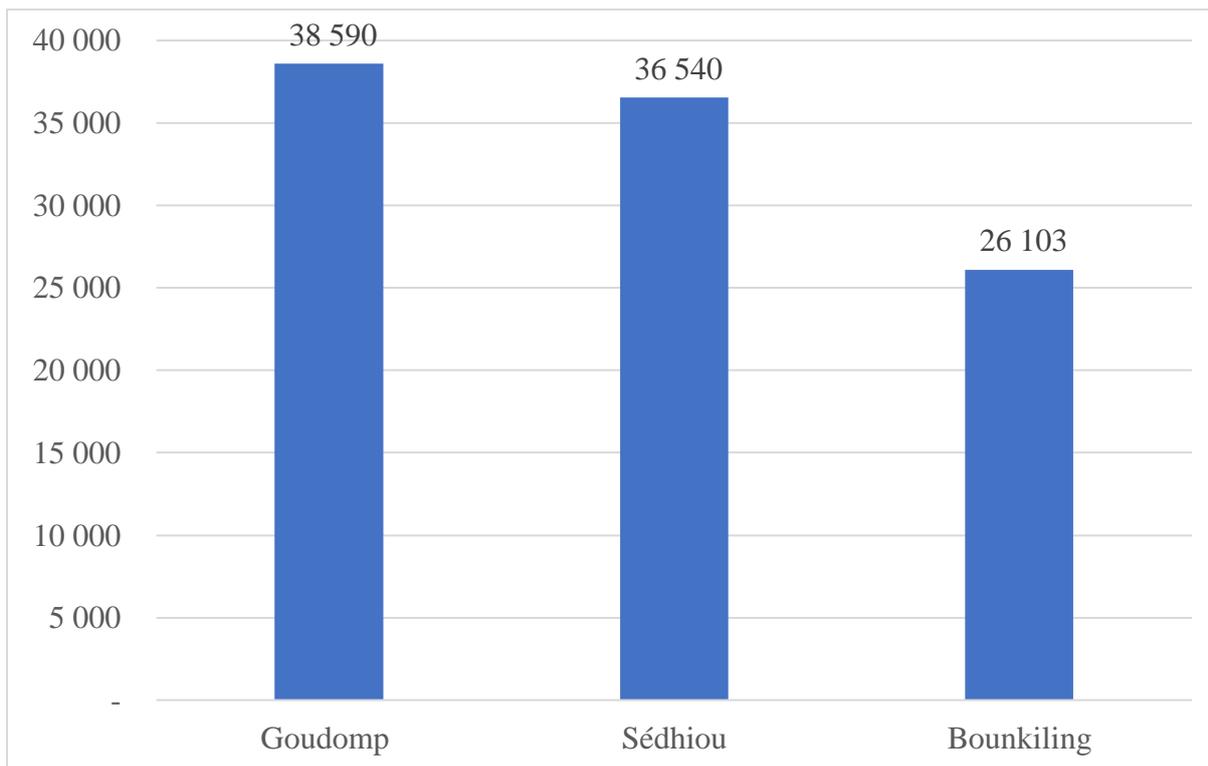
Par contre, les ratios les plus importants sont notés à Médina Gounass qui compte en moyenne plus de 100 élèves par salle de classe physique, ce qui reflète un déficit de salle de classe notoire.

### 2.2.3. Collectivités territoriales de la région de Sédhiou

#### 2.2.3.1. Synthèse régionale

L'effectif des élèves de l'élémentaire dans la région de Sédhiou est estimé à 101 233 élèves en 2019.

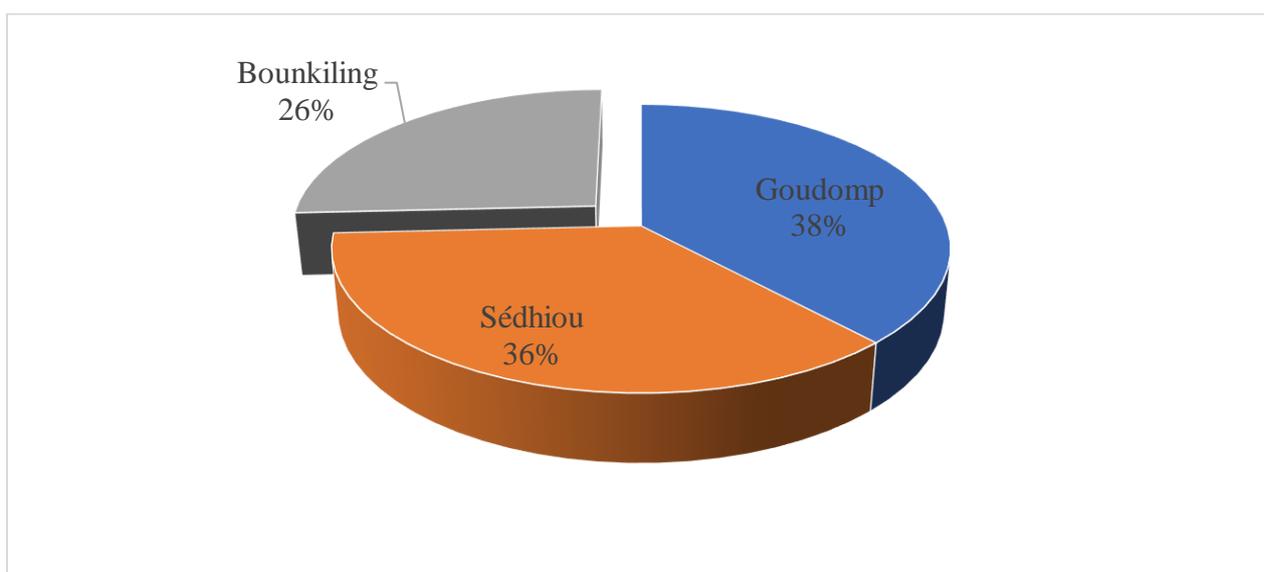
**Graphique 63** : Effectif à l'élémentaire par département dans la région de Sédhiou



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

La répartition spatiale des élèves de l'élémentaire par département est dominée par ceux de Goudomp qui représentent 38% de l'effectif à côté de ceux de Sédhiou qui font 36%. Le département de Bounkiling a l'effectif le plus faible avec environ 26% du global.

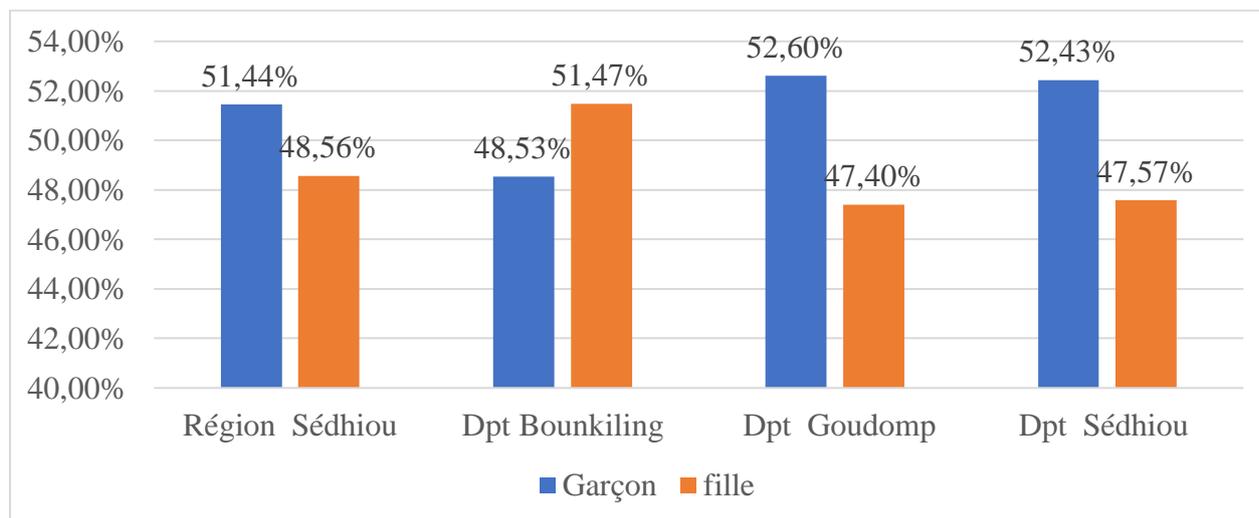
**Graphique 64** : Répartition des élèves par département dans la région de Sédhiou



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Dans l'effectif global des élèves à élémentaire, les garçons représentent 51.5% contre 48.5% de filles au niveau régional. Dans les départements de Goudomp et de Sédhiou, les garçons représentent plus de 52% alors que dans le département de Bounkiling, les filles sont majoritaires avec 51.4%.

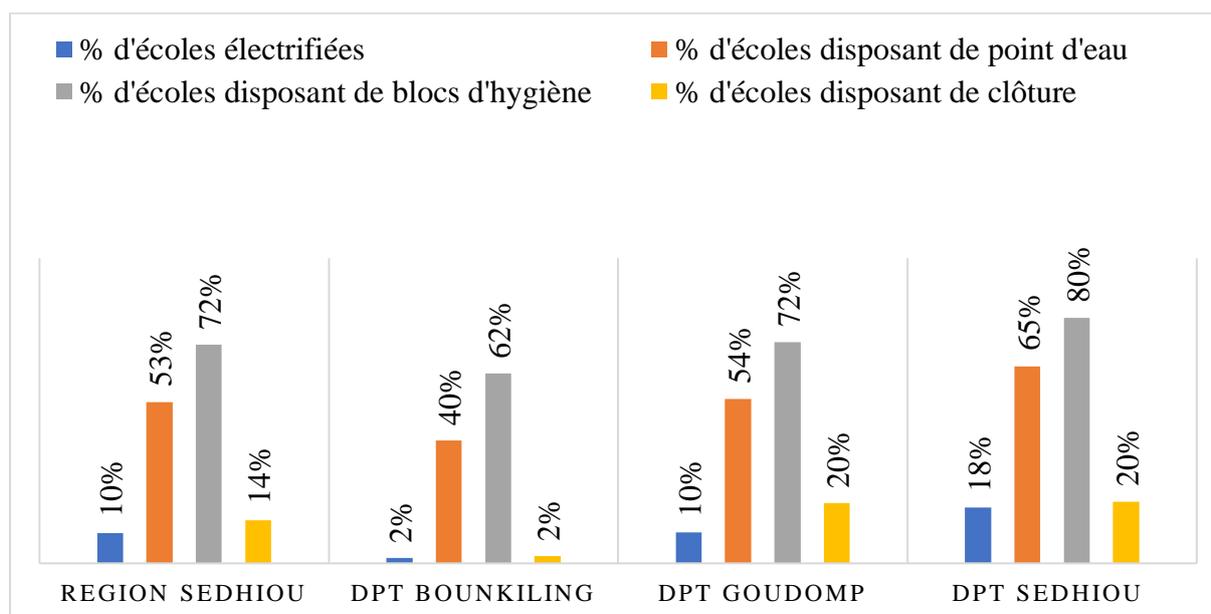
**Graphique 65** : Répartition par sexe des élèves de l'élémentaire dans la région de Sédhiou



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

#### ❖ Environnement scolaire

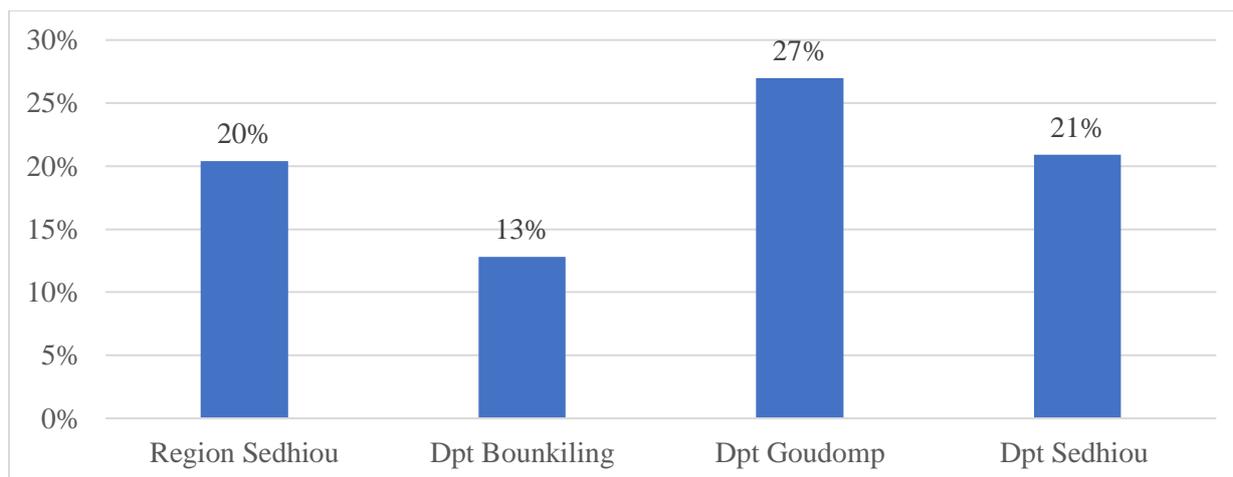
**Graphique 66** : Niveau de disponibilité des commodités de base dans les écoles de la région de Sédhiou



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

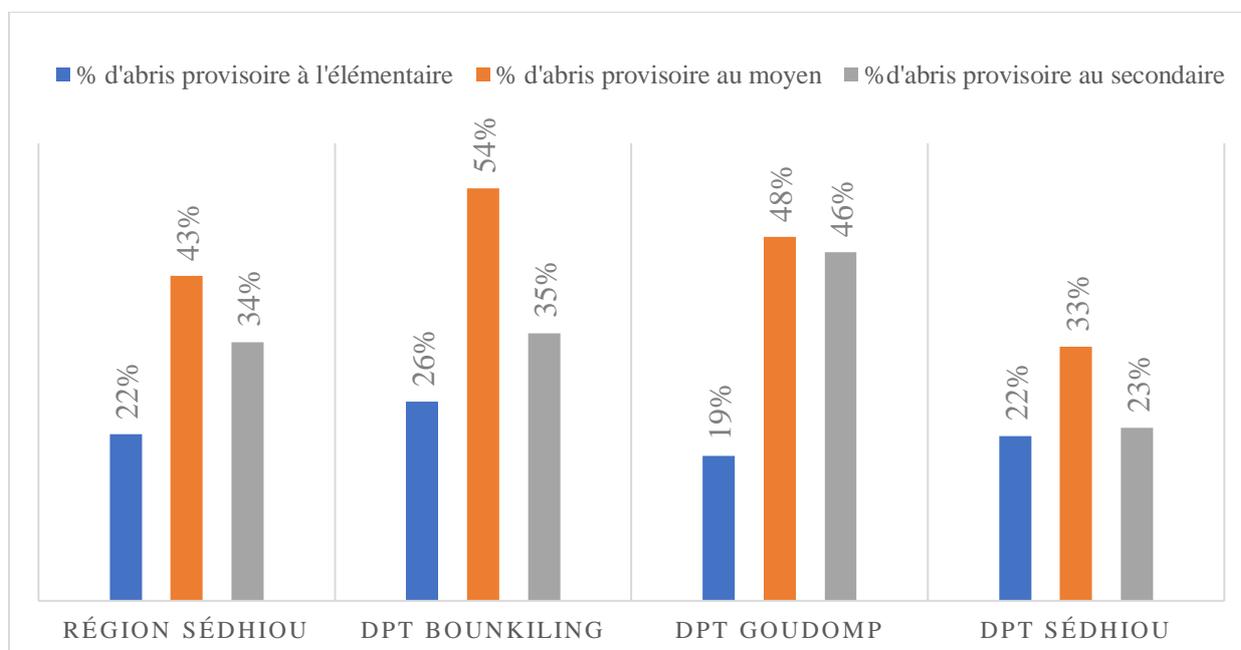
L'analyse de la commodité des écoles de la région de Sédhiou montre un pourcentage faible d'écoles électrifiées (10%) et d'écoles disposant de clôture (14%). Les meilleurs scores dans les indicateurs de commodité des écoles sont enregistrés dans le pourcentage d'écoles disposant de bloc d'hygiène (51%) et de point de d'eau (70%). Au niveau départemental, les écoles de Bounkiling ont les niveaux de commodité les plus faibles et celles de Sédhiou ont les niveaux de commodité les plus élevés.

**Graphique 67** : Pourcentage d'écoles disposant de cantines dans la région de Sédhiou



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

**Graphique 68** : Pourcentage d'abris provisoires de la région de Sédhiou

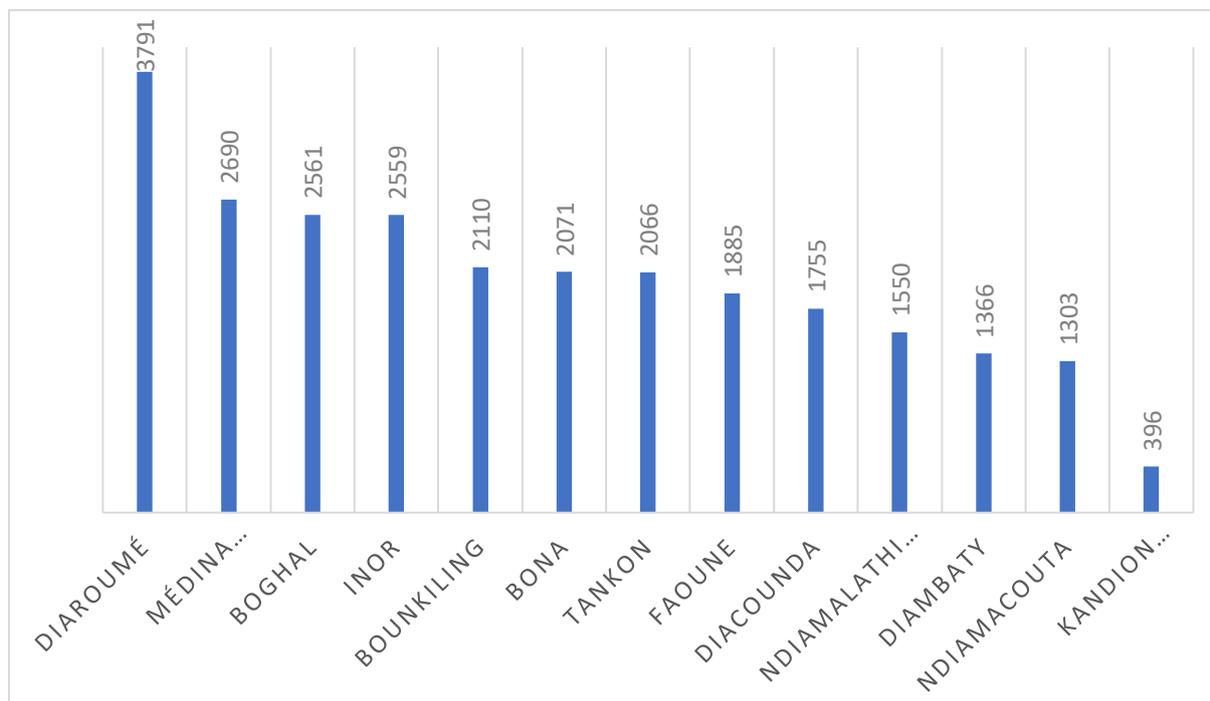


**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Dans la région de Sédhiou, les abris provisoires sont plus présents au moyen où ils occupent 42% des salles de classe dans les collèges et au secondaire où ils représentent 35% des salles de classe des lycées. Les abris provisoires sont plus notés dans le département de Bounkiling avec 53% au niveau moyen, 35% et 27% respectivement dans le secondaire et l'élémentaire. Dans le département de Goudomp, environ 48% des salles de classe du moyen et du secondaire sont des abris provisoires.

### 2.2.3.2. Communes du département de Bounkiling

**Graphique 69** : Effectif au préscolaire dans les Communes du département de Bounkiling

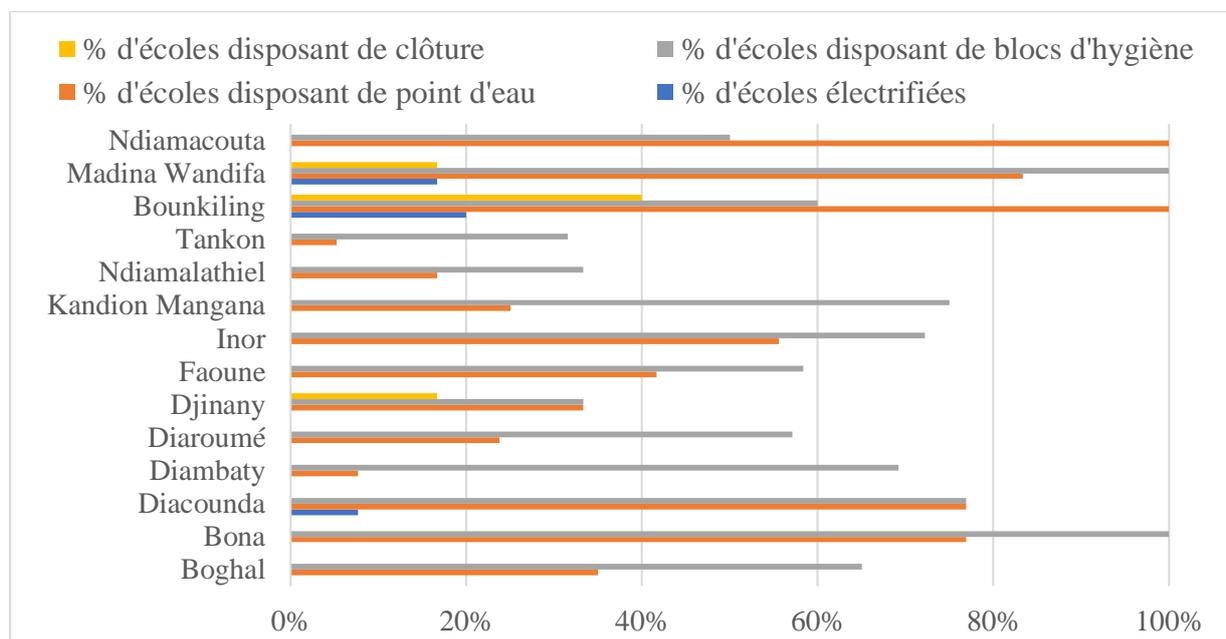


**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

La répartition des élèves dans le département de Bounkiling est marquée par de grandes disparités communales. Les effectifs varient de moins de 400 élèves à Kandion Mangana à 3800 à Diaroumé. La majorité des communes a un effectif compris entre 1 300 et 2 600 élèves.

❖ **Environnement scolaire**

**Graphique 70** : Niveau de commodité des écoles du département de Bounkiling

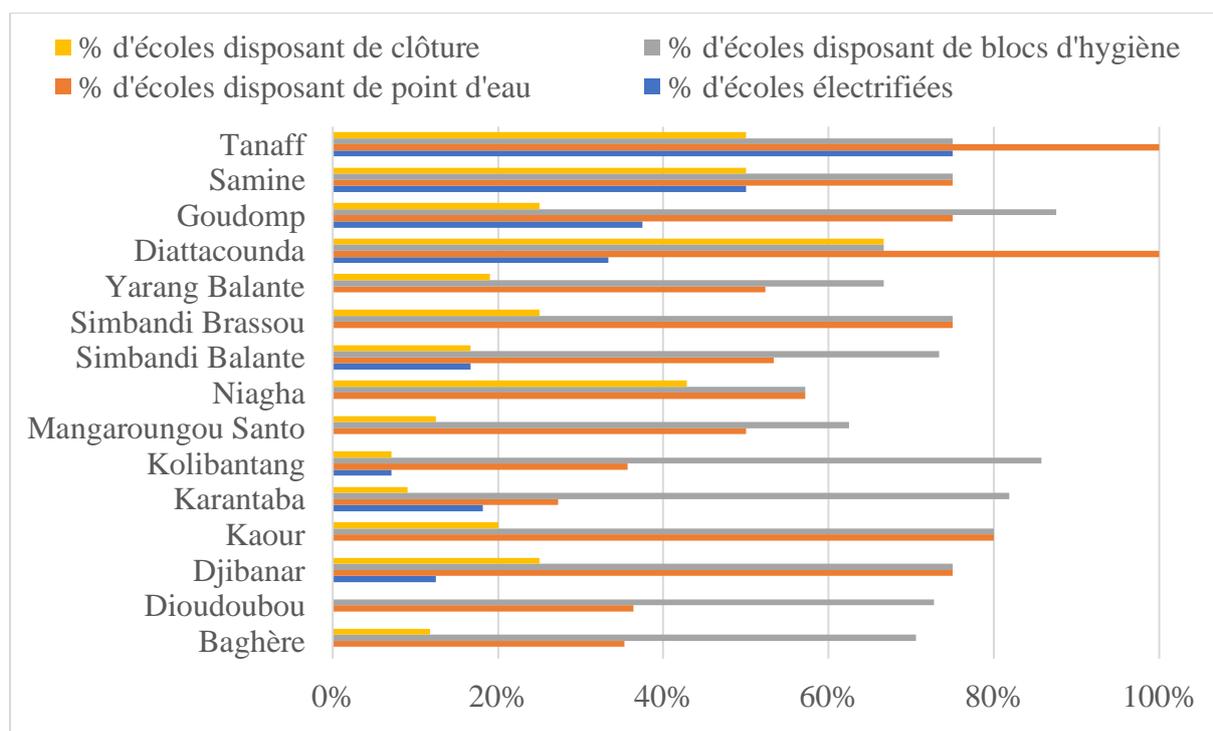


**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Dans le département de Bounkiling, les disparités du niveau de commodité des écoles sont énormes entre les quatorze (14) communes du département de Bounkiling. Seules trois communes ont un pourcentage acceptable d'écoles électrifiées et clôturées (Madina Wandifa, Bounkiling, Diacounda).

❖ **Environnement scolaire**

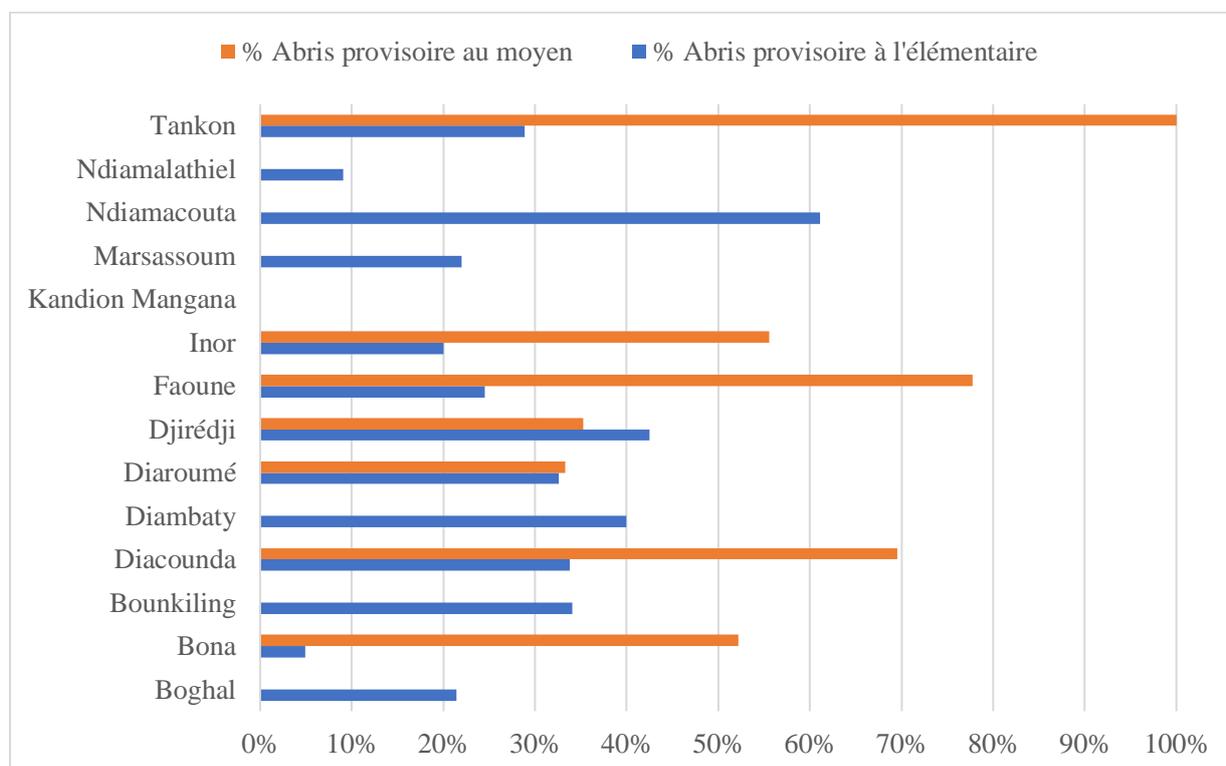
**Graphique 71** : Niveau de commodité des écoles du département de Goudomp



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Dans le département de Goudomp, le niveau de commodité des écoles est globalement moyen sauf pour le pourcentage d'écoles électrifiées qui reste faible. Dans plusieurs communes, les écoles ne sont pas électrifiées ; il s'agit de Niagha, Simbadou Brassou, Mangaroungou Santo et Kaour.

**Graphique 72** : Pourcentage d'abris provisoires dans le département de Bounkiling



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

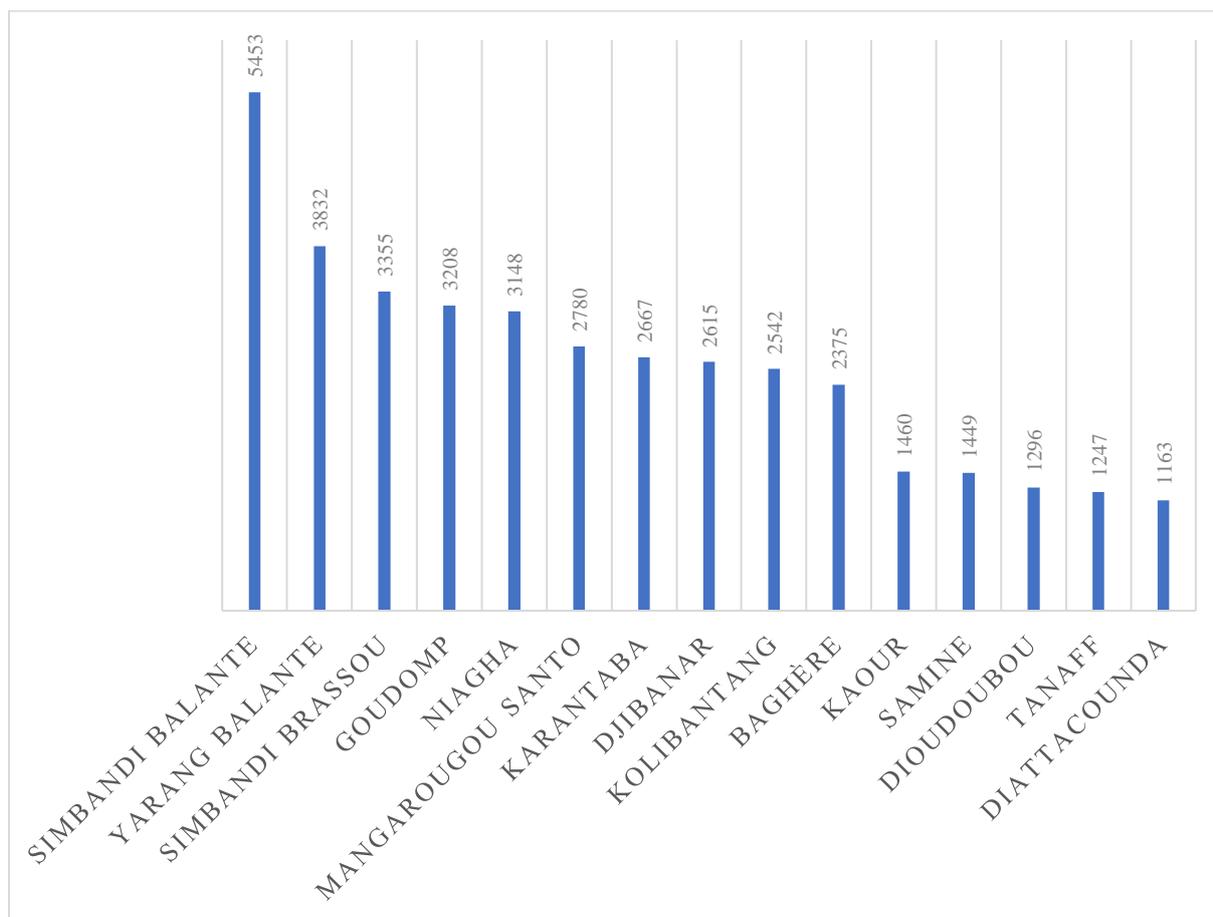
Dans le département de Bounkiling, le pourcentage d'abris provisoires au Moyen est supérieur à plus 50% dans plusieurs communes notamment à Tankon (100%), Faune (78%), Diacounda (70%), Inor (57%) et Bona (53%). Pour l'Elémentaire, la commune de Ndiamacouta enregistre 62% de salles de classe en abris provisoires.

### 2.2.3.3. Communes du département de Goudomp

Dans le département de Goudomp, la commune de Simbandi Balante sort du lot dans les effectifs de l'élémentaire avec le plus grand nombre d'élèves estimé à environ 5 500 en 2019. En effet, il est noté deux groupes de communes par catégorie d'effectifs :

- ❖ les communes de moins de 1 500 élèves représentent 33% du total des effectifs ;
- ❖ les communes ayant 2 300 à 3 600 élèves représentent 57% du total des effectifs.

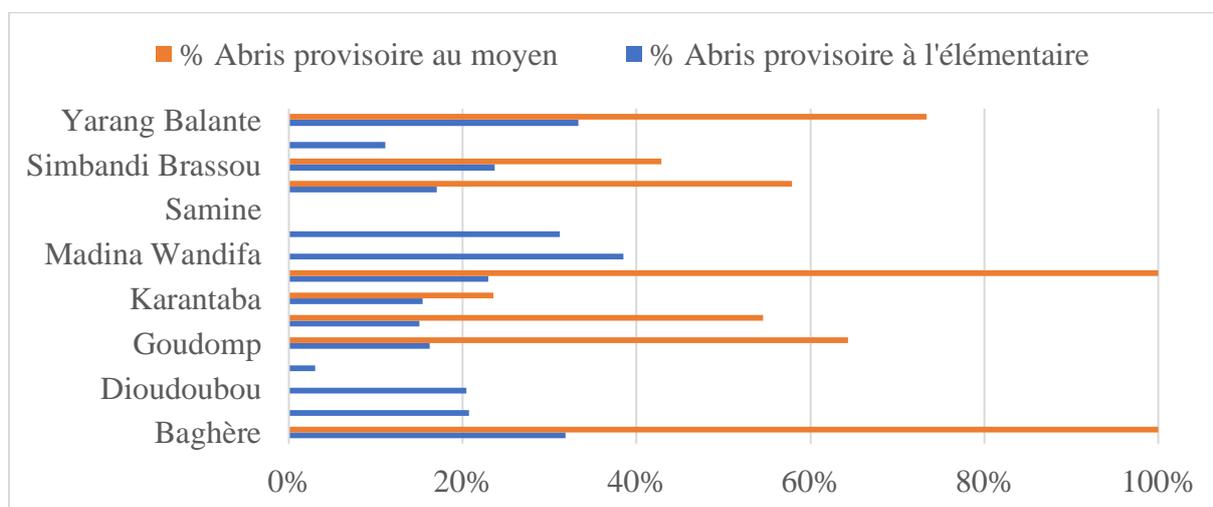
**Graphique 73** : Effectif des élèves de l'élémentaire par commune du département de Goudomp



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

La situation des abris provisoires dans les communes du département de Goudomp est illustrée dans le graphique ci-dessous.

**Graphique 74** : Pourcentage d'abris provisoires dans le département de Goudomp



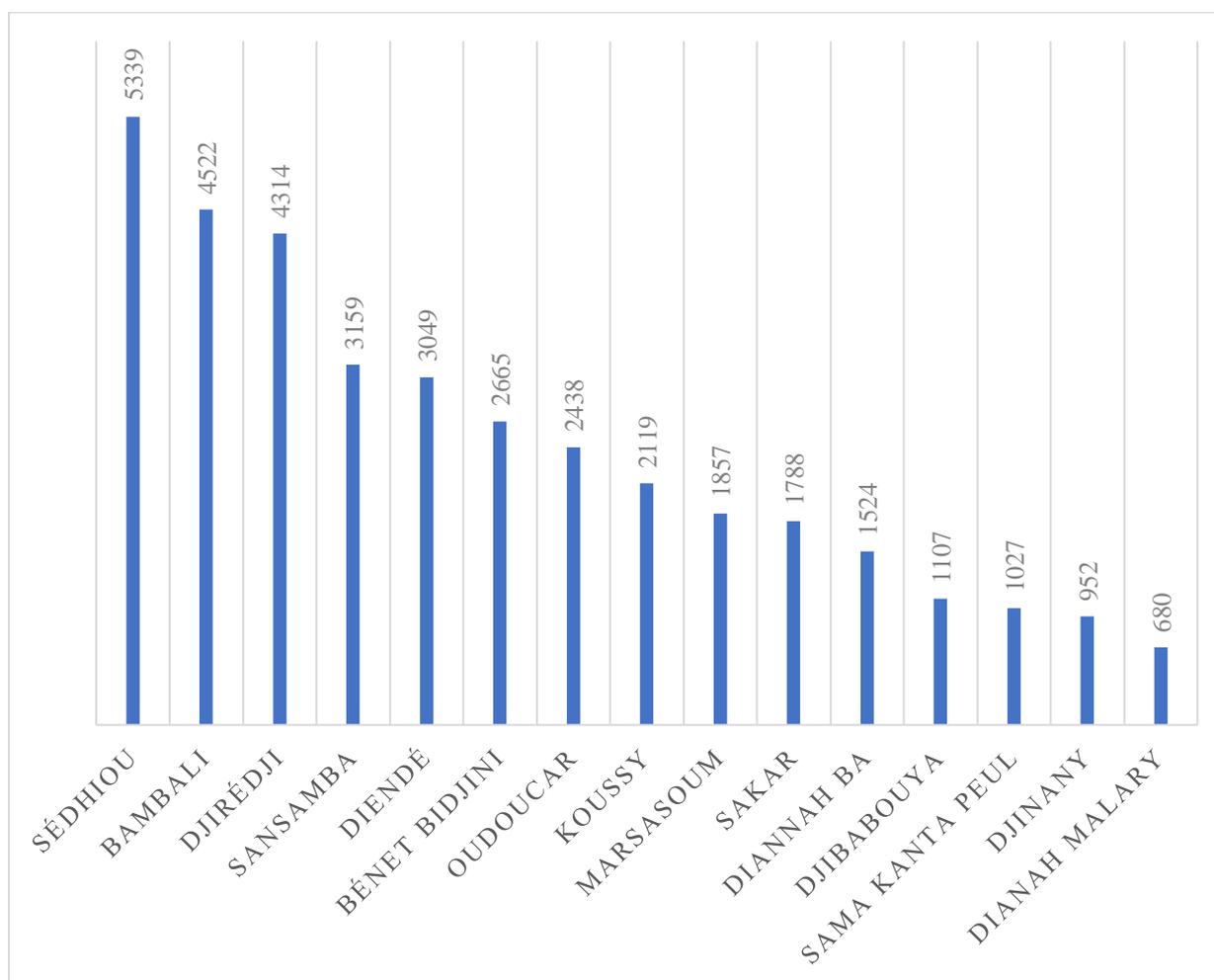
**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Pour le département de Goudomp, comme illustré par le graphique ci-dessus, le pourcentage des abris provisoires est important dans la plupart des collèges des communes. Il s'agit de Baghère (100%), Kolibantang (100%), Yarang Balante (73%), Goudomp (64%), Simbadi Balante (58%) et Kaour (55%).

#### 2.2.3.4. Communes du département de Sédhiou

La situation des communes du département de Sédhiou est assez similaire à celle de Goudomp dans la répartition des élèves par commune.

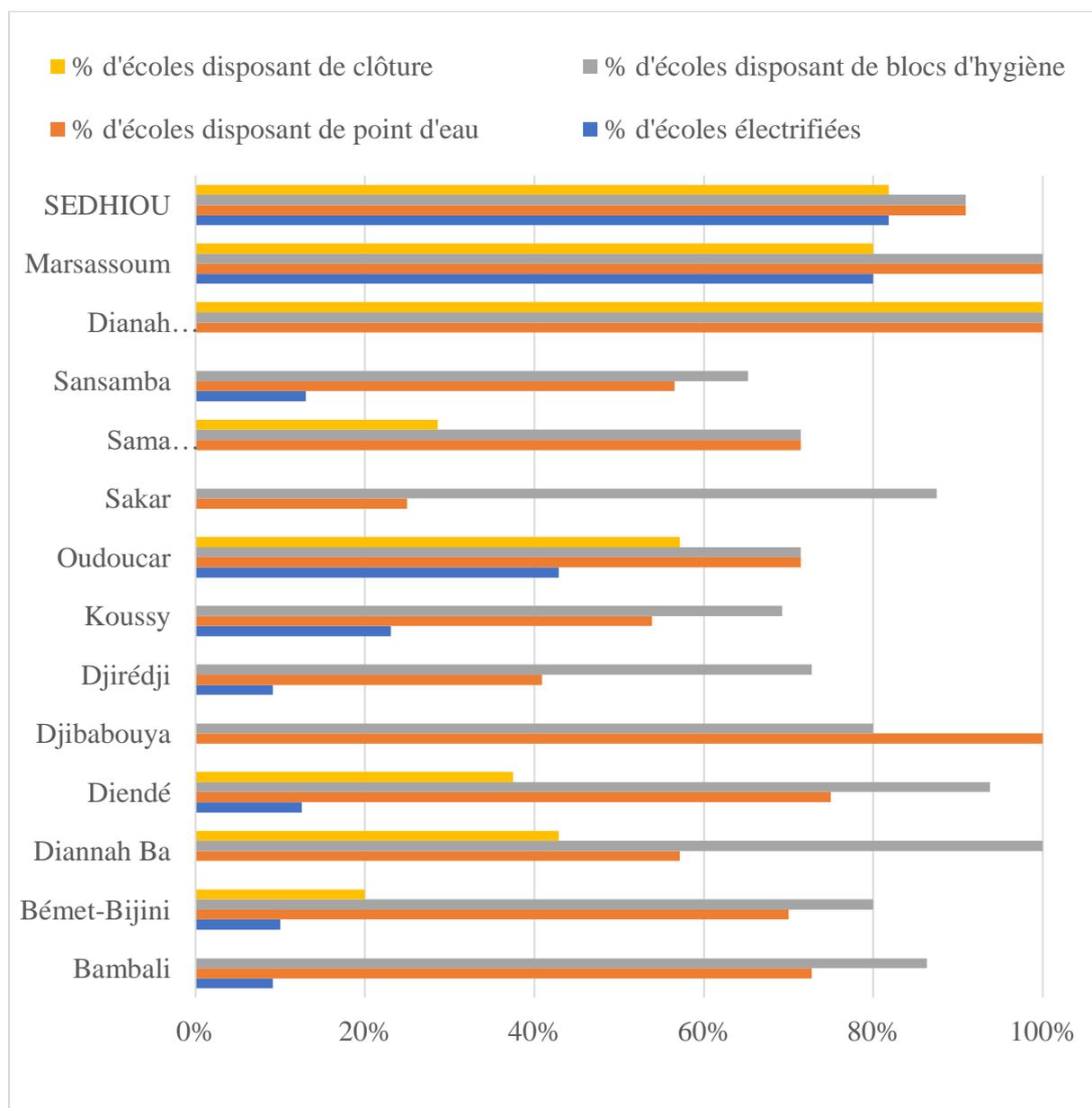
**Graphique 75** : Effectif des élèves de l'élémentaire dans les communes du département de Sédhiou



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

❖ **Environnement scolaire**

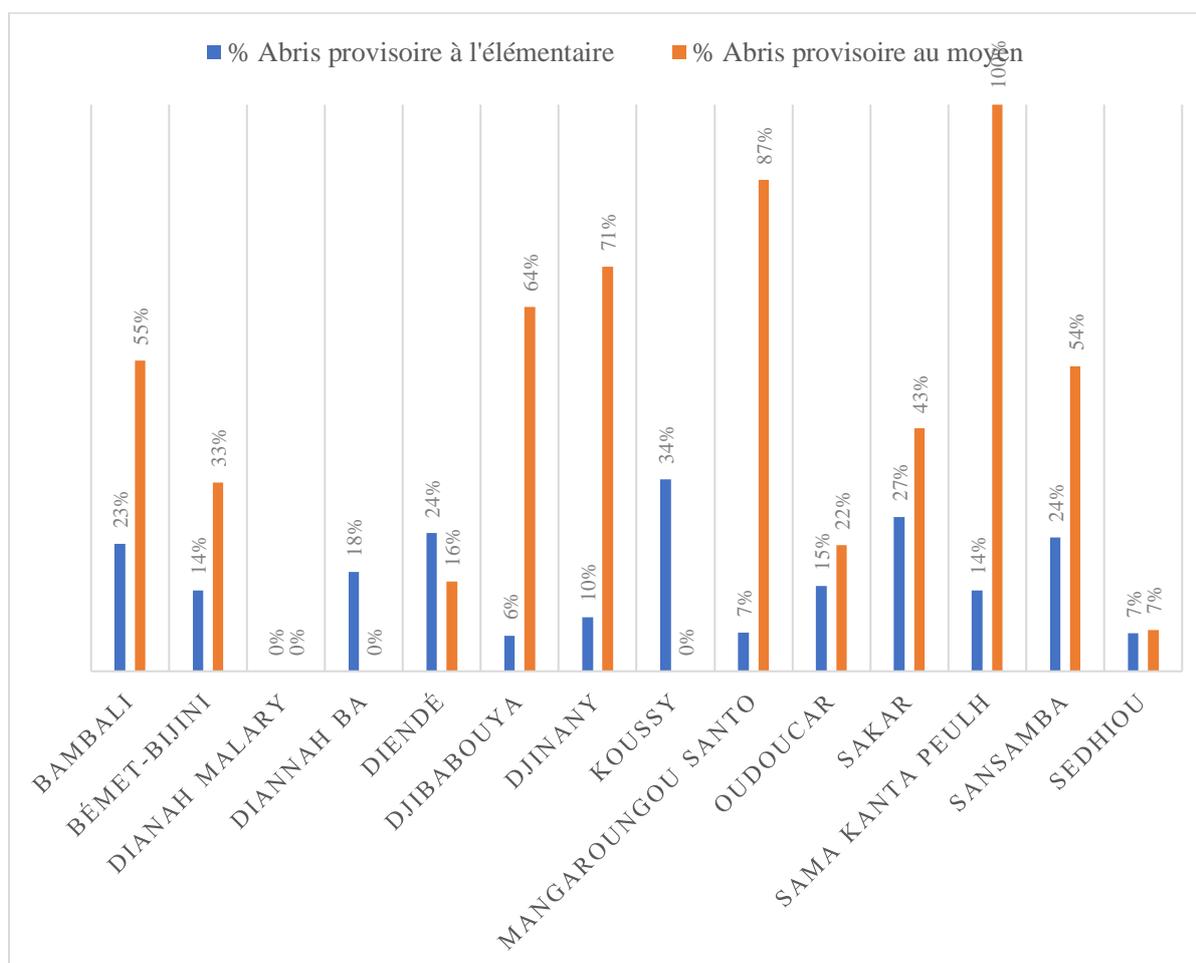
**Graphique 76** : Niveau de commodité des écoles du département de Sédhiou



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués e interne.

Dans le département de Sédhiou, le niveau de commodité des écoles du département de Sédhiou est plutôt moyen dans la majorité des communes. Les meilleurs taux sont notés dans le pourcentage d'écoles disposant de bloc d'hygiène et de point d'eau. Il est en moyenne estimé à 60%. Les plus faibles ratios sont notés dans les communes de Djirédji et Sakar.

**Graphique 77** : Pourcentage d'abris provisoires dans le département de Sédhiou



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne

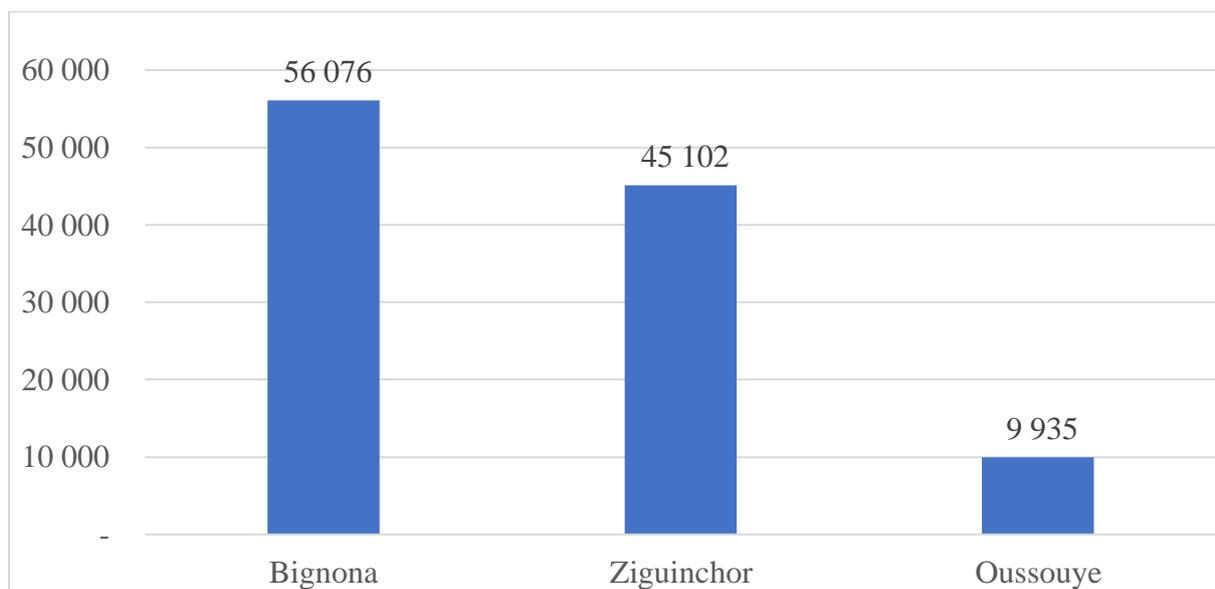
La situation des abris provisoires à l'élémentaire et au moyen dans le département de Sédhiou est similaire à celle des départements de Goudomp et Bounkiling. Près de la moitié des salles de classe dans les six (6) communes sont en abris provisoires au moyen comme à l'élémentaire.

## 2.2.4. Collectivités territoriales de la région de Ziguinchor

### 2.2.4.1. Synthèse régionale

L'effectif des élèves de la région de Ziguinchor est de 111 113. La répartition des élèves au niveau régional suit la même tendance que celle de la région par collectivité. En effet, le département de Bignona ayant 19 communes sur les 30 de la région accueille plus de la moitié des élèves.

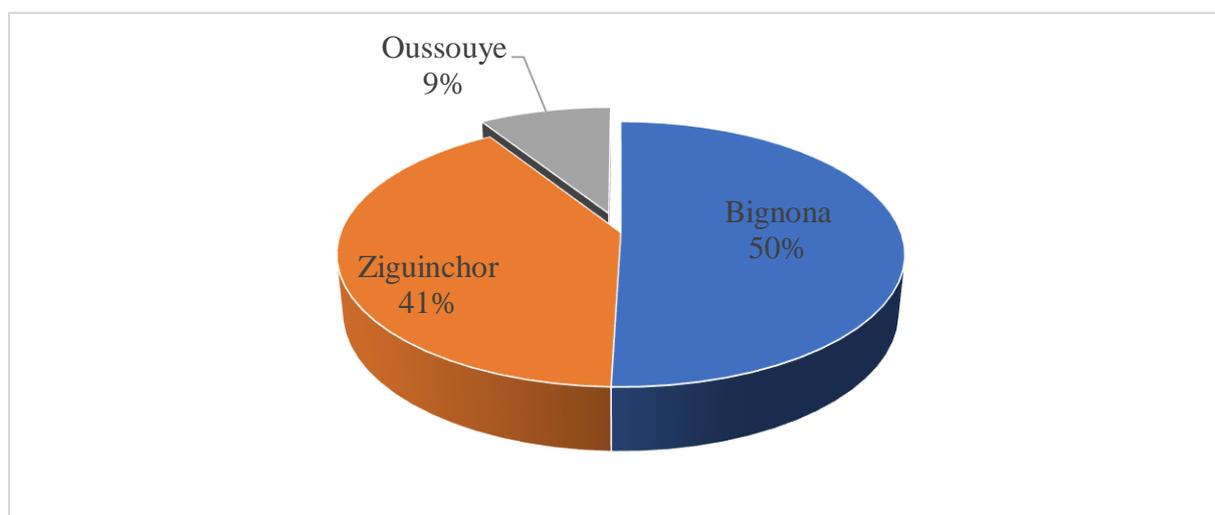
**Graphique 78** : Effectif des élèves de l'élémentaire par département dans la région de Ziguinchor



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Le département d'Oussouye accueille moins de 10% des effectifs à l'élémentaire et celui de Ziguinchor enregistre 41%.

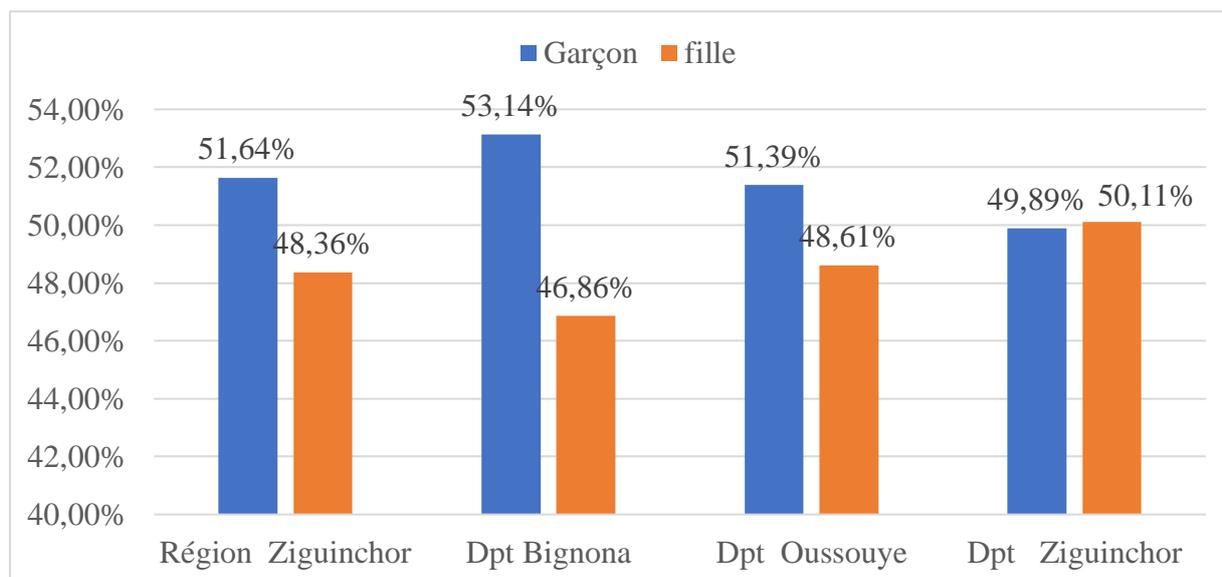
**Graphique 79** : Répartition des élèves par département dans la région de Ziguinchor



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Dans la région de Ziguinchor, les garçons sont légèrement majoritaires avec 51.8% et dans le département de Bignona, la proportion des garçons est de 53%, suivie d'Oussouye où elle est de 51,39%. Dans le département de Ziguinchor, les filles dominent légèrement avec 50.2%.

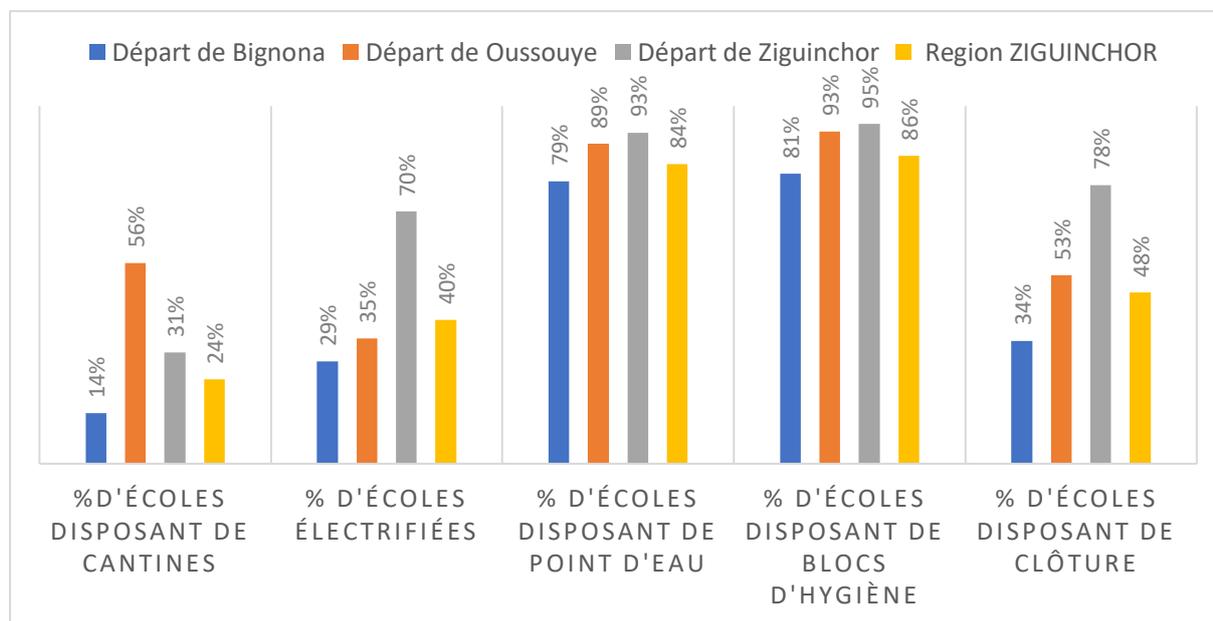
**Graphique 80** : Répartition par sexe des élèves de l'élémentaire dans les départements de la région de Ziguinchor



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

❖ **Environnement scolaire**

**Graphique 81** : Niveau de commodité des écoles de la région de Ziguinchor

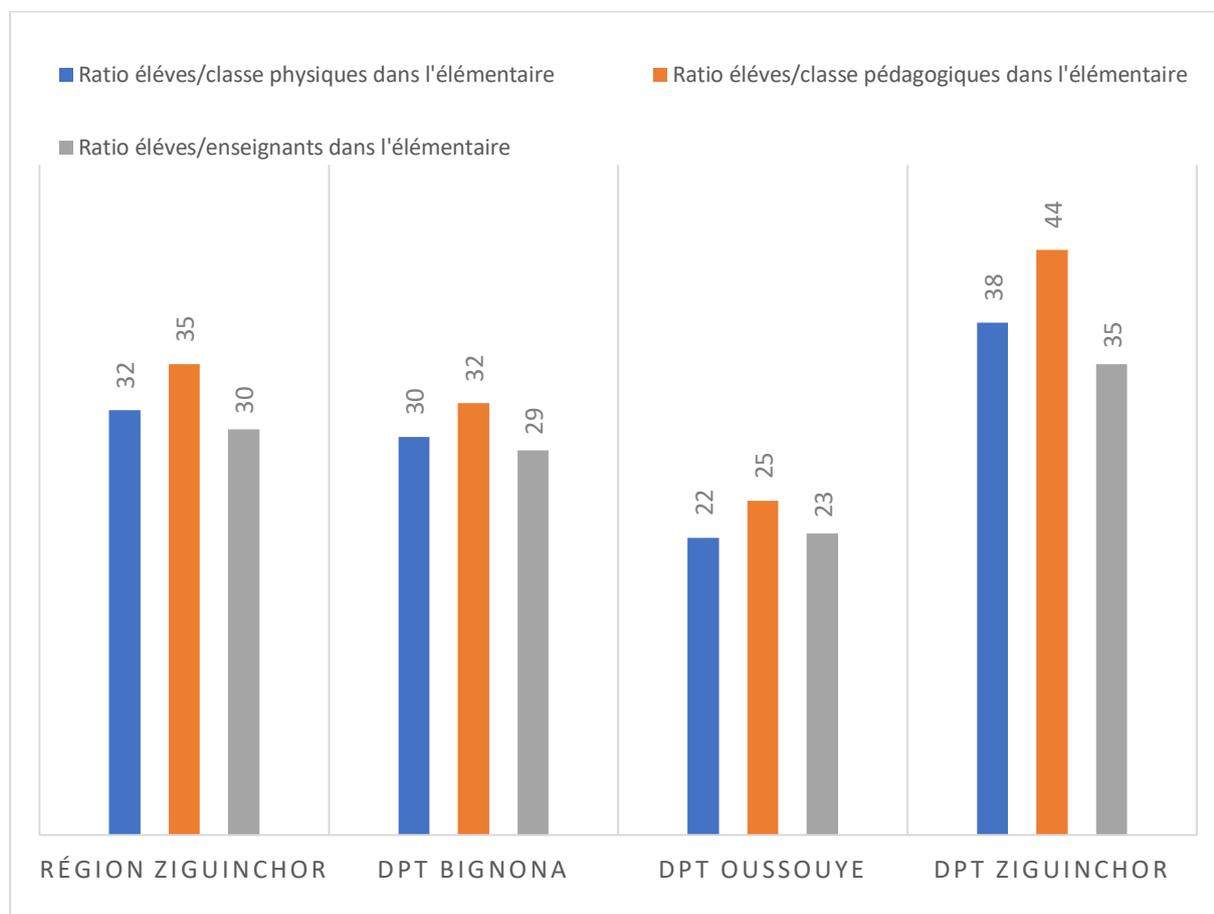


**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne

Dans la région de Ziguinchor, 40% des écoles sont électrifiées, 82% des écoles ont des points d'eau et de blocs d'hygiène et 48% des écoles sont clôturées. La répartition par département montre que le département de Ziguinchor enregistre les meilleurs taux suivis d'Oussouye et de Bignona.

## ❖ Ratio élèves / salle de classe

**Graphique 82** : Ratio élèves/classe de l'élémentaire par département dans la région de Ziguinchor



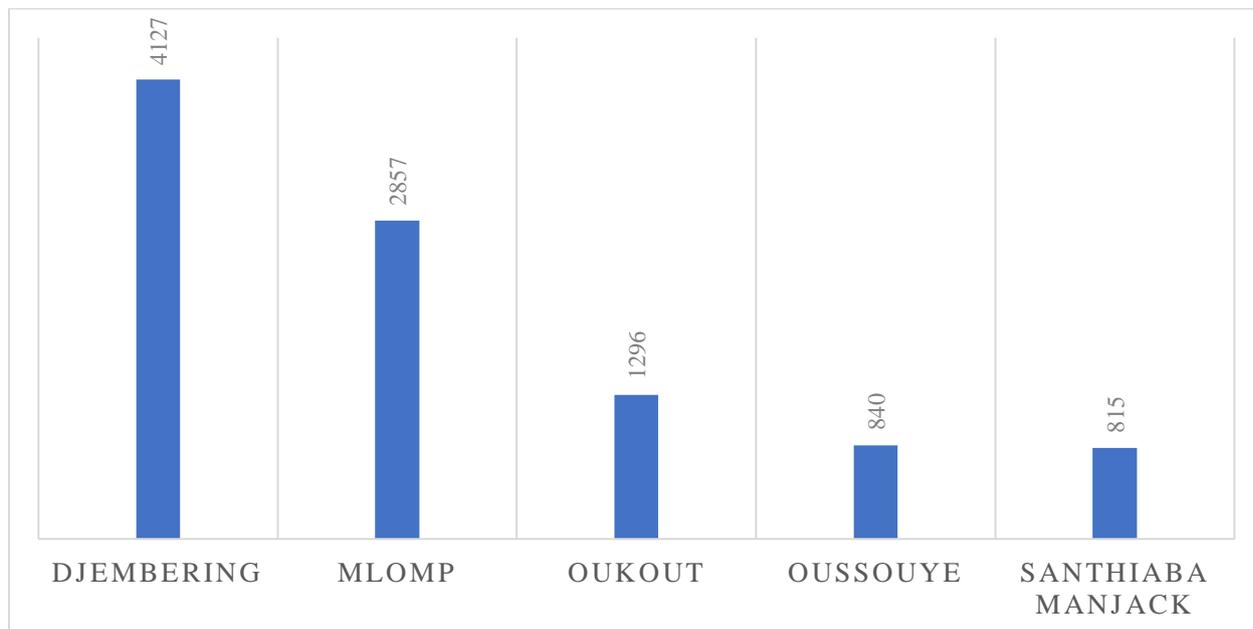
**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Dans la région de Ziguinchor, les ratio « élèves/salle classe » et « élèves/enseignant » sont moins élevés avec un rapport moyen régional inférieur à 35. Les plus faibles ratios sont enregistrés dans le département d'Oussouye avec une moyenne départementale inférieure à 25 élèves par classe et par enseignant. Par contre, le département de Ziguinchor dispose des taux les plus importants avec plus de 40 élèves par classe pédagogique, 38 élèves par classe physique et 35 élèves par enseignant.

### 2.2.4.2. Communes du département d'Oussouye

Dans le département d'Oussouye, la commune de Diembéring a le plus grand effectif d'élèves à l'élémentaire avec plus de 4 100 élèves. La commune de Santhiaba Manjack, quant à elle, compte moins de 800 élèves en 2019.

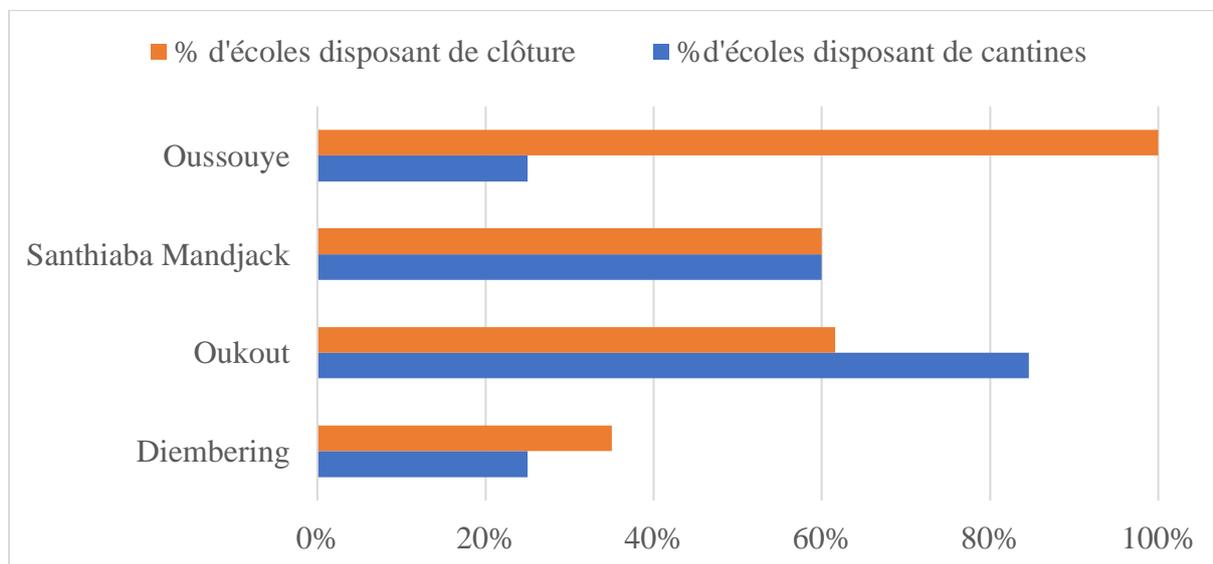
**Graphique 83** : Effectif des élèves à l'élémentaire dans les communes du département de Oussouye



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

❖ **Environnement scolaire**

**Graphique 84** : Niveau de commodité des écoles du département d'Oussouye

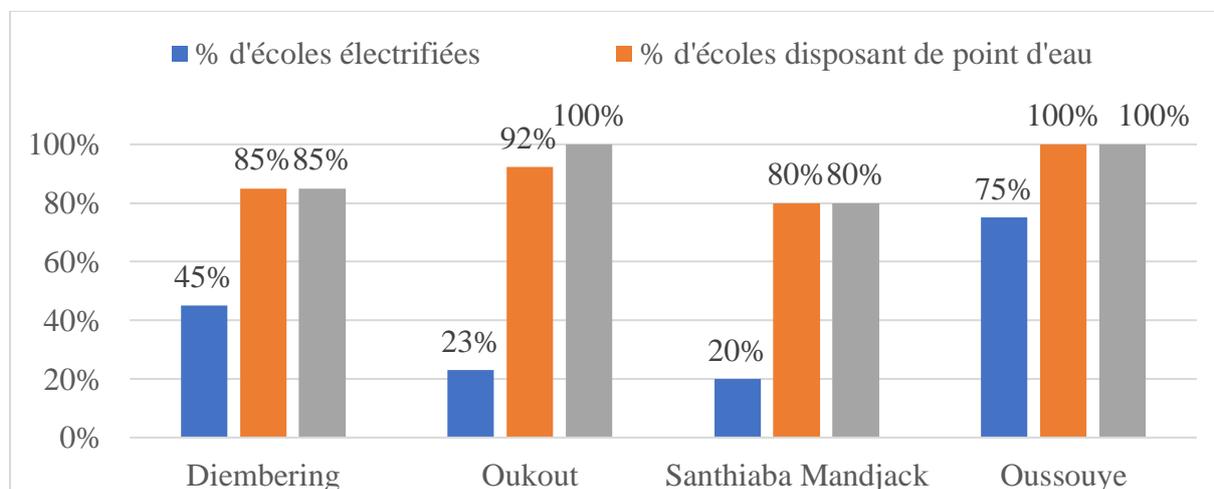


**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Dans le département d'Oussouye, seule la commune de Diémbering a le nombre le plus faible de cantines scolaires (25%) et d'écoles clôturées (35%). Dans la commune d'Oussouye, toutes les écoles sont clôturées alors que 60% des écoles des communes de Santhiaba Manjack et de

Oukout sont clôturées. Pour les cantines scolaires, Oukout dispose du plus grand nombre d'écoles ayant une cantine.

**Graphique 85** : Niveau de commodité des écoles du département d'Oussouye en termes d'électricité et points d'eau

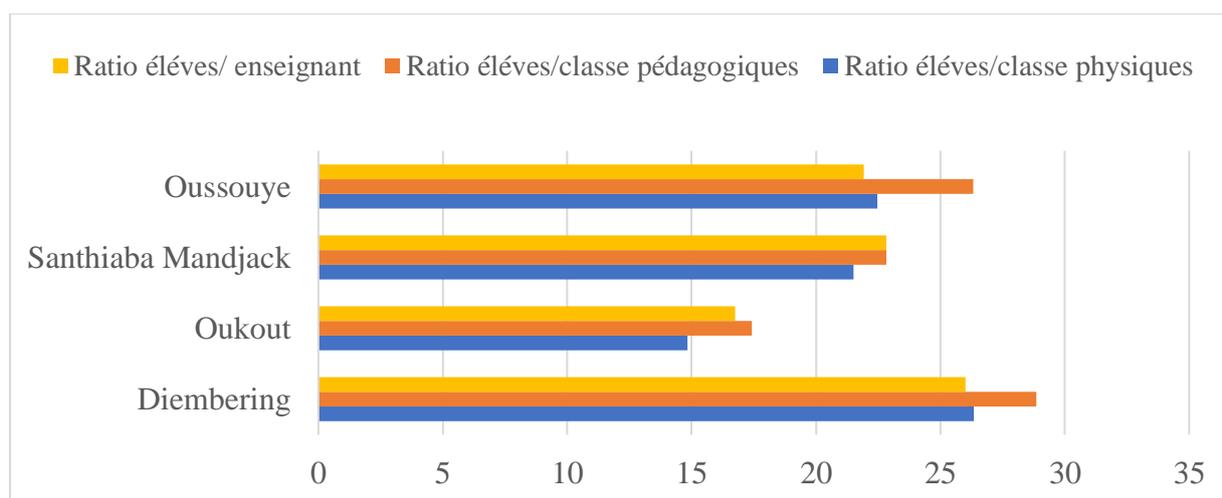


**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne

Dans le département d'Oussouye, le niveau de commodité est acceptable à l'image de celui des communes du département de Bignona.

#### ❖ Ratio élèves / salle de classe

**Graphique 86** : Ratio élèves/salle de classe dans les communes du département de Oussouye



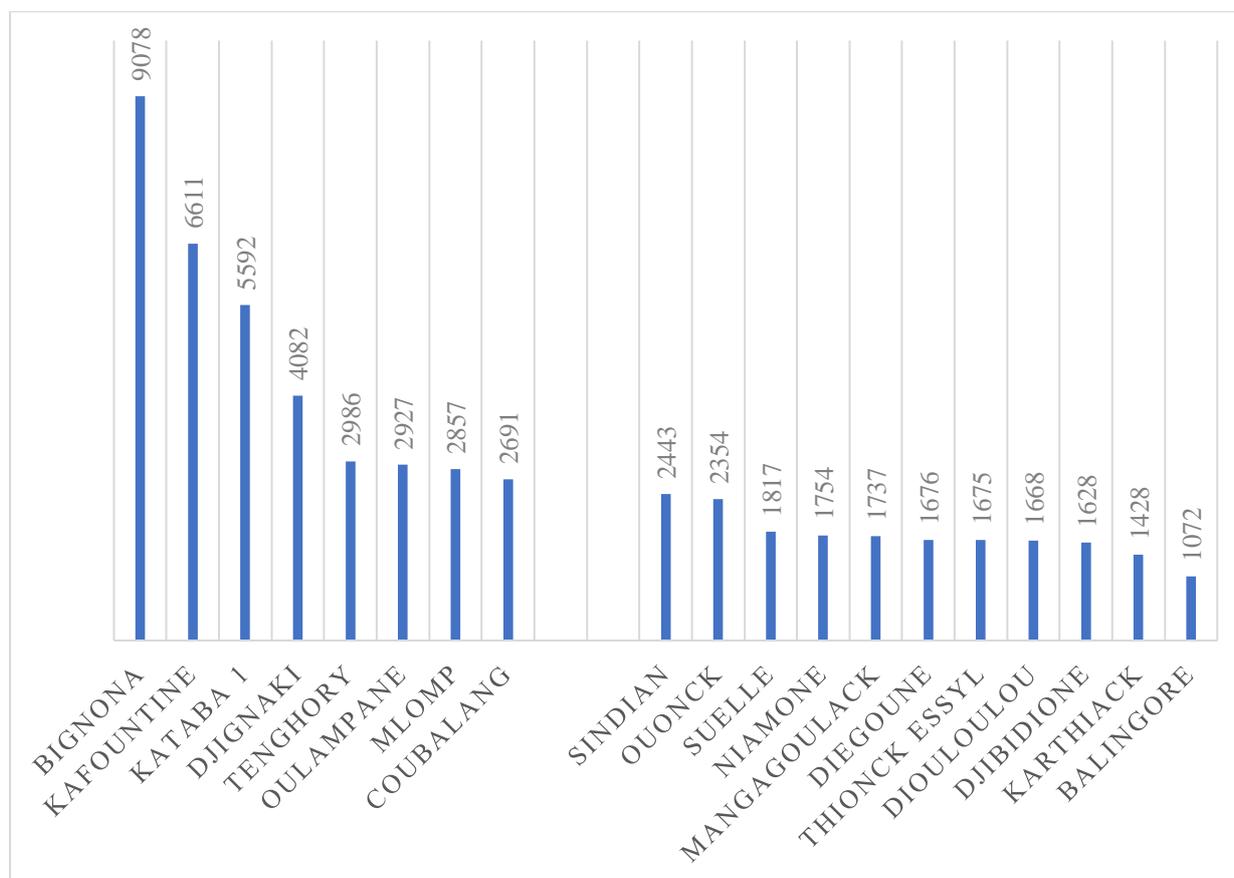
**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne

A Oussouye, les ratios « élèves/enseignant et élèves/salle de classe » sont faibles dans toutes les communes et encore plus faibles dans la commune d'Oukout où les indicateurs sont inférieurs à 20 élèves par classe et par enseignant.

#### 2.2.4.2. Communes du département de Bignona

Dans le département de Bignona, les disparités en termes d'effectifs sont énormes entre la commune de Bignona et les autres communes.

**Graphique 87** : Effectif des élèves de l'élémentaire dans les communes du département de Bignona

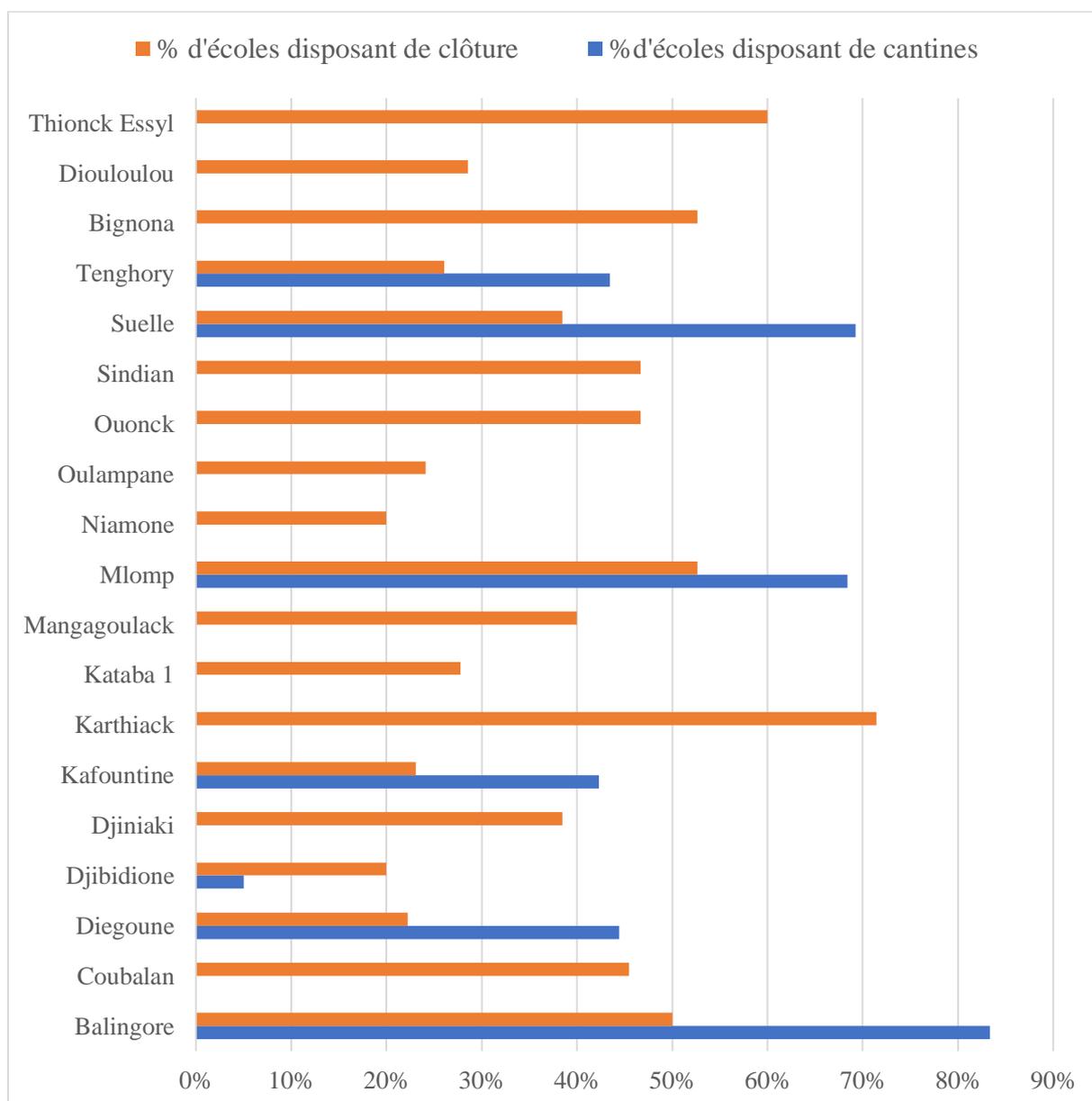


**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

#### ❖ Environnement scolaire

Dans les écoles au sein des communes du département de Bignona, une bonne partie dispose de murs de clôture notamment Kartiack (72%), Thionck Essyl (60%), Bignona (53%), Mlomp (52%) et Balingore (50%). Dans le reste des communes, moins de 50% des écoles sont clôturées. Par rapport aux écoles disposant de cantines scolaires, seules les communes de Balingore (83%), Mlomp (68%) et Suelle (68%) disposent d'un nombre important de cantines.

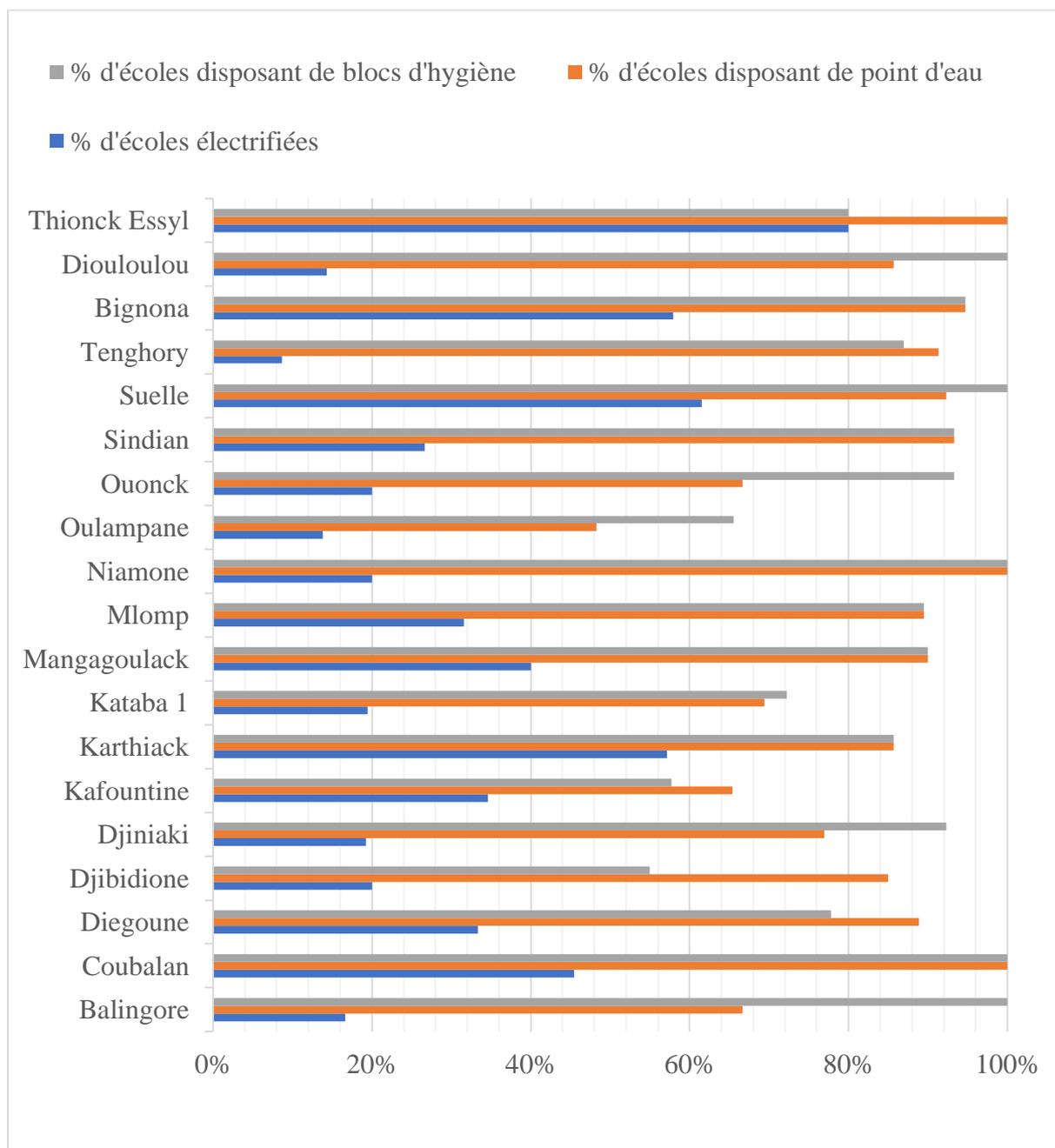
**Graphique 88** : Niveau de commodité des écoles du département de Bignona



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

En ce qui concerne le volet hydraulique, hygiène et assainissement le niveau de commodité des écoles du département de Bignona est marqué par la faiblesse du pourcentage d'écoles électrifiées dans les communes de Tenghory (8%), Oulampane (13%) et Balingore (15%). Pour ce qui est du pourcentage d'écoles disposant de points d'eau et de blocs d'hygiène, il est supérieur à 70% dans toutes les communes.

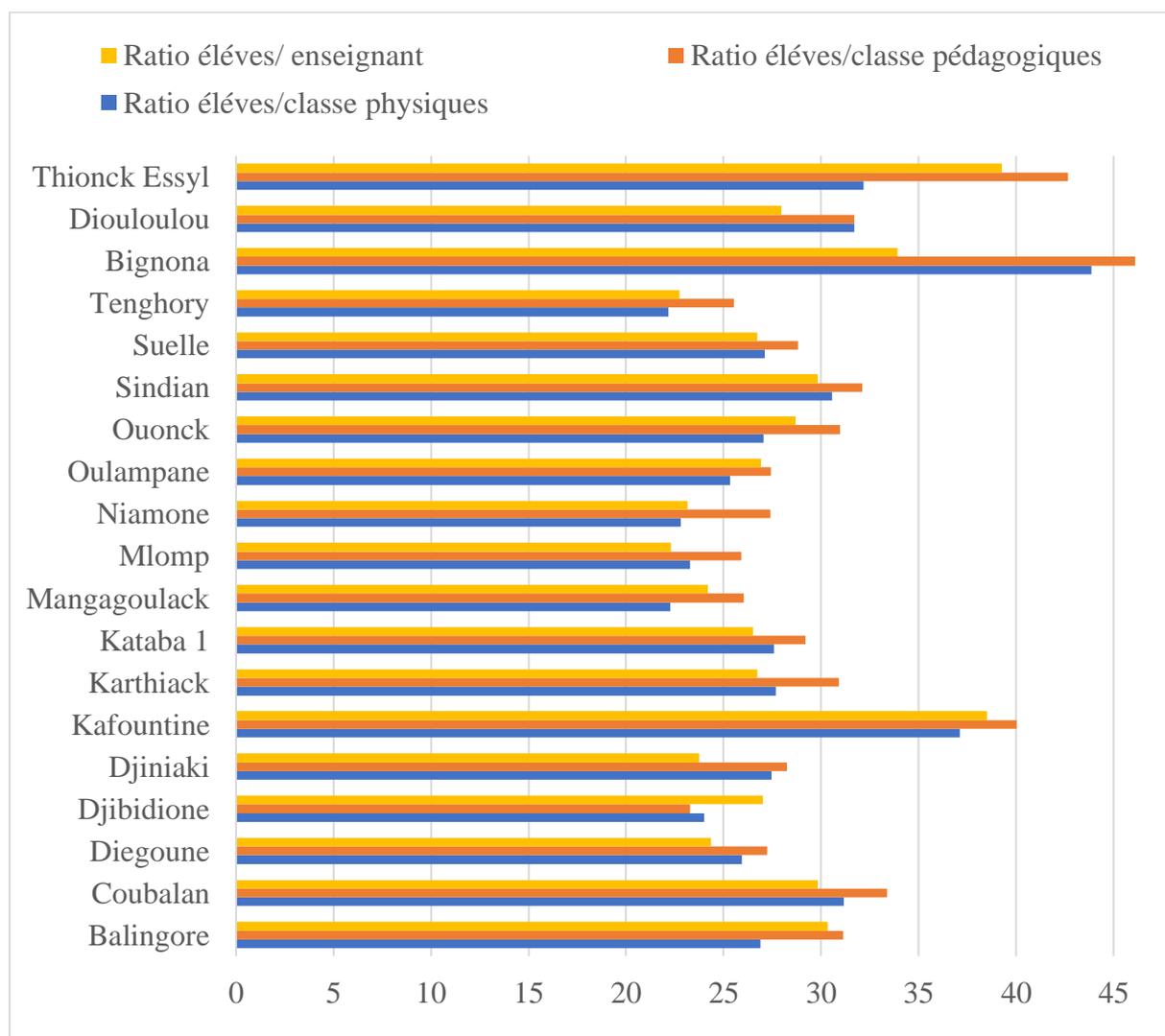
**Graphique 89** : Niveau de commodité des écoles du département de Bignona en termes d'électricité, blocs d'hygiène et points d'eau



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

## ❖ Ratio élèves / salle de classe

**Graphique 90** : Ratio élèves/salle de classe dans les communes du département de Bignona



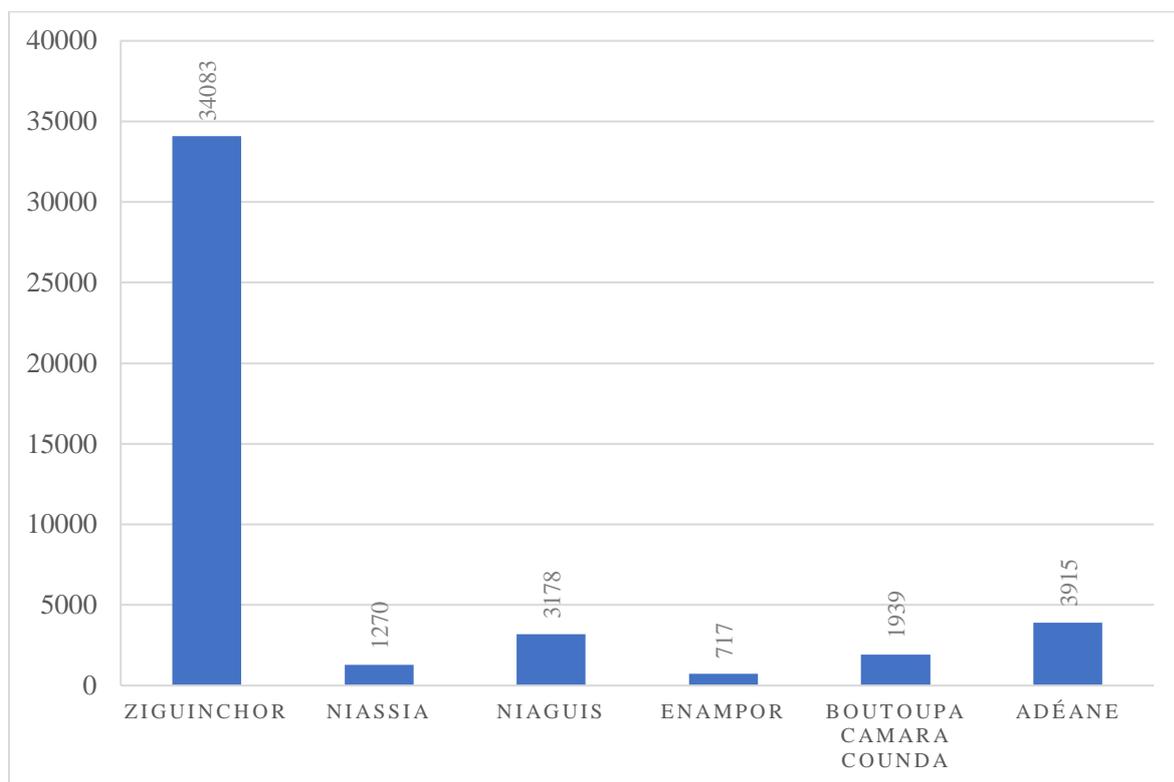
**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Dans le département de Bignona, les communes de Tenghory, Niamone, Mlomp et Djibidione ont les ratios les plus faibles avec une moyenne communale de 23 élèves par enseignant et par salle de classe. Alors que les communes de Kafountine, de Thionck Essyl et de Bignona ont les indicateurs « élèves par enseignant et salle de classe » les plus élevés.

### 2.2.4.2. Communes du département de Ziguinchor

Dans le département de Ziguinchor, la commune de Ziguinchor accueille à elle seule plus de 70% de l'effectif global de l'élémentaire.

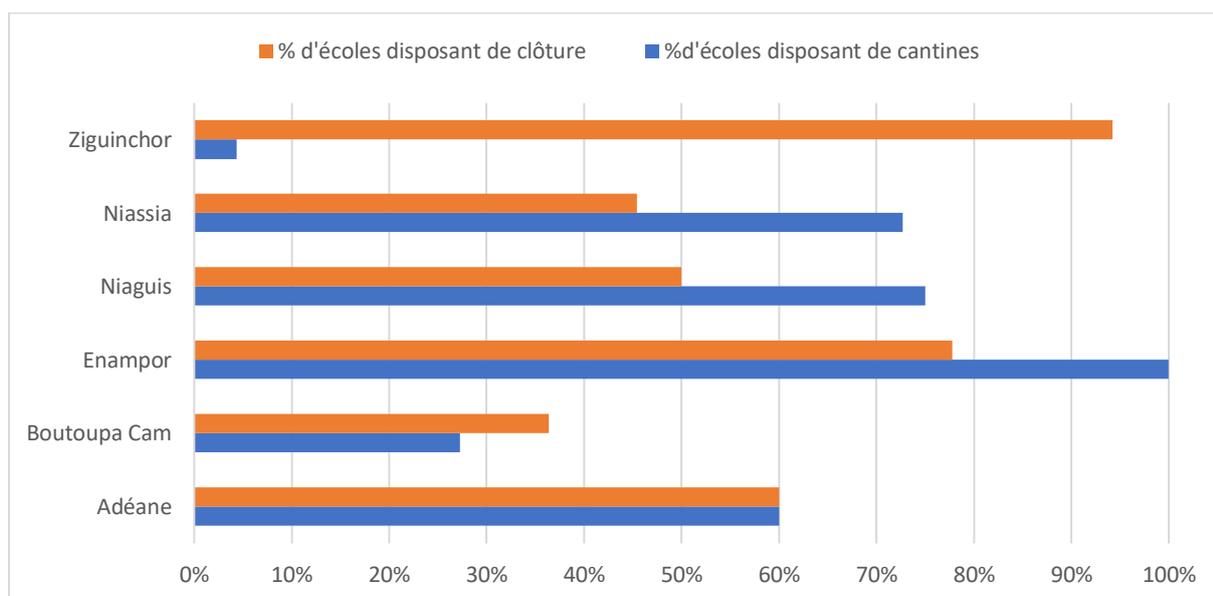
**Graphique 91** : Effectif des élèves de l'élémentaire dans les communes du département de Ziguinchor



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

#### ❖ Environnement scolaire

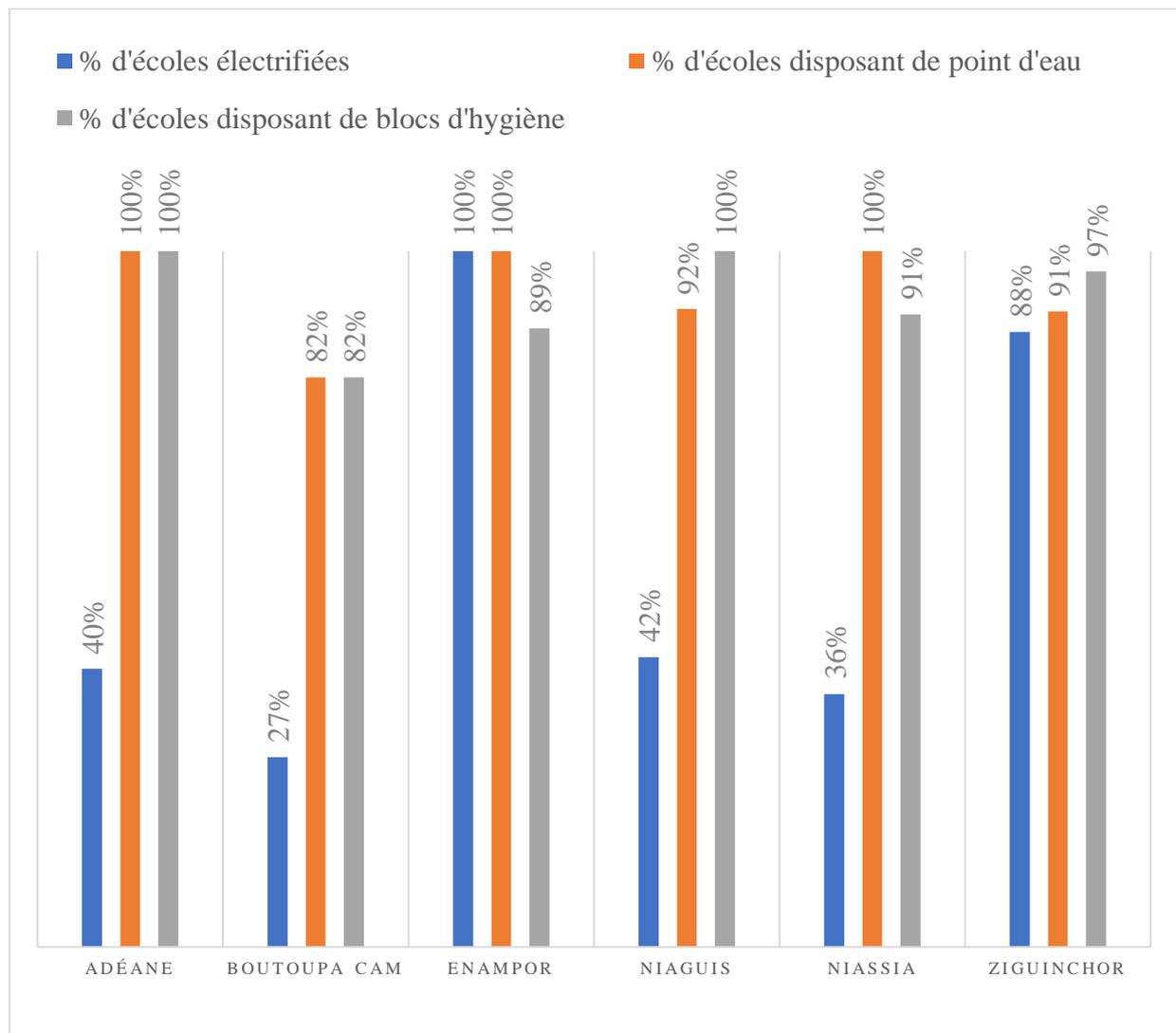
**Graphique 92** : Niveau de commodité des écoles du département de Ziguinchor



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Le département de Ziguinchor dispose d'un taux important d'écoles clôturées dans les communes notamment de Ziguinchor (95%) et Enampor (76%). Pour les cantines scolaires, elles sont plus concentrées dans les communes rurales comme Enampor (100%), Niaguis (74%) et Nyassia (73%).

**Graphique 93** : Niveau de commodité des écoles du département de Ziguinchor en termes de disponibilité d'électricité, de point d'eau et de blocs d'hygiène.

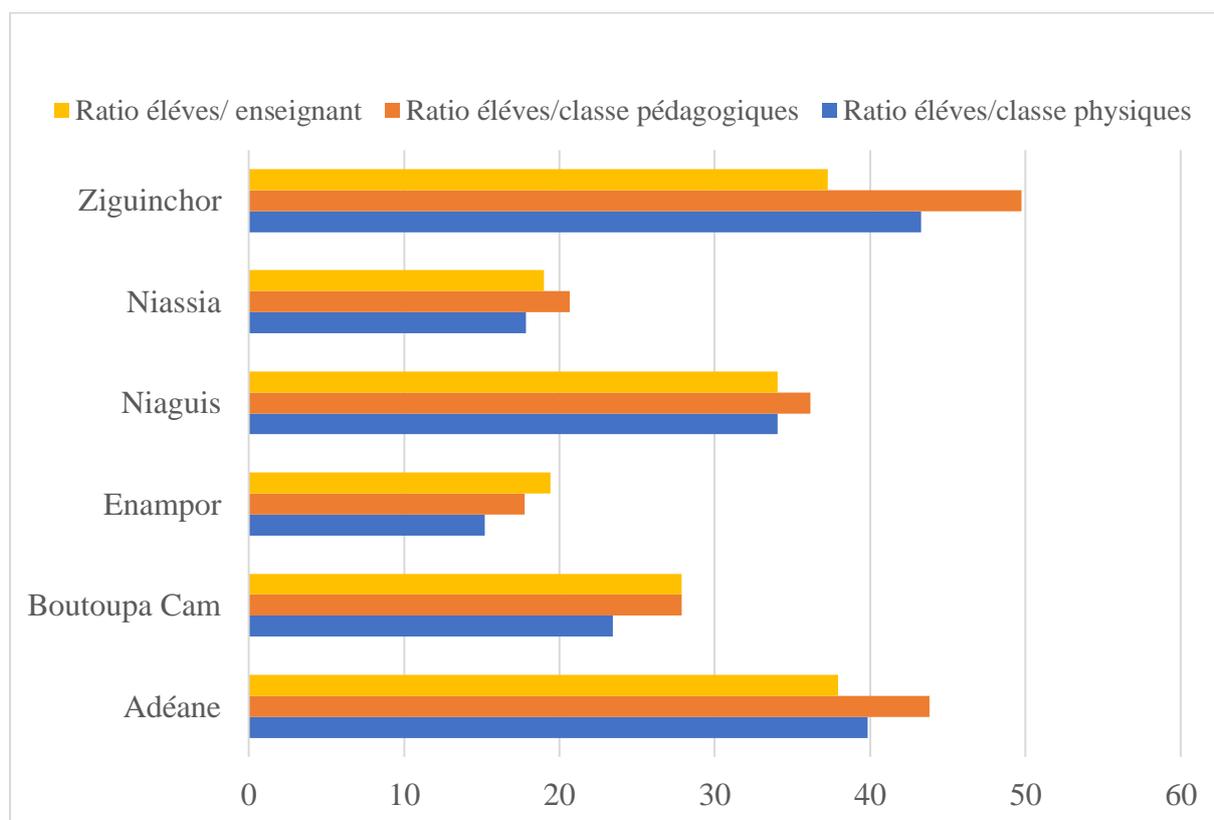


**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Dans les communes du département de Ziguinchor, le niveau de commodité des écoles est important pour tous les indicateurs notamment pour le pourcentage d'écoles disposant de points d'eau et de blocs d'hygiène qui sont supérieurs à 80% dans toutes les communes. Pour les écoles électrifiées, seules les communes de Ziguinchor et de Enampor réalisent un taux de plus de 90%.

## ❖ Ratio élèves / salle de classe

**Graphique 94** : Ratio élèves/salle de classe dans les communes du département de Ziguinchor



**Source** : ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Dans le département de Ziguinchor, les ratios « élèves /enseignant » et « élèves/salle de classe » sont les plus élevés de la région dépassant même la moyenne régionale. Les communes de Nyassia et d'Enampor ont les ratios les plus faibles avec une moyenne communale de 18 élèves par enseignant et par salle de classe ; alors que les communes de Ziguinchor et d'Adéane enregistrent les indicateurs « élèves par enseignant et élèves par salle de classe » les plus élevés.

## TROISIEME PARTIE : PROFIL SANTE ET ACTION SOCIALE (Arrêt)

### 3.1. Accès aux services de soins

#### 3.1.1. Départements de la région de Ziguinchor

##### 3.1.1.1. Infrastructures de santé

❖ **Infrastructures de santé dominées par les cases de santé et les postes de santé**

La région de Ziguinchor compte trois hôpitaux de référence de niveau 1, localisés tous dans le département de Ziguinchor et plus précisément dans la commune de Ziguinchor.

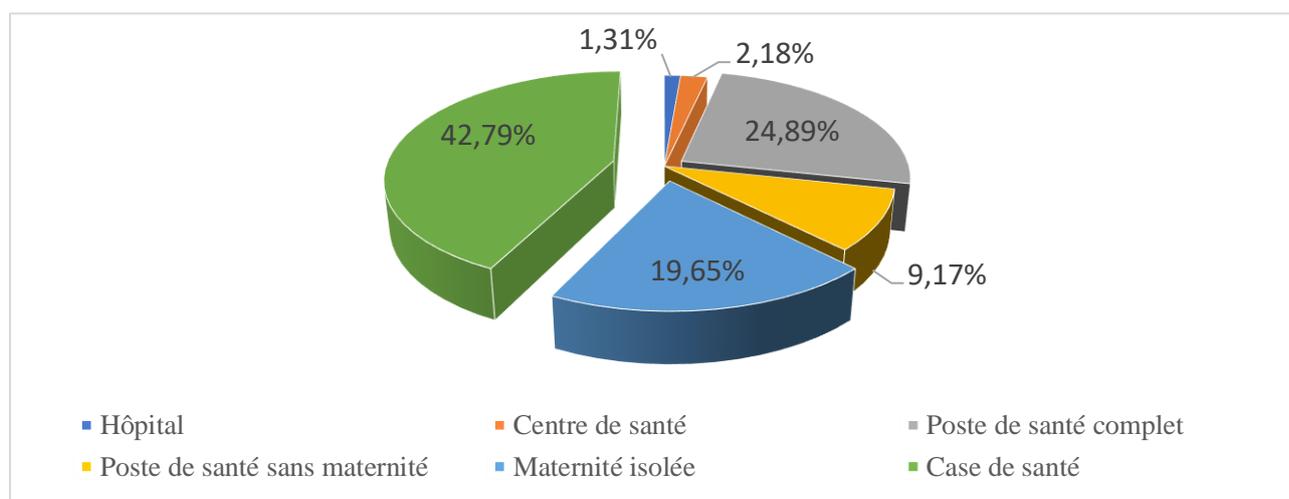
**Tableau 1 : Infrastructures publiques des départements de la région de Ziguinchor**

| Type de Structure de santé    | Ziguinchor | Bignona    | Oussouye  | Région     |
|-------------------------------|------------|------------|-----------|------------|
| Hôpital                       | 03         | 0          | 0         | <b>03</b>  |
| Centre de santé               | 01         | 03         | 01        | <b>05</b>  |
| Poste de santé complet        | 16         | 29         | 12        | <b>57</b>  |
| Poste de santé sans maternité | 15         | 04         | 02        | <b>21</b>  |
| Maternité isolée              | 02         | 35         | 08        | <b>45</b>  |
| Case de santé                 | 10         | 77         | 11        | <b>98</b>  |
| <b>Total</b>                  | <b>47</b>  | <b>148</b> | <b>34</b> | <b>229</b> |

**Source :** ONDDL, 2018, calculs effectués en interne.

Ces infrastructures sanitaires sont composées à 42,79% de cases de santé et à 24,89% de postes de santé complets. Les structures publiques sont réparties suivant les 5 districts sanitaires que sont Ziguinchor, Oussouye, Bignona, Thionk Essyl et Diouloulou.

**Graphique 95 :** Infrastructures sanitaires publiques de la région de Ziguinchor



**Sources :** ONDDL 2018, calculs effectués en interne.

Ce dispositif sanitaire est complété par des structures privées de santé constituées en majorité de postes de santé et d'officines de pharmacie.

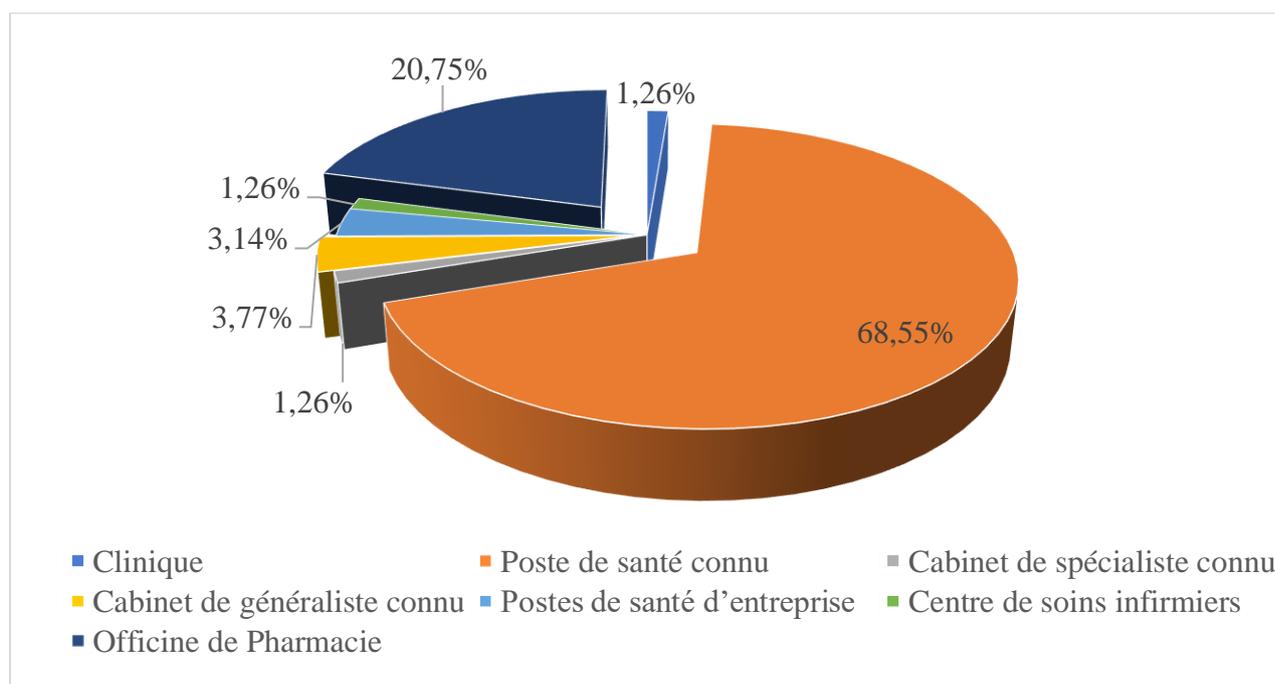
**Tableau 2** : Infrastructures privés des départements de la région de Ziguinchor

| Type de Structure de santé   | Ziguinchor | Bignona   | Oussouye  | Région     |
|------------------------------|------------|-----------|-----------|------------|
| Clinique                     | 01         | 01        | 0         | <b>02</b>  |
| Poste de santé               | 32         | 65        | 12        | <b>109</b> |
| Cabinet de spécialiste       | 02         | 0         | 0         | <b>02</b>  |
| Cabinet de généraliste       | 05         | 00        | 01        | <b>06</b>  |
| Postes de santé d'entreprise | 05         | 0         | 0         | <b>05</b>  |
| Centre de soins infirmiers   | 0          | 02        | 0         | <b>02</b>  |
| Officine de Pharmacie        | 22         | 07        | 04        | <b>33</b>  |
| <b>Total</b>                 | <b>67</b>  | <b>75</b> | <b>17</b> | <b>159</b> |

**Source** : ONDDL 2018, effectués en interne.

Ces infrastructures privées sont dominées par les postes de santé qui représentent les 68,55%, et les officines de pharmacie à hauteur de 20,75%.

**Graphique 96** : Infrastructures privées de santé de la région de Ziguinchor



**Source** : ONDDL 2018, calculs effectués en interne.

### Les autres structures non hospitalières de santé de la région sont :

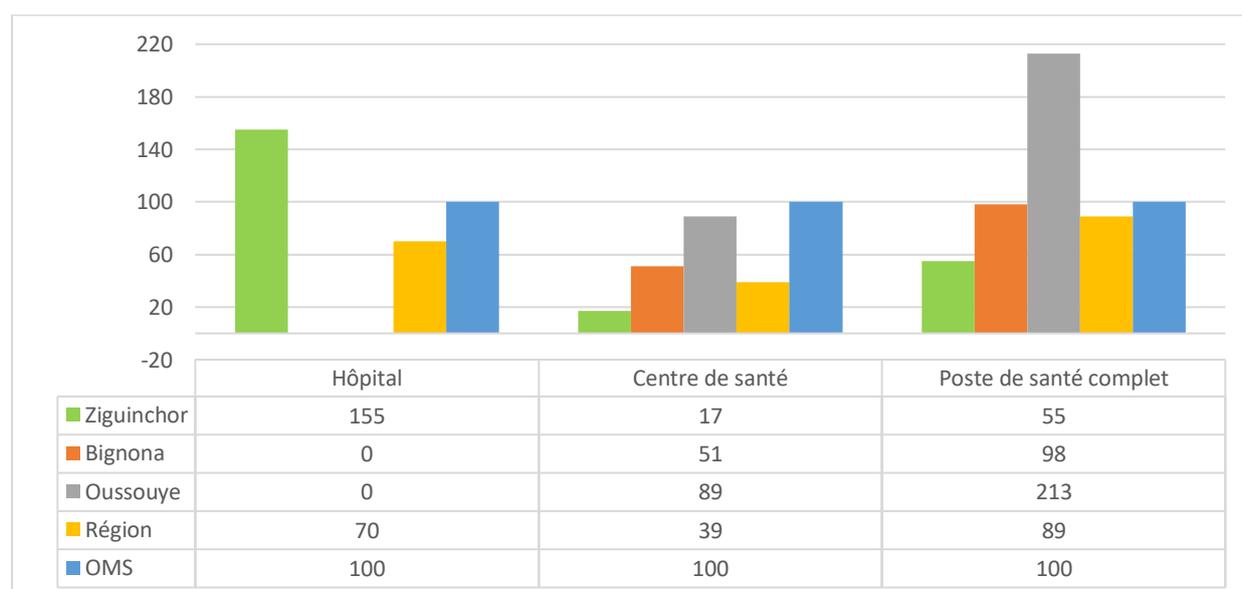
- ❖ **La Pharmacie Régionale d'Approvisionnement (PRA)** : spécialisé dans l'approvisionnement en médicaments des autres pharmacies publiques et privées de la région de Ziguinchor.
- ❖ **La Brigade régionale d'Hygiène** : spécialisé dans la surveillance, le contrôle, la répression et l'IEC<sup>5</sup> en matière d'hygiène.
- ❖ **Deux centres de formation en santé** : spécialisé dans la formation initiale et continue des infirmiers et des sages-femmes d'Etat.
- ❖ **Le Centre Infection Sexuellement Transmissible (IST)** : spécialisé dans l'appui des personnes vivant avec le VIH et la sensibilisation.
- ❖ **Le Bureau Régional de l'Education et de l'Information pour la Santé (BEIPS)** : spécialisé dans l'éducation et l'information à la santé.

#### 3.1.1.2. Couverture des populations en infrastructures publiques de santé

**Couverture des populations en infrastructures publiques de santé globalement faible selon les normes de l'OMS**

Selon les normes de l'OMS, il faut un hôpital pour 150 000 habitants, un centre de santé pour 50 000 habitants et un poste de santé complet pour 10 000 habitants.

**Graphique 97 : Couverture en infrastructures publics de santé selon les normes de l'OMS**



**Source :** ONDDL 2018, calculs effectués en interne.

<sup>55</sup> Information, Education et Communication

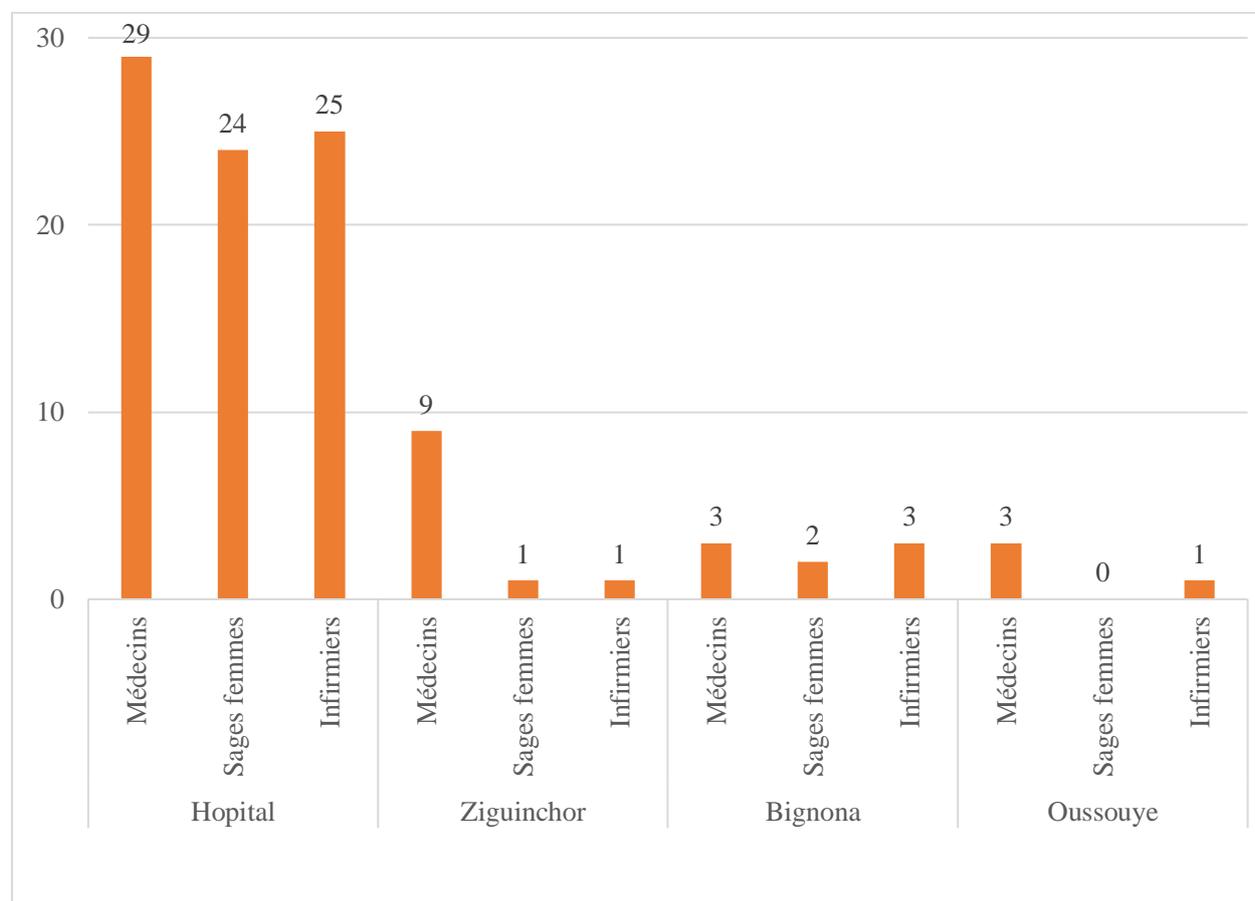
La couverture en postes de santé complets est satisfaisante au regard de la recommandation de l’OMS pour les départements d’Oussouye et de Bignona. Par contre, elle l’est beaucoup moins pour la région. Aussi, les couvertures en centres de santé et en hôpital sont encore loin de la recommandation de l’OMS.

### 3.1.1.3. Personnel qualifié de santé

❖ **Un personnel qualifié concentré au niveau des hôpitaux**

Le graphique ci-dessous indique la répartition par département<sup>6</sup> du personnel qualifié des structures de santé.

**Graphique 98** : Personnel clé des structures de santé publique et privée

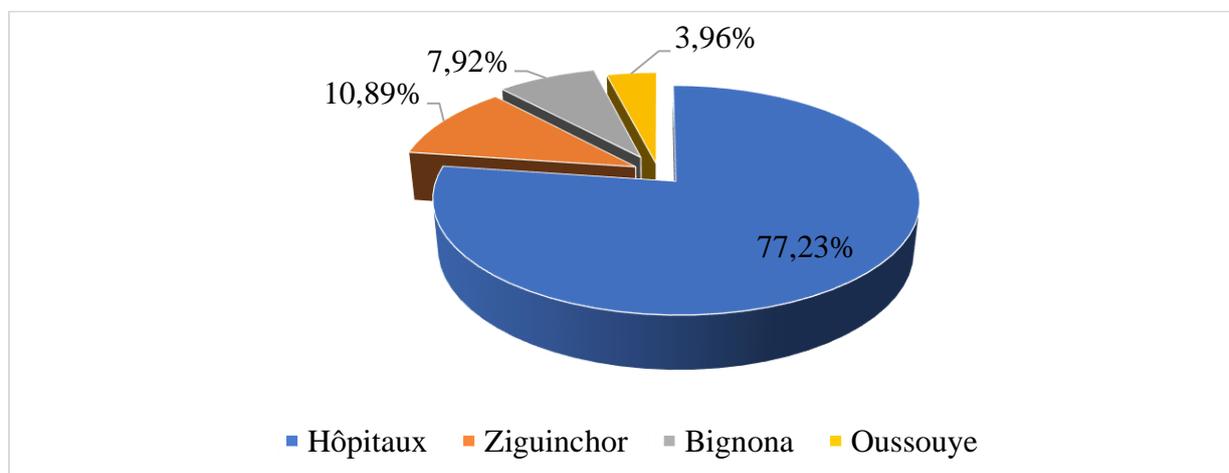


**Source** : ONDDL 2018, calculs effectués en interne.

<sup>6</sup> Nous avons pris le soin d’ isoler les hôpitaux pour mieux apprécier les disparités entre départements.

Le personnel qualifié des structures de santé dans la région de Ziguinchor est dominé par les médecins qui représentent 43,56% de l'effectif total dont 65% positionnés au niveau des hôpitaux. Les infirmiers viennent en deuxième position et représentent 26%.

**Graphique 99** : Répartition globale du personnel qualifié



**Source** : ONDDL 2018, calculs effectués en interne.

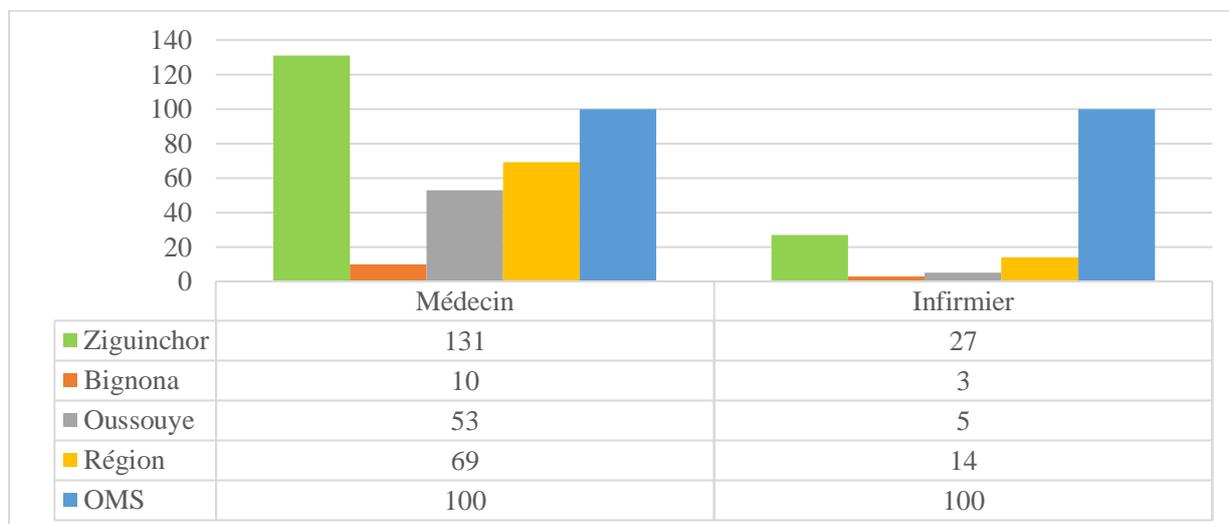
La majorité du personnel qualifié est concentré au niveau des hôpitaux tous situés dans le département de Ziguinchor

### 3.1.1.4. Couverture des populations en personnel qualifié de santé

#### ❖ Faible couverture des populations en personnel qualifié selon les normes de l'OMS

Le graphique ci-dessous indique la couverture en personnel de santé par département selon les normes de l'OMS.

**Graphique 100** : Couverture des populations en personnels qualifiés



**Source** : ONDDL 2018, calculs effectués en interne.

Globalement, dans la région de Ziguinchor, les médecins et les infirmiers ne couvrent pas tous les besoins de soins en santé selon les normes de l'Organisation Mondiale de la Santé. L'analyse des ratios médecin par nombre d'habitants est établi à 1 médecin, alors que la norme de l'OMS est de 1 médecin pour 10 000 habitants. Le ratio infirmier par nombre d'habitants est établi à 21375, alors que la norme de l'OMS s'établit à 5 000 habitants. Le ratio sage-femme par nombre de femmes en âge de procréation n'a pas été mis en évidence du fait que nous ne disposons pas de statistiques par département du nombre de femmes en âge de reproduction.

### 3.1.2. Départements de la région de Kolda

#### 3.1.2.1. Infrastructures de santé

##### Infrastructures de santé dominées par les cases de santé et les postes de santé

La région de Kolda dispose elle aussi de structures sanitaires publiques et des structures privées de santé. Les structures publiques sont composées d'un hôpital régional, de quatre centres de santé, de 56 postes de santé et 226 cases de santé et une maternité isolée. Elles sont réparties suivant les 3 districts sanitaires des 3 départements de la région (Cf. Tableau ci-dessous).

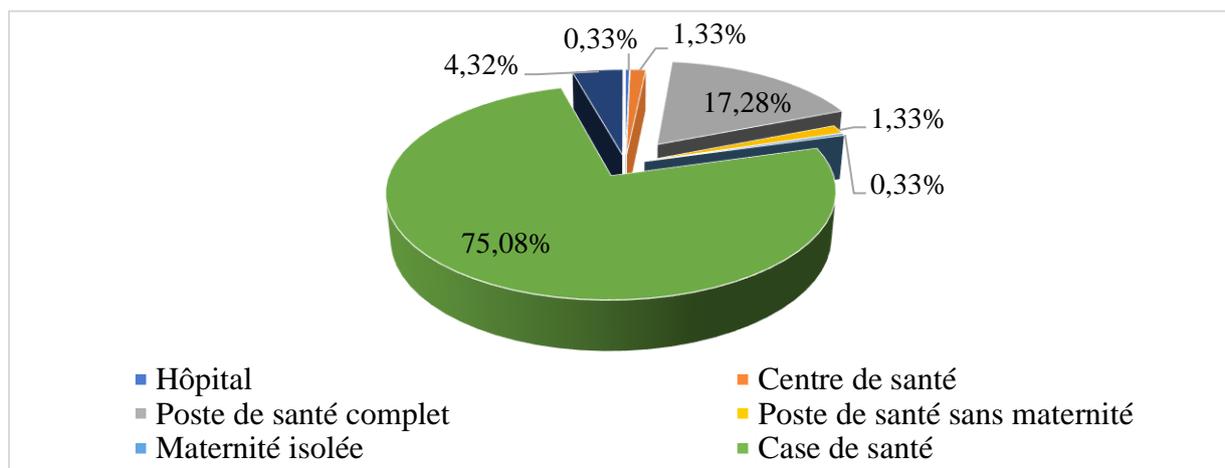
**Tableau 3** : Infrastructures publiques de santé des départements de la région de Kolda.

| Type de Structure de santé    | Kolda      | MYF       | Vélingara  | Région     |
|-------------------------------|------------|-----------|------------|------------|
| Hôpital                       | 01         | 0         | 0          | <b>01</b>  |
| Centre de santé               | 01         | 01        | 02         | <b>04</b>  |
| Poste de santé complet        | 20         | 12        | 20         | <b>52</b>  |
| Poste de santé sans maternité | 04         | 00        | 00         | <b>04</b>  |
| Maternité isolée              | 01         | 00        | 00         | <b>01</b>  |
| Case de santé                 | 75         | 70        | 81         | <b>226</b> |
| Structure privée de santé     | 08         | 0         | 05         | <b>13</b>  |
| <b>Total</b>                  | <b>110</b> | <b>83</b> | <b>108</b> | <b>301</b> |

**Source** : ONDDL 2018, calculs effectués en interne.

Ces infrastructures sont composées en majorité de cases de santé qui constituent les 75,08%, de l'ensemble des infrastructures sanitaires de la région tandis que les 17,28% de celles-ci sont représentées par les postes de santé dits complets.

**Graphique 101** : Infrastructures sanitaires de la région de Kolda



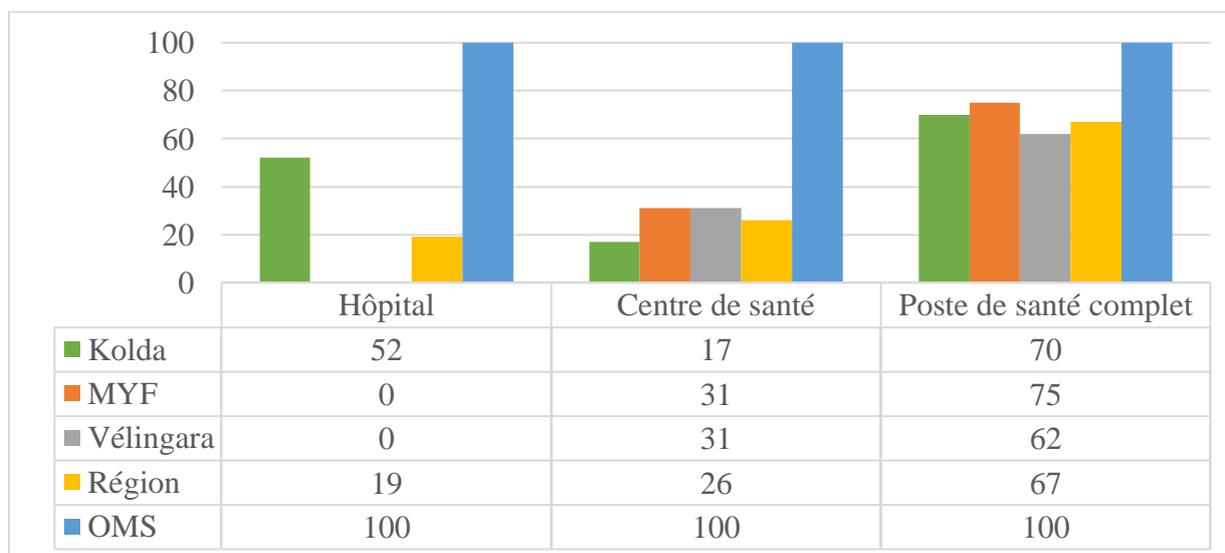
**Sources** : ONDDL 2018, calculs effectués en interne.

Il faut également noter la présence dans la région d'établissements publics de santé non hospitaliers dont la Pharmacie régionale d'approvisionnement et le Bureau régional de l'Education et de l'Information pour la Santé. La région dispose aussi d'un centre de formation en santé qui assure le renforcement de capacités des agents de santé de la région. Ce dispositif sanitaire est complété par des officines de pharmacie, des Unités de Récupération et d'Education nutritionnelles (UREN), des Centres de Réhabilitation et d'Education nutritionnelles (CREN) et de sites de Programme de Renforcement de la Nutrition (PRN).

### 3.1.2.2. Couverture des populations en infrastructures publiques de santé

#### **+** Faible couverture des populations en infrastructures publiques de santé

**Graphique 102** : Couverture des populations en infrastructures publiques de santé



**Source** : ONDDL 2018, calculs effectués en interne.

L'analyse des chiffres montre que la région de Kolda est nettement en dessous des normes OMS en termes de couverture des populations en infrastructures publiques de santé.

### 3.1.2.3. Personnel qualifié de santé

#### ❖ Un personnel qualifié concentré au niveau de l'hôpital régional

Le tableau ci-dessous indique la répartition par département du personnel qualifié des structures de santé.

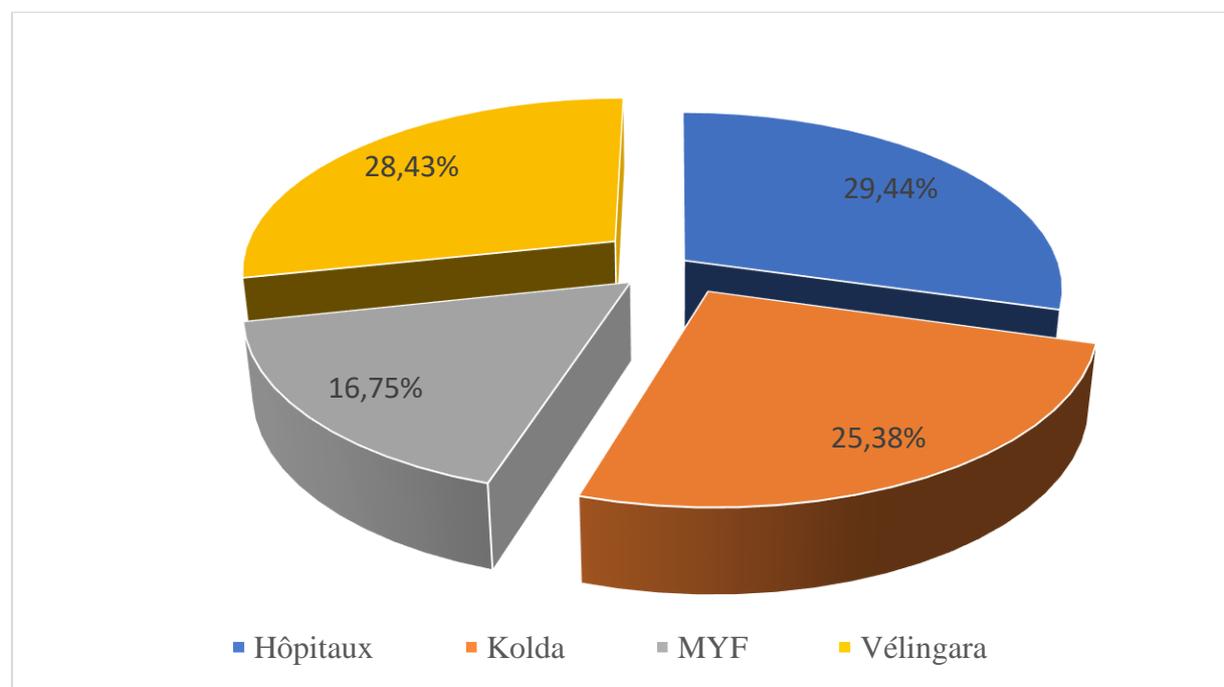
**Tableau 4** : Effectif personnel clé des structures de santé public et privé

| Type de personnel | Hôpitaux | Kolda | MYF | Vélingara | Total |
|-------------------|----------|-------|-----|-----------|-------|
| Médecins          | 16       | 03    | 01  | 04        | 24    |
| Sages-femmes      | 09       | 16    | 13  | 21        | 58    |
| Infirmiers        | 33       | 31    | 19  | 31        | 114   |
| Total             | 58       | 50    | 33  | 56        | 197   |

**Source** : ONDDL 2018, calculs effectués en interne.

Le personnel qualifié des structures de santé est dominé par les infirmiers qui représentent 57,87% du total suivis des sages-femmes (28,95%) et des médecins (22%).

**Graphique 103** : Répartition globale du personnel qualifié



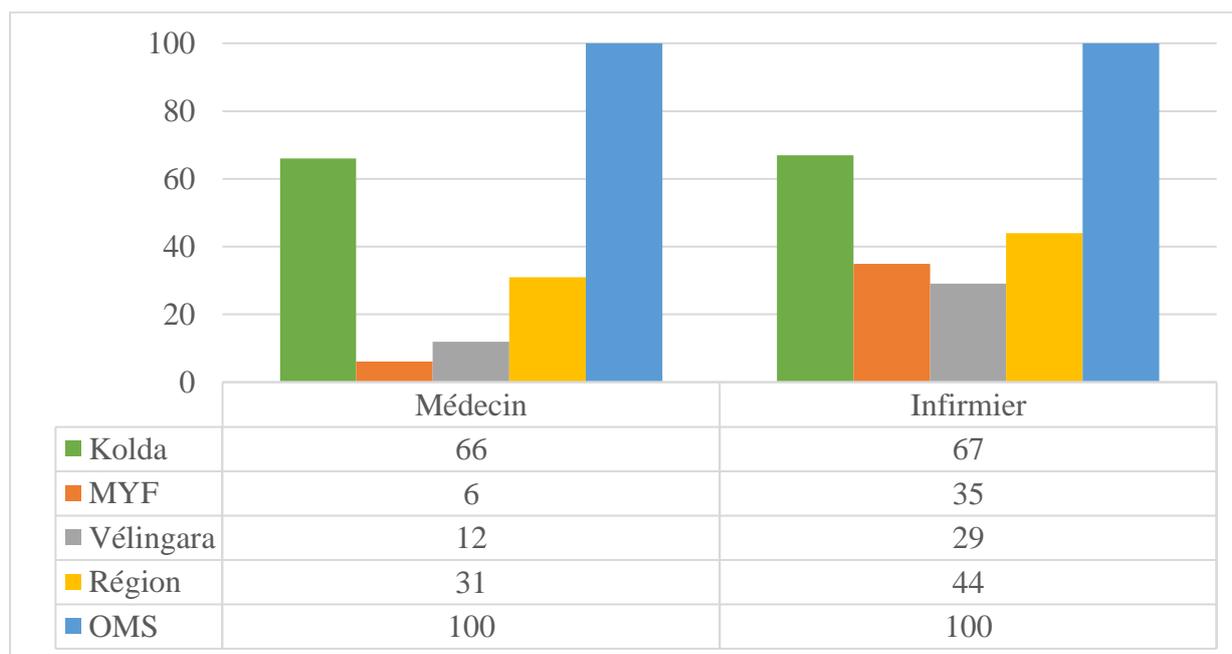
**Source** : ONDDL 2018, calculs effectués en interne.

### 3.1.2.4. Couverture des populations en personnels qualifiés de santé

#### ❖ Faible couverture en personnels qualifiés selon les normes de l’OMS

Le graphique ci-dessous indique la couverture en personnel de santé par département selon les normes de l’OMS.

**Graphique 104** : Couverture des populations en personnels qualifiés



**Source** : ONDDL 2018, calculs effectués en interne.

La couverture des populations en personnel qualifié est nettement en dessous des normes de l’organisation mondiale de la santé dans la région de Kolda.

### 3.1.3. Départements de la région de Sédhiou

#### 3.1.3.1. Infrastructures de santé

##### ✚ Infrastructures de santé globalement dominées par les cases de santé

La situation des infrastructures sanitaires de la région de Sédhiou est contenue dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 5** : Infrastructures publiques de santé des départements de la région de Sédhiou

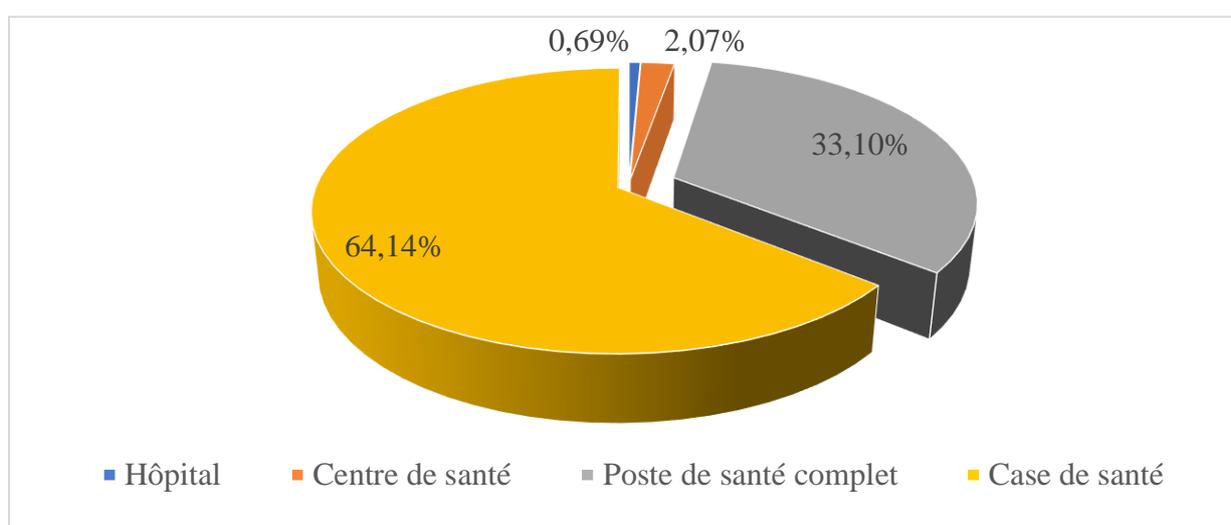
| Type de Structure de santé | Sédhiou | Boukiling | Goudomp | Région    |
|----------------------------|---------|-----------|---------|-----------|
| Hôpital                    | 01      | 0         | 0       | <b>03</b> |
| Centre de santé            | 01      | 01        | 01      | <b>05</b> |
| Poste de santé complet     | 17      | 20        | 11      | <b>57</b> |

| Type de Structure de santé    | Sédhiou   | Boukiling | Goudomp   | Région     |
|-------------------------------|-----------|-----------|-----------|------------|
| Poste de santé sans maternité | N/R       | N/R       | N/R       | -          |
| Maternité isolée              | N/R       | N/R       | N/R       | -          |
| Case de santé                 | 35        | 20        | 38        | <b>93</b>  |
| <b>Total</b>                  | <b>54</b> | <b>41</b> | <b>50</b> | <b>158</b> |

**Source** : ONDDL 2018, calculs effectués en interne.

Ces infrastructures sont composées à 64,14% de cases de santé et à 33,10% de postes de santé dits complets.

**Graphique 105** : Infrastructures sanitaires publiques de la région de Sédhiou



**Sources** : ONDDL 2018, calculs effectués en interne.

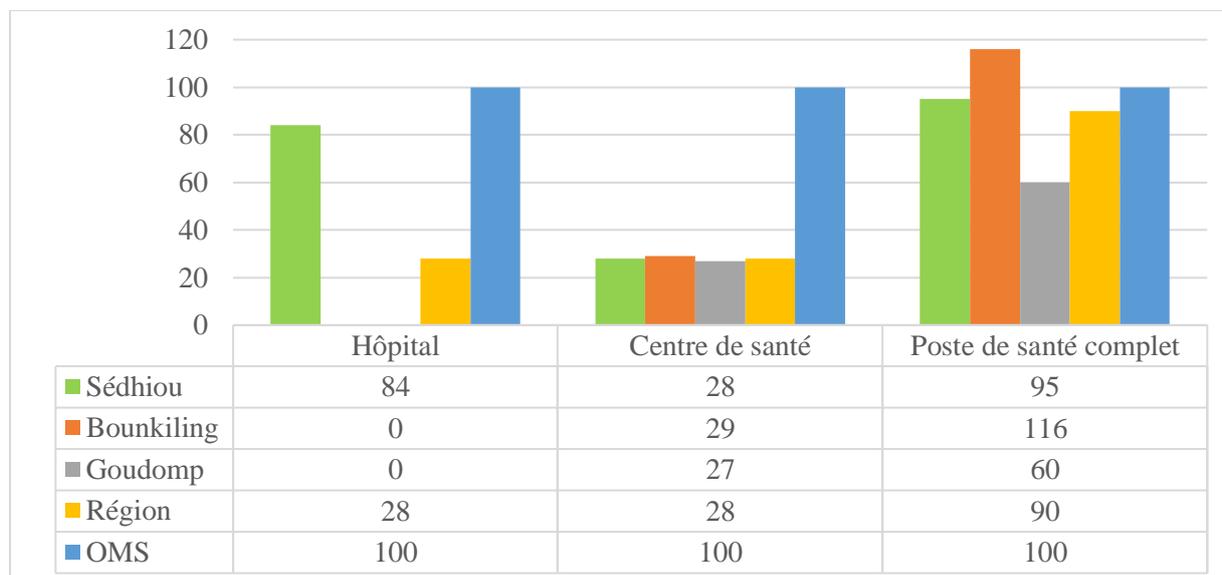
Ce dispositif sanitaire est complété par des structures privées de santé constituées en majorité de dispensaires et d'officines de pharmacie dont 03 à Sédhiou, 03 à Boukiling et 01 à Goudomp.

### 3.1.3.2. Couverture des populations en infrastructures publiques de santé

**Une faible couverture des populations en infrastructures de santé selon les normes de l'OMS**

Le graphique ci-dessous indique la couverture en infrastructures sanitaires.

**Graphique 106** : Couverture en infrastructures publiques de santé selon les normes OMS



**Sources** : ONDDL 2018, calculs effectués en interne

En dehors du département de Bounkiling dont les ratios de couverture sont conformes aux normes de l’OMS s’agissant des postes de santé, les départements de la région de Sédhiou accusent encore des déficits réels par rapport à ces normes.

### 3.1.3.3. Personnel qualifié de santé

❖ **Un personnel qualifié dominé par les infirmiers d’état et concentré dans le centre hospitalier régional.**

Le tableau ci-dessous indique la répartition par département du personnel qualifié des structures de santé.

**Tableau 6** : Effectifs personnel clé des structures de santé publique

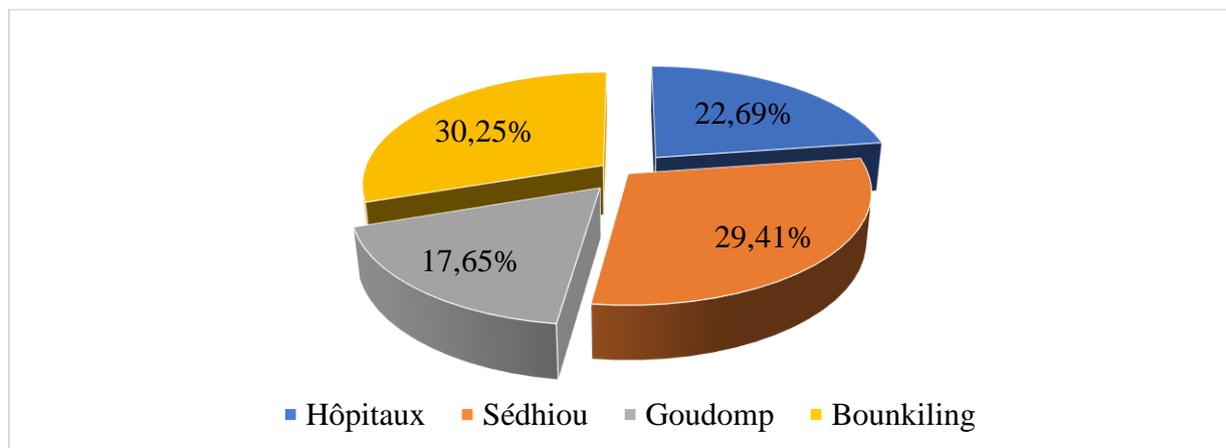
| Type de personnel | Hôpitaux  | Sédhiou   | Goudomp   | Bounkiling | Total      |
|-------------------|-----------|-----------|-----------|------------|------------|
| Médecins          | 6         | 3         | 2         | 1          | 12         |
| Sages-femmes      | 12        | 22        | 16        | 26         | 76         |
| Infirmiers        | 9         | 10        | 3         | 9          | 31         |
| <b>Total</b>      | <b>27</b> | <b>35</b> | <b>21</b> | <b>36</b>  | <b>119</b> |

**Source** : ONDDL, 2018

Dans la région de Sédhiou, le personnel qualifié des structures de santé est dominé par les sages-femmes d’état qui représentent 63,87% de l’ensemble. Les infirmiers d’état viennent en

deuxième position (soit 26,05%) suivis des médecins qui représentent 10,08% de l'effectif total du personnel qualifié de la région.

**Graphique 107** : Répartition globale du personnel qualifié



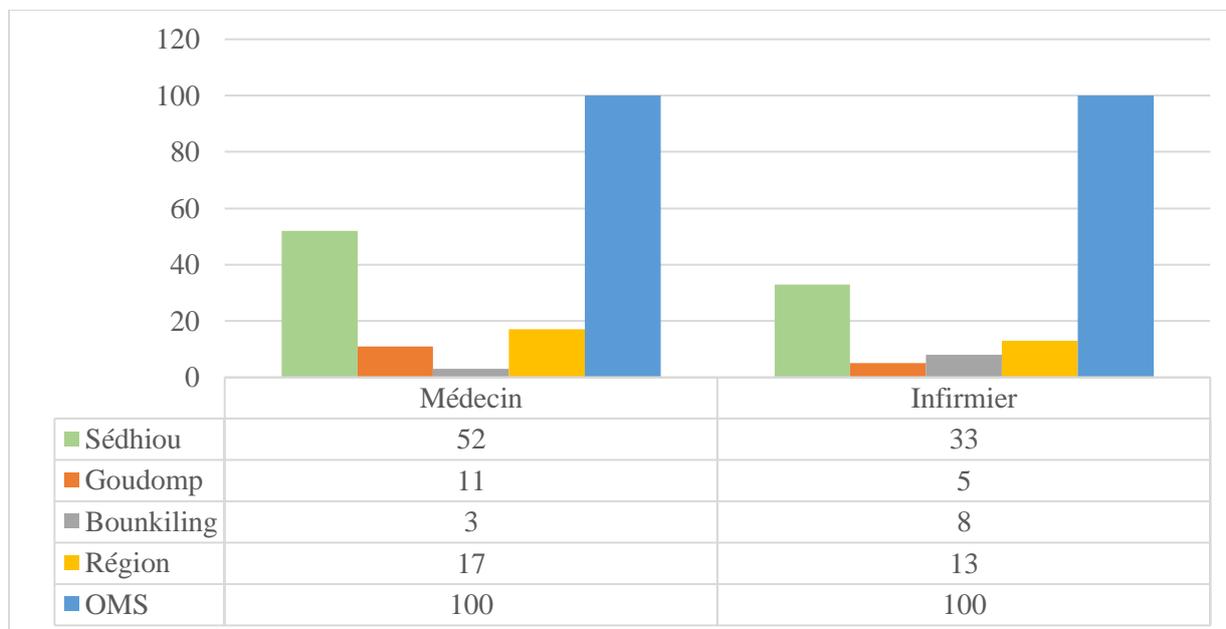
**Sources** : ONDDL, 2018

### 3.1.3.4. Couverture des populations en personnel qualifié

#### ❖ Une faible couverture des populations en personnel qualifié

Le graphique ci-dessous indique la couverture des populations en personnels qualifiés.

**Graphique 108** : Couverture des populations en personnels qualifiés dans la région de Sédhiou



**Sources** : ONDDL, 2018

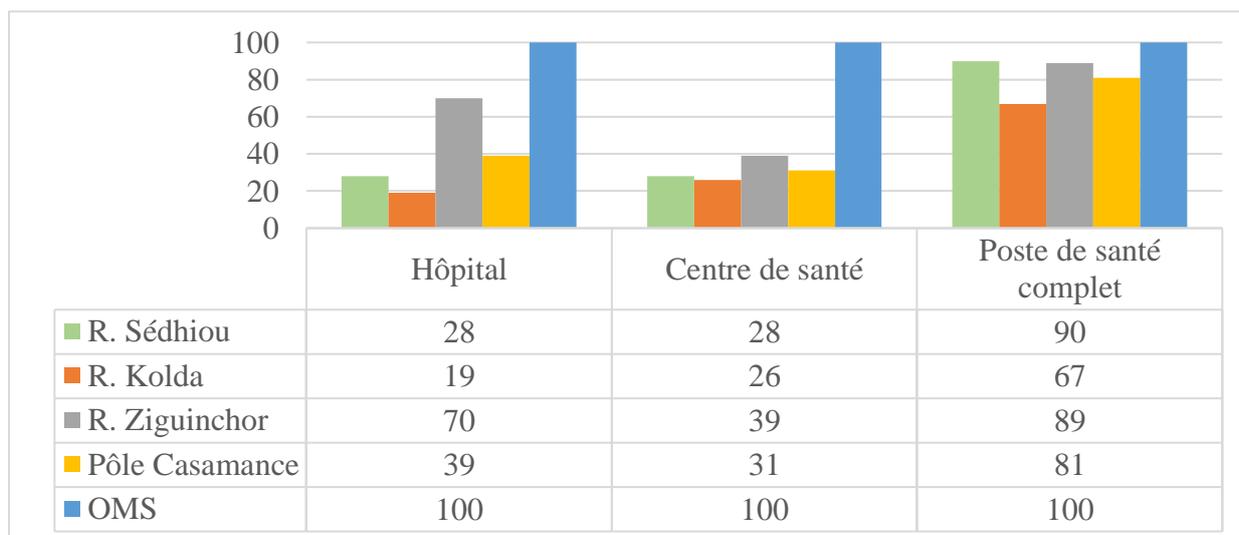
La même tendance de faible couverture des populations en personnel qualifié est aussi observée pour le ratio des infirmiers et des médecins.

### 3.1.4. Synthèse au niveau pôle Casamance

#### 3.1.4.1. Couverture des populations du pôle en infrastructures publiques de santé

Comme pour les départements, le pôle Casamance est caractérisé par une faible couverture des populations aussi bien en termes d'infrastructures de santé que de personnel qualifié.

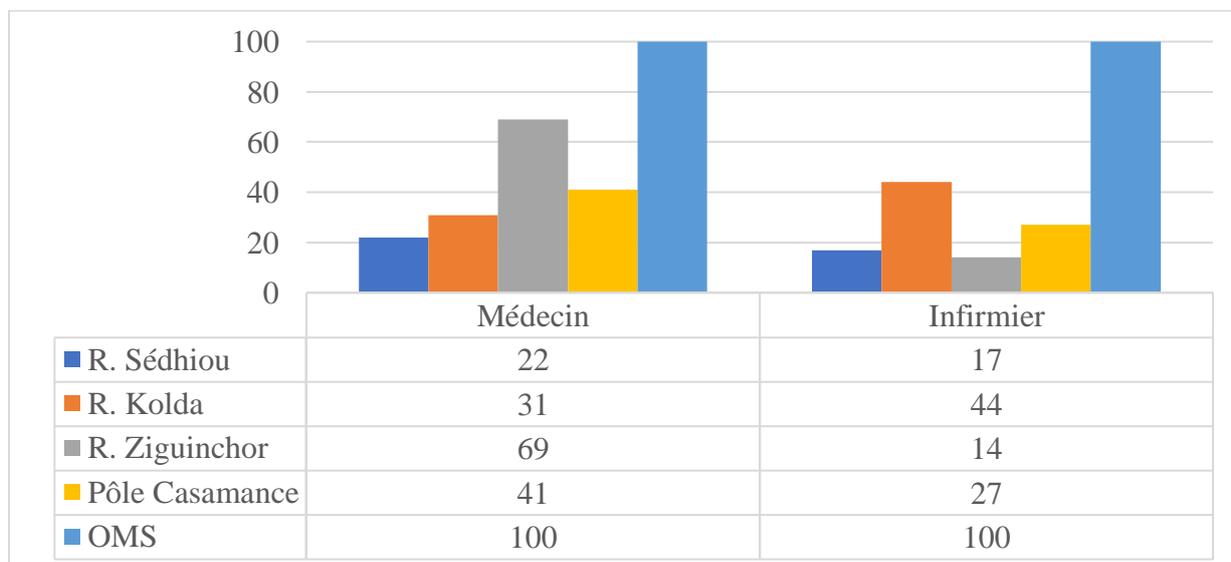
**Graphique 109** : Couverture des populations du pôle en en infrastructures publiques de santé



**Sources** : ONDDL, 2018

#### 3.1.4.2. Couverture des populations du pôle en personnel qualifié

**Graphique 110** : Couverture des populations du pôle en personnels qualifiés



**Sources** : ONDDL, 2018

### **3.1.5. Conclusion partielle N°1**

Le faible niveau de couverture des normes OMS aussi bien en termes de personnel qualifié et d'infrastructures de santé dans les départements révèle un réel besoin en établissements de santé disposant de plateaux techniques à la hauteur de la demande citoyenne et en personnel qualifié suffisant au niveau du pôle Casamance. La croissance de la population dans un contexte de stagnation des structures sanitaires et du personnel de soin explique l'acuité de la question. En effet, la population au niveau pôle continue de croître alors que l'effectif des médecins et des infrastructures hospitalières reste inchangé.

## **3.2. Prise en charge de la santé maternelle et néonatale**

Un environnement favorable à une santé maternelle et néonatale sans danger dépend des soins dispersés et de l'attention accordée aux femmes enceintes et aux nouveau-nés au sein des communautés et des familles, ainsi que d'un personnel de santé dûment formé, de la proximité d'établissements sanitaires adéquats, et de la possibilité d'obtenir à temps le matériel, les médicaments et les soins d'urgence dont ils pourraient avoir besoin.

Cette partie du rapport, qui traite de la santé maternelle et néonatale aborde les questions liées à l'accouchement, à la santé de la mère et de l'enfant dans les neuf (9) départements du pôle Casamance.

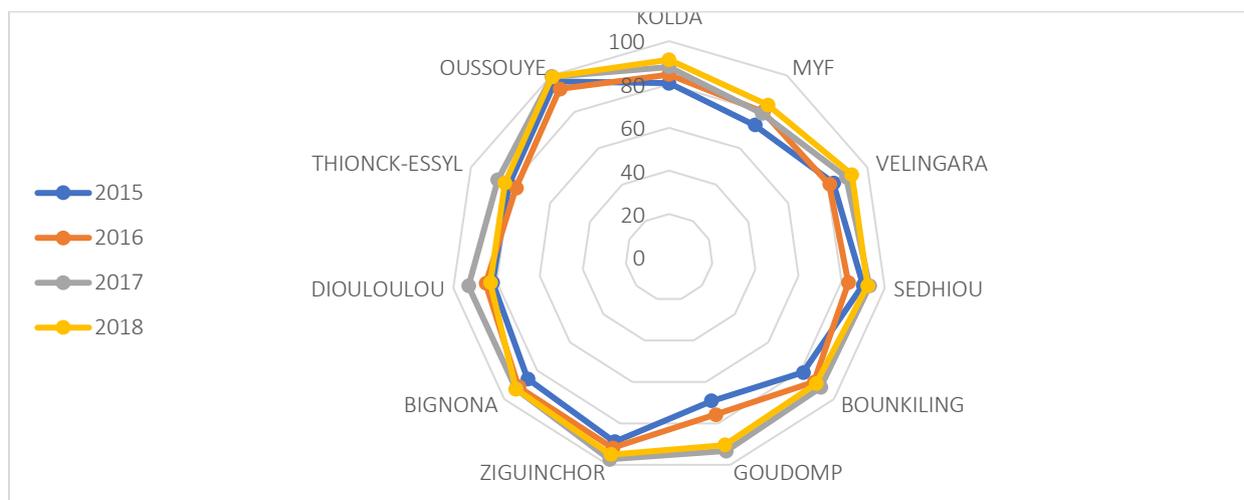
### **3.2.1. Prise en charge de l'accouchement**

#### **3.2.1.1. Accouchement assisté par du personnel qualifié**

❖ **Prise en charge de l'accouchement globalement satisfaisant.**

L'accouchement assisté par du personnel qualifié est une mesure préalable indispensable pour que toutes les complications nécessitant des soins obstétricaux d'urgence puissent être traitées à temps.

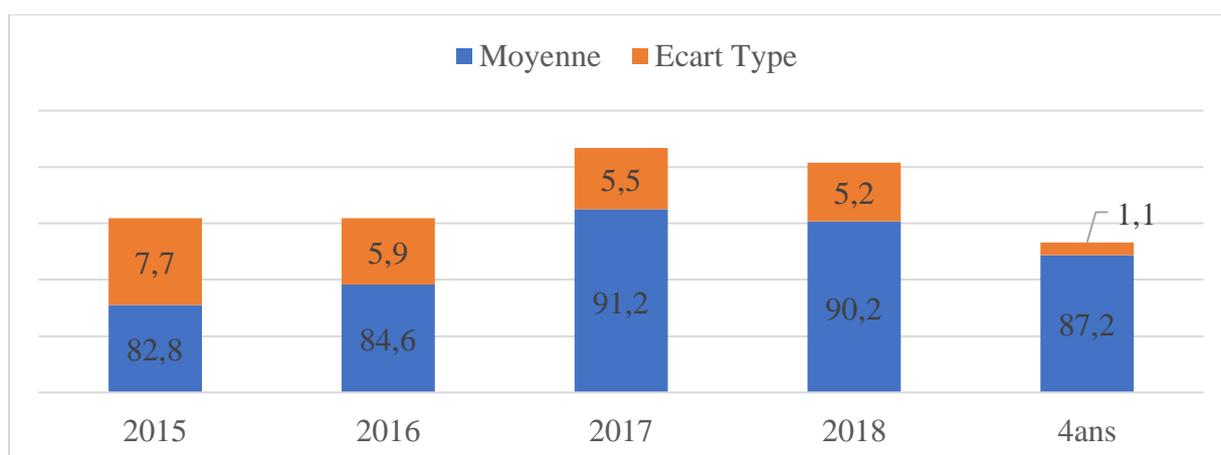
**Graphique 111** : Evolution du taux accouchements assistés par du personnel qualifié entre 2015 et 2016



**Source** : DHIS2 MSAS, calculs effectués en interne.

Le graphique ci-dessous indique une évolution positive entre 2015 et 2018 en termes d'accouchements assistés par un personnel qualifié dans les districts du pôle Casamance. Ce taux est passé en moyenne de 82% à 90% entre 2015 et 2018 et se stabilise en moyenne à 87,2% pour les 4ans. Par ailleurs on note de faibles disparités annuelles entre districts. L'écart type annuel entre district est passé de 7,7% en 2015 à 5,2% à 2018. Ces résultats indiquent les efforts des autorités dans l'amélioration de la prise en charge de l'accouchement dans les structures de santé du pôle.

**Graphique 112** : Disparités entre districts

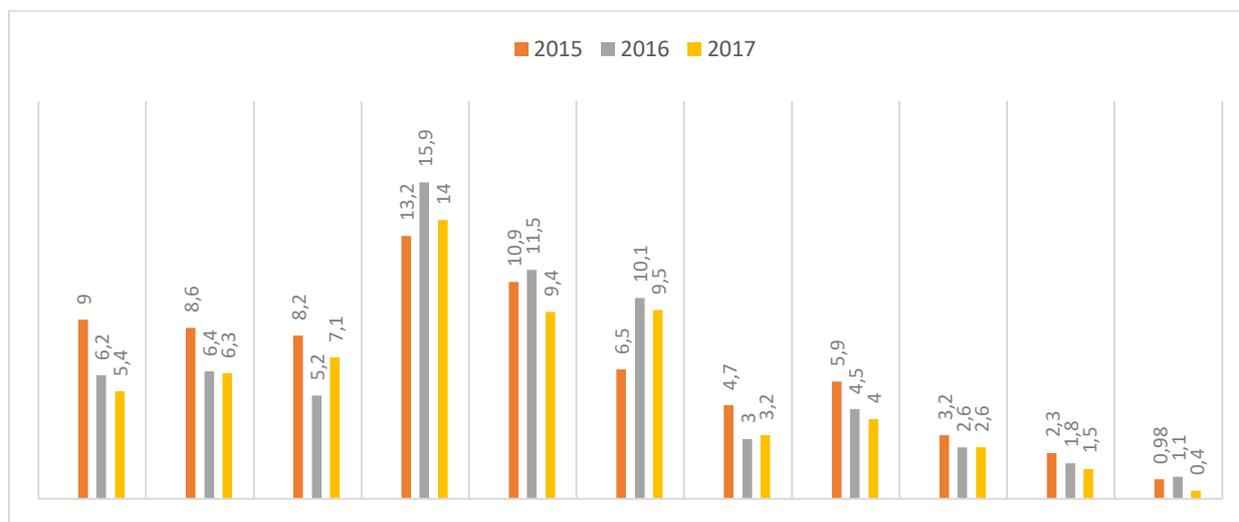


**Source** : DHIS2 MSAS, calculs effectués en interne.

### 3.2.1.2. Accouchements à domicile vus

Les pratiques des accouchements à domicile a toujours cours au sein des populations.

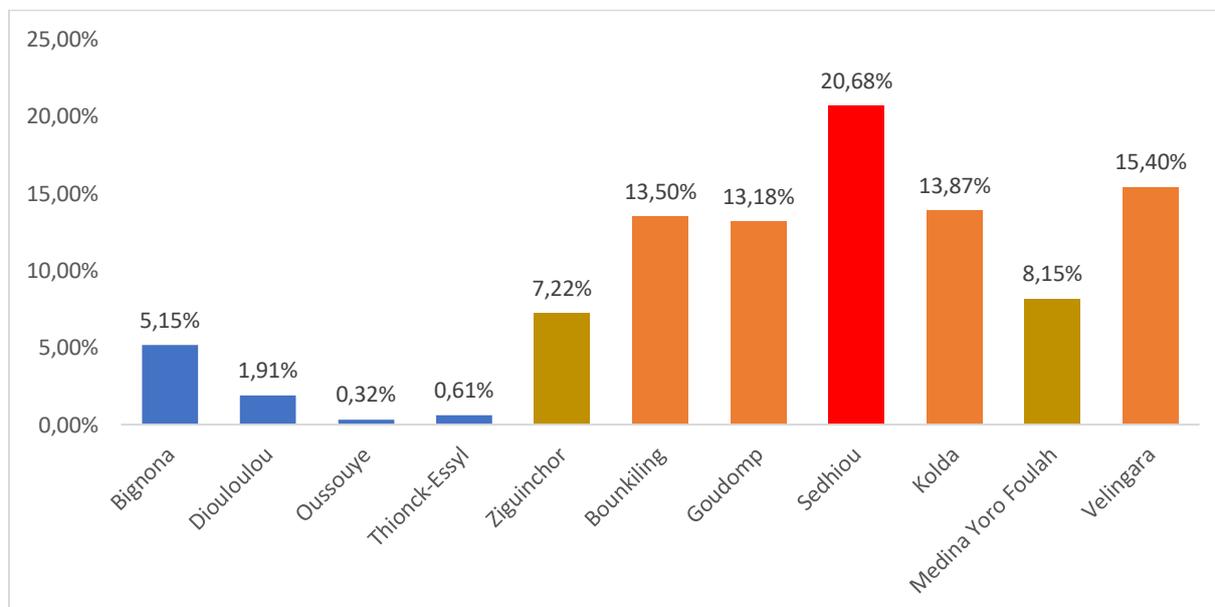
**Graphique 113** : Taux d'accouchements à domicile vus entre 2015 et 2018



**Source** : DHIS2 MSAS, calculs effectués en interne

Le nombre total d'accouchements à domicile vus dans les districts sanitaires du pôle est estimé à 17733 dont 4419 en 2015, 4554 en 2016, 4391 en 2017 et 4369 en 2018. Les régions de Sédhiou et Kolda sont les plus touchées par ce phénomène avec respectivement 47,36% et 37,43% des cas enregistrés. Le phénomène est moins présent dans les districts de la région de Ziguinchor (15,21%).

**Graphique 114** : Répartition des accouchements à domicile vus entre 2015 et 2018 dans les districts du pôle Casamance



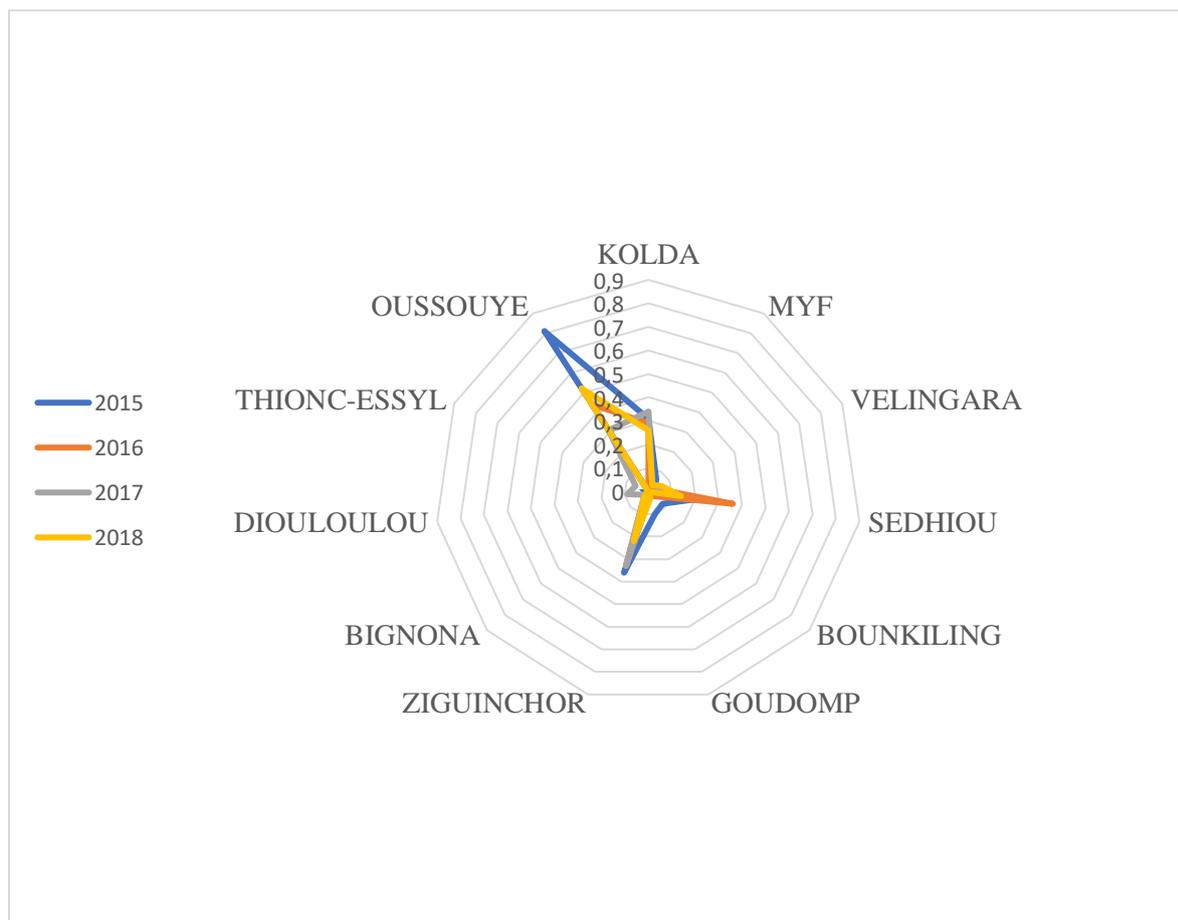
**Source** : DHIS2, MSAS

### 3.2.1.3. Mortalité maternelle et néonatale

❖ **Ratio de mortalité maternel globalement faible, mais encore présent dans certains districts et une évolution du taux de mortalité néonatale encore instable.**

Le ratio de mortalité maternelle est globalement faible dans les 12 districts du pôle Casamance. La moyenne sur les 4 ans est de 0,1% et l'écart type moyen entre district de 0,2%.

**Graphique 115** : Ratio de mortalité maternelle



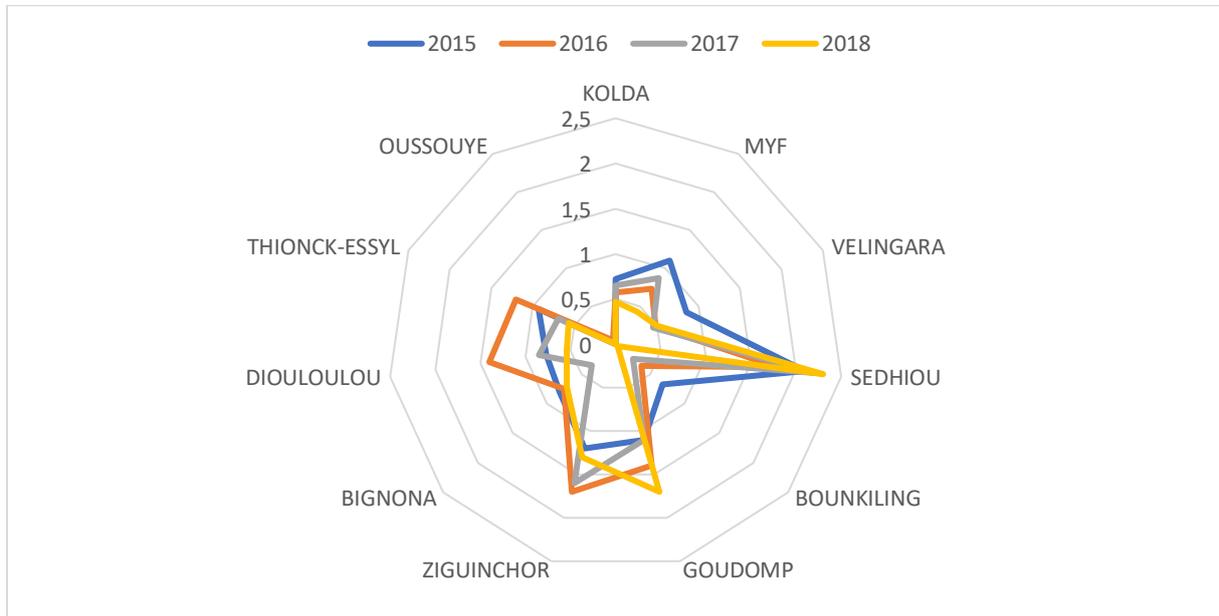
**Source** : DHIS2 MSAS, calculs effectués en interne.

Malgré ce résultat et une baisse tendancielle d'une année à une autre, le phénomène reste tout de même encore assez présent dans les districts sanitaires d'Oussouye, de Ziguinchor, de Kolda et de Sédhiou.

En ce qui concerne la mortalité néonatale, On note une baisse tendancielle du taux de mortalité entre 2015 et 2018. La moyenne sur les 4 ans est de 0,9% avec un écart type moyen de 0,6%. Le graphique indique que les taux les plus élevés sont notés dans les districts de Sédhiou, de

Goudomp et de Ziguinchor. Les districts d'Oussouye et Bounkiling ont obtenu de meilleurs résultats durant les 4 années.

**Graphique 116** : Evolution du taux de mortalité néonatale entre 2015 et 2016



Source : DHIS2 MSAS, calculs effectués en interne.

### 3.2.2. Conclusion partielle N°2

Les performances obtenues en termes de santé maternelle et néonatale sont globalement satisfaisantes même s'il existe encore des améliorations à apporter.

En ce qui concerne la qualité de l'accouchement, le taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié est estimé à 86,63% en moyenne sur les 4ans avec un écart moyen de 2,04% entre région. Cependant, malgré ce résultat globalement satisfaisant, un total de 17733 accouchements à domicile vus a été recensé dans le pôle sur les 4ans. La région de Sédhiou est la plus touchée par ce phénomène avec un total de 8399. L'écart moyen entre les régions est de 2143.

Les ratios de mortalité maternelle et néonatale sont globalement faibles au niveau du pôle. Ils sont estimés respectivement à 0,14% et 0,87% en moyenne sur les 4ans.

## 3.2. Prise en charge de la vaccination des enfants

### 3.2.1. Couverture aux antigènes principaux

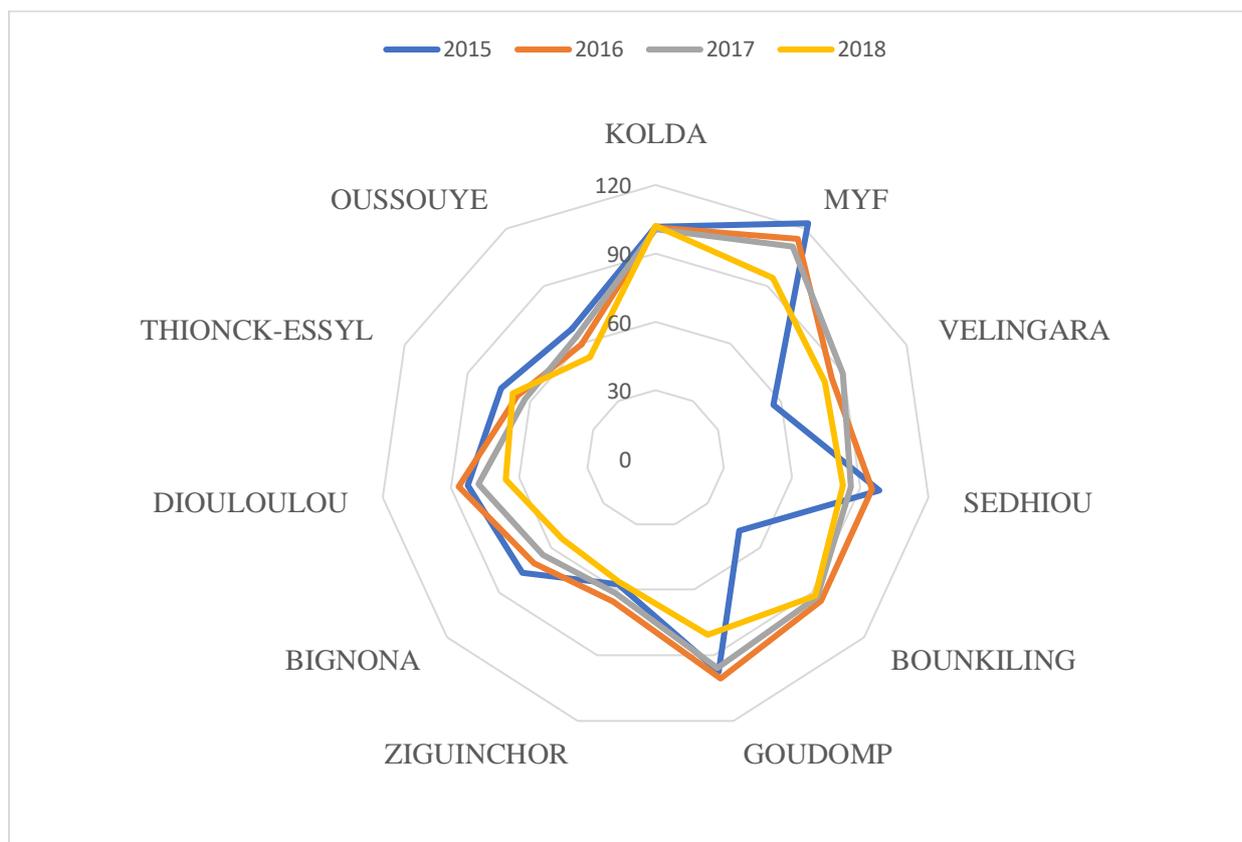
Les indicateurs de vaccination sont analysés en termes de couverture pour les antigènes principaux suivant : Pneumo 3, Penta 3, Penta 1, et BCG.

### 3.2.1.1. Couverture au pneumo 3

❖ Une moyenne de couverture au pneumo 3 de 80,9% sur les 4ans

Le taux de couverture moyen au Pneumo 3 est estimé à 80,9% sur les 4ans avec un écart type moyen entre les districts de 18,8%.

**Graphique 117** : Evolution du taux de couverture en pneumo 3



**Source** : DHIS2 MSAS, calculs effectués en interne.

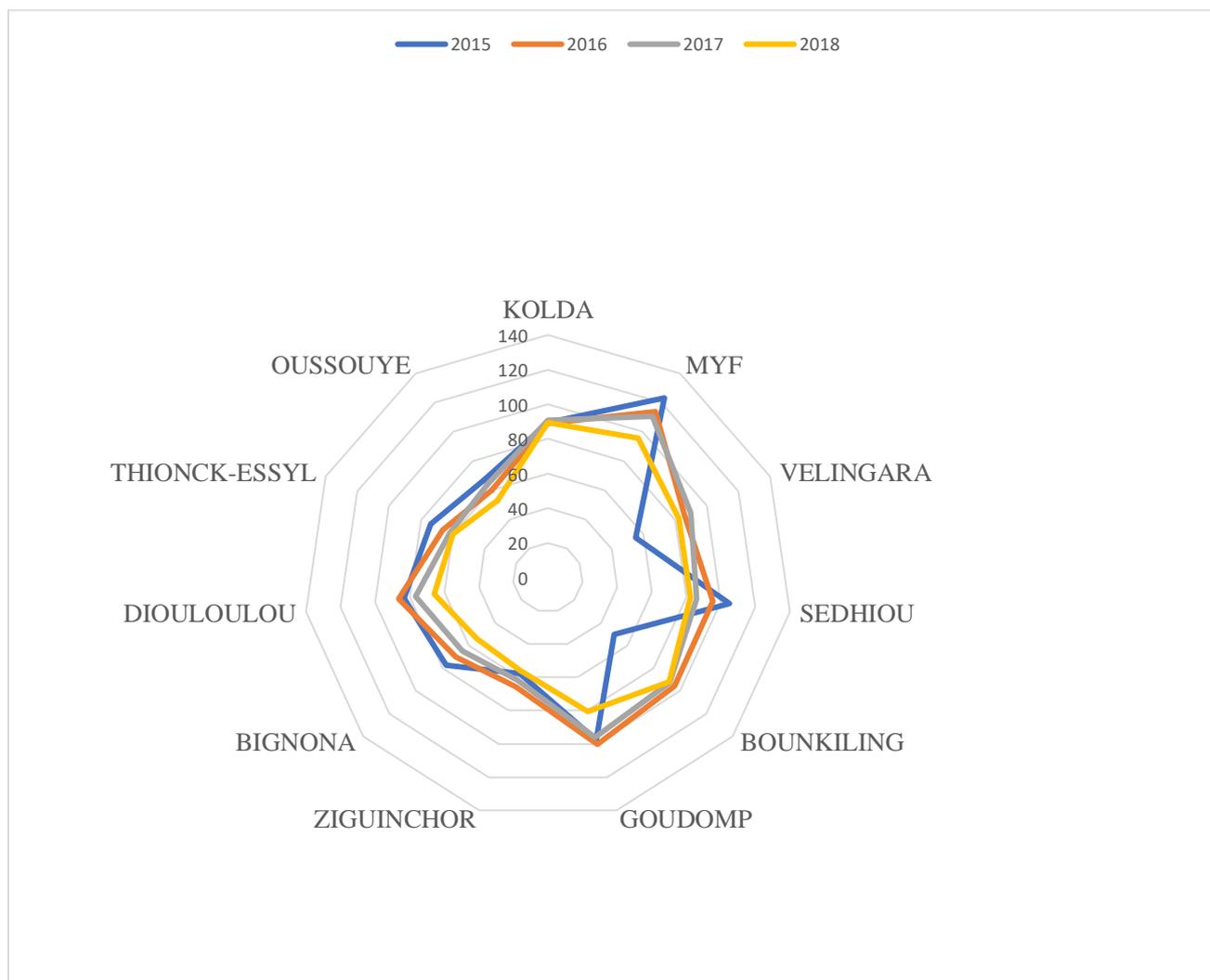
Les meilleurs taux de couverture au Pneumo 3 ont été enregistrés dans les districts de Kolda, MYF, Sédhiou, Bounkiling et Goudomp qui ont tous dépassé la barre des 80%. Le taux de couverture le plus faible a été noté dans le district de Ziguinchor avec un taux moyen de 60,25% sur les 4 ans.

### 3.2.1.2. Couverture au penta 3

❖ Une moyenne de couverture au penta3 inférieure à 80% sur les 4 ans.

Le taux de couverture moyen au Penta 3 est estimé à 79,9% sur les 4ans avec un écart type moyen entre les districts de 18,1%.

**Graphique 118** : Evolution du taux de couverture au penta 3



**Source** : DHIS2 MSAS, calculs effectués en interne.

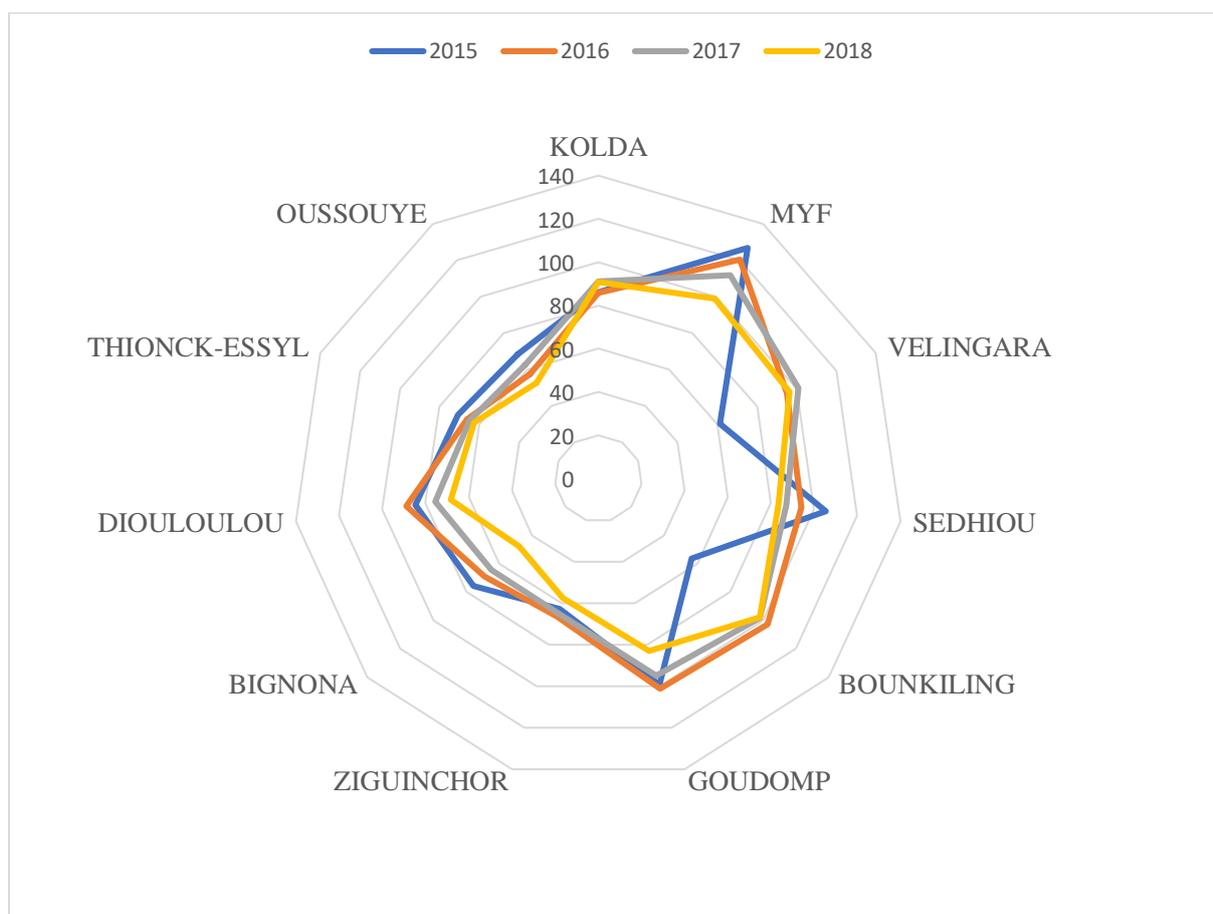
Les meilleurs taux de couverture au Penta 3 ont été enregistrés dans les districts de MYF, Goudomp, Sédhiou, Bounkiling et Kolda qui ont tous dépassé la barre des 80%. Le taux de couverture le plus faible a été noté dans le district de Ziguinchor avec un taux moyen de 60,3% sur les 4ans.

### 3.2.1.3. Couverture au penta 1

❖ **Une moyenne de couverture au penta 1 de 80,9% sur les 4ans**

Le taux de couverture moyen au Penta 1 est estimé à 80,9% sur les 4ans avec un écart type moyen entre les districts de 19,4%.

**Graphique 119** : Evolution du taux de couverture au penta 1



**Source** : DHIS2 MSAS, calculs effectués en interne.

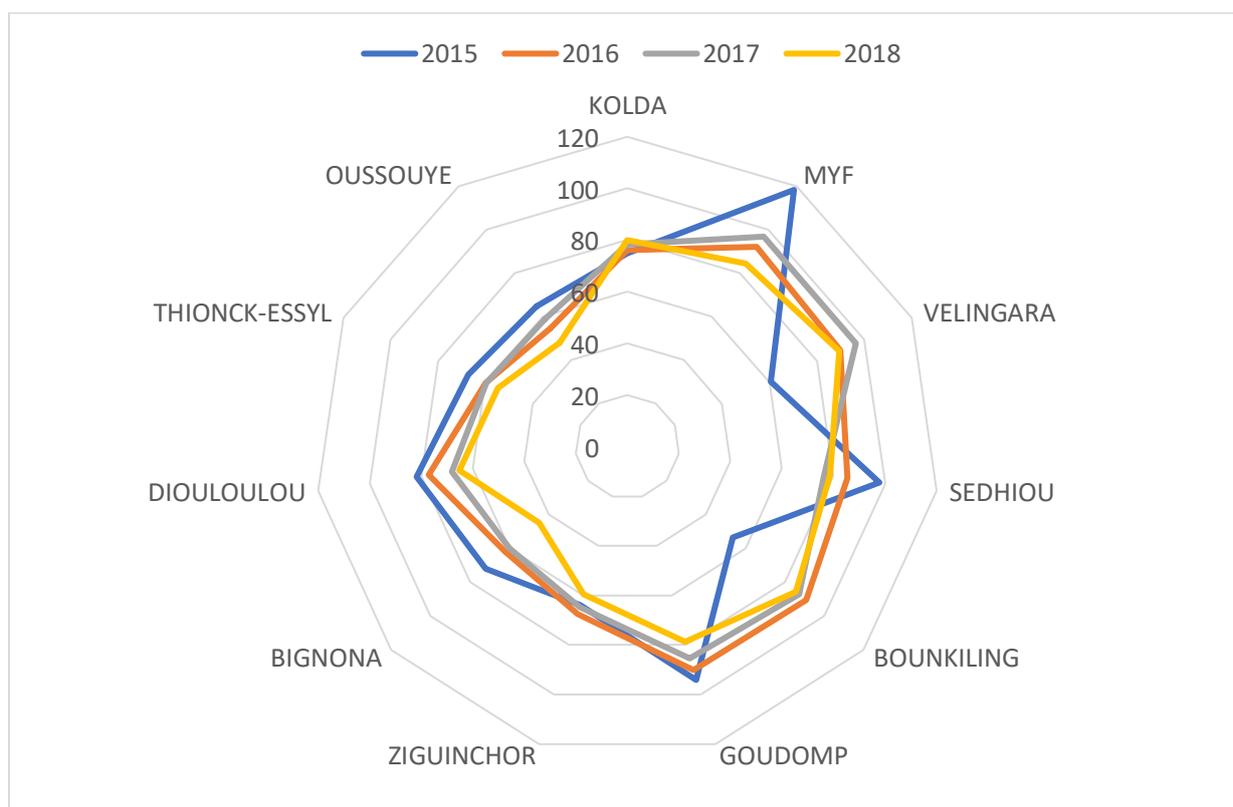
Les meilleurs taux de couverture au Penta 1 ont été enregistrés dans les districts de MYF, Sédhiou, Goudomp, Bounkiling, Kolda et Vélingara qui ont tous dépassé la barre des 80%. Le taux de couverture le plus faible a été noté dans le district d'Oussouye avec un taux moyen de 60,13% sur les 4ans.

### 3.2.1.4. Couverture au BCG

❖ **Une couverture au BCG de 74,9% sur les 4ans**

Le taux de couverture moyen au BCG est estimé à 74,9% sur les 4ans avec un écart type moyen entre les districts de 15,9%.

**Graphique 120** : Evolution du taux de couverture au BCG



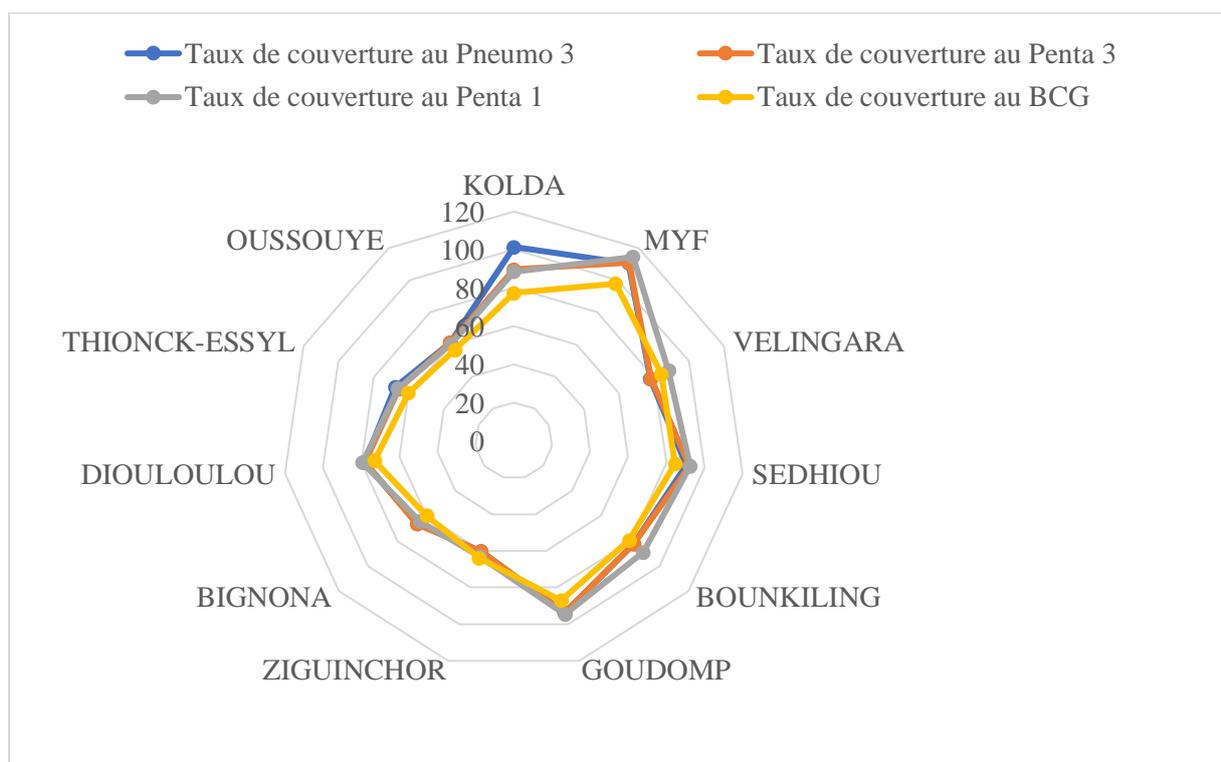
**Source** : DHIS2 MSAS, calculs effectués en interne.

Les meilleurs taux de couverture au BCG ont été enregistrés dans les districts de MYF, Goudomp, Bounkiling, Sédhiou et Vélingara qui ont tous dépassé la barre des 80%. Le taux de couverture le plus faible a été noté dans le district d'Oussouye avec un taux moyen de 56,5% sur les 4ans.

### 3.2.2. Synthèse

Pour les antigènes principaux analysés dans le cadre de ce rapport, le taux de couverture moyen enregistré est de 79,4% et un écart type moyen de 12% entre les antigènes.

**Graphique 121** : Evolution du taux de couverture aux principaux antigènes



**Source** : DHIS2 MSAS, calculs effectués en interne.

Les meilleurs taux de couverture ont été enregistrés pour le Pneumo 3 et le Penta 1 qui ont tous dépassé la barre des 80%. Le taux de couverture le plus faible concerne le BCG avec un taux moyen de 74,9%.

### 3.3. Prise en charge de la nutrition des enfants

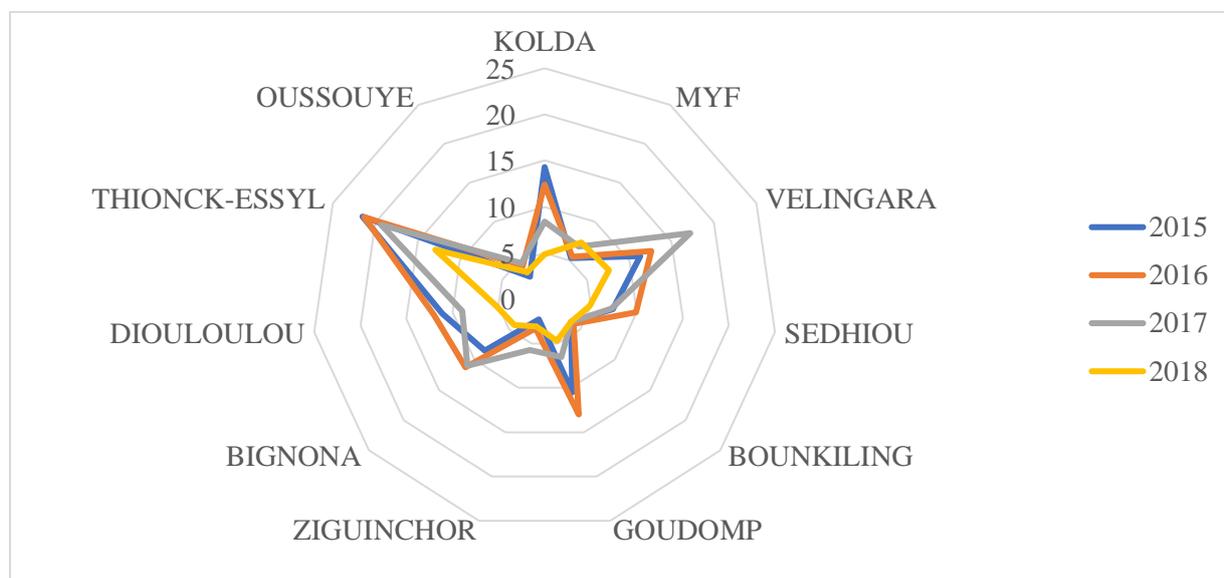
La nutrition est analysée sur la base de trois indicateurs : la Malnutrition aigüe globale (MAG), la malnutrition aigüe sévère (MAS) et l'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans.

#### 3.3.1. Malnutrition aigüe globale (MAG)

❖ **Une réduction de la malnutrition aigüe globale (MAG) de 3,34% en moyenne entre 2015 et 2018.**

En moyenne, le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de Malnutrition Aigüe Globale (MAG) est passé de 8,89% à 5,65%. Les districts de Thionck-Essyl et de Vélingara ont été les plus affectés avec respectivement 18,75% et 18,16% d'enfants touchés par la MAG en moyenne. L'écart type moyen entre les districts est quant à lui passé de 5,7% à 4,7%.

**Graphique 122** : Evolution du pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de Malnutrition Aigüe Globale (MAG) entre 2015-2018

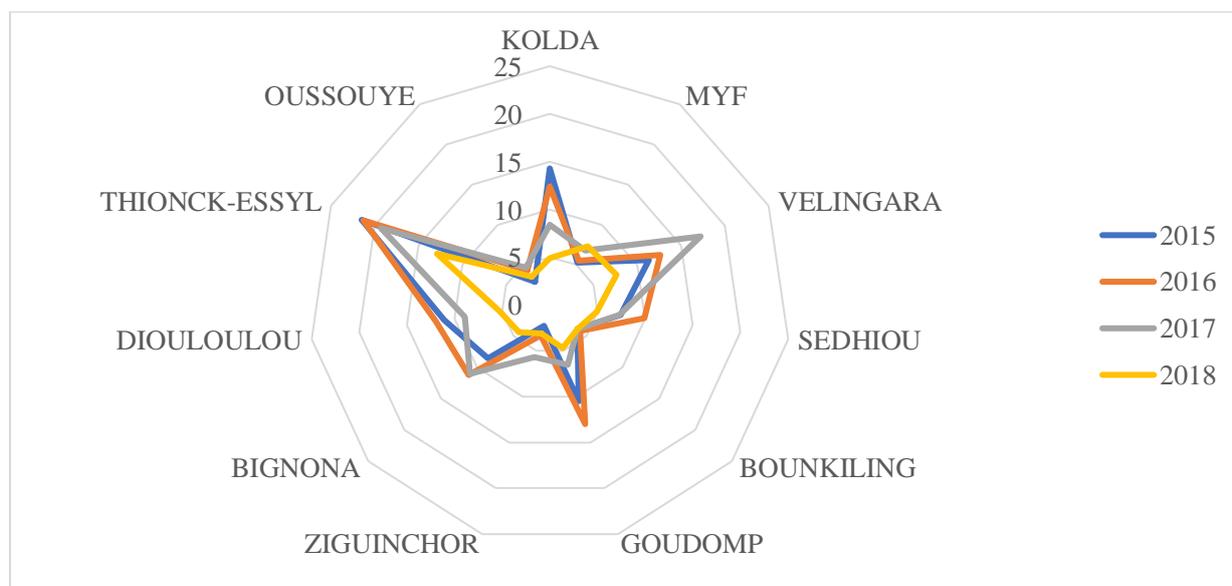


Source : DHIS2 MSAS, calculs effectués en interne.

### 3.3.2. Malnutrition aigüe Sévère (MAS)

Le programme de Prise en Charge de la Malnutrition aigüe sévère (PECMAS) a concerné l'ensemble des districts du pôle Casamance.

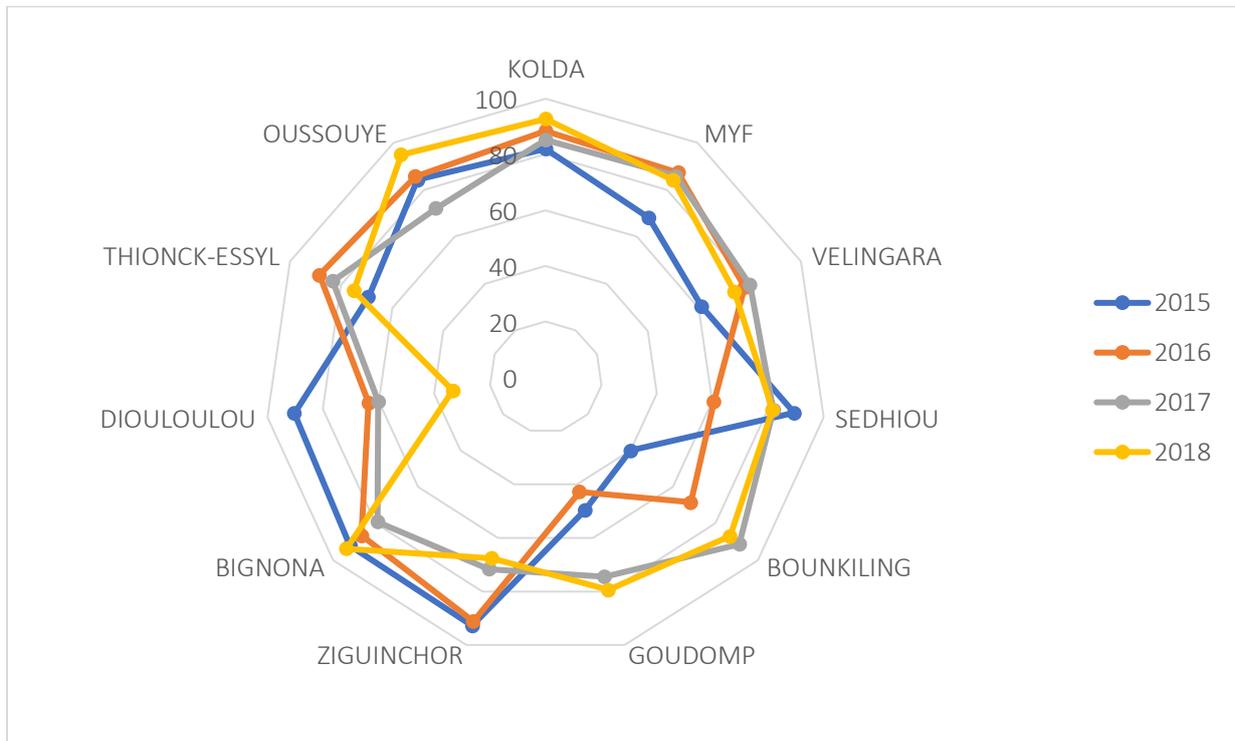
**Graphique 123** : Evolution du pourcentage d'enfants atteints de malnutrition aigüe sévère admis dans les structures de PECMAS entre 2015-2018



Source : DHIS2, MSAS

En moyenne sur les 5ans, 77% des enfants admis dans ce programme ont été guéris, avec un écart type moyen entre les districts de 15%. En moyenne sur les 5ans, les plus faibles taux de guérison ont été notés dans les districts de Goudomp (61,6%) et de Diouloulou (61,8%).

**Graphique 124** : Evolution de la proportion d'Enfants Malnutris Guéris entre 2015-2018

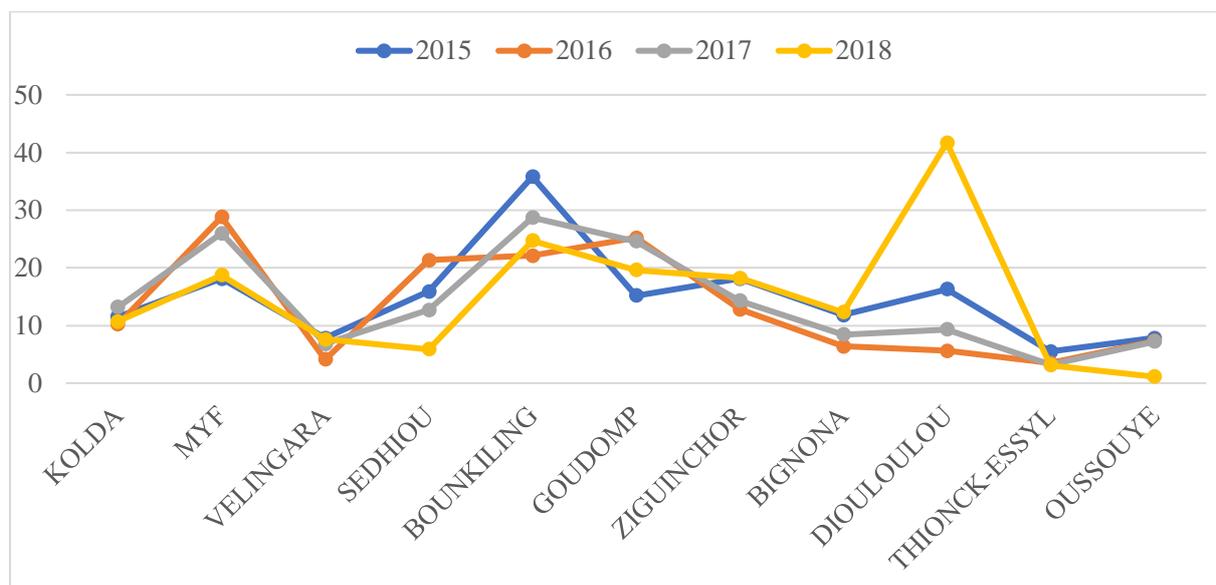


**Source** : DHIS2 MSAS, calculs effectués en interne.

### 3.3.3. Insuffisance pondérale chez les moins de 5ans

Le pourcentage d'enfants de moins de 5ans ayant une insuffisance pondérale sévère entre 2015-2018 est estimé en moyenne à 14,3% avec un écart type moyen de 9,4% entre les districts. Les districts les plus touchés par ce phénomène sont ceux de Goudomp, MYF et Bounkiling avec des pourcentages dépassant les 20%. Par contre, en 2018, 41% des enfants de moins de 5 ans ont été touchés par une insuffisance pondérale sévère dans le district de Diouloulou.

**Graphique 125** : Evolution du pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant une insuffisance pondérale sévère entre 2015-2018

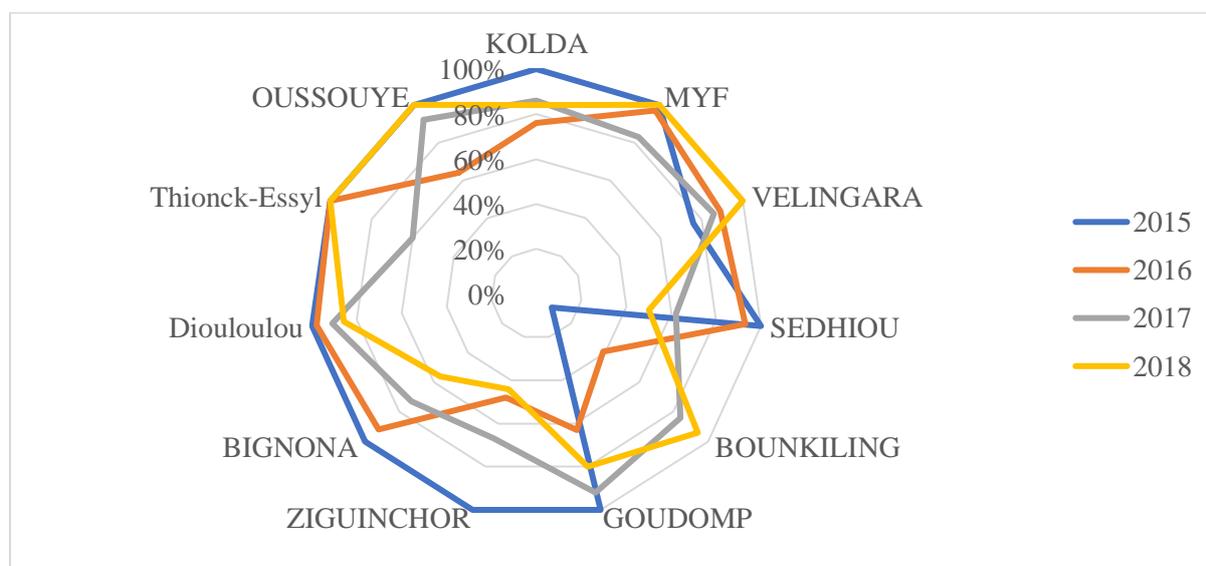


Source : DHIS2 MSAS, calculs effectués en interne.

### 3.4. Prise en charge du VIH chez les femmes enceintes

Dans les trois (3) régions du pôle Casamance, on a dénombré entre 2015 et 2018 un total de 241 304 femmes enceintes qui ont fait le test de dépistage du VIH. Parmi elles, 2087 sont séropositives, soit un taux de séropositivité de 0,86% avec un écart type moyen de 0,32% entre les districts.

**Graphique 126** : Evolution de la proportion de femmes enceintes séropositives qui sont sous traitement ARV entre 2015-2018



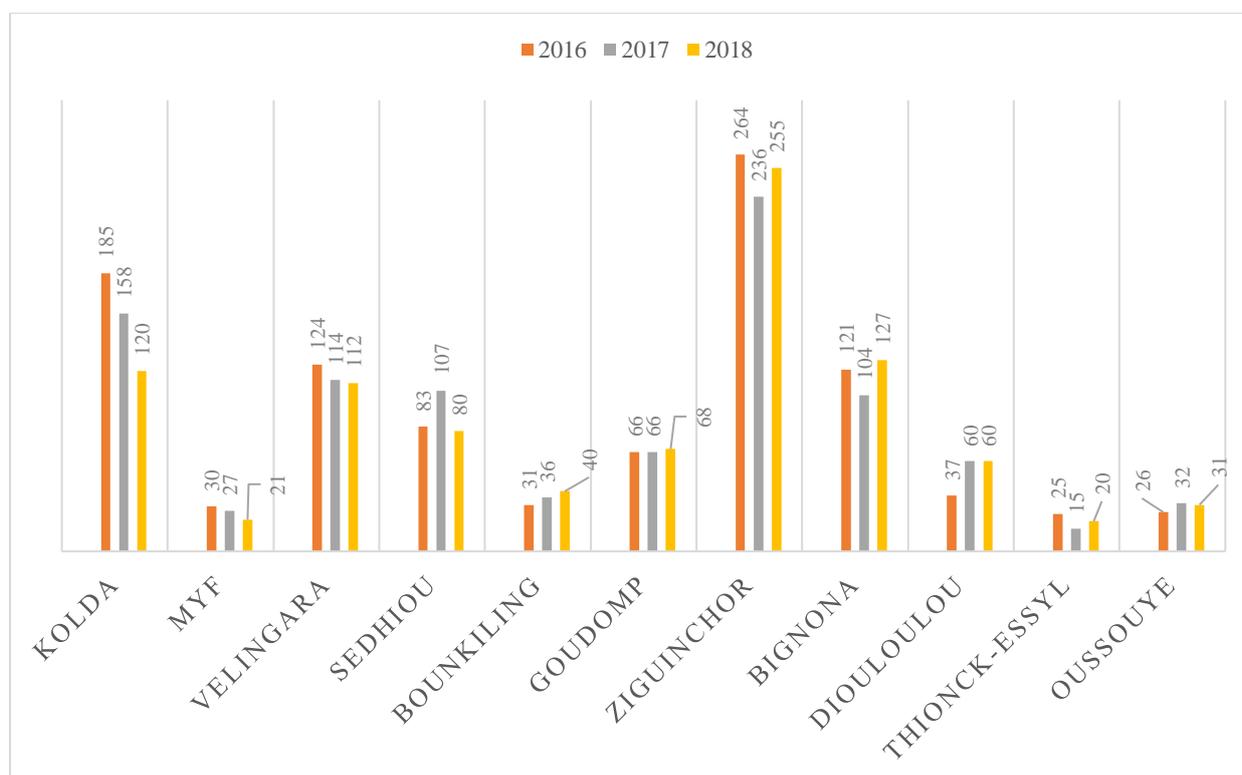
Source : DHIS2 MSAS, calculs effectués en interne.

Les taux de positivité les plus importants ont été notés dans les districts de Diouloulou, Kolda, Bounkiling et Bignona. Parmi les femmes enceintes séropositives, en moyenne, 98,88% ont pu bénéficier d'une prophylaxie ARV pour réduire la transmission mère enfant.

### 3.5. Prise en charge de la tuberculose

Entre 2016 et 2018, le nombre de cas de tuberculose pulmonaire bactériologiquement confirmés et déclarés s'élève à 2881 dans les 11 districts du pôle Casamance. Le district de Ziguinchor contient le plus grand nombre de cas avec 26,26%. La valeur la plus faible (2,08%) est enregistrée dans le district sanitaire de Thionck-Essyl. Globalement, le nombre de cas a diminué en valeur absolue de 58 points par rapport à l'année 2016.

**Graphique 127** : Evolution des nouveaux cas de Tuberculose pulmonaire bactériologiquement confirmés et déclarés entre 2015 et 2016



**Source** : DHIS2 MSAS, calculs effectués en interne.

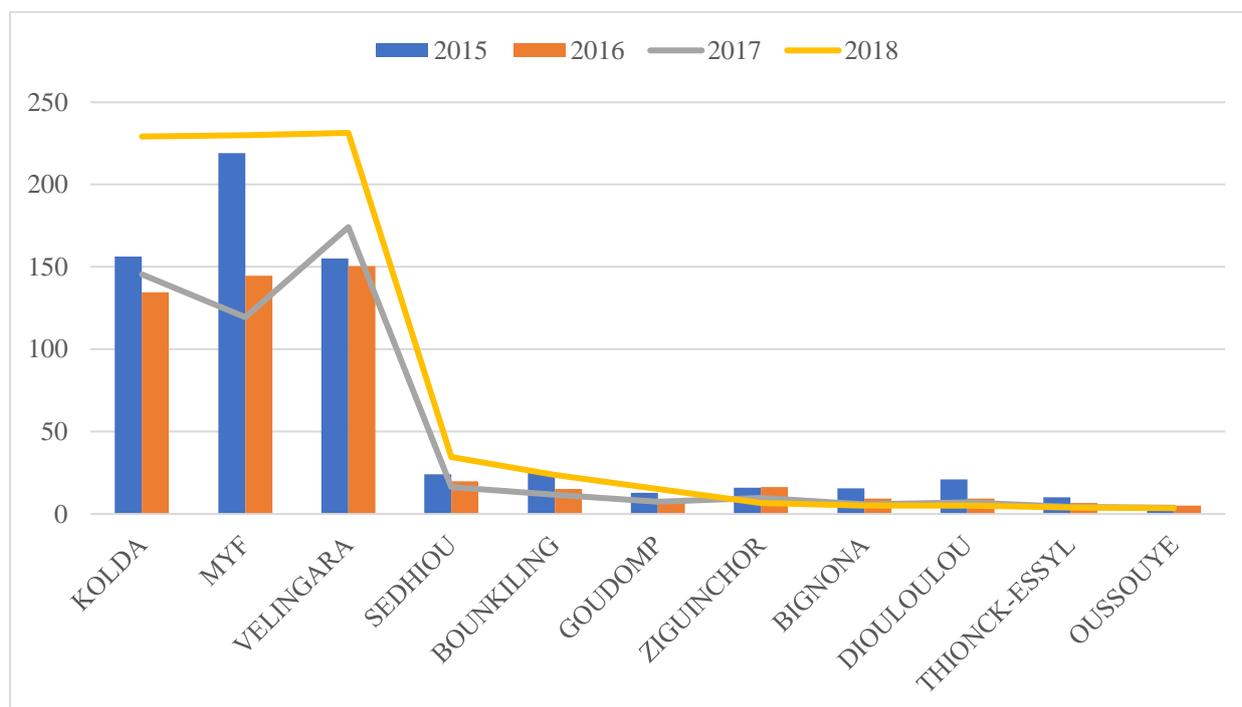
Les données obtenues sur les taux de guérison ne sont pas complètes pour faire l'objet d'exploitation à des fins d'analyse.

### 3.6. Prise en charge du paludisme

Le nombre total de cas de paludisme confirmés dans les 11 districts du pôle est estimé à 574 239 entre 2015 et 2016. Parmi ces cas, 16,66% ont été dénombrés chez les enfants de moins de 5 ans (soit 95680 cas) et 1,99% chez les femmes enceintes (soit 11437 cas).

Le plus grand nombre de cas de paludisme a été noté dans les districts de la région de Kolda (Cf. Graphique incidence du paludisme pour 1000 habitants).

**Graphique 128** : Incidence du paludisme pour 1000 habitants



**Source** : DHIS2 MSAS, calculs effectués en interne.

Pour les enfants de moins de 5 ans et pour les femmes enceintes, les cas totaux dénombrés entre 2015 et 2018 sont respectivement de 95680 (20682 en 2015, 20370 en 2016, 19150 en 2017 et 35478 en 2018) et 11437 (3001 en 2015, 1871 en 2016, 2894 en 2017 et 3671 en 2018).

**Tableau 7** : Répartition des cas de paludisme dénombrés entre 2015 et 2018 dans les districts du pôle Casamance.

| Districts  | Cas paludisme confirmés < 5 ans | Cas paludisme confirmés, Femmes enceintes | Total cas paludisme confirmés tout âge |
|------------|---------------------------------|-------------------------------------------|----------------------------------------|
| Bignona    | 521                             | 65                                        | 5122                                   |
| Diouloulou | 354                             | 65                                        | 3710                                   |
| Oussouye   | 54                              | 6                                         | 899                                    |

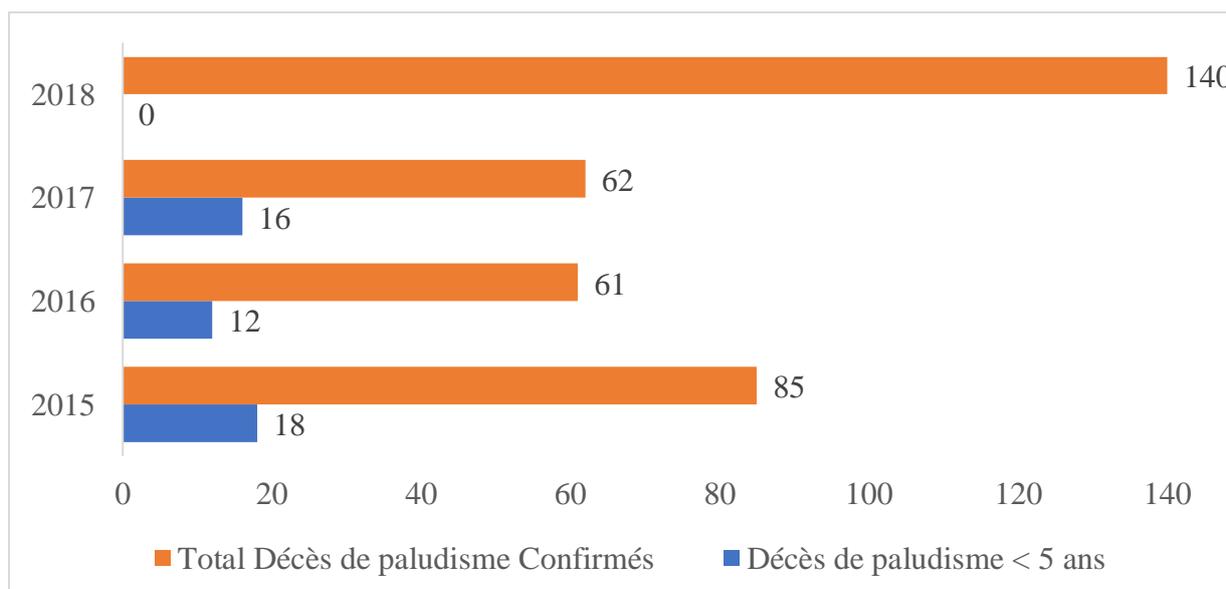
| Districts          | Cas paludisme confirmés < 5 ans | Cas paludisme confirmés, Femmes enceintes | Total cas paludisme confirmés tout âge |
|--------------------|---------------------------------|-------------------------------------------|----------------------------------------|
| Thionck-Essyl      | 64                              | 16                                        | 1104                                   |
| Ziguinchor         | 639                             | 139                                       | 13195                                  |
| Boukiling          | 1645                            | 240                                       | 12254                                  |
| Goudomp            | 525                             | 119                                       | 7625                                   |
| Sédhiou            | 1337                            | 208                                       | 16253                                  |
| Kolda              | 29386                           | 3096                                      | 182926                                 |
| Medina Yoro Foulah | 22567                           | 1404                                      | 109592                                 |
| Vélingara          | 38588                           | 6079                                      | 221559                                 |
| <b>Total</b>       | <b>95680</b>                    | <b>11437</b>                              | <b>574239</b>                          |

Source : DHIS2 MSAS, calculs effectués en interne.

Les districts de la région de Kolda contiennent le plus grand nombre de cas de paludisme confirmés pour l'ensemble des catégories étudiées. Les taux les plus faibles ont été notés dans les districts de Thionck-Essyl et d'Oussouye.

En ce qui concerne les décès dus au paludisme, on constate une baisse de 24 cas sur le total dénombré entre 2015 et 2016. Ce nombre a augmenté d'un cas en 2016 et 78 cas en 2018. On note aussi que les décès dus au paludisme touchent les enfants de moins de 5 ans, même si le nombre reste réduit.

**Graphique 129** : Décès dus au paludisme entre 2015 et 2018 dans le pôle Casamance



Source : DHIS2 MSAS, calculs effectués en interne.

**Le tableau ci-dessous indique le détail de la répartition des cas de décès de paludisme par district.**

**Tableau 8** : Répartition des cas de décès dus au paludisme dénombré entre 2015 et 2018 dans les districts du pôle Casamance.

| Districts          | Décès de paludisme < 5 ans |           |           |          | Total Décès de paludisme Confirmés |           |           |            |
|--------------------|----------------------------|-----------|-----------|----------|------------------------------------|-----------|-----------|------------|
|                    | 2015                       | 2016      | 2017      | 2018     | 2015                               | 2016      | 2017      | 2018       |
| Bignona            | 0                          | 0         | 0         | 0        | 2                                  | 0         | 2         | 1          |
| Diouloulou         | 1                          | 0         | 0         | 0        | 3                                  | 1         | 0         | 0          |
| Oussouye           | 0                          | 0         | 0         | 0        | 4                                  | 0         | 0         | 0          |
| Thionck-Essyl      | 0                          | 0         | 0         | 0        | 0                                  | 1         | 1         | 0          |
| Ziguinchor         | 1                          | 1         | 0         | 0        | 10                                 | 10        | 2         | 10         |
| Boukiling          | 0                          | 0         | 0         | 0        | 0                                  | 0         | 1         | 0          |
| Goudomp            | 0                          | 0         | 0         | 0        | 1                                  | 0         | 1         | 3          |
| Sédhiou            | 2                          | 1         | 1         | 0        | 6                                  | 5         | 3         | 12         |
| Kolda              | 6                          | 6         | 5         | 0        | 45                                 | 23        | 26        | 32         |
| Medina Yoro Foulah | 4                          | 0         | 0         | 0        | 4                                  | 0         | 0         | 5          |
| Vélingara          | 4                          | 4         | 10        | 0        | 10                                 | 21        | 26        | 77         |
| <b>Total</b>       | <b>18</b>                  | <b>12</b> | <b>16</b> | <b>0</b> | <b>85</b>                          | <b>61</b> | <b>62</b> | <b>140</b> |

Source : DHIS2 MSAS, calculs effectués en interne.

## QUATRIEME PARTIE : PROFIL ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

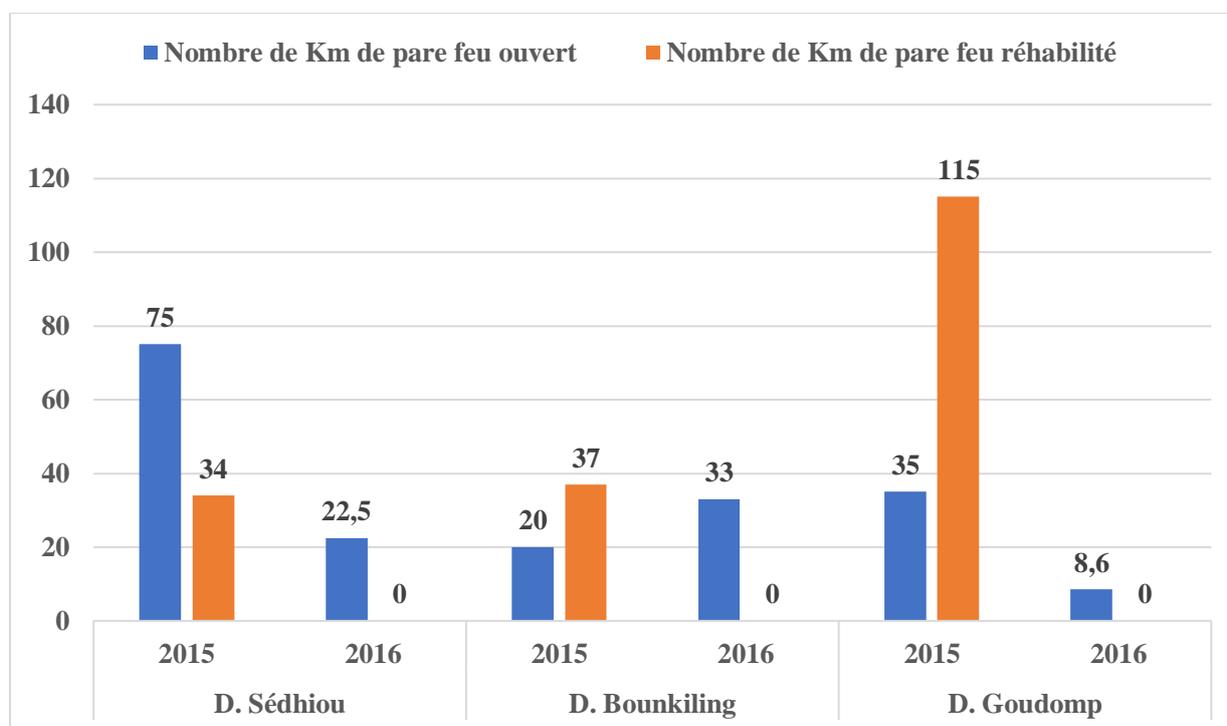
### 4.2. Profil des indicateurs des départements de la région de Sédhiou

#### 4.2.1. Exécution des activités de prévention des feux de brousse

##### 4.2.1.1. Aménagement de pare feux

Le pare-feu est une bande de terre d'environ 10 à 20 m de large, de longueur variable, entièrement nettoyée de toute végétation. Son but est de stopper la progression du feu et il est installé très souvent perpendiculairement à la direction des vents dominants. Il peut être naturel (cours d'eau par exemple) ou artificiel (piste, route, bandes plantées).

**Graphique 130** : Kms de pare feu ouverts et réhabilités entre 2015 et 2016 dans la région de Sédhiou

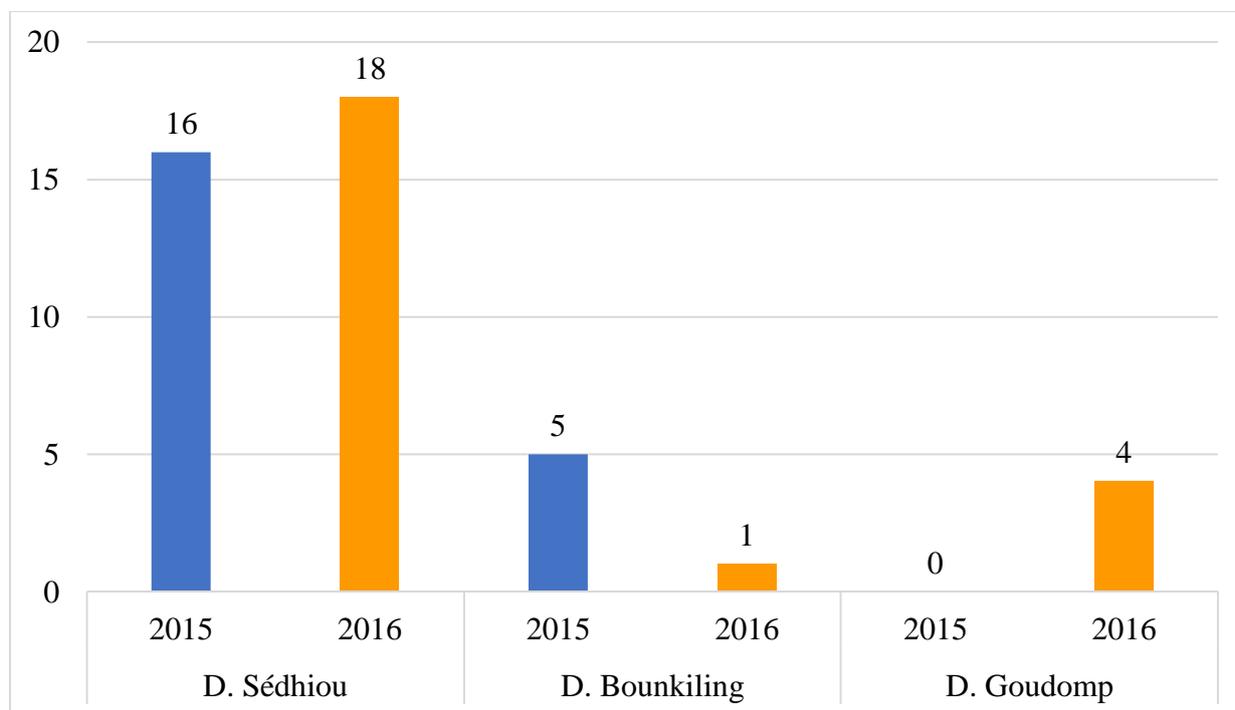


**Source** : ONDDL, calculs effectués en interne.

Entre 2015 et 2016, un réseau de 194 kms de pare feu a été ouvert et 186 Kms réhabilités dans la région de Sédhiou. Ces paires-feux ont été ouverts autour des principaux massifs forestiers classés et protégés dans les différents départements. Le graphique ci-dessus indique la répartition de ce réseau selon les années et les départements.

#### 4.2.1.2. Mise en place des comités de lutte contre les feux de brousse

**Graphique 131** : Evolution du nombre de comités de lutte créés entre 2015 et 2016 dans les départements de la région de Sédhiou



**Source** : ONDDL, calculs effectués en interne.

Par ailleurs, un total de 172 séances d'information et de sensibilisation ont été tenues en 2016 par les services des eaux et forêts dont 98 à Bounkiling, 65 à Sédhiou et 9 à Goudomp. Les données de 2015 sur cette activité ne sont pas renseignées.

#### 4.2.1.3. Cas de feux de brousse et superficies brûlées

Entre 2015 et 2016, un total de 373 opérations de mise à feu précoce ont été initiées dans la région de Sédhiou. Ces activités ont été essentiellement menées par les services des eaux et forêts et rarement sur initiative des collectivités territoriales. Cet attentisme des collectivités territoriales peut être interprété comme une méconnaissance des textes régissant la gestion des ressources naturelles dans les CT. A première vue, on constate que ces activités de mise à feu précoce ont un impact sur la réduction des cas de feux de brousse (Cf. Tableau ci-dessous).

**Tableau 9** : Cas de feux précoces et feux de brousse dans les départements de la région de Sédhiou

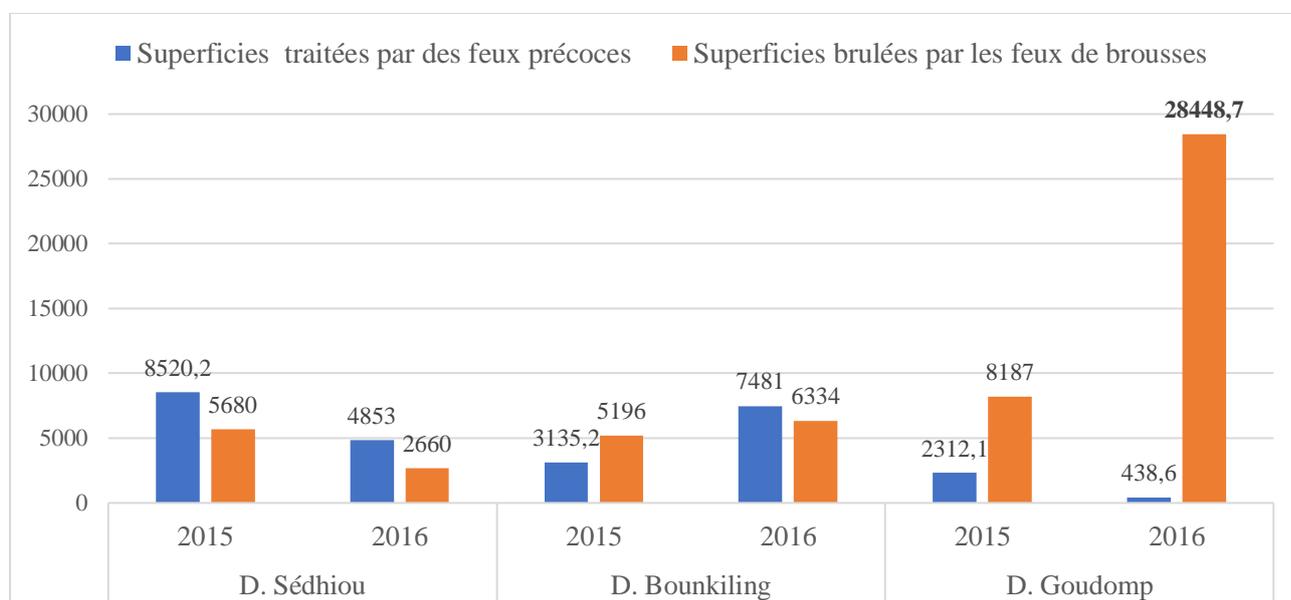
| Indicateurs /<br>Attributs                  | D. Sédhiou |      | D. Bounkiling |      | D. Goudomp |      |
|---------------------------------------------|------------|------|---------------|------|------------|------|
|                                             | 2015       | 2016 | 2015          | 2016 | 2015       | 2016 |
| Nombre de cas de feux précoces <sup>7</sup> | 61         | 100  | 52            | 108  | 46         | 6    |
| Nombre de cas de feux de brousse            | 25         | 24   | 18            | 43   | 20         | 70   |

Source : ONDDL, calculs effectués en interne.

En ce qui concerne les feux de brousse, un total de 200 cas a été noté entre 2015 et 2016 dans la région de Sédhiou. L'évolution durant les deux ans met en évidence une augmentation globale de 14 cas dans la région dont 50 cas de plus dans le département de Goudomp, 25 cas dans le département de Bounkiling et une diminution d'un cas dans le département de Sédhiou.

Le graphique ci-dessous présente les résultats en termes de superficies (ha) brûlées.

**Graphique 132** : Evolution des superficies brûlées par type de feux dans les départements de la région de Sédhiou.



Source : ONDDL, calculs effectués en interne.

<sup>7</sup> Le feu précoce est souvent préconisé, dans le cadre d'aménagements forestiers, comme outil préventif de lutte contre les feux tardifs.

Le département de Goudomp est le plus touché par les feux (90 cas pour un total de 36635,7 ha brûlés). On note aussi que c'est ce département qui enregistre le moins de cas d'opérations de feux-précoces initiés.

#### 4.2.2. Amodiation et chasse

Les données sur les zones amodiées et les permis de chasse ne sont pas renseignées pour la région de Sédhiou.

#### 4.2.3. Activités de reboisement <sup>8</sup>

##### 4.2.3.1. Dynamique des pépinières entre 2015 et 2016

Un total de 301 pépinières constitué à 88% de pépinières individuelles a été recensé dans la région de Sédhiou (101 en 2015 et 200 en 2016). Ces pépinières sont réparties comme suit : 48% dans le département de Sédhiou, 40% dans le département de Goudomp et 13 dans le département de Bounkiling. Hormis le département de Bounkiling, on note une dynamique d'augmentation globale du nombre de pépinières d'une année à une autre.

| Indicateurs / Attributs                 | D. Sédhiou |           | D. Bounkiling |           | D. Goudomp |           |
|-----------------------------------------|------------|-----------|---------------|-----------|------------|-----------|
|                                         | 2015       | 2016      | 2015          | 2016      | 2015       | 2016      |
| Pépinières en régie                     | 2          | 2         | 3             | 7         | 1          | 1         |
| Pépinières communautaires /villageoises | 5          | 13        | 2             | 0         | 0          | 1         |
| Pépinières privés / individuelles       | 42         | 79        | 20            | 6         | 26         | 91        |
| Pépinières scolaires                    | 0          | 0         | 0             | 0         | 0          | 0         |
| <b>TOTAL</b>                            | <b>49</b>  | <b>94</b> | <b>25</b>     | <b>13</b> | <b>27</b>  | <b>93</b> |

Source : ONDDL, calculs effectués en interne.

##### 4.2.3.2. Production de plants

Entre 2015 et 2016 un total de 534 791 plants a été produit dans la région de Sédhiou (333973 en 2015 et 200818 en 2016). Ces plants sont constitués en majorité (de plants fruitiers-forestiers (53,40% du total de plants produits) et de plants forestiers (38.82% du total de plants produits). Les données désagrégées par département ne sont pas indiquées pour ces années.

<sup>8</sup> Le reboisement est une action consistant à mettre en terre des plants forestiers issus de pépinière en vue créer un boisé pour des objectifs de production, de protection ou d'embellissement. Dans le cadre de l'ONDDL, les activités de reboisement couvrent à la fois la production de plants via les pépinières au niveau communautaires et les activités proprement dit de reboisement.

Le tableau ci-dessous indique la répartition par département du nombre de plants reboisés par catégorie de plantation et type de reboisement.

**Tableau 10** : Plants reboisés entre 2015 et 2016 dans les départements de la région de Sédhiou

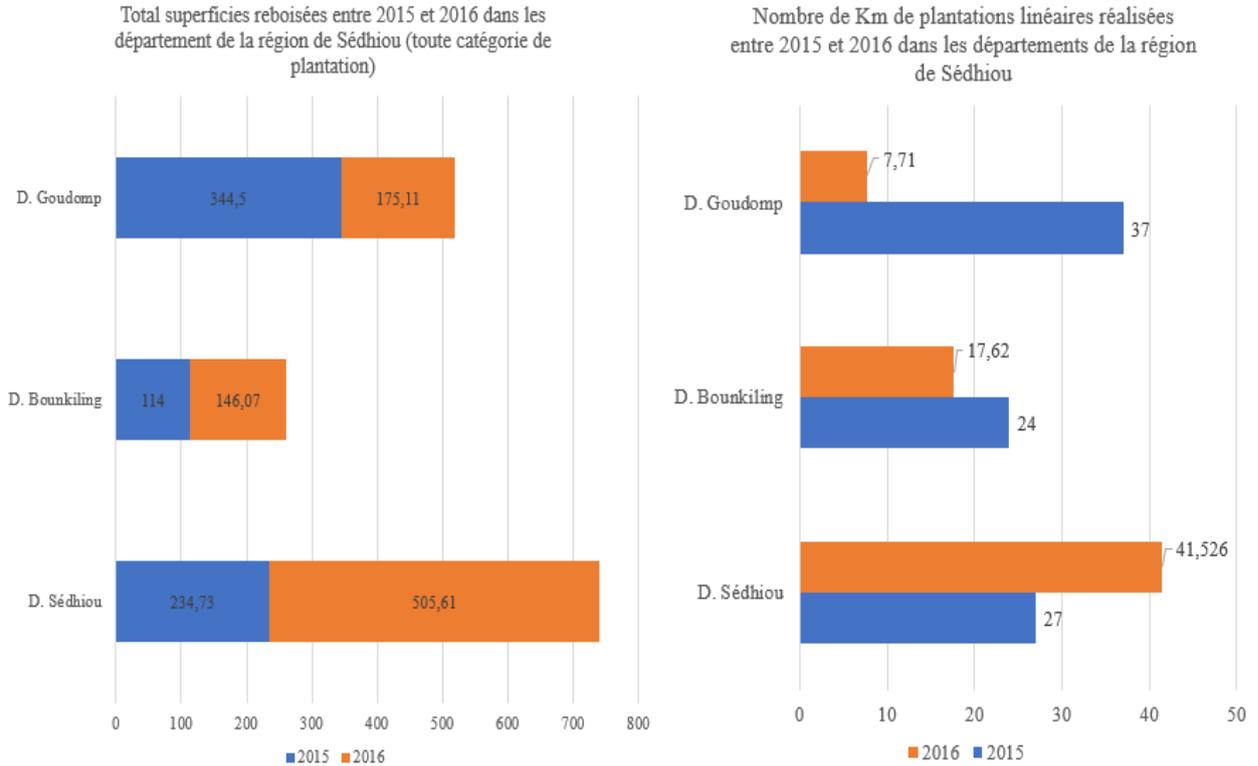
| Indicateurs / Attributs                                              | D. Sédhiou    |                | D. Bounkiling |               | D. Goudomp    |               |
|----------------------------------------------------------------------|---------------|----------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
|                                                                      | 2015          | 2016           | 2015          | 2016          | 2015          | 2016          |
| <b>Nombre de plants utilisés pour les plantations massives</b>       | 22 857        | 44389          | 7536          | 13735         | 42 686        | 12621         |
| <b>Nombre de plants utilisés pour les plantations conservatoires</b> | 5561          | 105234         | 9925          | 127           | 18774         | 156           |
| <b>Nombre de plants utilisés pour les plantations linéaires</b>      | 13331         | 23762          | 7676          | 5160          | 10548         | 2871          |
| <b>Total</b>                                                         | <b>41 749</b> | <b>173 385</b> | <b>25 137</b> | <b>19 022</b> | <b>72 008</b> | <b>15 648</b> |

Source : ONDDL, calculs effectués en interne.

Un total de 346 949 plants a été reboisé entre 2015 et 2016 dans la région de Sédhiou. Les reboisements sont dominés par des plantations massives représentant 41,45% des plants reboisés, suivi des plantations conservatoires (40,29%) et des plantations linéaires (18,26%). En ce qui concerne la répartition par département des plants reboisés, le département de Sédhiou vient en premier lieu avec 62,01% des plants reboisés entre les deux années. Il est suivi par Goudomp (25,26%) et Bounkiling (12.73%).

#### 4.2.3.3. Superficies et kms de route reboisés

Le graphique ci-dessous indique la répartition départementale des superficies reboisées et le nombre de Kms de plantations linéaires réalisé entre 2015 et 2016 dans la région de Sédhiou. On note une évolution annuelle variable d'un département à un autre.



Source : ONDDL, calculs effectués en interne

#### 4.2.3. Forêts aménagées et Forêts classées

Les données sur les forêts aménagées et les forêts classées ne sont pas renseignées dans la région de Sédhiou.

#### 4.2.4. Quotas de crinting, de charbon de bois, de bois d'œuvre et bois artisanal

Les données sur les quotas de crinting, de charbon de bois, de bois d'œuvre et de bois artisanal ne sont pas renseignées dans la région de Sédhiou.

#### 4.2.5. Contentieux

Les données sur les contentieux ne sont pas renseignées dans la région de Sédhiou.

#### 4.2.6. Recettes forestières

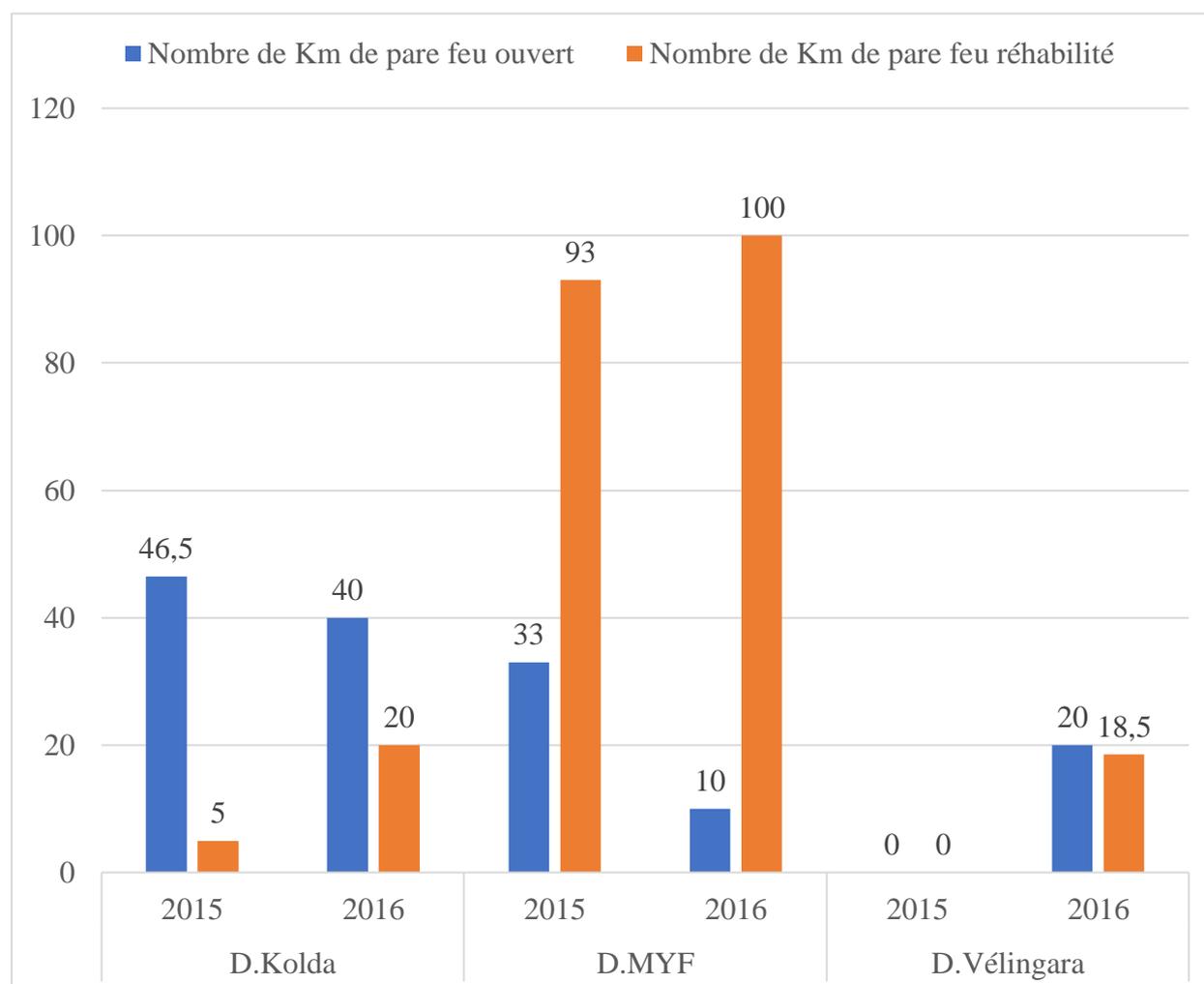
Les données sur les recettes forestières ne sont pas renseignées dans la région de Sédhiou.

### 4.3. Profil des indicateurs des départements de la région de Kolda

#### 4.3.1. Exécution des activités de prévention des feux de brousse

##### 4.3.1.1. Aménagement de pare feu

**Graphique 133** : Kms de pare feu ouverts et réhabilités entre 2015 et 2016 dans la région de Kolda

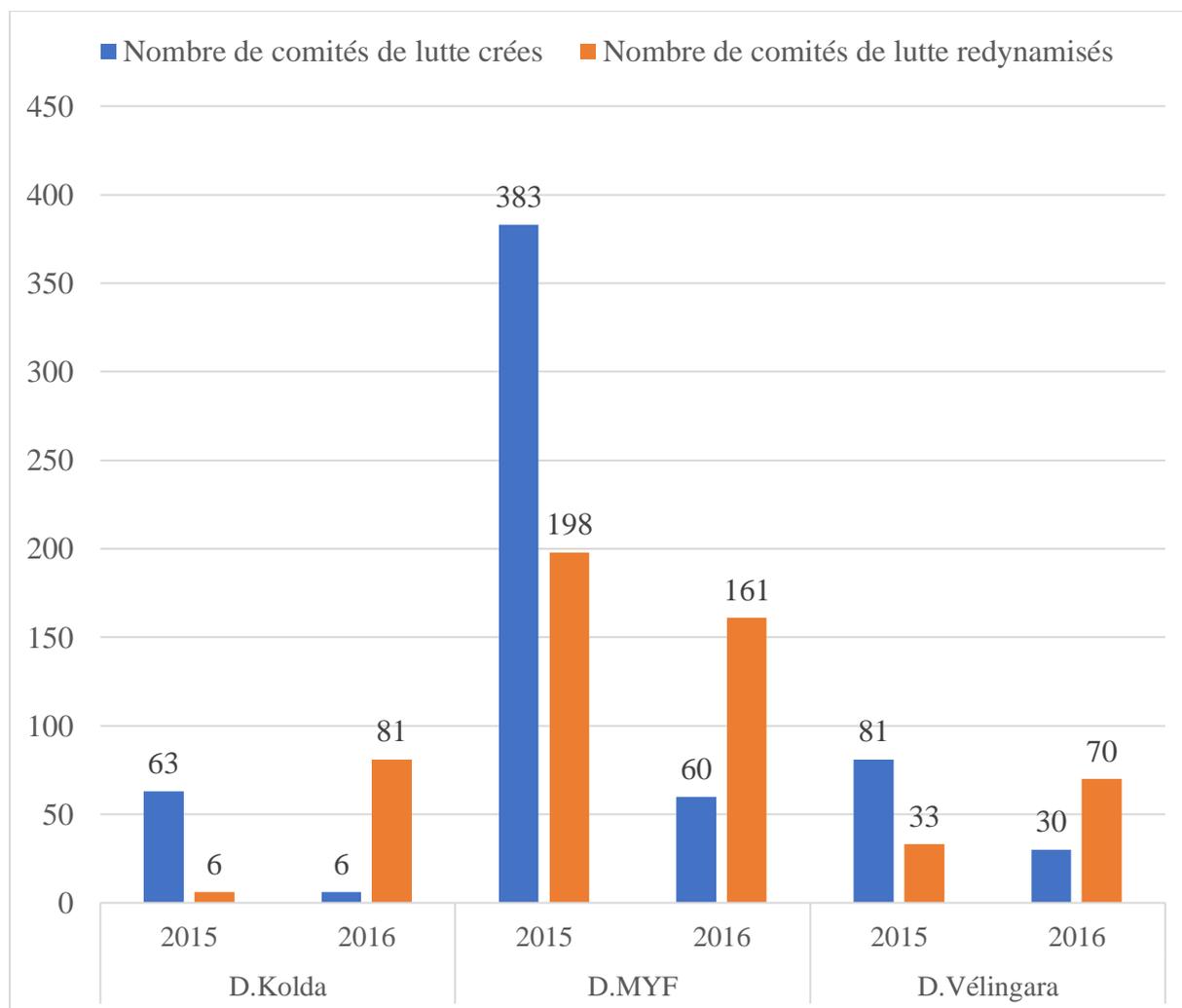


**Source** : ONDDL, calculs effectués en interne

Entre 2015 et 2016, un réseau de 149.5 kms de pare feu a été ouvert et 236.5 Km réhabilités dans la région de Kolda autour des principaux massifs forestiers classés et protégés dans les différents départements. Le graphique ci-dessus indique la répartition de ce réseau selon les années et les départements.

#### 4.3.1.2. Mise en place des comités de luttés contre les feux de brousse

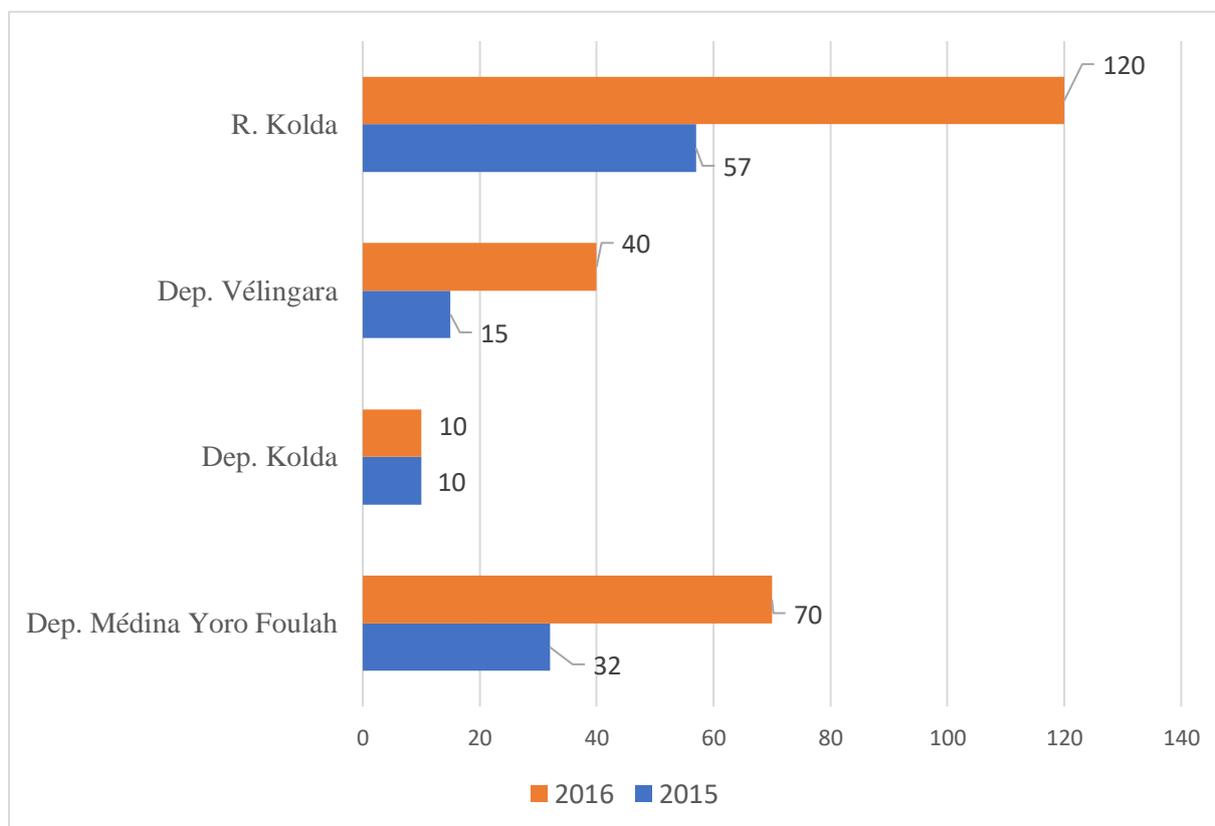
**Graphique 134** : Evolution du nombre de comités de lutte créés entre 2015 et 2016 dans les départements de la région de Kolda



**Source** : ONDDL, calculs effectués en interne.

Des dynamiques territoriales en matière de lutte contre les feux de brousse ont été marquées par la mise en place et la redynamisation des comités de lutte. Ainsi, un total de 623 comités de lutte a été créé et 549 redynamisés entre 2015 et 2016 dans la région de Kolda. L'analyse de la répartition départementale des comités créés et redynamisés entre les deux années indique que le département de MYF abrite à lui seul 71,1% des comités créés et 65,39% des comités redynamisés. Par ailleurs, les services des eaux et forêts de la région ont mené plusieurs activités de sensibilisation des populations sur les feux de brousse (Cf. graphique ci-dessous).

**Graphique 135** : Evolution des séances de sensibilisation sur les feux de brousses entre 2015 et 2016 dans la région de Kolda



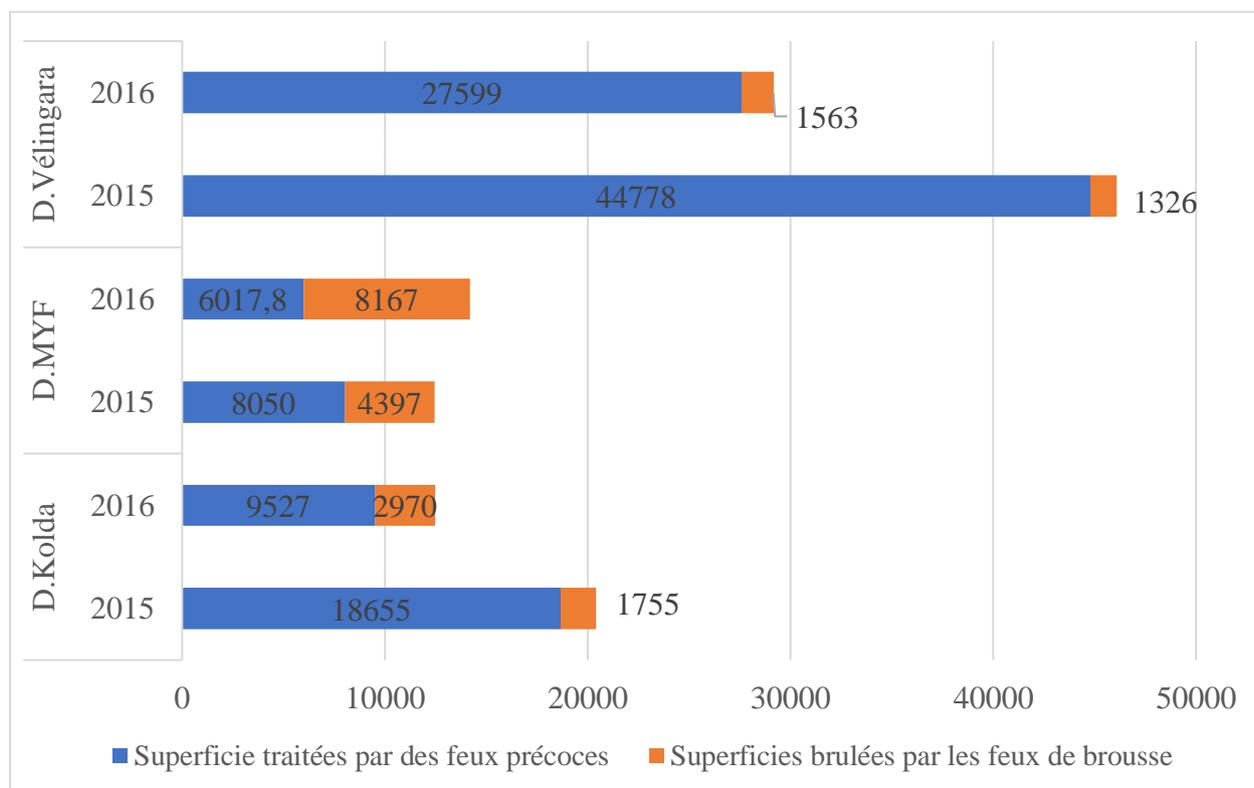
**Source** : ONDDL, calculs effectués en interne.

Au total 177 séances d'information et de sensibilisation ont été tenues entre 2015 et 2016, dont 68% en 2016 et 32% en 2015. L'analyse par département indique que 58% de ses séances de sensibilisation ont été tenues dans le département de MYF, 31% à Vélingara et 11% à Kolda.

#### **4.3.1.3. Cas de feux de brousse et superficies brûlées**

Les données sur les feux précoces ne sont pas renseignées pour les départements de Kolda et de Vélingara. A MYF par contre, on note un total de 264 cas de feux précoces initiés (85 en 2015 et 179 en 2016). En ce qui concerne les feux de brousse, les services des eaux et forêts de la région de Kolda ont recensé un total de 151 cas dont 60 en 2015 et 91 en 2016. La répartition par département des cas de feux de brousse est de 46% MYF, 32% dans le département de Kolda et 22% dans le département de Vélingara. Une analyse de l'évolution annuelle des cas de feux de brousse indique une augmentation du nombre de sensibilisation sur les feux de brousses entre 2015 et 2016 dans la région de Kolda (63 de plus en 2016 comparé à 2015). Le graphique ci-dessous présente les résultats en termes de superficies (ha) brûlées.

**Graphique 136** : Evolution des superficies brûlées par types de feu dans les départements de la région de Kolda



Source : ONDDL, calculs effectués en interne.

#### 4.3.2. Amodiation et chasse

La comparaison des données par département n'est pas possible du fait que les données de l'année 2016 ne sont pas disponibles au niveau départemental. Cependant, dans la région de Kolda, on note globalement une augmentation du nombre de zones amodiées (12 en 2015 contre 27 en 2016). Les superficies amodiées ont quant à elles connu une diminution de -219131 ha environ. Ce résultat qui semble paradoxal s'explique par le fait que les données départementales ne sont pas renseignées pour l'année 2016.

| Département     | Situation en 2015        |                      | Situation en 2016        |                      |
|-----------------|--------------------------|----------------------|--------------------------|----------------------|
|                 | Nombre de zones amodiées | Superficies amodiées | Nombre de zones amodiées | Superficies amodiées |
| D. Kolda        | 2                        | 60000                | 3                        | N/R <sup>9</sup>     |
| D. MYF          | 9                        | 90                   | 14                       | N/R                  |
| D. Vélingara    | 1                        | 172041               | 10                       | N/R                  |
| <b>R. KOLDA</b> | <b>12</b>                | <b>232131</b>        | <b>27</b>                | <b>13000</b>         |

Source : ONDDL, calculs effectués en interne.

<sup>9</sup> Donnée Non renseignée.

Concernant la chasse, un total de 138 permis de chasse a été délivré à Kolda en 2015 et 237 en 2016. Les permis concernent à la fois le gibier à plume et le gibier à poils. Les données désagrégées par département ne sont pas renseignées. Par ailleurs, il est à noter que les données concernant les recettes de chasse ne sont pas renseignées aussi bien au niveau régional que départemental.

### 4.3.3. Activités de reboisement

#### 4.3.3.1. Dynamique des pépinières entre 2015 et 2016 dans les départements de Kolda

Les données sur les pépinières sont manquantes par endroit et ne permettent pas de faire une analyse comparative pertinentes (Cf. Ci-dessous).

| Indicateurs / Attributs                 | D. Kolda |      | D. MYF |      | D. Vélingara |      |
|-----------------------------------------|----------|------|--------|------|--------------|------|
|                                         | 2015     | 2016 | 2015   | 2016 | 2015         | 2016 |
| Pépinières en régie                     | 2        | N/R  | 2      | 4    | 3            | N/R  |
| Pépinières communautaires /villageoises | 4        | N/R  | 2      | 3    | 12           | N/R  |
| Pépinières privées / individuelles      | 15       | N/R  | 0      | 0    | 27           | N/R  |
| Pépinières scolaires                    | 0        | N/R  | 0      | 0    | 0            | N/R  |

Source : ONDDL, calculs effectués en interne.

#### 4.3.3.2. Production de plants

Les données ne sont renseignées qu'au niveau régional à l'exception du département de MYF. En 2015 un total de 462904 plants a été produit dans la région de Kolda. Ces plants sont constitués en majorité de plants forestiers (44,2% et de plants fruitiers-forestiers (41,1%). Les données par département ne sont pas renseignées sauf pour le département de MYF. Ce nombre a augmenté en 2016 avec un total de 528904 plants produits constitués majoritairement de plants forestiers (36,3%), de plants fruitiers (31,3%) et de plants fruitiers-forestiers (31,3%).

#### 4.3.3.3. Superficies et Kms de routes reboisés

Les données désagrégées par département ne sont disponibles que pour l'année 2015. Un total de 440 ha a été reboisé dans la région de Kolda en 2015 : 218 ha département Kolda, 47ha département Médina Yoro Foula et 175ha pour D. Vélingara. Ces plantations sont constituées en majorité de plantations massives qui occupent 93,3% des superficie reboisées en 2015. Par

ailleurs, on note 167 kms de plantations linéaires réalisées dont 93km à Kolda, 10km à Médina Yoro Foula et 64 kms à Vélingara.

En 2016, le nombre de superficies reboisées est passé à 1199,5ha soit une augmentation de 760 ha. Les plantations massives à elles seules occupent 98,2% des superficies reboisées. Le nombre de kms de plantations linéaires est de 153 en 2016, soit une diminution de 14 comparé à 2015.

#### 4.3.4. Forêts aménagées et Forêts classées

En 2015 un total de 11 forêts aménagées représentant 246873 ha et 14 forêts classées représentant 284333 ont été dénombrées dans la région de Kolda. Les données de l'année 2016 ne sont pas disponibles et ne permettent pas de faire des analyses comparatives. Le tableau ci-dessous indique les résultats concernant l'aménagement des forêts pour l'année 2015.

**Tableau 11** : Répartition de forêts aménagées dans les départements de la région de Kolda.

| Département      | Situation en 2015          |                                |                           |                               |
|------------------|----------------------------|--------------------------------|---------------------------|-------------------------------|
|                  | Nombre de forêts aménagées | Superficie de forêts aménagées | Nombre de forêts classées | Superficie de forêts classées |
| <b>Kolda</b>     | 4                          | 99470                          | 6                         | 35 583                        |
| <b>MYF</b>       | 4                          | <b>67996,24</b>                | 3                         | <b>144 167</b>                |
| <b>Vélingara</b> | 3                          | 79407                          | 5                         | 104 583                       |
| <b>R. KOLDA</b>  | <b>11</b>                  | <b>246873</b>                  | <b>14</b>                 | <b>284333</b>                 |

Source : ONDDL, calculs effectués en interne.

#### 4.3.5. Quotas de produits forestiers

##### 4.3.5.1. Exploitation des quotas de Crinting

Entre 2015 et 2016, un total de 45000 quotas de crinting a été alloué et 28100 exploités (Cf. Tableau ci-dessous). On note que les données désagrégées par département sont manquantes par endroit.

**Tableau 12** : Dynamique des quotas de crinting entre 2015 et 2016 dans la région de Kolda

| Indicateurs /Attributs              | D. Kolda |      | D.MYF |        | D. Vélingara |      | Total région |              |
|-------------------------------------|----------|------|-------|--------|--------------|------|--------------|--------------|
|                                     | 2015     | 2016 | 2015  | 2016   | 2015         | 2016 | 2015         | 2016         |
| Quota Panneaux de crinting alloué   | 14700    | N/R  | 6000  | 132433 | 0            | N/R  | <b>20700</b> | <b>24300</b> |
| Quota Panneaux de crinting exploité | 14200    | N/R  | 4100  | N/R    | 0            | N/R  | <b>18300</b> | <b>9800</b>  |
| Quota Panneaux de crinting circulé  | 8200     | N/R  | 0     | N/R    | 0            | N/R  | <b>8200</b>  | <b>7800</b>  |
| Reliquat Panneaux de crinting       | 500      | N/R  | 1900  | N/R    | 0            | N/R  | <b>2400</b>  | <b>14500</b> |

Source : ONDDL, calculs effectués en interne.

#### 4.3.5.2. Exploitation des quotas de charbon de bois

Entre 2015 et 2016, un total de 831 754 quotas de charbon de bois a été alloué et 667 347 exploités (Cf. Tableau ci-dessous). On note que les données désagrégées par département sont manquantes par endroit.

**Tableau 13** : Dynamique des quotas de charbon de bois entre 2015 et 2016 dans la région de Kolda

| Indicateurs /Attributs    | D. Kolda |      | D.MYF  |        | D. Vélingara |      | Total région   |               |
|---------------------------|----------|------|--------|--------|--------------|------|----------------|---------------|
|                           | 2015     | 2016 | 2015   | 2016   | 2015         | 2016 | 2015           | 2016          |
| Quota de charbon alloué   | N/R      | N/R  | 130485 | 132433 | N/R          | N/R  | <b>366 507</b> | <b>465247</b> |
| Quota de charbon exploité | N/R      | N/R  | 124485 | N/R    | N/R          | N/R  | <b>308426</b>  | <b>358921</b> |
| Quota de charbon circulé  | N/R      | N/R  | 51825  | N/R    | N/R          | N/R  | <b>50515</b>   | <b>207387</b> |
| Reliquat charbon          | N/R      | N/R  | 6000   | N/R    | N/R          | N/R  | <b>58081</b>   | <b>106326</b> |

Source : ONDDL, calculs effectués en interne.

#### 4.3.5.3. Exploitation des quotas de bois d'œuvre

Entre 2015 et 2016 un total de 635 quotas de bois d'œuvre ont été alloués dont 536 exploités. Les données désagrégées par département ne sont pas complètes. Le tableau ci-dessous indique la dynamique des quotas de bois d'œuvre entre 2015 et 2016.

**Tableau 14** : Exploitation des quotas de bois d'œuvre

| Attributs/Indicateurs                           | D. Kolda |      | D.MYF |      | D. Vélingara |      | Total région |            |
|-------------------------------------------------|----------|------|-------|------|--------------|------|--------------|------------|
|                                                 | 2015     | 2016 | 2015  | 2016 | 2015         | 2016 | 2015         | 2016       |
| Quota bois d'œuvre alloué<br>(Nombre en Pied)   | 80       | 50   | 50    | N/R  | 50           | 405  | <b>180</b>   | <b>455</b> |
| Quota bois d'œuvre exploité<br>(Nombre en Pied) | 27       | 31   | 50    | N/R  | 50           | 378  | <b>127</b>   | <b>409</b> |
| Quota bois d'œuvre circulé<br>(Nombre en Pied)  | 0        | 31   | 50    | N/R  | 50           | 285  | <b>100</b>   | <b>316</b> |
| Reliquat bois d'œuvre (Nombre en Pied)          | 53       | 19   | 0     | N/R  | 0            | 27   | <b>53</b>    | <b>46</b>  |

**Source** : ONDDL, calculs effectués en interne.

#### 4.3.5.4. Exploitation des quotas de bois artisanal

En ce qui concerne le bois artisanal (stère), un total de 23880 quotas a été alloué dont 16200 entre 2015 et 2016. Les données désagrégées par département ne sont pas complètes. Le tableau ci-dessous indique la dynamique des quotas de bois artisanal stère entre 2015 et 2016.

**Tableau 15** : Exploitation des quotas de bois artisanal

| Attributs/Indicateurs                  | D. Kolda |      | D.MYF |      | D. Vélingara |      | Total région |              |
|----------------------------------------|----------|------|-------|------|--------------|------|--------------|--------------|
|                                        | 2015     | 2016 | 2015  | 2016 | 2015         | 2016 | 2015         | 2016         |
| Quota bois artisanal alloué<br>(stère) | 4980     | 4260 | 5280  | N/R  | 3000         | 6360 | <b>13260</b> | <b>10620</b> |
| Quota bois artisanal exploité (stère)  | 4320     | 1800 | 4860  | N/R  | 1380         | 3840 | <b>10560</b> | <b>5640</b>  |
| Quota bois artisanal circulé (stère)   | 1380     | 480  | N/R   | N/R  | 240          | 2520 | <b>1620</b>  | <b>3000</b>  |
| Reliquat bois artisanal (stère)        | 660      | 2460 | 720   | N/R  | 1620         | 2520 | <b>3000</b>  | <b>4980</b>  |

**Source** : ONDDL, calculs effectués en interne.

### 4.3.6. Contentieux et recettes forestières

#### 4.3.5.4. PV dressés et transigés

**Tableau 16** : Gestion des contentieux

| Attributs/Indicateurs              | D. Kolda |      | D.MYF |      | D. Vélingara |      | Total région |            |
|------------------------------------|----------|------|-------|------|--------------|------|--------------|------------|
|                                    | 2015     | 2016 | 2015  | 2016 | 2015         | 2016 | 2015         | 2016       |
| Nombres PV dressés contre inconnus | N/R      | 31   | N/R   | 0    | N/R          | 2    | N/R          | <b>33</b>  |
| Nombre PV transigés                | N/R      | 73   | N/R   | N/R  | N/R          | 112  | 695          | <b>517</b> |
| Nombre PV en instance              | N/R      | 3    | N/R   | 4    | N/R          | 0    | N/R          | <b>7</b>   |
| Nombre PV transmis au Tribunal     | N/R      | 17   | N/R   | 77   | N/R          | 38   | N/R          | <b>132</b> |
| Nombre de personnes                | N/R      | 0    | N/R   | 0    | N/R          | 0    | N/R          | <b>0</b>   |

**Source** : ONDDL, calculs effectués en interne.

#### 4.3.5.5. Recettes forestières

Les données sur les recettes forestières ne sont pas renseignées dans la région de Sédhiou.

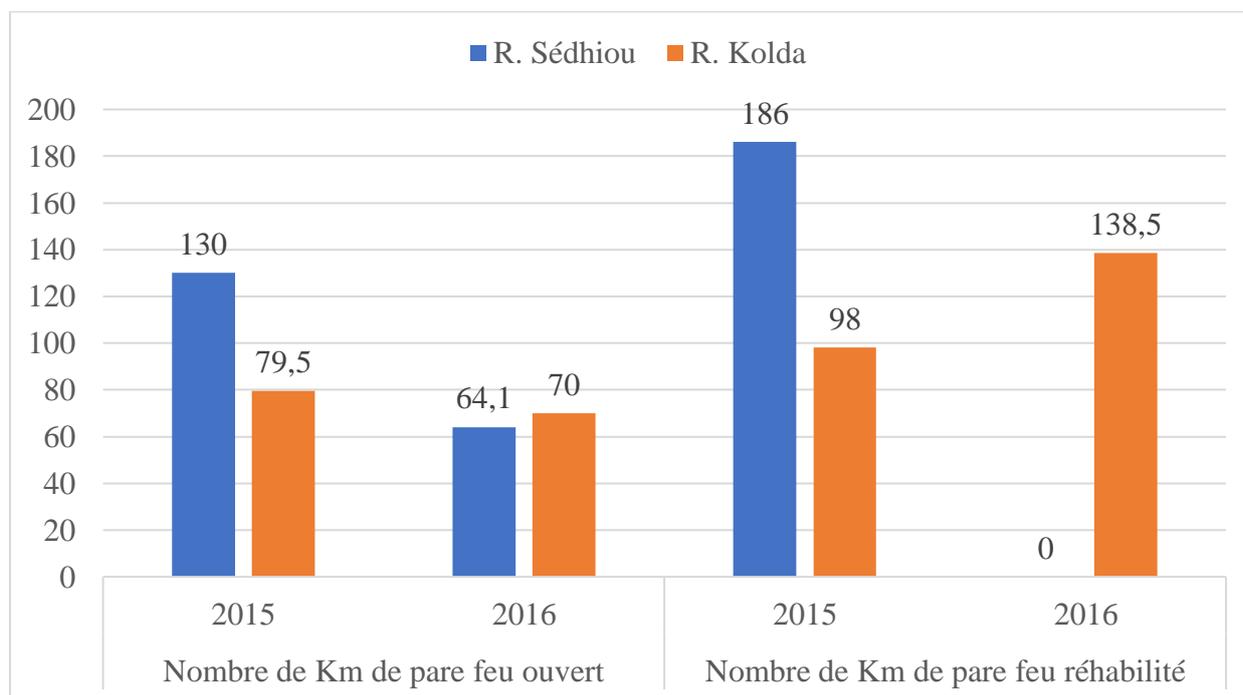
## 4.4. Synthèse au niveau pôle

### 4.4.1. Exécution des activités de prévention des feux de brousse

#### 4.4.1.1. Aménagement de pare feux

Entre 2015 et 2016, un réseau de 343.6 kms de pare-feux a été ouvert et 422.5 Kms réhabilités dans les régions de Kolda et de Sédhiou. L'analyse de la répartition régionale indique que 56.49% des pare-feux ont été ouverts dans la région de Sédhiou et 43.51% dans la région de Kolda.

**Graphique 137** : Km de pare feux ouvert et réhabilité entre 2015 et 2016 dans les régions de Kolda et Sédhiou



**Source** : ONDDL, calculs effectués en interne.

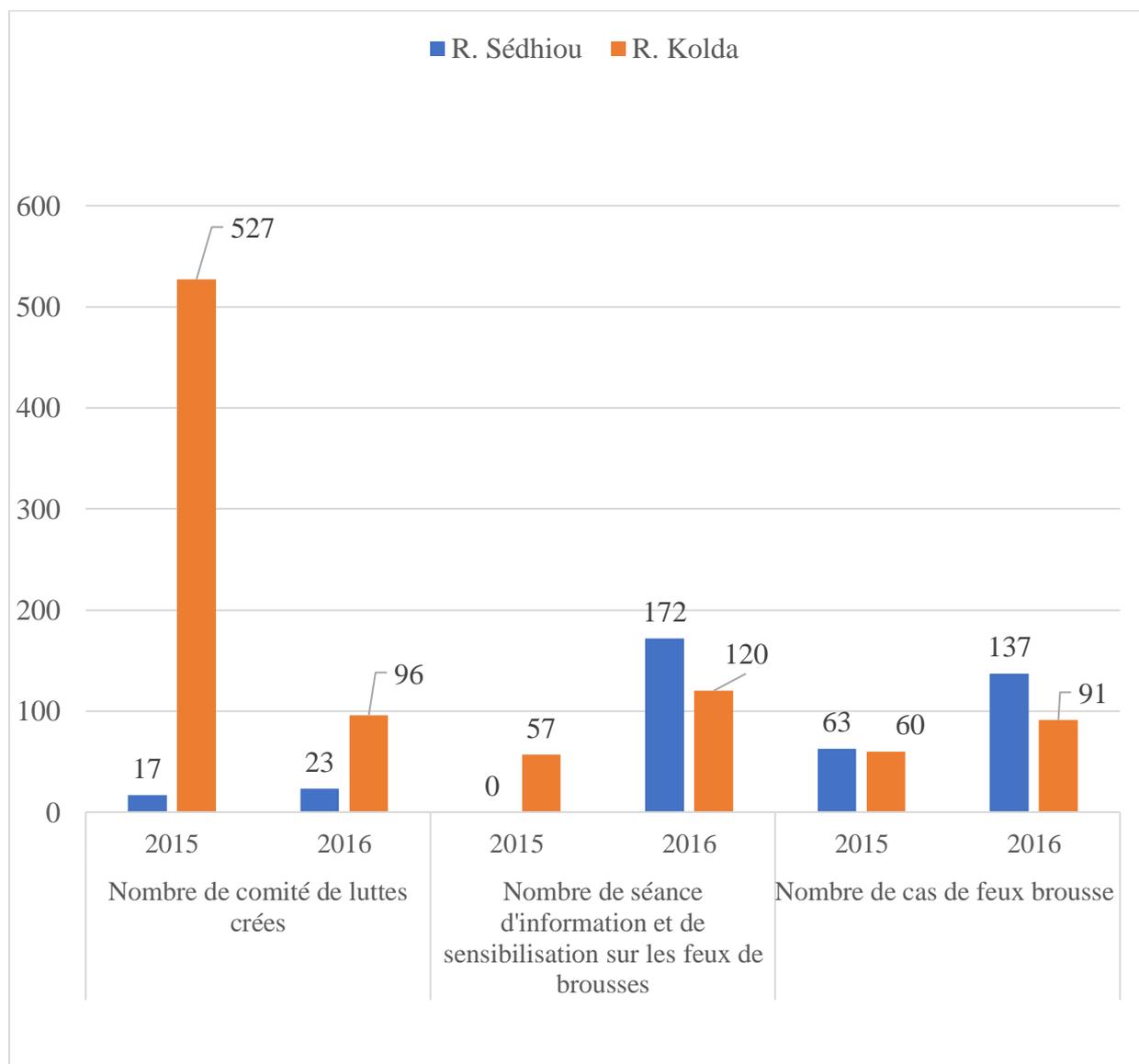
#### 4.4.1.2. Sensibilisation et comités de lutte

Plusieurs activités de lutte contre les feux de brousse ont été menées dans les deux régions entre 2015 et 2016 :

- ❖ Création de comités de lutte : entre 2015 et 2016, 663 comités de lutte, dont 554 en 2015 et 119 en 2016. La répartition régionale de ces comités indique que 93.97% des comités ont été créés dans la région de Kolda et 6.03% dans la région de Sédhiou.
- ❖ Information et sensibilisation : entre 2015 et 2016, 349 séances d'information et de sensibilisation ont été tenues dont 57 en 2015 et 292 en 2016. La répartition régionale de ces séances d'information et de sensibilisation indique que 50.72% ont été tenues dans la région de Kolda et 49.20% dans la région de Sédhiou.

Cependant, ces activités ne semblent pas avoir impacté véritablement sur le nombre d'apparition des cas de feux de brousse qui ont augmenté au cours des deux années dans les deux régions (Cf. Graphique ci-dessous).

**Graphique 138** : Dynamique de lutte contre les feux de brousse entre 2015 et 2016 dans les régions de Kolda et Sédhiou



**Source** : ONDDL, calculs effectués en interne.

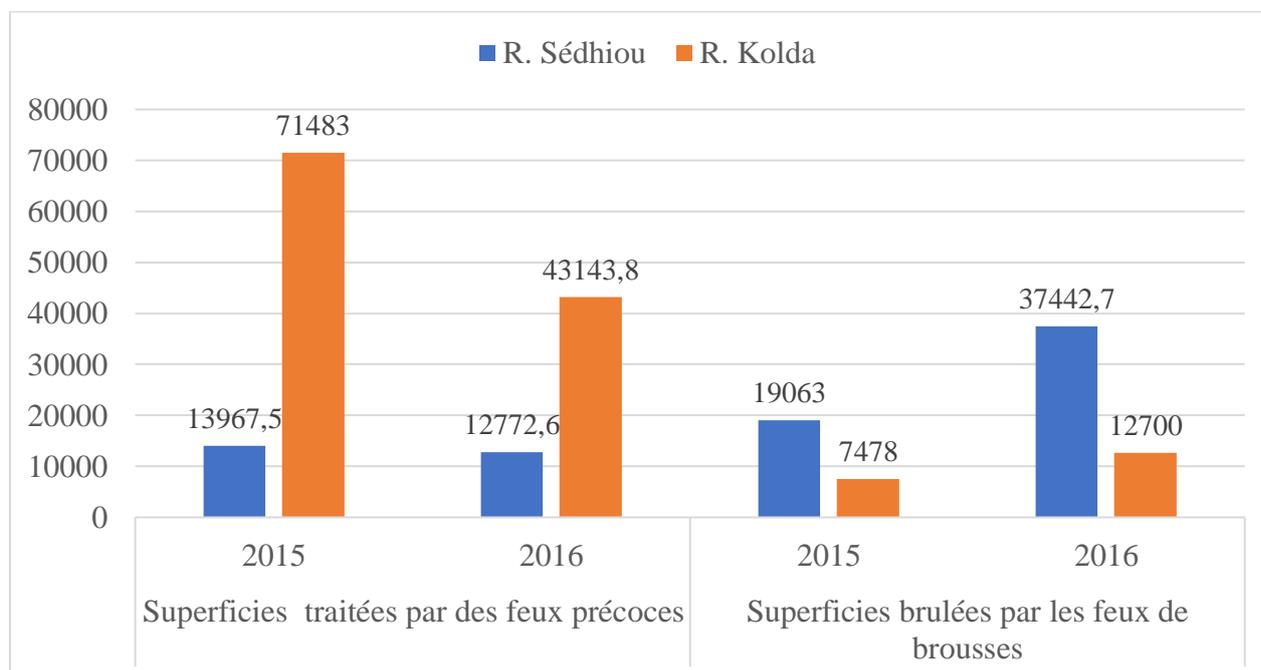
#### 4.4.1.3. Evolution des superficies traitées et brûlées

En ce qui concerne les superficies traitées et brûlées, entre 2015 et 2016 :

- ❖ Superficies traitées par les feux précoces : 26740.1 ha à Sédhiou et 114626.8 à Kolda
- ❖ Superficies brûlées par les feux de brousse : 56505.7 à Sédhiou et 20178 à Kolda

Les activités de prévention contre les feux de brousse permettent de réduire considérablement les cas de feux et les superficies brûlées.

**Graphique 139** : Dynamique des superficies traitées et brûlées dans les régions de Kolda et de Sédhiou entre 2015 et 2016

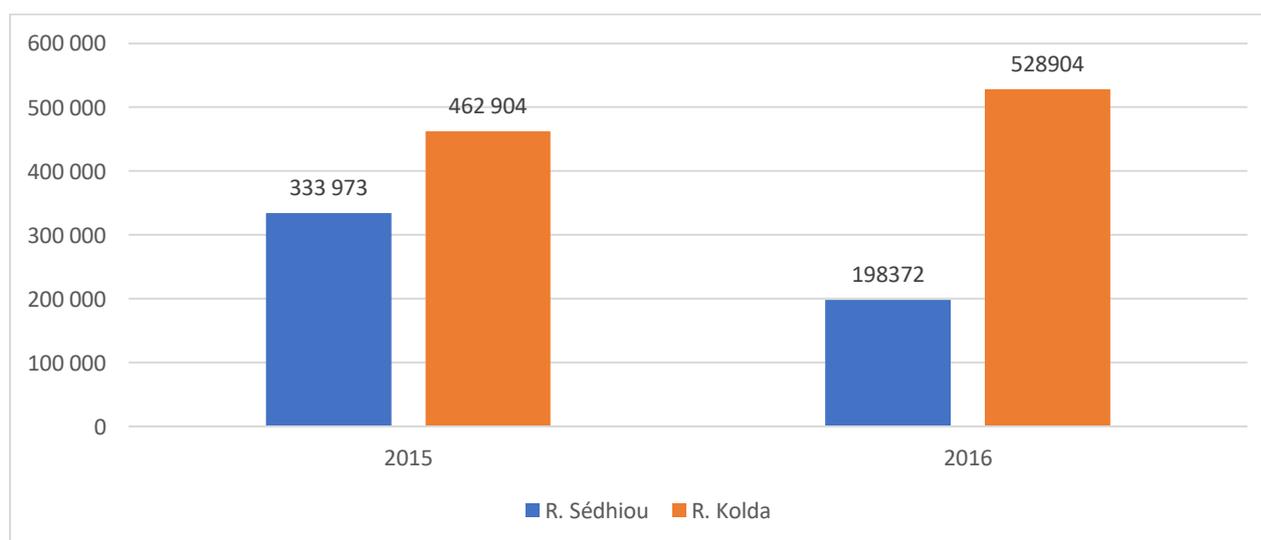


**Source** : ONDDL, calculs effectués en interne.

#### 4.4.2. Activités de reboisement

##### 4.4.2.1. Plants produits

**Graphique 140** : Nombre de plants produits entre 2015 et 2016 dans les régions de Kolda et de Sédhiou

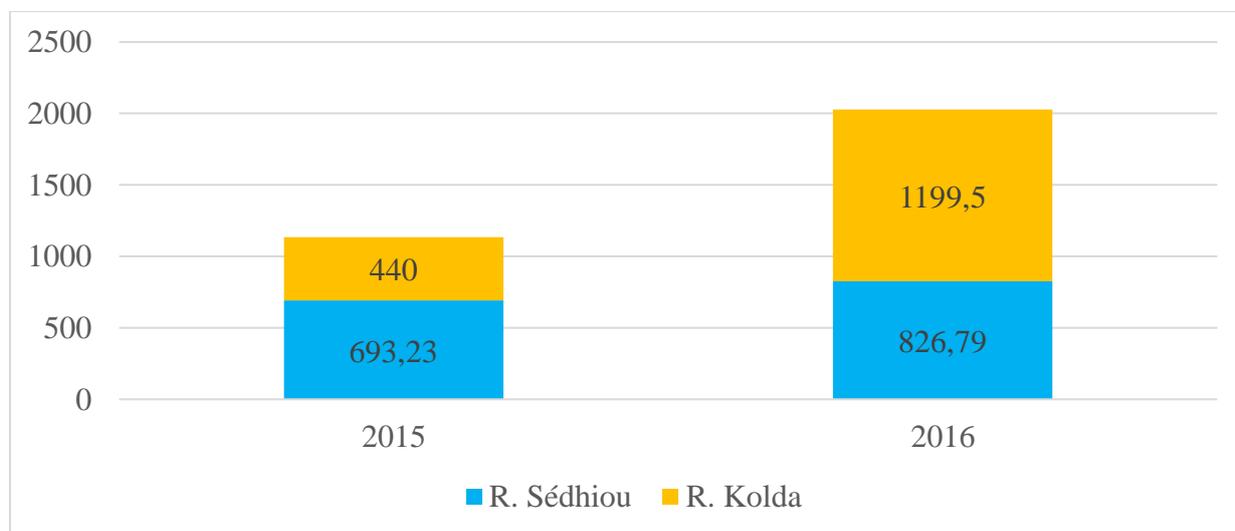


**Source** : ONDDL, calculs effectués en interne.

Nombre total de plants produits est de : 1 524 153 plants produits dans les deux régions dont 65.07% à Kolda et 34.93% Sédhiou.

#### 4.4.2.2. Superficies reboisées

**Graphique 141** : Superficies (ha) reboisées entre 2015 et 2015 dans les régions de Kolda et Sédhiou

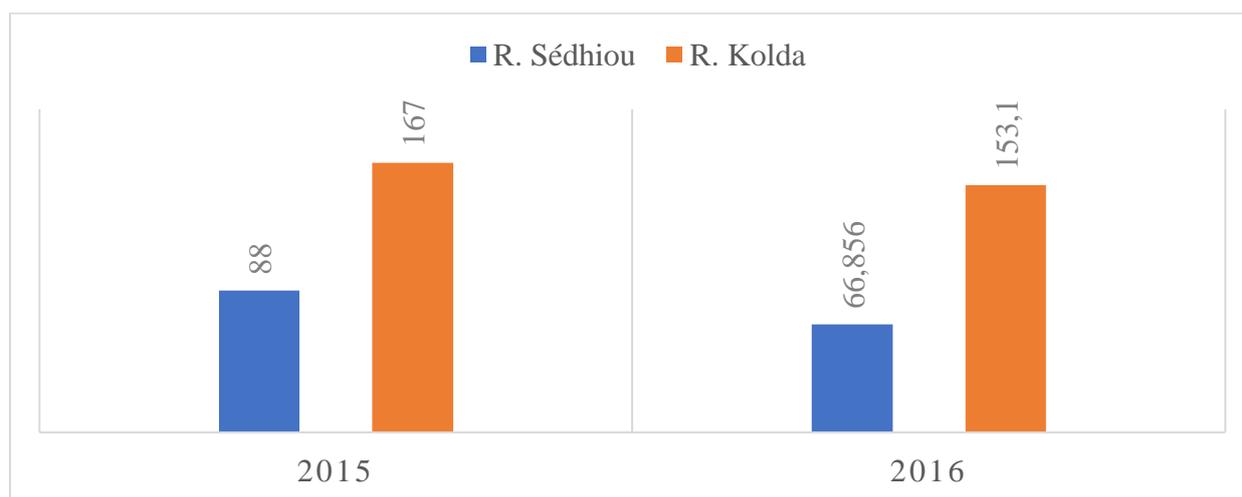


**Source** : ONDDL, calculs effectués en interne.

**Superficie totale reboisée** : 3159.52 ha dans les deux régions dont 51.89 % à Kolda et 48.11% Sédhiou.

#### 4.4.2.3. Kms de plantations linéaires réalisées

**Graphique 142** : Km de plantation linéaires réalisée entre 2015 et 2016



**Source** : ONDDL, calculs effectués en interne.

**Nombre de kms de plantations linéaires réalisées** : 474.96 kms dans les deux régions dont 67.40 % à Kolda et 32.60% Sédhiou.

# RECOMMANDATIONS, PERSPECTIVES, CONCLUSION

---

## 1. Recommandations

Devant ces constats, les recommandations suivantes ont été proposées :

- ❖ **Pour le Domaine « Education et formation »** : Il y a lieu de désagréger davantage les indicateurs de réussite aux examens du CFEE et du BFEM dans les établissements élémentaires et secondaire situés dans les collectivités territoriales pour mieux appréhender la qualité de l'éducation.
- ❖ **Pour le domaine « Santé et action sociale »** : la source actuelle de données qui est le DHIS<sub>2</sub> ne permet pas d'avoir l'ensemble des indicateurs de l'ONDDL de manière désagrégée jusqu'au niveau communal. Par ailleurs, il a été noté que certaines données du DHIS<sub>2</sub> ne sont pas à jour. Ainsi, il est recommandé que des collectes de données directes soient réalisées et que le DHIS<sub>2</sub> puisse servir d'outils pour la triangulation.
- ❖ **Pour le domaine « Environnement et gestion des ressources naturelles »** : il y a lieu d'améliorer le renseignement des indicateurs notamment ceux relatifs aux contentieux et aux recettes forestières.
- ❖ Plus globalement, il est nécessaire, voire obligatoire d'établir une programmation rigoureuse pour la production des livrables de l'ONDDL et la mobilisation de ressources y afférentes. Toutes les différentes parties prenantes doivent être engagées et sensibilisées à cette fin. Les décideurs publics en général et les partenaires au développement en particulier, sont ainsi invités à inscrire dans leurs agendas annuels respectifs, les activités de collecte de données pour renseigner les indicateurs retenus en vue de pérenniser la production scientifique attendue de l'ONDDL.

Au total, il ressort de ce rapport que la production de données désagrégées et à jour, selon l'architecture de la décentralisation, reste une condition sine qua pour un meilleur suivi du niveau de prise en charge des compétences transférées aux collectivités territoriales.

## 2. Perspectives

Au-delà des cinq (5) domaines suivis, quatre (4) autres domaines à fort impact doivent être pris en compte dans la phase d'extension de l'ONDDL et le processus de construction d'un indicateur composite dénommé « Indice de Développement local ». Les domaines ciblés sont :

- ✚ ceux de « **l'Hydraulique, l'Hygiène et l'Assainissement** », « **de l'Energie, du Logement et du Cadre de vie** » qu'il convient de prendre en considération même si la collecte de données peut, en ces matières, s'avérer coûteuse car les indicateurs à renseigner sont essentiellement centrés sur le ménage.
- ✚ celui de la « **Gouvernance foncière** » pour la partie qui incombe aux collectivités territoriales dont la prise en compte dans la phase d'extension se révèle particulièrement pertinente et opportune.
- ✚ celui de « **l'Economie locale** » où il serait intéressant de définir des indicateurs d'attractivité économique des collectivités territoriales. Les indicateurs pouvant être suscités à ce niveau devraient permettre d'analyser l'attractivité des collectivités territoriales en termes d'offres de services adossées à des potentialités locales, mais aussi d'efforts entrepris par l'autorité locale dans la promotion de l'attractivité de son territoire.
- ✚ celui des « **Transports, communication et Télécommunication** » qui concerne les aspects de mobilité des personnes et de circulation des biens et services, l'accès au réseau de communication, de télécommunications et internet qui a toute son importance lorsqu'il s'agit de mesurer la viabilité de la collectivité territoriale.

### 3. Conclusion

Cette première édition du rapport de l'ONDDL consacré aux compétences transférées a permis à l'ADL de prendre conscience de la portée et des enjeux de la maîtrise de l'information territoriale. Les résultats obtenus permettent d'affirmer que les objectifs assignés à cette phase pilote sont atteints. Et il ne fait guère de doute que la prise en compte de l'ensemble des domaines à compétences transférées aux collectivités territoriales ainsi que des autres domaines pertinents du développement local identifiés par les acteurs lors du processus de mise en œuvre de l'ONDDL a effectivement permis d'appréhender toute la robustesse et la pertinence de l'ONDDL en tant qu'outil de maîtrise de l'information territoriale.

Il apparaît dès lors que la poursuite de la mise en œuvre de l'ONDDL, dans sa phase d'extension, devrait révéler l'importance de l'ONDDL comme outil d'aide à la prise de décision éclairée en matière de politique de décentralisation et de développement local., même si son opérationnalisation nécessite un portage politique soutenu et une mobilisation de ressources suffisantes pour assurer la pérennisation du dispositif.

## ANNEXES

---

### **Annexe 1 : Tables des illustrations**

#### **❖ Liste des schémas**

|                                                                                                                             |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Schéma 1 : Pyramide sanitaire du Sénégal.....                                                                               | 18 |
| Schéma 2 : Acteurs impliqués dans la protection de l'environnement et des ressources naturelles au niveau territorial. .... | 19 |

#### **❖ Liste des tableaux**

|                                                                                                                     |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 1 : Infrastructures publiques des départements de la région de Ziguinchor .....                             | 85  |
| Tableau 2 : Infrastructures privés des départements de la région de Ziguinchor .....                                | 86  |
| Tableau 3 : Infrastructures publiques de santé des départements de la région de Kolda. ....                         | 90  |
| Tableau 4 : Effectifs personnel clé des structures de santé public et privé .....                                   | 92  |
| Tableau 5 : Infrastructures publiques des départements de la région de Sédhiou .....                                | 93  |
| Tableau 6 : Effectifs personnel clé des structures de santé publique .....                                          | 95  |
| Tableau 7 : Répartition des cas de paludisme dénombrés entre 2015 et 2018 dans les districts du pôle Casamance..... | 112 |
| Tableau 8 : Répartition des cas de paludisme dénombrés entre 2015 et 2018 dans les districts du pôle Casamance..... | 114 |
| Tableau 9 : Cas de feux précoces et feux de brousses dans les départements de la région de Sédhiou .....            | 117 |
| Tableau 10 : Plants reboisés entre 2015 et 2016 dans les départements de la région de Sédhiou .....                 | 119 |
| Tableau 11 : Répartition de forêts aménagées dans les départements de la région de Kolda.....                       | 126 |
| Tableau 12 : Dynamique des quotas de crinting entre 2015 et 2016 dans la région de Kolda .....                      | 127 |
| Tableau 13 : Dynamique des quotas de charbon de bois entre 2015 et 2016 dans la région de Kolda .....               | 127 |
| Tableau 14 : Exploitation des quotas de bois d'œuvre.....                                                           | 128 |
| Tableau 15 : Exploitation des quotas de bois artisanal .....                                                        | 128 |
| Tableau 16 : Gestion des contentieux .....                                                                          | 129 |

#### **❖ Liste des Graphiques**

|                                                                                                   |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Graphique 1 : Répartition des élèves du préscolaire par région .....                              | 23 |
| Graphique 2 : Proportion des élèves du préscolaire du Pôle par Région .....                       | 23 |
| Graphique 3 : Part des filles et des garçons dans le préscolaire au niveau du Pôle Casamance..... | 24 |
| Graphique 4 : Effectif des élèves du préscolaire par département dans la région de Kolda .....    | 24 |
| Graphique 5 : Répartition des élèves du préscolaire par département dans la région de Kolda.....  | 25 |
| Graphique 6 : Part des filles et des garçons dans le préscolaire / Département Rég. Kolda .....   | 25 |

|                                                                                                                      |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Graphique 7 : Répartition des élèves par groupe de communes selon le nombre d'élèves / Dép. Kolda .....              | 26 |
| Graphique 8 : Effectifs du préscolaire des communes de moins de 200 élèves du département de Kolda .....             | 26 |
| Graphique 9 : Effectif au préscolaire des communes de 200 à 800 élèves du département de Kolda ...                   | 27 |
| Graphique 10 : Répartition des élèves du préscolaire par groupe de communes / Dép. MYF .....                         | 28 |
| Graphique 11 : Effectif des élèves au préscolaire par commune du département de MYF .....                            | 28 |
| Graphique 12 : Répartition des effectifs scolaires par groupe de communes / Dép. Vélingara .....                     | 29 |
| Graphique 13 : Effectif des élèves de moins de 250 dans le département de Vélingara.....                             | 29 |
| Graphique 14 : Effectif du préscolaire des communes de plus 250 élèves / Dép. Vélingara .....                        | 30 |
| Graphique 15 : Proportion des élèves du préscolaire par département dans la région de Sédhiou.....                   | 30 |
| Graphique 16 : Répartition des élèves du préscolaire par département / Rég. Sédhiou .....                            | 31 |
| Graphique 17 : Répartition par sexe des élèves au préscolaire / Rég. Sédhiou .....                                   | 31 |
| Graphique 18 : Répartition des catégories de communes par nombre d'élèves dans le département de Bounkiling.....     | 32 |
| Graphique 19 : Effectif du préscolaire des communes du département de Bounkiling. ....                               | 33 |
| Graphique 20 : Catégorie de communes par nombre dans le Département de Goudomp.....                                  | 33 |
| Graphique 21 : Effectif du préscolaire des communes du département de Goudomp .....                                  | 34 |
| Graphique 22 : Catégorie des communes par nombre d'élèves du département de Sédhiou.....                             | 35 |
| Graphique 23 : Effectif des élèves du préscolaire dans les communes du département de Sédhiou .....                  | 35 |
| Graphique 24 : Répartition des élèves du préscolaire par département de la région de Ziguinchor .....                | 36 |
| Graphique 25 : Répartition des élèves du préscolaire/département dans région Ziguinchor .....                        | 36 |
| Graphique 26 : Répartition des élèves du préscolaire par sexe dans les départements de la région de Ziguinchor ..... | 37 |
| Graphique 27 : Catégorie de communes par nombre dans le département de Bignona .....                                 | 37 |
| Graphique 28 : Effectif du préscolaire des communes du département de Bignona .....                                  | 38 |
| Graphique 29 : Effectif des élèves du préscolaire dans les communes du département de Oussouye...                    | 39 |
| Graphique 30 : Répartition des effectifs dans le département de Ziguinchor .....                                     | 39 |
| Graphique 31 : Effectif du préscolaire des communes du département de Ziguinchor .....                               | 40 |
| Graphique 32 : Effectifs des élèves de l'élémentaire par région au niveau du Pôle Casamance .....                    | 40 |
| Graphique 33 : Proportion des élèves de l'élémentaire par région dans le Pôle .....                                  | 41 |
| Graphique 34 : Taux Brut d'Admission (TBA) par sexe et par région .....                                              | 41 |
| Graphique 35 : Taux d'achèvement par sexe et par région .....                                                        | 42 |
| Graphique 36 : Taux d'abandon par sexe et par région .....                                                           | 43 |
| Graphique 37 : Taux de redoublement par sexe et par région .....                                                     | 44 |
| Graphique 38 : Taux de survie par sexe et par région.....                                                            | 44 |
| Graphique 39 : Taux de réussite aux classes d'examens par sexe et par région.....                                    | 45 |

Graphique 40 : Ratio élèves/enseignant à l'élémentaire par département du Pôle Casamance ... **Erreur !**

**Signet non défini.**

|                                                                                                                                    |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Graphique 41 : Pourcentage orienté dans les séries scientifiques par région .....                                                  | 46 |
| Graphique 42 : Effectif de l'élémentaire par département dans la région de Kolda.....                                              | 47 |
| Graphique 43 : Part des filles et des garçons de l'élémentaire dans la région de Kolda .....                                       | 48 |
| Graphique 44 : Niveau de commodité des écoles de la région de Kolda .....                                                          | 48 |
| Graphique 45 : Pourcentage d'abris provisoires dans la région de Kolda .....                                                       | 49 |
| Graphique 46 : Ratio élèves / classe à l'élémentaire par département dans la région de Kolda .....                                 | 50 |
| Graphique 47 : Répartition des effectifs dans le département.....                                                                  | 51 |
| Graphique 48 : Effectif de l'élémentaire dans les communes de moins de 3000 élèves du département de Kolda.....                    | 51 |
| Graphique 49 : Effectif de l'élémentaire dans les communes de 3000 à 5000 élèves du département de Kolda.....                      | 52 |
| Graphique 50 : Niveau de commodité des écoles du département de Kolda .....                                                        | 52 |
| Graphique 51 : Pourcentage d'abris provisoires dans le département de Kolda .....                                                  | 53 |
| Graphique 52 : Effectif des enseignants dans les communes du département de Kolda.....                                             | 54 |
| Graphique 53 : Ratio élèves/salle de classe & élèves/enseignant à l'élémentaire dans les communes du département de Kolda .....    | 54 |
| Graphique 54 : Effectif de l'élémentaire par commune dans le département de MYF .....                                              | 55 |
| Graphique 55 : Niveau de commodité des écoles du département de MYF .....                                                          | 56 |
| Graphique 56 : Pourcentage d'abris provisoires dans le département de MYF .....                                                    | 56 |
| Graphique 57 : Effectif des enseignants dans les communes du département de MYF.....                                               | 57 |
| Graphique 58 : Ratio élèves/salle de classe & élèves/enseignant à l'élémentaire dans les communes du département de MYF .....      | 57 |
| Graphique 59 : Effectif des élèves à l'élémentaire dans les communes du département de Vélingara..                                 | 59 |
| Graphique 60 : Niveau de commodité des écoles du département de Vélingara.....                                                     | 59 |
| Graphique 61 : Pourcentage d'abris provisoires dans le département de Vélingara .....                                              | 60 |
| Graphique 62 : Effectif des enseignants dans les communes du département de Vélingara.....                                         | 61 |
| Graphique 63 : Ratio élèves/salle de classe & élèves/enseignant à l'élémentaire dans les communes du département de Vélingara..... | 61 |
| Graphique 64 : Effectif à l'élémentaire par département dans la région de Sédhiou .....                                            | 62 |
| Graphique 65 : Répartition des élèves par département dans la région de Sédhiou .....                                              | 63 |
| Graphique 66 : Répartition par sexe des élèves de l'élémentaire dans la région de Sédhiou .....                                    | 64 |
| Graphique 67 : Niveau de commodité des écoles de la région de Sédhiou .....                                                        | 64 |
| Graphique 68 : Pourcentage d'écoles disposant de cantines dans la région de Sédhiou .....                                          | 65 |
| Graphique 69 : Pourcentage d'abris provisoires de la région de Sédhiou .....                                                       | 65 |
| Graphique 70 : Effectifs préscolaire des Communes du département de Bounkiling.....                                                | 66 |

|                                                                                                                                                                 |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Graphique 72 : Niveau de commodité des écoles du département de Bounkiling .....                                                                                | 67 |
| Graphique 73 : Niveau de commodité des écoles du département de Goudomp .....                                                                                   | 67 |
| Graphique 74 : Pourcentage d'abris provisoires dans le département de Bounkiling .....                                                                          | 68 |
| Graphique 75 : Effectif des élèves de l'élémentaire par commune du département de Goudomp .....                                                                 | 69 |
| Graphique 76 : Pourcentage d'abris provisoires dans le département de Goudomp .....                                                                             | 69 |
| Graphique 77 : Effectif des élèves de l'élémentaire dans les communes du département de Sédhiou...                                                              | 70 |
| Graphique 78 : Niveau de commodité des écoles du département de Sédhiou .....                                                                                   | 71 |
| Graphique 79 : Pourcentage d'abris provisoires dans le département de Sédhiou .....                                                                             | 72 |
| Graphique 80 : Effectif des élèves de l'élémentaire par département dans la région de Ziguinchor .....                                                          | 73 |
| Graphique 81 : Répartition des élèves par département dans la région de Ziguinchor .....                                                                        | 73 |
| Graphique 82 : Répartition par sexe des élèves de l'élémentaire dans les départements de la région de Ziguinchor .....                                          | 74 |
| Graphique 83 : Niveau de commodité des écoles de la région de Ziguinchor .....                                                                                  | 74 |
| Graphique 84 : Ratio élèves/classe de l'élémentaire par département dans la région de Ziguinchor.....                                                           | 75 |
| Graphique 85 : Effectif des élèves à l'élémentaire dans les Communes du département de Oussouye .                                                               | 76 |
| Graphique 86 : Niveau de commodité des écoles du département d'Oussouye .....                                                                                   | 76 |
| Graphique 87 : Niveau de commodité des écoles du département d'Oussouye en termes d'hygiène et assainissement .....                                             | 77 |
| Graphique 88 : Ratio élèves/salle de classe dans les communes du département de Oussouye .....                                                                  | 77 |
| Graphique 89 : Effectif des élèves de l'élémentaires dans les communes du département de Bignona.                                                               | 78 |
| Graphique 90 : Niveau de commodité des écoles du département de Bignona.....                                                                                    | 79 |
| Graphique 91 : Niveau de commodité des écoles du département de Bignona en termes d'hygiène et assainissement .....                                             | 80 |
| Graphique 92 : Ratio élèves/salle de classe dans les communes du département de Bignona .....                                                                   | 81 |
| Graphique 93 : Effectif des élèves de l'élémentaire dans les communes du département de Ziguinchor .....                                                        | 82 |
| Graphique 94 : Niveau de commodité des écoles du département de Ziguinchor.....                                                                                 | 82 |
| Graphique 95 : Niveau de commodité des écoles du département de Ziguinchor en termes de disponibilité d'électricité, de point d'eau et de blocs d'hygiène. .... | 83 |
| Graphique 96 : Ratio élèves/salle de classe dans les communes du département de Ziguinchor .....                                                                | 84 |
| Graphique 97 : Infrastructures sanitaires publiques de la région de Ziguinchor .....                                                                            | 85 |
| Graphique 98 : Infrastructures privées de santé de la région de Ziguinchor .....                                                                                | 86 |
| Graphique 99 : Couverture en infrastructures publics de santé selon les normes de l'OMS .....                                                                   | 87 |
| Graphique 100 : Personnel clé des structures de santé publique et privée .....                                                                                  | 88 |
| Graphique 101 : Répartition globale du personnel qualifié.....                                                                                                  | 89 |
| Graphique 102 : Couverture des populations en personnels qualifiés .....                                                                                        | 89 |
| Graphique 103 : Infrastructures sanitaires de la région de Kolda.....                                                                                           | 91 |

|                                                                                                                                          |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Graphique 104 : Couverture des populations en infrastructures publiques de santé .....                                                   | 91  |
| Graphique 105 : Répartition globale du personnel qualifié.....                                                                           | 92  |
| Graphique 106 : Couverture des populations en personnels qualifiés .....                                                                 | 93  |
| Graphique 107 : Infrastructures sanitaires publiques de la région de Sédhiou.....                                                        | 94  |
| Graphique 108 : Couverture en infrastructures publiques de santé selon les normes OMS.....                                               | 95  |
| Graphique 109 : Répartition globale du personnel qualifié.....                                                                           | 96  |
| Graphique 110 : Couverture des populations en personnels qualifiés dans la région de Sédhiou .....                                       | 96  |
| Graphique 111 : Couverture des populations du pôle en infrastructures publiques de santé.....                                            | 97  |
| Graphique 112 : Couverture des populations du pôle en personnels qualifiés .....                                                         | 97  |
| Graphique 113 : Evolution du taux accouchements assistés par du personnel qualifié entre 2015 et 2016 .....                              | 99  |
| Graphique 114 : Disparités entre districts .....                                                                                         | 99  |
| Graphique 115 : Taux d'accouchement à domicile vus entre 2015 et 2018.....                                                               | 100 |
| Graphique 116 : Répartition des accouchements à domicile vus entre 2015 et 2018 dans les districts du pôle Casamance .....               | 100 |
| Graphique 117 : Ratio de mortalité maternel .....                                                                                        | 101 |
| Graphique 118 : Evolution du taux de mortalité néonatal entre 2015 et 2016 .....                                                         | 102 |
| Graphique 119 : Evolution du taux de couverture en pneumo 3 .....                                                                        | 103 |
| Graphique 120 : Evolution du taux de couverture au penta 3 .....                                                                         | 104 |
| Graphique 121 : Evolution du taux de couverture au penta 1 .....                                                                         | 105 |
| Graphique 122 : Evolution du taux de couverture au BCG.....                                                                              | 106 |
| Graphique 123 : Evolution du taux de couverture aux principaux antigènes.....                                                            | 107 |
| Graphique 124 : Evolution du pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de Malnutrition Aigüe Globale (MAG) entre 2015-2018 ..... | 108 |
| Graphique 125 : Evolution du pourcentage d'enfants malnutris aigüe sévère admis dans les structures de PECMAS entre 2015-2018 .....      | 108 |
| Graphique 126 : Evolution de la proportion d'Enfants Malnutris Guéris entre 2015-2018.....                                               | 109 |
| Graphique 127 : Evolution du pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant une insuffisance pondérale sévère entre 2015-2018 .....       | 110 |
| Graphique 128 : Evolution de la proportion de femmes enceintes séropositives qui sont sous traitement ARV entre 2015-2018.....           | 110 |
| Graphique 129 : Evolution des nouveaux cas de Tuberculose pulmonaire bactériologiquement confirmée déclarés entre 2015 et 2016.....      | 111 |
| Graphique 130 : Incidence du paludisme pour 1000 habitants.....                                                                          | 112 |
| Graphique 131 : Décès de paludisme entre 2015 et 2018 dans le pôle Casamance.....                                                        | 113 |
| Graphique 132 : Km de pare feu ouverts et réhabilités entre 2015 et 2016 dans la région de Sédhiou .....                                 | 115 |

|                                                                                                                                      |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Graphique 133 : Evolution du nombre de comités de lutte créés entre 2015 et 2016 dans les départements de la région de Sédhiou ..... | 116 |
| Graphique 134 : Evolution des superficies brûlées par types de feux dans les départements de la région de Sédhiou .....              | 117 |
| Graphique 135 : Km de pare feu ouverts et réhabilités entre 2015 et 2016 dans la région de Kolda ..                                  | 121 |
| Graphique 136 : Evolution du nombre de comités de lutte créés entre 2015 et 2016 dans les départements de la région de Kolda .....   | 122 |
| Graphique 137 : Evolution des séances de sensibilisation sur les feux de brousses entre 2015 et 2016 dans la région de Kolda.....    | 123 |
| Graphique 138 : Evolution des superficies brûlées par types de feu dans les départements de la région de Kolda .....                 | 124 |
| Graphique 139 : Km de pare feux ouvert et réhabilité entre 2015 et 2016 dans les régions de Kolda et Sédhiou .....                   | 130 |
| Graphique 140 : Dynamique de lutte contre les feux de brousse entre 2015 et 2016 dans les régions de Kolda et Sédhiou .....          | 131 |
| Graphique 141 : Dynamique des superficies traitées et brûlées dans les régions de Kolda et de Sédhiou entre 2015 et 2016 .....       | 132 |
| Graphique 142 : Nombre de plants produits entre 2015 et 2016 dans les régions de Kolda et de Sédhiou .....                           | 132 |
| Graphique 143 : Superficies (ha) reboisées entre 2015 et 2015 dans les régions de Kolda et Sédhiou .....                             | 133 |
| Graphique 144 : Km de plantation linéaires réalisée entre 2015 et 2016.....                                                          | 133 |